



61

— Ce volume fait suite à un volume
précédent, dont les inscriptions vont du n°
512 de l'année 1926 au n° 279 de l'année 1927.
Ce que nous certifions. —
Lausanne, le 5 juillet 1927.

L'Officier de l'Etat civil

Le Bailly



Manque la page 1

Manque la page 2

Registre des mariages A.

No 280
Pilet
et
Junod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pilet André - Ernest
célibataire
candidat en Théologie
originaire de Château-d'Oex domicilié à
Lausanne né à
Roovay le onze août
mil neuf cent un fils de
Charles - Ernest Pilet, décédé et de
Julia - Louise nie Martin, à Lausanne
2. Junod Nannie - Adolphine
célibataire

originaire de Genève domiciliée à
Plainpalais née à
N' Djolé (Congo français) le dix-huit décembre
mil neuf cent quatre fille de
Samuel Junod, décédé et de
Frída Emma nie Stauffer à Plainpalais

Comme témoins :
1. Pilet Julia, à Lausanne.
2. Avondet Régis, étudiant, Villars-Préjens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Château-d'Oex,
à Genève et à Plainpalais le 11 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et acte de publication.

Les époux :
André Pilet.
Nannie Pilet

Les témoins :

J Pilet
As. Avondet.

L'officier de l'état civil :

J. Bauff

Communiqué à Château-d'Oex
à Genève & à Plainpalais (1)

Registre des mariages A.

N° 281
Sandoz
et
Ramuz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sandoz Eugène
veuf de Sophie née Laurent dès le 8 janvier
1927 étalagiste
originaire de Bonvillars et du Locle domicilié à
Lausanne né à
Bonvillars le onze octobre
mil huit cent huitante - six fils de
Eugène Sandoz, décédé et de
Adèle née Grandjean, au Locle.
2. Ramuz Lily - Aline
célibataire

ménagère
originaire de Sullens domiciliée à
Lausanne née à
Morges le douze juin
mil neuf cent sept fille de
Charles - Louis Ramuz et de
Jenny - Charlotte Margairaz née Dizereux, d'indes

Comme témoins : } 1. Margairaz René peintre, à Lausanne
2. Margairaz Germaine, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, au Locle le 14
à Bonvillars et à Sullens le 15 juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication ;
acte de décès de la 1^{re} femme
du fiancé

Les époux :
Sandoz E
Sandoz Lily

Les témoins :
P. Margairaz
G. Margairaz

L'officier de l'état civil :
L. Baillif

Communiqué à Bonvillars, Locle
& Sullens

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 25 janvier 1939
déclaré définitif et exécutoire le
février 1939
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le
février 1939, le délai pendant
lequel les époux
ne pourront contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 3 mars 1939

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 282

Arnold

Thiévenaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Arnold Charles - Gustave - Adolphe
célibataire

Manœuvre

originaire de Paris (1^{er} arr^t) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-quatre juin

mil neuf cent un fils de

Emile - Charles Arnold, décédé et de

Hélène - Marie née Lavanchy, à Lausanne

2. Thiévenaz Rose - Louise

célibataire

Cuisinière

originaire de Bulle domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le premier avril

mil neuf cent deux fille de

Anna - Louise née Thiévenaz, à Sarigny et de

Comme témoins : } 1. Bicholey Louis, ferblantier, à Lausanne.
2. Lambertet Jules, Couvreur, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le 27 et à Bulle le
29 mai 1927Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance. _____
actes de publication. _____
certificat de capacité du fiancé
permis de mariage de
Sépt. de J. 2 P. 1 _____

Les époux :

Ch. Arnold
R. Arnold

Les témoins :

L. Bicholey
J. Lambertet

L'officier de l'état civil :

J. Bauf

Par jugement du Tribunal de
district de Lausanne, rendu
en date du 21 novembre 1940,
déclaré définitif et exécutoire le
6 décembre 1940, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 11 décembre 1940.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 283
Becholey
et
Ducotterd

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Becholey Louis _____
célibataire _____

fréblantien _____
originaire de Bercher et Chesalles ^{et} Moudon _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Bercher _____ le dix-huit septembre _____
_____ mil neuf cent trois _____ fils de

Jules Becholey, décédé _____ et de
Lucie-Elise née Nuavidel, à Bercher _____

2. Ducotterd Jeanne-Marie _____
célibataire _____

ménagère _____
originaire de Léchelles (Fribourg) _____ domiciliée à
Fey _____ née à
Fey _____ le vingt-deux avril _____
_____ mil neuf cent _____ fille de

Eugène-Germain Ducotterd, agriculteur, à Rolle et de
Méry, née Favre, décédée _____

Comme témoins : } 1. Arnold Charles, manoeuvre, à Lausanne
2. Lambert Jules, Comprens, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Fey le 17, à Bercher
à Chesalles ^{et} M. et à Léchelles le 18 juin 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication _____

Les époux :

L. Becholey
J. Becholey

Les témoins :

M. Arnold
J. Lambert

L'officier de l'état civil :

J. Baugy

Communiqué à St. George, Lucerne,
Léchelles et Fey _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 284

Savary

Grand née Imboden

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savary Marcel

célibataire

journalier

originaire de Bayerne

domicilié à

Lausanne

né à

Bayerne

le vingt-sept avril

mil huit cent vingt-sept

fils de

Emile Savary, magasinier, à Genève

et de

Marie née H. Prumann, décédée

2. Grand née Imboden Marie

veuve de Jean-Louis Grand d's le 6

novembre 1925, maîtresse de pension

originaire de La Bâtiaz (Valais)

domiciliée à

Lausanne

née à

S. Nicolas

le six avril

mil huit cent vingt-quatre

fille de

Sierre-Joseph Imboden, décédé

et de

Louisa née Brantschen, à S. Nicolas

Comme témoins :

1. Imboden H. Prumann, chef de cuisine, Lausanne

2. Guet Charles, cafetier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Bayerne le 15 et à La Bâtiaz le 18 juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance

acte de décès du 1er mari

de la fiancée.

actes de publication.

Les époux :

Marcel Savary

Marie Savary.

Les témoins :

Chs Guet
L. Imboden

L'officier de l'état civil :

J. Prunier

Registre des mariages A.

No 285
Pasche
et
Nouchi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche Charles
divorcé de M^{lle} Hélène - Aline Chapuis dès
le 27 février 1922, menuisier
originaire de Devion domicilié à

Lausanne né à
Lausanne le neuf janvier

mil huit cent nonante-cinq fils de
David-Samuel-Maurice Pasche, décédé et de
Marie née Euckson, à Lausanne.

2. Nouchi Esther
célibataire

ménagère

originaire de nationalité française domiciliée à
Lausanne, précédemment à Paris (13^e arr)
Algèr le vingt-cinq février

mil huit cent nonante-trois fille de
Abraham Nouchi et de
Fabara ni Sol Bay, décédés

Comme témoins : 1. Pifferini Joseph, menuisier, à Lausanne
2. Pifferini Marie, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Paris le 15
et à Devion le 16 juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication
permis de publier du Dép.
de J. & P.
certificat de capacité de la
fiancée.

Les époux :

C. S. Pasche
E. Nouchi

Les témoins :

Pifferini Joseph
Pifferini Marie

L'officier de l'état civil :

J. P. J. J.

Communiqué à Oxon-la-ville
à la Chancellerie cantonale.

Par jugement du Tribunal des districts
de Lausanne
endu en date du 9 juillet 1922
déclaré définitif et exécutoire le 22
juillet 1922
le mariage contracté ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 22
juillet 1922, le délai pendant
lequel le mari
peut contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 14 août 1922

Officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 286

Gallard

et

Zimmermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gallard Alphonse - Aimé - Gaston _____
célibataire _____Planteur _____
originaire de M^t Haut-Vully _____ domicilié à
Lugnez (M^t Haut-Vully) _____ né à
M^t Joncher - Ormes (France) le quatre septembre _____
mil huit cent nonante - trois _____ fils de
Emile Louis - Anselme Gallard _____ et de
Alice née Boyon, déçus _____2. Zimmermann Eva - Mathilde _____
célibataire _____originaire de Ebikon (Lucerne) _____ domiciliée à
Lucerne _____ née à
Lucerne _____ le vingt-deux octobre _____
mil huit cent nonante - quatre _____ fille de
Joseph Zimmermann _____ et de
Anna - Maria - Mathilde née Wilti, déçus _____Comme témoins : } 1. M^t Edigler Aimé, retraité de police, Lausanne
2. M^t Edigler Emile, fonct. L. F. F., LausanneLes publications ont eu lieu à M^t Haut-Vully le 14, à Lucerne et
à Ebikon le 17 juin 1928 _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juillet mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de M^t Haut-Vully _____

Les époux :

M^t Gallard
Madame A. Gallard

Les témoins :

A. Edigler
E. Edigler

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à M^t Haut-Vully,
Lucerne et Ebikon. _____

Registre des mariages A.

N^o 287
 Christmann
 et
 Marbach

RECTIFICATION Complément.
 Par décision du 13 mai 1958
 le département de justice et police
 du canton de Vaud a ordonné la
 rectification de l'inscription ci-contre
 en ce sens que la mère de l'époux
 soit prénommée "Marie Joseph"
 et non Marie seulement.

Lausanne, le 14 mai 1958.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué aux offices de l'état
 civil de Wetzikon (Zurich) et Sursee
 (Lucerne) et au Département de Jus-
 tice et Police, à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Christmann Walter - Emil
 célibataire
 mécanicien
 originaire de Wetzikon (Zurich) domicilié à
 Lausanne né à
 Gossau le vingt-un mai
 mil neuf cent trois fils de
 Hermann Christmann et de
 Marie née Oswald, décédés

2. Marbach Katharina
 célibataire

Couturière
 originaire de Sursee (Lucerne) domiciliée à
 Lausanne née à
 Sursee le vingt mai
 mil neuf cent trois fille de
 Josef Marbach, à Sursee et de
 Anna née Räder, décédés

Comme témoins: } 1. Morf Hans, commerçant, à Bâle
 2. Marbach Anna, dactylographe, à Sursee.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Wetzikon et à Sursee
 le 8 juin 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

actes de naissance et actes de
 publication

Les époux:

Emil Christmann
 Katharina Christmann

Les témoins:

Morf
 A. Marbach

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué à Wetzikon et
 à Sursee

Registre des mariages A.

N^o 288
Fernet
et
Lambercy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fernet Cyprien - Charles - Henri
célibataire

employé de banque
originaire de Dérens domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le dix-huit mai
mil huit cent nonante-huit fils de

Alfred Constant Fernet, décédé et de
Françoise - Annette née Mesel, à Lausanne

2. Lambercy Yvonne - Berthe
célibataire

employée de banque
originaire de Valayres - sous - Rances domiciliée à
Lausanne née à

Cherbourg le vingt-quatre juillet
mil neuf cent un fille de

Emile - Jules Lambercy, à Chavannes et de
Bertha - Maria née Storz, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Schreiner Charles, mécanicien, à Lausanne
2. Barbey Gustave, tapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Valayres s. Rances
le 4 et à Dérens le 5 juin 1908

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication

Les époux :

Fernet
Yvonne

Les témoins :

Ch. Schreiner
G. Barbey

L'officier de l'état civil :

J. Baur

Communiqué à Villars s. Yens
et à Baulmy

Registre des mariages A.

12-7

N^o 290
Giuliani
et
Zanarelli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giuliani Guillaume

libataire

mineur

originaire de Mombello (Côme, Italie) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le six juillet

mil neuf cent fils de

Mansueto - Jean Giuliani, décédé et de

Thérèse - Tersilla née Bini, à Lausanne

2. Zanarelli Rosalie - Cécile - Dorothee

libataire

pléine

originaire de Mulazzo (Mare Carrara, Italie) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le trente-un octobre

mil neuf cent quatre fille de

Gabriel - Cyprien Zanarelli, décédé et de

Marie née Ghelfi, à Lausanne

Comme témoins :

1. Chaissan Arthur, typographe, à Lausanne

2. Schniter Marcel, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Mombello et à
Mulazzo le 13 février 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication
permis de mariage du
Département de Justice & Police

Les époux :

Giuliani Guillaume
Zanarelli Cécile

Les témoins :

Chaissan Arthur
Marcel Schniter

L'officier de l'état civil :

J. Baugy

Communiqué à la Chancellerie
Cantonale (2)

Registre des mariages A.

N^o 291
Flangini
et
Vandoro

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Flangini Panaghis

célibataire

employé de commerce

originaire de sujet britannique domicilié à

Calcutta (Indes) en séjour à Lausanne né à

Argostoli (Grèce) le quatre octobre

mil huit cent quarante-quatre fils de

Nicolas Flangini, décédé et de

Jeanne née Nalsamachi, à Argostoli

2. Vandoro Eugénie

célibataire

originaire de nationalité grecque domiciliée à

Argostoli, en séjour à Lausanne née à

Argostoli (Grèce) le quinze novembre

mil huit cent quarante-quatre fille de

Denis Vandoro et de

Théodora née Nlaho, à Argostoli

Comme témoins : 1. Gardellis Théodore, empl. de commerce, à Calcutta
2. Durutti Michel, empl. de commerce, à Bombay

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29 juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de notoriété remplaçant

actes de naissance

déclaration pour mariage

religieux

acte de publication

certificat de capacité p^r fiancé

permis de mariage du 2^e de J. & P.

de J. & P.

Communiqué

Les époux :

P. Flangini
Eugénie Flangini

Les témoins :

Gardellis
M. Durutti

L'officier de l'état civil :

J. Baugy

Registre des mariages A.

N^o 292
 Meylan
 et
 Monachon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Gustave-Louis _____
 célibataire _____

employé C.F.F. _____

originaire de Chenit _____ domicilié à

Bâle _____ né à

Lausanne _____ le dix-sept décembre _____

_____ mil neuf cent trois _____ fils de

Charles-Louis Meylan, employé C.F.F. _____ et de

Marie-Catherine-Florentine née Charvoz _____

2. Monachon Augusta _____
 célibataire _____

employée de bureau _____

originaire de Seyres-Possens _____ domiciliée à

Pully _____ née à

Pully _____ le vingt mai _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Jules Monachon, décédé _____ et de

Lucie-Charlotte-Lydie née Diferens, à Pully _____

Comme témoins : } 1. Monachon Charles, empl. le Commerce, Lausanne
 } 2. Meylan Louis, empl. C.F.F., à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Bâle le 3, au Bressins et à Pully le 4 et à Seyres-Possens le 5 juin 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
 de Bâle _____

Les époux :

Meylan
 Augusta Meylan

Les témoins :

Ch Monachon
 Es Meylan

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Communiqué au Sentier, à Bâle, à Pully et à St-Cerges

Registre des mariages A.

N° 293
Gavillet
et
Berthet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavillet Charles-Frédéric-Henri
célibataire

chauffeur d'autos

originaire de Pemy-le-Jorat et Nuchserens domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le cinq mars

mil huit cent nonante-quatre fils de

Charles-Auguste Gavillet, journaliste et de

Emilie-Sophie née Berdoz, à Lausanne.

2. Berthet Jeanne-Louise-Marie

célibataire

épicière

originaire de Villars-sous-Mens domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le cinq septembre

mil neuf cent cinq fille de

Louis-Jules Berthet, employé aux M. L. et de

Lina-Aline-Alice née Hardy, à Lausanne

Comme témoins : 1. Magnin René, inspecteur police locale, à Lausanne.

2. Gavillet Robert, chauffeur d'autos, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Nuchserens, à

Villars-sous-Mens le 29 et à Pemy-le-Jorat le 30 juin

1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

Charles Gavillet

Jeanne Gavillet

Les témoins :

Magnin

Robert Gavillet

L'officier de l'état civil :

Baillif

Communiqué à Corcelles-le-Jorat
Moudon et Villars-sous-Mens.

Par jugement du Tribunal des districts
de Lausanne
rendu en date du 16 novembre 1943
déclaré définitif et exécutoire le
8 décembre 1943
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le
8 décembre 1943, le délai pendant
lequel les époux
ne pourront contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 29 décembre 1943

de l'état civil :

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 294
Schenk
et
Matter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schenk Albert _____
divorcé de Martha Zimmermann le
31 décembre 1921, chef de cuisine _____
originaire de Langnau (Bern) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Oetingen (Solenc) _____ le (23) vingt-trois avril _____
mil huit cent nonante-cinq _____ fils de

Jakob Schenk _____ et de
Elisabeth née Hanggärtner, décédés _____
2. Matter Maria-Anna _____
célibataire _____

originaire de Engelberg (Obwald) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Engelberg _____ le huit octobre _____
mil huit cent nonante-six _____ fille de

Magnus Matter _____ et de
Christina née Hurschler, décédés _____

Comme témoins : 1. H. Hummel Louise, Commercante, Lausanne
2. H. Eyté Marius, Concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Langnau, et
à Engelberg le 17 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance _____
acte de mariage du fiancé _____
avec divorce _____
actes de publication _____

Les époux :

Albert Schenk
Marie Schenk

Les témoins :

H. Hummel
H. Eyté

L'officier de l'état civil :

J. Baufort

Communiqué à Langnau et à
Engelberg. _____

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 24 juin 1934
devenu définitif et exécutoire le 16
octobre 1934
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 16
octobre 1934, le délai pendant
lequel le mari
peut contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 25 octobre 1934

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 295
 Ducret
 et
 Murisier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducret Albert - Martin
 célibataire
 employé de banque
 originaire de Veules et St-Sulpice domicilié à
Lausanne né à
Bex le treize mars
 mil huit cent nonante-quatre fils de
 Jean-Henri Ducret, décédé et de
 Sophie-Henriette-Cécile née Kammer, à Lausanne

2. Murisier Marie
 célibataire
 employée aux Retraites populaires
 originaire de Veidoux domiciliée à
Lausanne née à
Veidoux le sept décembre
 mil huit cent nonante-cinq fille de
 Jean-François Murisier, décédé et de
 Solvige née Susmunn, à Veidoux

Comme témoins : } 1. Robert Paul, garagiste, à Lausanne.
 } 2. M^{lle} Ammuli Alois, Secrétaire communal, Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Veules, à St-Sulpice
 le 19 et à Veidoux le 20 juin 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
 publication

Les époux :

Marie Ducret

Les témoins :

R. Rochat

A. Ammuli

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à Veules & à
 Chêbles.

Registre des mariages A.

N° 296
Ackermann
et
Benoit

Par jugement du Tribunal de la Suisse romande des Grisons rendu en date du 15 mai 1919, déclaré définitif et exécutoire le 2 août 1920 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne le 7 août 1920
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Ackermann Charles-Alphonse
libataire

Coureur
originaire de Mühlebörn (Glarus) domicilié à
Lausanne né à
Nevev le vingt-neuf janvier
mil neuf cent cinq fils de

Charles-Jaques Ackermann, décédé et de
Hermannine née Wylez, à Lausanne

2. Benoit Susanne-Marguerite
divorcée de Francis-Henri Roehat dès
le 16 avril 1917

originaire de l'Abbaye et de Penthaiz domiciliée à
Lausanne née à
aux Bionz le vingt-huit septembre
mil neuf cent deux fille de

Henri-Samuel Benoit, décédé et de
Rose-Berthe Junod, à Lausanne

Comme témoins: 1. Nicollier Marcel, cafetier, à Lausanne
2. Regamey albat, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Mühlebörn, à
l'Abbaye et à Penthaiz, les 20 et 21 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

actes de naissance
acte de mariage de la fiancée, avec divorce
actes de publication

Les époux:

Ackermann Charles
Susanne Ackermann

Les témoins:

Marcel Nicollier
M. Regamey

L'officier de l'état civil:

J. Paulin

Communiqué à Mühlebörn,
l'Abbaye et Penthaiz

Registre des mariages A.

N° 297
Wyss
Kneubühler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wyss Jean-Pierre
 célibataire

Electricien

originaire de Bière (Lucerne) domicilié à
Lausanne né à

La Chaux-de-fonds le dix-huit juin
 mil huit cent nonante-his fils de

Jaques-Jérémie Gotthelf et de
 Arrière-ni Rose, décedés

2. Kneubühler Maria-Louise
 célibataire

Ménagère

originaire de Lucerne domiciliée à
Lausanne née à

Lucerne le dix-sept juin
 mil neuf cent cinq fille de

Robert Kneubühler, employé C.F.F. et de
Anna-Maria ni Abegg, à Lucerne

Comme témoins : } 1. Gerber Rose, ménagère, Békunz, Lausanne
 } 2. Houliar Marcel, Cordonniers, Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Bière et à
Lucerne le 22 juin 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juillet mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

actes de naissance et acte de
publication.

Les époux :

Jean-Pierre Wyss
Maria-Louise Kneubühler

Les témoins :

Rose Gerber
Marcel Houliar

L'officier de l'état civil :

L. Baur

Communiqué à Bière et à
Lucerne.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 298
Chollet
et
Gupfert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet Ernest
libataire

représentant
originaire de Maracon domicilié à
Lausanne né à
aux Baxemes le trois mars
mil huit cent huitante-trois fils de

Charles-Frédéric Chollet, agriculteur et de
Emma-Marie-Lucie née Rossier, à Palézieux

2. Gupfert née Dony veuve Siber Rose-Emma
veuve de Jean-Albert Gupfert dès le 28 sep-
tembre 1918, Commercante

originaire de Genève et de Oberbelfenschwil (St. Gall) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-huit juin
mil huit cent huitante fille de

François-Louis Dony et de
Louise née Imhof, veués

Comme témoins : 1. Basset Roger, électricien, à Lausanne
2. Basset Marguerite, colportière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Genève le 24,
à Maracon le 25 et à Oberbelfenschwil le 29 juin
1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès 1^{er} mari de
la fiancée.
actes de publication

Les époux :

Ernest Chollet
Rose Chollet

Les témoins :

R. Basset.
M. Basset.

L'officier de l'état civil :

J. Baur

Communiqué à Palézieux,
Genève (B.C) et à
Oberbelfenschwil

Registre des mariages A.

N^o 299
Richon
et
Gattolliat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richon Ernest
célibataire

manœuvre
originaire de La Bourde Peily et St-Légier la Chaux — domicilié à
Lausanne — né à
Mühlberg (Berne) — le trois mars —
mil huit cent quarante quatre — fils de
Eugène-Albéric Richon, chauffeur à l'usine à gaz, à Lausanne et de
Marie née Lehmann, décédée

2. Gattolliat Marie-Clara
célibataire

ménagère
originaire de Provence — domiciliée à
Lausanne — née à
St-Amis — le neuf octobre —
mil huit cent cinquante six — fille de
Gustave Gattolliat, horloger, aux Ponts de Martel — et de
Marie-Lina née Delay, décédée

Comme témoins : } 1. Charles Robert, agent de police à Lausanne
2. Banderet Marcel, laitier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à la Bourde Peily le
24, à St-Légier et à Provence le 25 juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes
de publication

Les époux :
Ernest Richon
Clara Richon

Les témoins :
Charles
Banderet

L'officier de l'état civil :
P. Baugy

Communiqué à la Bourde Peily
St-Légier et Provence

Registre des mariages A.

N^o 300
Kammacher
et
Ferriard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kammacher Alphonse _____
célibataire _____

mécanicien _____
originaire de Lenk 4 S. (Bern) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
St. Jean-de-Gorville (Ain, France) le douze octobre _____
mil neuf cent _____ fils de

Christian Kammacher _____ et de
Catherine-Emilie née Desplands, décédée _____

2. Ferriard Marie-Jeanne-Cécile _____
célibataire _____

Vendeuse _____
originaire de Chandossel (Fribourg) _____ domiciliée à
Vernier (Genève) _____ née à
Cherisy (Fribourg) _____ le vingt-un juin _____
mil neuf cent trois _____ fille de

Candide Ferriard, agriculteur _____ et de
Romme-Marie née Crausaz, à Vernier _____

Comme témoins : } 1. Ferriard Candide, agriculteur, à Vernier
2. Ferriard Romme, ménagère, à Vernier

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Lenk 4 S. le 27
à Chandossel et à Vernier le 28 mai 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

acty de naissance et acty de
publication. _____

Les époux :

Kammacher Alphonse
Kammacher Jeanne

Les témoins :

Ferriard Candide
Ferriard Romme

Communiqué à Lenk 4 S., Villarsps
et à Vernier _____

L'officier de l'état civil :

B. Bauffe

Registre des mariages A.

N^o 301
Widmer
et
Landolf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Widmer Arnold. Jean

célibataire

correspondant d. banque

originaire de Sûre (Argovie)

domicilié à

Bâle

né à

Sûre

le six juillet

mil huit cent nonante-sept

fils de

Gottlieb. Widmer, secrétaire de chancellerie

et de

Emma nie Gautschi, à Sûre

2. Landolf Lia. Marguerite

célibataire

originaire de Büren zum. M. of (Berno)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le deux avril

mil huit cent nonante-sept

fille de

William-Auguste Landolf, employé communal

et de

Maria nie Heimberg, à Lausanne

Comme témoins :

1. Landolf William, employé communal, à Lausanne

2. Schmid Fritz, commerçant, à Sûre.

Les publications ont eu lieu à Bâle le 8, à Sûre, à Limpach
et à Lausanne le 10 juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Bâle

Les époux :

Arnold Jean Widmer
Marguerite Landolf

Les témoins :

William Landolf

Fritz Schmid

L'officier de l'état civil :

H. Bauf

Communiqué à Sûre, à Bâle
et à Limpach.

Registre des mariages A.

No 302
Menétrey
Bilharz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Menétrey Alfred-Philophile
veuf de Blanche-Hélène-Louise
né Pache dis le 7 mars 1922, Notaire
originaire de Poliez-le-Grand domicilié à
Lausanne né à
Poliez-le-Grand le dix-neuf août
mil huit cent septante-huit fils de
Jean Menétrey et de
Rosine-Marguerite ni Panchaud, les deux décédés.

2. Bilharz Germaine-Élise-Rosine
célibataire
originaire de Paudex domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le premier octobre
mil huit cent nonante fille de
Arnold-Gustave Bilharz, propriétaire, à Lausanne et de
Sophie-Hélène ni Chavan, décédée

Comme témoins :
1. Menétrey Lucien, sans profession, Lausanne.
2. Bernier Gustave, sans profession, Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, à Poliez-le-Grand
et à Pully le 21 juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès de la 1^{re} femme
de l'époux
actes de publication.

Les époux :

Alf. Menétrey
Germaine Menétrey

Les témoins :

Lucien Menétrey
Gustave Bernier

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Poliez-le-Grand et
à Pully

Registre des mariages A.

N^o 303
Gavillet
et
Clubort

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavillet Paul-Henri-Maurice _____
célibataire _____

employé de bureau _____
originaire de Pency et Nuverens _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le six avril _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de
Henri-Mélie Gavillet, employé C.F.F. _____ et de
Adolphine Marie Emilie née Blane, à Lausanne. _____

2. Clubort Ida-Jeanne-Elise _____
célibataire _____

employée de commerce _____
originaire de Planches (Montreux) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
aux Nuaremy (Châtelain) le dix-huit décembre _____
_____ mil neuf cent trois _____ fille de

Élie-François Clubort, employé au téléphone _____ et de
Louise-Marie née Nizet, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Vitzthum Ernest, agent de police, à Lausanne
2. Gottschau Henri, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, aux Planches,
à Nuverens le 16 et à Pency le 18 juin 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication _____

Les époux :

Paul Gavillet
L. Gavillet

Les témoins :

Ernest Vitzthum
Henri Gottschau

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Communiqué à Coecles-le-Jorat,
Moudon et Montreux _____

Registre des mariages A.

No 306
Netter
et
Corbaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Netter Jakob
célibataire

Commis de banque
originaire de Bâle domicilié à
Bâle né à
Bâle le vingt-trois mai
mil neuf cent

fils de
Jakob - Michael Netter, veuf
et de
Rosilie née Götter, à Bâle

2. Corbaz Hélène - Aline
célébataire

Couturière
originaire de Lausanne et du Mont domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le seize juillet
mil huit cent nonante-sept

fille de
Jules - Maurice Corbaz
et de
Hélène - Alice née Dalgas, à Lausanne

Comme témoins :
1. Corbaz Maurice, concierge, à Lausanne.
2. Schneider Robert, opticien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bâle le 15 à Lausanne le 17 et
au Mont le 18 juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Bâle.

Les époux :

Netter
K. Netter

Les témoins :

M. Corbaz
M. Schneider

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à Bâle et au
Mont (Prilly)

Registre des mariages A.

N^o 309
Rigoli
et
Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rigoli Paul _____
célibataire _____

Carrelleur _____
originaire de Caviglio in Valle (Côme, Italie) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Newey _____ le vingt-deux avril _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de
François-Joseph Rigoli, cimenteur _____ et de
Jeanne-Julie Beltrami, à Moudon _____

2. Blanc Caroline-Marguerite _____
célibataire _____

Couturière _____
originaire de Puidoux _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
aux Bovernes _____ le quinze juillet _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de
Julie Blanc, à Bully _____ et de

Comme témoins : { 1. Boulenaz Georges, Cafetier, à Lausanne
2. Blanc Marthe, femme de chambre, à Montbéliard (France)

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Puidoux le 4
et à Caviglio in Valle le 15 mai 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication _____
permis de mariage du Dé-
partement de J. & P. _____

Les époux :

Paul Rigoli
Marguerite Rigoli

Les témoins :

G. Boulenaz
M. Blanc

L'officier de l'état civil :

J. Brauge

Communiqué à Chebres et à
la Gamelle Cantonale _____

Registre des mariages A.

N^o 310
Gallay
Corbaz

9-88 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gallay James - Léonard _____
célibataire _____

agent de police _____
originaire de Mont y Rolle et d'Essentins _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Mont y Rolle _____ le dix-neuf juillet _____
_____ mil neuf cent _____ fils de

Mme. Auguste Gallay, jardinier _____ et de
Lina-Julie née Caillat, à Lausanne _____

2. Corbaz Alice - Marguerite _____
célibataire _____

Couturière _____
originaire de Lausanne et du Mont _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Perray _____ le dix-huit septembre _____
_____ mil neuf cent huit _____ fille de

Ami - Henri Corbaz, employé C.F.F. _____ et de
Edith - Hélène née Jacard, à Perray _____

Comme témoins : } 1. Corbaz Ami, employé C.F.F. à Perray
} 2. Corbaz Hélène, ménagère, à Perray

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Mont-le-Gp. le
23, à Essentins, à Perray et au Mont y Lausanne le 24
juin 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes
de publication. _____

Les époux :
Gallay James
Alice Gallay

Les témoins :
Corbaz
Hélène Corbaz

Communiqué à Rolle, Gilly
Bulle _____

L'officier de l'état civil :
L. Bailly

Registre des mariages A.

N^o 311
Fontannaz
et
Morier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fontannaz Francis - Paul - Charles _____
célibataire _____

dessinateur - architecte _____
originaire de Bettens et Dailens _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le vingt-un novembre _____

mil huit cent nonante-huit _____ fils de
Albert - Charles - Fontannaz, retraité C.F.F. à Lausanne _____ et de
Marie - Louise née Brun, décédée _____

2. Morier Berthe - Lydie _____
célibataire _____

originaire de Château - d'Oex _____ domiciliée à
Echichens _____ née à
Echichens _____ le vingt-un décembre _____

mil neuf cent trois _____ fille de
Olimé - Elvire Morier, veuve _____ et de
Lina née Oetzel, à Echichens _____

Comme témoins : } 1. Hämmerli Robert, adjoint, à Lausanne
2. Pasteur Tomile, architecte, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, à Château - d'Oex
le 30 juin, à Bettens, à Dailens et à Echichens le 1^{er}
juillet 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication. _____

Les époux :

Francis Fontannaz
Berthe Fontannaz

Les témoins :

Robert Hämmerli
F. Tomile

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Dailens, Château -
d'Oex et Yufflens - le - Château.

Registre des mariages A.

No 312
Vuagniaux
et
De Crouzaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuagniaux Jean-Edmond
célibataire

agriculteur
originaire de Nuchourens domicilié à
Brey né à
Brey le seize août
mil neuf cent trois fils de

Ernest Vuagniaux et de
Alice-Louisa née Martin, veuvs

2. De Crouzaz Angeline
célibataire

innagère
originaire de Brey domiciliée à
Brey née à
Brey le quatorze décembre
mil neuf cent quatre fille de

Abel De Crouzaz et de
Louise née Pittet, à Brey

Comme témoins : 1. Rahm Victor, jardinier, à Lausanne
2. Heysse Margius, concierge, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Brey et à Nubserens le 21 juin
1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Brey

Les époux :

Vuagniaux Jean
Angeline Vuagniaux

Les témoins :

V. Rahm
Heysse M

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Communiqué à Brey et à
Moudon

Registre des mariages A.

N^o 313
 Welten
 et
 Cherbuin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Welten Jules-Aloïs
 divorcé de Marie-Joséphine Foss dès le 4
 mai 1926 servicier
 originaire de Gessenay (Berno) domicilié à
Lausanne né à
Aigle le dix-huit juin
mil huit cent soixante-quatre fils de
Jean-Samuel Welten et de

Marie-Julie née Cottier, veidés
 2. Cherbuin Fanny
cilibatrice
lingère
 originaire de Payeme domiciliée à
Lausanne née à
Payeme le vingt-six décembre
mil huit cent septante-sept fille de
Louis Cherbuin, déidés et de
Caroline née Douat, à Payeme

Comme témoins : } 1. Blanc Julien, Secrétaire municipal, à Lausanne
 } 2. Dubois Eugène, Secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gessenay et Payeme le
24 juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de mariage et actes
 de publication.
 acte du 1^{er} mariage de
 l'époux, avec divorce

Les époux :

Jules Welten
Fanny Welten

Les témoins :

Blanc
Dubois

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Communiqué à Gessenay et
à Payeme.

Registre des mariages A.

N^o 314
 Vamvakieridis
 et
 Kalogeropoulos

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vamvakieridis Constantin _____
 célibataire _____

étudiant _____

originaire de nationalité grecque _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à

Kytlampios (Grèce) _____ le dix-huit décembre _____

_____ mil neuf cent quatre _____ fils de

Stylianos D. Vamvakieridis, décédé _____ et de

Larifoula née Frankos, à Limenaria - Gbassos (Grèce) _____

2. Kalogeropoulos Hélène _____
 célibataire _____

originaire de nationalité grecque _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à

Athènes (Grèce) _____ le trois octobre _____

_____ mil neuf cent sept _____ fille de

Aristoteles Kalogeropoulos, décédé _____ et de

Nira ni Goutsebina, à Lausanne _____

Comme témoins :
 1. Gunderer Albert, horloger, à Lausanne
 2. Kleber Arthur, industriel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6 juillet 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
 avec traduction _____

acte de notoriété de la fiancée
 tenant lieu d'acte de naissance
 déclaration du prêtre orthodoxe _____

acte de publication _____

permis de mariage du Département de G. & S. _____

Communiqué _____

Les époux :

C. Vamvakieridis
 H. Vamvakieridis

Les témoins :

Albert Gunderer
Arthur Kleber

L'officier de l'état civil :

J. Bauf

Registre des mariages A.

No 315
 Zurati
 et
 Morandi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zurati Giovanni - Giuseppe
 célibataire

médecin
 originaire de Pambio - Noranco (Tessin) domicilié à
 Pambio - Noranco né à
 Pambio - Noranco le sept novembre
 mil huit cent nonante - sept fils de

Giovanni Zurati et de
 Caterina née Coggiola, à Pambio - Noranco

2. Morandi Amélie - Otilia
 célibataire

originaire de Mola S. Giulio (Novare, Italie) domiciliée à
 Lausanne née à
 Bully le seize juillet
 mil neuf cent deux fille de

Costantino Morandi et de
 Maria née Rogloff, à Lausanne

Comme témoins : 1. Alberti Henri, sculpteur, à Lausanne
 2. Blanc Pierre-Julien, pharmacien, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Mola S. Giulio le 19, à Lau-
 sanne le 29, et à Pambio - Noranco le 30 juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
 autorisation de l'état civil de
 Pambio - Noranco.

Les époux :

G. Zurati
 A. Morandi

Les témoins

(Signatures des témoins)

Communiqué à Pambio - Noranco
 & à la Chancellerie Cantonale.

L'officier de l'état civil :

(Signature de l'officier de l'état civil)

Registre des mariages A.

No 316

Sumi
et
Forzano

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 27 janvier 1921, déclaré définitif et exécutoire le 2 février 1921, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an(s) le délai pendant lequel _____ ne peut contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 2 février 1921.
L'officier de l'état civil:

L. Bauf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sumi Ulrich - Louis

célibataire

Chauffeur d'autos

originaire de Gessenay (Berne) domicilié à Lausanne

Pully le cinq avril

mil neuf cent cinq fils de

Ulrich Sumi, décédé et de

Armandine - Marie née Wemy, à Pully

2. Forzano Madeleine

célibataire

gilette

originaire de Cornigliano - Ligure (Gênes, Italie) domiciliée à Lausanne

Cornigliano - Ligure le quinze septembre

mil huit cent nonante-huit fille de

Domenico Forzano, négociant et de

Rosa nei Forno, à Lausanne

Comme témoins : 1. Forzano Domenico, négociant, à Lausanne
2. Baud Marcel, employé de Commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Gessenay le 14 et à Cornigliano - Ligure le 26 juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juillet mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

permis de publier du Dép^t de M. & P.

Communiqué à Gessenay et à la Chancellerie Cantonale.

Les époux :

Sumi Ulrich.

Sumi Madeleine

Les témoins :

Forzano

Baud.

L'officier de l'état civil :

L. Bauf

Registre des mariages A.

No 317
Favez
et
Cremaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favez Aimé
divorcé de Fanny-Bertha Decombaz ve le
1^{er} juillet 1927, — Comptable
originaire de Servion — domicilié à
Lausanne — né à
Servion — le deux juin
— mil huit cent septante-cinq — fils de
Friedrich Favez — et de
Marianne née Emory, déçédés

2. Cremaud née Calderara Angeline
veuve de Paul-Lyprien-Louis Cremaud des
le 17 août 1919
originaire de Riaz (Fribourg) — domiciliée à
Lausanne — née à
Dorodière — le vingt-un mars
— mil huit cent septante-neuf — fille de
Pierre Calderara — et de
Josephine-Justine née Chardonnes, déçédés

Comme témoins : } 1. Gendre Aimé, Cafetier, à Lausanne
2. Bangert Albert, Sommelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Riaz le 13
et à Servion le 15 juillet 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de 1^{er} mariage du fiancé,
avec divorce (leg. 17, p. 392),
acte de décès 1^{er} mari fiancé
acte de publication

Les époux :

Favez
A. Favez

Les témoins :

Gendre Booy
Albert Bangert

L'officier de l'état civil :

J. Paul

Communiqué à Oron & à
Riaz

Registre des mariages A.

N^o 318
 Studer
 et
 Simonin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Studer Gaston - Robert _____
 célibataire _____

chauffeur _____
 originaire de Fribourg et Basel _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le premier septembre _____

mil neuf cent cinq _____ fils de
 Félix - Gabriel Studer, ébéniste _____ et de
 Julia - Louise née Gilliéron, à Lausanne _____

2. Simonin Céline - Rodine _____
 célibataire _____

couturière _____
 originaire de Rances _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Rances _____ le vingt - un novembre _____
 mil neuf cent trois _____ fille de

Constant Simonin _____ et de
 Marie - Céline née Oggiet, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Simonin André, employé de banque, à Lausanne.
 } 2. Cottet Edouard, employé de commerce, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, à Beaufers et à
 Baulmes le 2 juillet 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt - huit juillet mil neuf cent vingt - sept _____

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
 publication _____

Les époux :

G. Studer
 C. Simonin.

Les témoins :

E. Cottet
 Simonin

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Communiqué à Fribourg, Tafers
 et Baulmes. _____

Registre des mariages A.

N^o 319
Bezençon
Corbaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bezençon Maurice
célibataire

manœuvre
originaire de Delagnens domicilié à
Lausanne né à
Delagnens le neuf juin
mil huit cent nonante-trois fils de

Vincent-Edouard Bezençon, agriculteur, à Bavois et de
Marie-rie Dufour, décédée

2. Corbaz Emma-Rosa
célibataire

ménagère
originaire del Mont de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le sept novembre
mil huit cent nonante cinq fille de

Jules-Charles Corbaz, décédé et de
Berthe-Aline rie Simon, au Mont de Lausanne

Comme témoins : } 1. Regamey Albert, bûcheron, à Lausanne
2. Heysé Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Delagnens &
au Mont de Lausanne le 6 juillet 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication

Les époux :
Bezençon Maurice
Corbaz Rosa

Les témoins :
Regamey
Heysé

Communiqué à Echallens & à
Prilly

L'officier de l'état civil :
Bauffy

Registre des mariages A.

N^o 320
Dupont
et
Winandy

215
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupont Pierre-Jean
célibataire
marchand de combustibles
originaire de Nivea (Loire, France) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le premier mars
mil neuf cent six fils de

Jean-Baptiste Dupont, marchand de combustibles et de
Fanny-Sophie-Julie née Brinkart, à Lausanne

2. Winandy Geneviève-Emma
célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-six novembre
mil neuf cent deux fille de

Oscar-Elie Winandy, négociant et de
Sophie-Julie née Martin, à Lausanne

Comme témoins : 1. Winandy Roger, négociant, à Lausanne
2. Fomey Georges, appareilleur, à Lons-le-Saunier

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27 juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et
actes de publication
consentement des père et mère
du fiancé.
certificat de capacité
permis de mariage du Dé-
partement de Justice & Police.

Les époux :

Pier-Jean Dupont
G. H. Dupont

Les témoins :

Roger Winandy G. Fomey

L'officier de l'état civil :

J. Baugy

Communiqué à la Chancellerie
Cantonale.

Registre des mariages A.

No 321
Chollet
et
Golay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet Ernest - Rodolphe
célibataire

Securier
originaire de Maraon domicilié à
Plainpalais né à
Nid le douze juillet
mil neuf cent deux fils de

Mme - François Chollet, tapissier, à Baulmes et de
Lisette née Glus

2. Golay Elisabeth - Louise - Amélie
célibataire

Horlogère
originaire du Chenit domiciliée à
au Brassus née à
au Bas du Chenit le vingt-trois novembre
mil neuf cent un fille de

Mme - François Golay, horloger, au Brassus et de
Jeanne - Elise née Piquet, d'ici

Comme témoins : 1. Golay François, horloger, au Brassus
2. Golay Humbert, horloger, au Brassus

Les publications ont eu lieu à Plainpalais le 2, à Maraon le
4, au Brassus, au Sentier le 5 juillet 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Plainpalais

Les époux :

Ernest Chollet
Elisabeth Chollet

Les témoins :

F. Golay
Humbert Golay

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Communiqué à Salégny à
Plainpalais et au Sentier

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 322
Hervey
et
Monneron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hervey Raoul-Eugène
célibataire

ingénieur agricole
originaire de nationalité française domicilié à
Bourmesos-sur-Seine (Seine, France) né à
Notre Dame de Vaudreuil le dix-sept juillet
mil neuf cent un fils de

Maurice-Paul Hervey, vice-président du Sénat et de
Valentine-Henriette Raoul-Duval, à Paris, Bd. Haussmann 108

2. Monneron Sylviane-Edine-Emma-Gabrielle
célibataire

originaire de Yverdon domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt octobre
mil neuf cent quatre fille de

Robert Monneron, Directeur de banque et de
Edine-Hélène-Suzette née Fraissinet, à Lausanne

Comme témoins :
1. Chabrines Maurice, négociant, à Marseille.
2. Kretzmann Alfred, négociant, à Bordeaux.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Yverdon le
12 et à Bourmesos le 7 juillet 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juillet mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

- actes de naissance
- certificat de nationalité et de domicile du fiancé
- certificat de capacité
- actes de publication.
- permis de mariage du Département de Justice & Police

Communiqué à Yverdon et à la Chancellerie cantonale.

Les époux :

Raoul Hervey
Sylviane Hervey

Les témoins :

M. M. Chabrines Maurice
Kretzmann Alfred
M. M. Kretzmann Alfred
Jean-Baptiste

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Registre des mariages A.

N^o 323
Schwegler
et
Gauli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwegler Marius-Adrien
célibataire

employé de bureau
originaire de Mattwil (S^t Gall) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le six mars
mil neuf cent fils de

Friedrich Schwegler, décédé et de
Louise née Dupertot, à Lausanne

2. Gauli Fernande-Julienne-Agnès
célibataire

couturière
originaire de Rogens (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Romont le quatre juillet
mil neuf cent un fille de

Emile Pauli, commerçant et de
Lydie née Meille, à Caluire (France)

Comme témoins : } 1. Schwegler Fernand, boucher, à Lausanne
2. Duruz Ernest, régisseur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Mattwil et à
Rogens le 23 juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et acty de
publication.

Les époux :

M. Schwegler
A. Schwegler.

Les témoins :

Schwegler
E. Duruz

L'officier de l'état civil :

J. Baugli

Communiqué à Mattwil et à
Rogens.

Registre des familles vol. 17 fol. 219

Registre des mariages A.

N° 324
Eberhard
et
Haas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eberhard Henri - Georges _____
célibataire _____

technicien _____
originaire de Kloten (Zurich) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Aubonne _____ le deux octobre _____
_____ mil huit cent nonante-huit _____ fils de

Georges - Théodore Eberhard, à Aubonne _____ et de
Catherine - Charlotte née Levy, décédée _____

2. Haas Marguerite - Eugénie - Jeanne - Gabrielle _____
célibataire _____

couturière _____
originaire de Rolle _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le vingt-cinq septembre _____
_____ mil neuf cent un _____ fille de

Eugène - Jean Haas, décédé _____ et de
Similie - Julie - Frédérique - Louisa née Nicati, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Nicati Emile, fonct. postal, retraite, à Lausanne
2. Eberhard Théodore, relieur, à Aubonne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Rolle le 9
et à Kloten le 10 juin 1927
Registre des familles vol. N fol. 200

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication. _____

Les époux :
Eberhard
M. Eberhard

Les témoins :
Nicati Emile
Eberhard

Communiqué à Kloten et à
Rolle. _____

L'officier de l'état civil :
Bauffy

Registre des mariages A.

N^o 325
Jaquier
et
Imhoff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquier Eugène - Henri _____
 rue de Marie - Emilia n^e Schermann n^o 17
 février 1923 employé de bureau _____
 originaire de Yverhoens _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 St. Blaise (Nebâtel) _____ le trois octobre _____
 mil huit cent nonante - un _____ fils de
 Alfred Jaquier _____ et de
 Fanny n^e Diacon, décédée _____

2. Imhoff Olga - Angelina - Thérèse _____
 célibataire _____

originaire de Soyhières (Berne) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Delémont _____ le deux décembre _____
 mil huit cent nonante - sept _____ fille de
 Charles Imhoff, mécanicien _____ et de
 Marie n^e Babey, à Delémont _____

Comme témoins : } 1. Foretay Julien, secrétaire, à Lausanne
 } 2. Michiel James, empl. de Commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Yverhoens et à
 Soyhières le 20 juin 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juillet mil neuf cent vingt - sept

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 acte de décès 1^{er} femme de _____
 l'époux. _____
 actes de publication. _____

Les époux :

Eugène Jaquier
 Olga Jaquier

Les témoins :

Foretay
 Michiel

L'officier de l'état civil :

L. Bauffe

Communiqué à Moudon et à
 Soyhières _____

Registre des mariages A.

No 326
Muisier
et
Jossevel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Muisier Victor _____
_____ célibataire _____
_____ commerçant _____
originaire de Puidoux _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Blonay _____ le treize mai _____
_____ mil huit cent septante-six _____ fils de
Jean-Louis Muisier, décédé _____ et de
Sophie-Aimée née Bordeley, à Blonay. _____

2. Jossevel Hélène-Louise _____
_____ divorcée de Maurice-Charles Bidoux dès le 23
septembre 1926, couturière _____
originaire de Forel / Lucens _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
aux Cullayes _____ le vingt-deux novembre _____
_____ mil huit cent septante-neuf _____ fille de
Jules-Daniel Jossevel, à Lausanne _____ et de
Rosalie née Bouly, décédée _____

Comme témoins : } 1. Bron Jules, manoeuvre, à Lausanne
} 2. Guignet Edouard, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Puidoux et à
Forel le 9 juin 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance _____
acte de 1^{er} mariage de l'épouse,
avec divorce _____

actes de publication. _____

Communiqué à Cheabry et à
Lucens. _____

Les époux :

Muisier Victor
Muisier Hélène

Les témoins :

Jules Bron.
Edouard Guignet

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Registre des mariages A.

N^o 327
Murisier
et
Charbon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Murisier Emile-Alexis _____
célibataire _____

employé de commerce _____
originaire de Guidoux _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le vingt-deux août _____
_____ mil neuf cent six _____ fils de

Henri Murisier, jardinier _____ et de
Olige née Parizot, à Lausanne. _____

2. Charbon Yvonne-Marguerite _____
célébataire _____

employée de commerce _____
originaire de Treytorrens _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le six septembre _____
_____ mil neuf cent sept _____ fille de

Paul-Louis Charbon _____ et de
Jeanne-Emilie née Dentand, à Lausanne. _____

Comme témoins : } 1. Murisier Henri, jardinier, à Lausanne
2. Charbon Paul, ouvrier de ville, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, à Treytorrens le 4
et à Guidoux le 5 juillet 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juillet mil neuf cent vingt-sept _____

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication. _____

Consentement des père et mère
de la fiancée _____

Communiqué à Chexbres et à
Combremont-le-P. _____

Les époux :

Emile Murisier

Yvonne Murisier

Les témoins :

Charbon Paul

Henri Murisier

L'officier de l'état civil :

J. Baur

Registre des mariages A.

No 328
Zwahlen
et
Lometti

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne, rendu
en date du 11 février 1929, déclaré
définitif et exécutoire le 20 avril
1929, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 20 avril 1929.
Lausanne, le 25 avril 1929.

L'officier de l'état civil:

L. Baillif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Zwahlen Marcel _____
célibataire _____

appareilleur _____
originaire de Wablen (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Fontaines (Numbatel) _____ le seize octobre _____
_____ mil neuf cent un _____ fils de

Gottlieb Zwahlen _____ et de
Rosine ne Furer, décédés _____

2. Lometti Marcelline _____
célibataire _____

vendeuse _____
originaire de Ormens (Novare, Italie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Meraye (Planhes) _____ le huit juillet _____
_____ mil neuf cent six _____ fille de

Auguste Lometti, décédé _____ et de
Josephine - Madeleine ne Calci, à Vevey.

Comme témoins: } 1. Hugonnet Louis, manoeuvre, à Bellevaux
Lausanne.
} 2. Schnüberger Gabriel, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Wablen le
4 et à Ormens le 15 mai 1929 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

actes de naissance _____
consentement de la mère de la
fiancée et acte de décès de son
père _____

actes de publication _____
permis de publier du Dép. de
J. D. _____

Communiqué à Schwarzenburg
et à la Chancellerie Cantonale.

Les époux:

Zwahlen Marcel
Zwahlen Marcelline

Les témoins:

Hugonnet Louis
Schnüberger Gabriel

L'officier de l'état civil:

L. Baillif

Registre des mariages A.

N^o 329
 Zwahlen
 et
 Fausel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zwahlen Willy
 célibataire

Servicier

originaire de Mablen (Borne) domicilié à

Lausanne né à

Fontaines (Neuchâtel) le quatre mai

mil neuf cent trois fils de

Gottlieb Zwahlen, et de

Rosine na Furrer, d'Éclép

2. Fausel Mina-Marguerite
 célibataire

employée de Commerce

originaire de Groningen (Buntzenberg) domiciliée à

Lausanne née à

S. Jmit le douze avril

mil neuf cent trois fille de

Henri-Gottlob-Adolphe Fausel, ferblantier et de

Olga-Mina na Liechi, à Lausanne

Comme témoins :

1. Fausel Adolphe, ferblantier, à Lausanne
2. Vogeli Albert, tailleur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11 et à Mablen le 13
juillet 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

certificat de capacité de la fiancée.

Permis de publier du Sept. de J. S. P.

Communiqué à Schynsburg et à la Chancellerie Cantonale.

Les époux :

Willy Zwahlen.

Mina Zwahlen

Les témoins :

A. Fausel
A. Vogeli.

L'officier de l'état civil :

L. Barthe

Registre des mariages A.

N^o 330
Doudin
Lüscher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Doudin Paul _____
célibataire _____

condonnie _____
originaire de Payerne _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Payerne _____ le six mai 1904 _____
mil neuf cent quatre _____ fils de

Daniel-Louis Doudin _____ et de
Caroline-Elija née Hoggald, à Lausanne _____

2. Lüscher Maria-Sophie _____
célibataire _____

cuisinière _____
originaire de Mühlen (Argovie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Bechl _____ le vingt-neuf novembre _____
mil neuf cent trois _____ fille de

Gottlieb Lüscher, chauffeur C^{ie} de navigation _____ et de
Maria née Nikly, à Sully _____

Comme témoins : } 1. Lüscher Auguste, manoeuvre, à Lausanne
2. Lüscher Gottlieb, chauffeur C^{ie} Navigation, à Sully

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Payerne et à
Mühlen le 16 juillet 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication. _____

Les époux :

Paul Doudin
Marie Doudin

Les témoins :

M. Lüscher.
Lüscher G.

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Payerne et à
Mühlen _____

Registre des mariages A.

N^o 331
Regamey
et
Chabault

258
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Regamey** Alfred - Jules _____
veuf de **Georgette - Lina** Robat vers le 22
novembre 1913 _____
originaire de **Lausanne** _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le vingt-un janvier _____
_____ mil huit cent septante-trois _____ fils de
Jean-Louis Regamey _____ et de
Jeanette née **Magnières**, _____
2. **Chabault** Henriette - Jeanne _____
divorcée de **Pierre** Message vers le 12 décembre
1915 _____ lingère _____
originaire de nationalité française _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Paris (4^e arr^t) _____ le vingt janvier _____
_____ mil huit cent septante cinq _____ fille de
Louis-Edmond Chabault _____ et de
Hélène née **Carne**, _____
Comme témoins : } 1. **Guignard** Daniel, ferblantier, à **Lausanne**
2. **Nicole** Georges, ouvrière Usine à gaz, **Lausanne**
Les publications ont eu lieu à **Lausanne** le 13 juillet 1917 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juillet mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance _____
acte de décès 1^{re} femme de l'époux
acte de 1^{er} mariage de l'époux,
avec divorce. _____
actes de publication _____
certificat de capacité pr. l'époux.
permis de publier du 26^{pt}
de J. & P. _____

Communiqué à la **Famille**
Cantonale. _____

Les époux :

Alfred Regamey
Jeanne Regamey

Les témoins :

Daniel Guignard
Nicole Georges

L'officier de l'état civil :

J. Baugy

Registre des mariages A.

No 332
Ramel
et
Fitting

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ramel Edwin-Victor-David-Adolphe-Louis
célibataire

médecin
originaire de Château d'Oex domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-juin
mil huit cent cinquante-cinq fils de

Victor-Marc-Aurèle Ramel, décédé et de
Marie-Julie-Mathuriette née Robert, à Lausanne

2. Fitting Emma-Elisabeth
célibataire

originaire de Genève domiciliée à
Lausanne née à
au Sentier le vingt-un novembre
mil neuf cent

William-Augustin-Mathuriel Fitting, dentiste et de
Marguerite-Julie née Lagier, à Lausanne

Comme témoins : 1. Weresche William, avocat, à Lausanne
2. Fitting Friedrich, avocat-stagiaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Genève le 1^{er} et
à Château-d'Oex le 2 juillet 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication

Les époux :

Edwin Ramel

Emma Ramel

Les témoins :

W. Weresche

F. Fitting

L'officier de l'état civil :

J. Pallif

Communiqué à Château-d'Oex
et à Genève (B. e.)

Registre des mariages A.

No 333
Reymond
et
Dumoulin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Charles-Alfred _____
célibataire _____

manœuvre _____
originaire de Bretigny, l'abbaye et Le Chenit _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Aubonne _____ le vingt-cinq octobre _____

_____ mil neuf cent quatre _____ fils de
Eugène Emile Reymond, décédé _____ et de
Louise Marie Nic Berner, à Lausanne. _____

2. Dumoulin Euphémie-Blide _____
célibataire _____

ménagère _____
originaire de Savièse (Valais) _____ domiciliée à
Savièse _____ née à
Chandolin de Savièse _____ le 07^e octobre _____

_____ mil neuf cent _____ fille de
Jean-Baptiste Dumoulin _____ et de
Marie-Angélique née Héritice _____

Comme témoins : } 1. Gonthier Théophile, magasinier, à Lausanne
2. Barvas Louis, mécanicien C.F.F., Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, au Sentier, au
Brasjus, à l'abbaye le 8, à Bretigny et à Savièse
le 9 juillet 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes
de publication. _____

Les époux :
Ch. Reymond
Euse. Reymond

Les témoins :
Thophile Gonthier
Louis Barvas

Communiqué à Poliez-le-Grand,
au Sentier, à l'abbaye
et à Savièse. _____

L'officier de l'état civil :
J. Baugy

Registre des mariages A.

No 334
Millioud
et
Fivat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Millioud André-Vincent
célibataire

mécanicien - dentiste
originaire de Pentheriaz
Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-huit octobre
mil neuf cent sept fils de

Jules Millioud terrassier et de
Rosa née Bazouin à Lausanne

2. Fivat Germaine-Augustine
célibataire

domestique
originaire de Sassel
Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-sept juillet
mil neuf cent deux fille de

Allyse Fivat retraité communal et de
Cérine-Augustine née Longchamp, à Lausanne

Comme témoins : 1. Millioud Robert, paveur, à Lausanne
2. Bédoux Joseph, peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Pentheriaz le 25
et à Sassel le 26 mai 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
consentement des père et
mère de l'époux
autorisation de mariage du
Département de J. & B.
actes de publication

Les époux :

André Millioud
Germaine Millioud

Les témoins :

Robert Millioud
Bédoux Joseph

L'officier de l'état civil :

J. Baugy

Communiqué à Pentheriaz et
à Granges

Par jugement du Tribunal du
district de Fribourg, rendu
en date du 17 novembre 1914 déclaré
définitif et exécutoire le 10 février
1915, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 21 février 1928.
L'officier de l'état civil :
Baugy

Registre des mariages A.

No 335
 Jäggi
 et
 Chappuis

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 3 février 1941, déclaré définitif et exécutoire le 3 mars 1941, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, à compter du 3 mars 1941, le délai pendant lequel le mari ou la femme peuvent contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 22 mars 1941.

Etat civil :

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jäggi M. an: _____
 divorcé de Rosa Lemberger dès le 16
 avril 1927 mécanicien _____
 originaire de Rothrist (Argovie) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Rothrist _____ le seize juillet _____
 mil huit cent nonante-huit _____ fils de
 Paul Jäggi _____ et de
 Anna-Barbara née Steiner, décédée _____
 2. Chappuis Violette-Blanche _____
 célibataire _____

originaire de Forel, Savigny et Mézières _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 M Forel _____ le neuf septembre _____
 mil neuf cent quatre _____ fille de
 Aimé-Louis Chappuis, décédé _____ et de
 Lina-Julie née Pasche, à Forel _____

Comme témoins : } 1. Claude Emile, chauffeur d'auto, à Lausanne
 2. Grogny Robert, agriculteur, à Forel (Savigny)

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Rothrist, à Forel, à Savigny et à Mézières le 12 juillet 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
 acte de naissance _____
 acte de mariage du fiancé avec divorce _____
 acte de publication _____

Les époux :
 Hans Jäggi
 Violette Jäggi

Les témoins :
 Emile Claude
 Robert Grogny

L'officier de l'état civil :
 J. Paul

Communiqué à Rothrist, Forel
 Savigny et Mézières _____

Registre des mariages A.

No 336

Cahn
et
Salomon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cahn Léopold
libataire

industriel
originaire de l'origine française domicilié à
Lausanne né à
Strasbourg le vingt-trois décembre
mil huit cent quarante-six fils de

M. Ulrich Cahn et de
Thérèse née Dreyfus, décédés

2. Salomon Andrée-Hélène
libataire

originaire de l'origine française domiciliée à
Biarret (Oran, Algérie) née à
Biarret le vingt-cinq février
mil neuf cent six fille de

Arthur Salomon, décédé et de
Pauline Lucie née Bloch, à Biarret

Comme témoins : 1. Cahn Maurice, négociant, à Strasbourg
2. Moog Ernest, industriel, à Paris (16^e),

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, & à Biarret le 25
juillet 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication
certificat de nationalité pour
la fiancée
certificat de capacité
consentement de la mère de la
fiancée et acte de décès de son
père ; permis de mariage du
Départ. de Justice & Police.
Communiqué à la Chancellerie
Cantonale (2)

Les époux

Léopold Cahn
Andrée Cahn Cahn

Les témoins :

Maurice Cahn
Ernest Moog

L'officier de l'état civil :

J. Baujo

Handwritten signatures and notes on the left margin, including names like 'Cahn', 'Moog', and 'Baujo'.

Registre des mariages A.

No 337
Bissot-Vougeux
et
Steiner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bissot-Vougeux Edouard-Albert
célibataire

employé de bureau
originaire de La Sagne et La Chaux-de-fonds domicilié à
Lausanne né à
La Chaux-de-fonds le trois août

mil neuf cent trois fils de
Albert-Auguste Bissot-Vougeux, décédé et de
Lucie née Burkhalter, à La Chaux-de-fonds

2. Steiner Marguerite-Mathéline
célibataire

originaire de M^{lle} Wogenbueche (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Berne le vingt-un septembre

mil huit cent quarante-cinq fille de
Gottfried Steiner, chef de fabrication et de
Anna-Eliza née Willeumier, à Berne

Comme témoins : 1. M^{lle} Fiedemüller Louis, architecte, Lausanne
2. Leuba Willy, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à La Sagne, à La
Chaux-de-fonds et à M^{lle} Wogenbueche le 20 juillet 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication.

Les époux :

E. Bissot

M^{lle} Steiner

Les témoins :

1. M^{lle} Fiedemüller Louis

2. Leuba Willy

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à La Sagne,
La Chaux-de-fonds et à
M^{lle} Wogenbueche

Registre des familles vol. 19 fol. 258

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 338

Rod
et
Hertig

Par jugement du Tribunal...
district de Lausanne... rendu
en date du 16 juin 1912...
déclaré définitif et exécutoire le 10...
juillet 1912... le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le 18 avril 1916.
L'officier de l'état civil.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rod Gérard-Emile
célibataire

tailleur
originaire de Ropraz, Corcelles, Mézières et Sémoret domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le trente septembre
mil neuf cent fils de

Emile Rod, décédé et de
Jeanne-Louise née Regamey, à Lausanne

2. Hertig Méline-Marguerite
célibataire

filles de Salle
originaire de Oberhofen (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Château-d'Oex le vingt-cinq juillet
mil huit cent vingt-quatre fille de

Auguste Hertig, agriculteur, au Sépey et de
Julie-Adèle née Raymond, décédée

Comme témoins :
1. de César Michel, musicien, à Lausanne
2. Muller Damas, empl. P.F.F., à Bière

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Ropraz, à Cor-
celles, à Sémoret et à Oberhofen le 15 juillet 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication

Les époux :

Rod Gérard
Méline Rod

Les témoins :

Michel de César
Muller Damas

L'officier de l'état civil :

H. Bruni

Communiqué à Corcelles-le-Jorat,
Mézières, Sonneloye et
Oberhofen

Registre des mariages A.

No 339
Freiss
et
Madsen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Freiss Julien**
divorcé de Marguerite née Roudy dès le 26
janvier 1927 — Commerçant —
originaire de **St-Croix** — domicilié à
Lausanne — né à
Lausanne — le seize octobre —
mil huit cent huitante-trois — fils de
Louis-Emmanuel Freiss — et de
Adèle-Antonie-Marie-Louise née **Mbemy**, décédés —

2. **Madsen née Behrens Wilhelmine-Ca-**
tharina-Dorothea, divorcée de **Waldemar-Peter-Oxel**
dès le 30 octobre 1924 —
originaire de **Copenhague (Danemark)** — domiciliée à
Lausanne — née à
Kiel (Schleswig-Holstein) le seize novembre —
mil huit cent septante-cinq — fille de
Admus-Hinrich Behrens — et de
Margaretha-Sophie née **Voss** —

Comme témoins : } 1. **Blanc Julien**, secrétaire municipal, à Lausanne
2. **Regamey Mbemy**, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à **Lausanne** le 15, à **St-Croix**
et à **La Chaux** le 16 juillet 1927 —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

acte de mariage du fiancé, avec
divorce. —
actes de naissance —
acte de divorce de la fiancée —
avec traduction —
acte de 2^e mariage de la —
fiancée & c. —
actes de publication —
permis de publier du **Sép. y. & c.**
Communiqué à **St-Croix** et à
la **Chancellerie Cantonale** —

Les époux :

Freiss
Wilhelmine Freiss

Les témoins :

J. Blanc
M. Regamey

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut
1927

Registre des mariages A.

N^o 340
Delacrétaz
et
Kursner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delacrétaz Maurice _____
célibataire _____

charron _____
originaire de La Prayz et d'Yverne _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Ayetonnieres _____ le vingt-deux septembre _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de
François-Julien Delacrétaz, journalier _____ et de
Ada-Jenny née Lurquiers, _____

2. Kursner Yvonne _____
célibataire _____

mineure _____
originaire de Montherod _____ domiciliée à
Montherod _____ née à
Montherod _____ le douze mai _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de
Charles-Emile Kursner, agriculteur _____ et de
Charlotte-Abemiette née Bad'hom, à Montherod _____

Comme témoins : } 1. Kursner Abemi, fromager, Six-Fontains
- (Frans-)
2. Kursner Marguerite, à Montherod

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à La Prayz,
à Yverne et à Montherod le 27 juillet 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication. _____

Les époux :

Maurice Delacrétaz
Yvonne Delacrétaz

Les témoins :

J. Kursner
M. Kursner

L'officier de l'état civil :

H. Leibant

Communiqué à Romainsmôtier,
à Aigle et à Gimel _____

Registre des mariages A.

No 341
 Viscardi
 et
 Rosset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viscardi Gaston - Maurice _____
 célibataire _____

conducteur de rouleau compresseurs _____
 originaire de Mesocco (Grisons) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le quinze septembre _____

mil neuf cent sept _____ fils de
 Joseph-Louis Viscardi, Cordonnier _____ et de
 Elizabeth nee Maurer, à Lausanne. _____

2. Rosset Angèle - Emilie _____
 célibataire _____

Vendeuse _____
 originaire de Bougy-Villars _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 M. Rossetine / Rolle _____ le douze février _____
 mil neuf cent deux _____ fille de

M. Henri-Albert Rosset, cafetier _____ et de
 Marie-Augustine Gotterand, à Villeneuve _____

Comme témoins : } 1. M. Jysé Marin, concierge, à Lausanne
 } 2. M. Foret Roger, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Bougy
 le 28 et à Mesocco le 29 juin 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
 acty de naissance et acty
 de publication. _____

Les époux :
 Gaston Viscardi.
 Angèle Viscardi.

Les témoins :
 Foret
 Jysé

Communiqué à Mesocco et à
 Aubonne _____

L'officier de l'état civil :
 H. Leclercq

Par jugement du Tribunal du district
 de Lausanne
 rendu en date du 10 mars 1926
 déclaré définitif et exécutoire le 19
 mai 1926
 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
 divorce.
 Le Tribunal a fixé à un an, dès le 10
 mai 1926, le délai pendant
 lequel l'a mari
 ne pourr. contracter un nouveau mariage.
 Lausanne, le 10 mai 1926.

L'officier de l'état civil :
 [Signature]

Registre des mariages A.

No 342

Hotz

Walter^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hotz Saul-Antoine-Martin
 divorcé de Julie née Christen dès le 25
 juin 1925 — négociant —
 originaire de Baar (Zug) et de Neuchâtel — domicilié à
 Lausanne — né à
 Neuchâtel — le vingt-huit novembre —
 mil huit cent quarante-cinq — fils de
 Pierre-Paul Hotz, négociant — et de
 Bertha née Breguet, à Arlesheim, (Bâle C.)

2. Walter Mina
 divorcée de Raoul Nicolet dit Félix
 dès le 22 août 1926 —
 originaire de La Sagne et des Ponts-de-Martel — domiciliée à
 Lausanne — née à
 La Chaux-de-Fonds — le vingt-sept juillet —
 mil huit cent vingt-trois — fille de
 Alexandre Walter, Cordonnier — et de
 Solige née Amstutz, à La Chaux-de-Fonds

Comme témoins :
 1. Hotz Paul, négociant, à Arlesheim
 2. Mathy-Jaquet Horat, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, à Baar, à
 Neuchâtel, La Sagne et Les Ponts-de-Martel le 21
 juillet 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance —
 actes de mariage, avec divorce —
 actes de publication —

Les époux :

Saul Hotz
 Mina Walter

Les témoins :

Paul Hotz
 Mathy-Jaquet Horat

L'officier de l'état civil :

H. Lüscher
 2007

Communiqué à Baar, Neuchâtel
 La Sagne et Les Ponts-de-
 Martel

Registre des mariages A.

No 343
Valentini
et
Clerici

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Valentini Maurice - Thomas _____
_____ célibataire _____

décorateur _____

originaire de Novare (Italie) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le trente-un mars _____

_____ mil huit cent nonante-sept _____ fils de

Charles - Bernard Valentini _____ et de

Emma - Emilie ni Rubin, décédée _____

2. Clerici Adèle - Maria - Domenica _____

_____ célibataire _____

originaire de Nonio (Novare, Italie) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Nonio _____ le six juillet _____

_____ mil neuf cent cinq _____ fille de

Giovanni - Antonio Clerici, cafetier _____ et de

Domenica ni Borgatta, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Saliya Albert, négociant, à Lausanne

} 2. Bongiovanni Ibewu, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14 avril, à Novare

et à Nonio le 1^{er} mai 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance _____
permis de publier et de
mariage du Dept. de J. & P.
actes de publication _____

Les époux :

Maurice Valentini

Valentini Adèle

Les témoins :

[Signature]
[Signature]
Bongiovanni Ibewu

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat _____

Registre des mariages A.

N^o 344
Chamot
et
Craudaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chamot George. Max _____
divorcé de Rose-Eliza Barrière des le

23 juin 1926, _____ manouvrier _____
originaire de Morrens _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le cinq septembre _____
mil huit cent huitante-neuf _____ fils de

Eugène-Louis Chamot, employé S. T. _____ et de
Marie-Madeleine née Frauchiger, à Lausanne _____

2. Craudaz Olga-Cécile _____
_____ célibataire _____

_____ ménagère _____
originaire de Brey _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Brey _____ le vingt-sept septembre _____
_____ mil neuf cent cinq _____ fille de

Charles Craudaz _____ charcutier _____ et de
Lia née Monnard, à Bayern _____

Comme témoins : } 1. Chapis Charles, à Lausanne _____
2. Décombar Charles, camionneur, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Morrens et à
Brey le 19 juillet 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication _____

Les époux :

Geo Chamot
Cécile Chamot

Les témoins :

Chs Chapis
Ch Décombar

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à Solign-le-Grand
& à Brey _____

Registre des mariages A.

N^o 345
Girardet
et
Zimmermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girardet Georges
veuf de Lina Marchand dès le 13
mai 1913, employé de Commerce
originaire de Suchy domicilié à
Lausanne né à
Paris (7^e arrt) le deux janvier
mil huit cent huitante-sept fils de
Eugène - Girardet et de
Julie - Thérèse née Heieltz, décédés

2. Zimmermann Rosa - Clara
célibataire
employée de Commerce
originaire de Milttenberg a/m. (Bavière) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-sept février
mil neuf cent quatre fille de
Charles - Antoine Zimmermann, cordonnier et de
Marie née Labond, à Lausanne

Comme témoins :
1. Mercet Henri, négociant, à Lausanne
2. Stittelbach Fritz, boulanger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er} et à Belmont
M^o. le 4 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance
certificat de capacité de la
fiancée
acte de décès 1^{re} femme du
fiancé et acte de 1^{er} mariage
permis de publier
actes de publication

Les époux :
Georges Girardet
R. Girardet

Les témoins :
Mercet
Fritz Stittelbach

Communiqué à Belmont M^o. et
à la Chancellerie cantonale.

L'officier de l'état civil :
H. Lehmann

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 r. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 346
Ackerly
et
Barney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ackerly Samuel-Leroy _____
célibataire _____

avocat _____
originaire de États-Unis d'Amérique. _____ domicilié à
Northport (New-York), en séjour à Lausanne _____ né à
Northport _____ le vingt-huit janvier _____
mil huit cent septante-trois _____ fils de

Nathaniel-Sunder Ackerly _____ et de
Mary-Margherite née Davis, décédés _____

2. Barney Sarah-Aidé _____
célibataire _____

originaire de États-Unis d'Amérique _____ domiciliée à
Montington (New-York), en séjour à Lausanne _____ née à
Cincinnati (État d'Ohio) le dix sept janvier _____
mil huit cent huitante-huit _____ fille de

Howard Barney _____ et de
Sarah-A née Yates, décédés _____

Comme témoins : } 1. Beck Henry, vice-consul des E. U. A. à Lausanne
2. Walloton Wernery Henry, avocat, Conseiller National
à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5 août 1917 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept août mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

déclarations consulaires tenant lieu d'actes de naissance et de certificats de nationalité, permis de mariage du Département de Y. & P. _____

Communiqué _____

Les époux :

Samuel Leroy Ackerly
Sarah Ackerly

Les témoins :

Henry C. W. Beck
Vice-consul of the United States of America.

avocat _____
Conseiller National.
L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Registre des mariages A.

No 347
Schneiter
et
Wagner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneiter Hermann _____
célibataire _____

blanchisseur _____
originaire de Goldirwil (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Ghoune _____ le quatorze août _____
mil huit cent huitante-huit _____ fils de

Johann Schneiter, décédé _____ et de
Rosette née Schweizer, à Ghoune _____

2. Wagner née Schmidt Sophie-Hermine _____
divorcée de Hermann Wagner dès le 28
août 1925 _____ repasseuse _____

originaire de Maaßen (Bade) _____ domiciliée à
Lausanne, précédemment à Maaßen _____ née à
Bâle _____ le huit janvier _____
mil huit cent nonante-neuf _____ fille de

Wilhelm Schmidt, agriculteur _____ et de
Elise née Reinert, à Maaßen _____

Comme témoins : } 1. Germann, Jakob, s. p. à Lausanne.
2. Germann, Emma, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Goldirwil le 29 juillet
et à Maaßen le 1^{er} août 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit août mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

actes de naissance _____
acte du 1^{er} mariage de la
fiancée avec divorce _____
extrait de jugement en divorce
permis de publier du S^{pt}.
de J. 2^e P. _____
actes de publication _____

Les époux :

Hermann Schneiter
Sophie Schneiter

Les témoins :

J. Germann
E. Germann

L'officier de l'état civil :

L. Bräufl

Registre des mariages A.

N^o 348
Ruchet
et
Monnet

Par jugement du Tribunal de Lausanne
du 21 mai 1924 rendu
en date du 21 mai 1924 déclaré
définitif et exécutoire le 27 juin
1924 le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à 15 jours
l'égal pendant lequel l'un
ne peut contracter un nouveau
mariage.

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruchet Eugène - Henri
célibataire

chauffeur d'autos
originaire de Olon domicilié à
Lausanne né à
Aigle le dix-huit décembre

mil neuf cent un fils de
Eugène - Félix Ruchet et de
Élisabeth née Schrantz, décédés

2. Monnet Marie - Chérie
célibataire

femme de chambre
originaire de Riddes (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Riddes le vingt-six mai

mil neuf cent cinq fille de
Alexandre Monnet et de
Augustine née Lebrun, décédés

Comme témoins :
1. Mathey Auroel, horloger, à Renens.
2. Fantotti Jean, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Olon, à Héricourt
et Riddes le 16 juillet 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit août mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication.

Les époux :

E. Ruchet
M. Ruchet

Les témoins :

Auroel Mathey
Jean Fantotti

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Olon et à
Riddes.

Registre des mariages A.

N^o 349
 Dutoit
 et
 Berthoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dutoit Jean-Adrien _____
 célibataire _____

Commerçant _____
 originaire de Moudon et de Chavannes _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Moudon _____ le vingt-deux février _____
 mil huit cent nonante-huit _____ fils de

Adrien Dutoit, décédé _____ et de
 Justine née Porebet, à Lausanne _____

2. Berthoud Marthe-Lina _____
 divorcée de Marcel-Edmond Gygar

dès le 4 mai 1926, modiste _____
 originaire de Schwarzbäusern (Berne) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Boudry _____ le vingt-quatre juillet _____
 mil huit cent nonante-un _____ fille de

Jean-Frédéric Berthoud, décédé _____ et de
 Rose Emma née Bourquin, à Boudry _____

Comme témoins : } 1. Bolomey Butte, pèdière, à Lausanne.
 } 2. Rossi Nesta, couturière, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moudon, Chavannes et
 Schwarzbäusern le 27 juillet 1927 _____

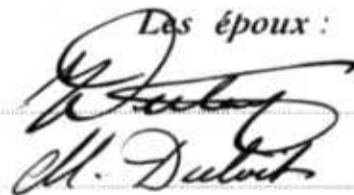
Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit août mil neuf cent vingt-sept _____

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 acte du 1^{er} mariage de
 la fiancée, avec divorce
 actes de publication _____

Les époux :


 M. Dutoit

Les témoins :

M^{me} Rueti
 B. Bolomey

L'officier de l'état civil :



Communiqué à Moudon et à
 Chavannes. _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 330
Benzon
Köhli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bazon Henri-Daniel-Philippe
divorcé de Marguerite Schläppi des
le 9 octobre 1922, sans profession
originaire de Pompaples domicilié à
Pompaples né à
Paris le trois décembre
mil huit cent huitante-huit fils de
Emmanuel-Léon-Henri Bazon empl. à l'Hôpital de St-Loup et de
Marie-Françoise née Moisson, à Pompaples
2. Köhli Frida-Elisabeth
célibataire

institutrice
originaire de Kallnach (Berne) domiciliée à
Etoy née à
Etoy le vingt février
mil huit cent nonante-trois fille de
Frédéric Köhli, horticulteur et de
Louisa-Sophie née Hutzenberg, à Etoy

Comme témoins :
1. Köhli Frédéric, horticulteur, à Etoy.
2. Köhli Alfred, jardinier, à Etoy

Les publications ont eu lieu à Pompaples le 27 juillet, à Kallnach
le 28 et à Etoy le 29 juillet 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit août mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de La Sarraz

Les époux :
H. Bazon
F. Bazon

Les témoins :
Frédéric Köhli
Alfred Köhli

Communiqué à La Sarraz,
Kallnach et Etoy.

L'officier de l'état civil :
L. Bauff

Registre des mariages A.

No 351

Jayet

et
Lüthi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jayet Jules

célibataire

Agriculteur

originaire de Moudon et HB pranches domicilié à

HB emiez né à

HB emiez le cinq mai

mil neuf cent sept fils de

HB emi-Alfred Jayet, agriculteur et de

Alice Marie née Colliet, à HB emiez

2. Lüthi Rosa

célibataire

ménagère

originaire de Lauperswil (Berne) domiciliée à

HB emiez née à

Utzenstorf (Berne) le cinq mars

mil neuf cent cinq fille de

Albert Lüthi, agriculteur et de

Louise née Baumberger, à HB emiez

Comme témoins :

1. Lüthi Jean, agriculteur, à HB emiez
2. Gross Lina, ménagère, à Finsterbinn

Les publications ont eu lieu à HB emiez, Moudon, Lauperswil le 30 et à HB pranches le 31 juillet 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf août mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Granges.

Les époux :

Jules Jayet

Rosa Jayet

Les témoins :

Jean Lüthi

Lina Gross

L'officier de l'état civil :

J. Baur

Communiqué à Granges, Moudon
et Lauperswil

No 332
Nogariède
et
Greyvaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nogariède Ernest _____
 célibataire _____

agriculteur _____
originaire de St-Croix _____ domicilié à
Le Lieu _____ né à
Nyon _____ le trent-e un mai _____
 mil neuf cent un _____ fils de

Alexandre - Charles Nogariède, retraité C.F.F. à Nyon, et de
Marie née Ulfer, décédée _____

2. Greyvaud Rose-Blanche _____
 célibataire _____

gardi-e-malades _____
originaire de Cudrefin _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt-un septembre _____
 mil huit cent nonante-huit _____ fille de

Jean - Alfred Greyvaud, retraité C.F.F. _____ et de
Louise - Justine née Richard, à Lausanne _____

Comme témoins : 1. Christin Charles, serurier, à Lausanne
 2. Greyvaud Alfred, retraité C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Le Lieu, à St-Croix le 5, à
Lausanne et à Cudrefin le 6 juillet 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
du Lieu _____

Les époux :
Ernest Nogariède
Rose Nogariède

Les témoins :
Christin
Alouysa

Communiqué à St-Croix, au
Lieu et à Cudrefin _____

L'officier de l'état civil :
Baillif

Par jugement du Tribunal de district
de Lausanne _____
du en date du 11 mai 1927 _____
_____ déclaré définitif et exécutoire le 7 _____
juin 1927 _____
mariage inscrit ci-contre à _____ sous par le
_____ acte.
Le Tribunal a été à un _____ le 7 _____
juin 1927 _____, le _____ pendant
_____ et la femme _____
pour a _____ contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 17 juin 1927. _____

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 353
Bühleret
Moser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bühler Ernst

célibataire

garnissem d'autos

originaire de Bichelsée (Thurgovie)

domicilié à

Lausanne

né à

Zürich

le premier octobre

mil neuf cent cinq

fils de

Alfred Bühler, menuisier

et de

Magdalena née Buchholz, à Zürich

2. Moser Anna-Gerteud

célibataire

ménagère

originaire de Mels (St-Gall) et de Zürich

domiciliée à

Lausanne

née à

Zürich

le vingt-quatre décembre

mil neuf cent six

fille de

Josef-Anton-August Moser, retraité communal

et de

Anna-Maria née Kienle, à Zürich

Comme témoins :

1. Lautenschlager Albert Peter, ferreur, Lausanne
2. Moser Annie, ménagère, à Mogselsberg

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Bichelsée, à Mels et à Zürich le 28 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication.

Les époux :

Ernest Bühler
Gerteud Bühler

Les témoins :

Lautenschlager Albert
Anny Moser

Registre des familles vol. 25 fol. 55

Communiqué à Bichelsée,
Mels et Zürich

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Registre des mariages A.

N^o 334
Dénériaux
et
Mignot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dénériaux André
célibataire

hyprocaphte
originaire de Chardonne & Puidoux domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le six novembre
mil neuf cent un fils de
Paul Dénériaux, décédé et de

Maria-Julie née Moissinard, à Lausanne

2. Mignot Marguerite-Blanche
célibataire

Munie
originaire de Prilly domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le six avril
mil neuf cent deux fille de

Ferdinand-Marius-Paul Mignot, gyrosier-peintre, à Lausanne et de
Jeanne-Marie née Collet, décédée

Comme témoins :
1. Mignot Ferdinand, gyrosier-peintre, à Lausanne
2. Mignot Georges, plâtrier-peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Chardonne,
à Puidoux et à Prilly le 19 juillet 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication.

Les époux :

André Dénériaux

Marguerite Dénériaux

Les témoins :

Ferdinand Mignot

Georges Mignot

L'officier de l'état civil :

L. Baug

Communiqué à Chardonne, à
Chambres et à Prilly

Registre des mariages A.

No 355
Jeger
et
Dupuis

Par jugement du Tribunal ~~de~~
~~district de Lausanne~~ rendu
en date du 2 juillet 1931, déclaré
définitif et exécutoire le 21 septembre
1931, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a mis à deux ans, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 6 octobre 1931

L'officier de l'état civil:

H. Lichaut

Par décision du 14 janvier 1934,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que l'époux sus-dési-
gné comme s'habitant à
Züringen (Berne), le 14
octobre 1896, est né par
le 14 mars 1893.

Lausanne, le 14 janvier 1934.

L'officier de l'état civil:

Luquie à Breitenbach et
au Lieu.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeger Emile
divorcé de Eugénie - Marguerite née Guignard
dès le 12 août 1922, mécanicien - chauffeur
originaire de Breitenbach (Soleure) domicilié à
Lausanne né à
Züringen (Berne) le premier mars
mil huit cent nonante - trois fils de

Beda - Joseph Jeger et de
Antonia née Scherrer, décedés

2. Dupuis Germaine - Marguerite - Marie
divorcé de Arthur - Emile Nicole dès
le 18 juillet 1924, femme de chambre
originaire du Lieu domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le onze juin
mil huit cent nonante - trois fille de

Abemi - Maurice Dupuis et de
Anna née Hg, décedés

Comme témoins : 1. Decombay Paul, empl. C.F.T. à Lausanne
2. Gaudard Marcel, inspecteur d'ass. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, au Lieu le 28
et à Breitenbach le 29 juillet 1931

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de mariage des deux
fiancés, avec divorce
actes de publication

Les époux :
Jeger
Dupuis

Les témoins :
Decombay Paul
Gaudard Marcel

Communiqué à Breitenbach
et au Lieu

L'officier de l'état civil :
H. Lichaut

Registre des mariages A.

No 336
Hengartner
et
Page

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hengartner Arnold _____
célibataire _____

Dr en droit _____
originaire de Ober-Winterthur (Zürich) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Madratsch _____ le dix avril _____
mil huit cent nonante-huit _____ fils de

Franz-Arnold Hengartner, mécanicien L.F.F. _____ et de
Susanna née Berner, à Lausanne _____

2. Page Marie-Louise-Emma _____
célibataire _____

originaire de Corsery et Châtornaye (Fribourg) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Corsery _____ le vingt-neuf août _____
mil huit cent huitante-vingt _____ fille de

Jean-François Page _____ et de
Augustine-Célestine née Bondallaz, déçédés _____

Comme témoins : } 1. Simmen Charles, chef télégraphique, à Lausanne
2. Beguin Ernest-Henri, représentant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Ober-Winterthur, à
Corsery et à Châtornaye le 24 avril 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication _____

Les époux :

M. Hengartner
M. Hengartner

Les témoins :

C. Simmen
E. Beguin

L'officier de l'état civil :

H. Lühmann

Communiqué à Winterthur et
à Corsery & Châtornaye.

Registre des mariages A.

N^o 357
Cosandey
et
Basler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cosandey M^l Emmanuël _____
Veuf de Lina - Sophie - Emma née
Lonne dès le 22 avril 1926, employé de banque _____
originaire de Sassel _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Sassel _____ le deux août _____

_____ mil huit cent vingt - un _____ fils de
M^l Emi Cosandey, décédé _____ et de
Rosa née Cosandey, à Sassel _____

2. Basler Berthe - Melly _____
célibataire _____

employée de commerce _____
originaire de Merkheim (Argovie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le seize décembre _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de
Gottfried Basler, peintre en voitures _____ et de
Marie Lina née Krueger, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Cosandey Paul, gardien au pénitencier à Lausanne
2. Rutz Adolphe, Comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Merkheim le 27
et à Sassel le 28 juillet 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication. _____

acte de décès M^l femme du
fiancé. _____

Communiqué à Granges & à
Merkheim _____

Les époux :

M. Cosandey
B. Cosandey

Les témoins :

P. Cosandey
A. Rutz

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud
sery

Registre des mariages A.

No 358
Dreyer
et
Isabel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dreyer Ernest
libataire
garçon de café
originaire de Trub (Bern) domicilié à
Lausanne né à
Bernex (H^t. Savoie) le douze novembre
mil huit cent nonante-cinq fils de
Ulrich Dreyer, décédé et de
Lisette née Wuthrich, à Evian

2. Isabel née Walther Lucie-Elise
divorcée de Eugène Isabel dès le 12
juin 1903 Couturière
originaire de Ormont-dessus domiciliée à
Petite Rive (H^t. Savoie) née à
Rossinière le vingt-neuf septembre
mil huit cent huitante fille de
Gottfried Walther et de
Anna-Elise née Hirschi, décédés

Comme témoins : 1. Morandi Jean, cafetier, à Lausanne
2. Petini Pierre, somnolier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, à Trub le 30
à Ormont-dessus le 31 juillet et à Petite Rive le 3
août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de 1^{er} mariage de la
fiancée avec divorce
actes de publication

Les époux :

Dreyer Ernest
Dreyer Elise

Les témoins :

Jean Morandi
Pierre Petini

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Communiqué à Trub & à
Ormont-dessus

Registre des mariages A.

N^o 359
Gallay
et
Bovay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gallay Jean-Marc _____
celibataire _____

Sous-secrétaire au Département de l'Instruction publique _____
originaire de Mont et d'Essutines & Rolle _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Nyon _____ le trois septembre _____

_____ mil neuf cent deux _____ fils de
Emile Antoine-Marius Gallay, décédé _____ et de
Louise ni Delcroix, à Lausanne _____

2. Bovay Julia-Mariae _____
celibataire _____

Sous-secrétaire au Département de Justice & Police _____
originaire de Rougemont _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Aubonne _____ le douze septembre _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de
Elisée-Marc-Samuel Bovay _____ et de
Emma ni Rieben, décédée _____

Comme témoins : } 1. Gallay Georges, agriculteur, à Begnias.
2. Rochat Georges, teinturier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, à Rougemont le
30, à Mont et à Essutines & Rolle le 31 juillet 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois août mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication _____

Les époux :

J. Gallay
J. Gallay

Les témoins :

P. Sadoy
G. Rochat

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Communiqué à Rolle, Gilly
et à Rougemont. _____

N° 360
Buttet
et
Basset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buttet Georges - Aimé
célibataire

Suzanne
originaire de Ferlens domicilié à

Olon né à

Ferlens le quatre novembre

mil neuf cent quatre fils de

Jules - Aimé Buttet et de

Méline - Henriette née Reibaz, à Lausanne

2. Basset Suzanne - Marie
célibataire

Mém - dactylo.

originaire de Goumoens - la - ville domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quatre janvier

mil neuf cent cinq fille de

Louis Basset et de

Jules - Fanny née Blanc, à Lausanne

Comme témoins :
1. Basset Louis, empl. S.F.F., à Lausanne
2. Aebi Moone, empl. de bureau, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Olon le 29, à Goumoens - la - ville le 30, à Mémnoz le 30, à Ferlens et à Lausanne le 31 juillet 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt - cinq août mil neuf cent vingt - sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
d'Olon

Les époux :

Georges Buttet
Suzanne Buttet

Les témoins :

Basset Louis.
Aebi

L'officier de l'état civil :

L. Bauffy

Communiqué à Olon - la - ville,
Olon & Ferlens.

Registre des mariages A.

N^o 361
Dégion
et
Humbert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dégion Armand-Charles-René _____
_____ célibataire _____

employé de commerce _____
originaire de Renens _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le vingt-huit février _____
_____ mil neuf cent trois _____ fils de
Paul-Oscar Willy Moiroud et de Emilie Mathilde Elizabeth et de
M^{me} Schütz, fils adoptif de Armand-Henri Ami Dégion, fonct. postal
retré, à Lausanne

2. Humbert Ruth-Elixe _____
_____ célibataire _____

demoiselle de réception _____
originaire de La Sagne (Neuchâtel) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Aigle _____ le trente novembre _____
_____ mil neuf cent deux _____ fille de
Fritz Humbert, mécanicien _____ et de
Ruth-Elixe née Berger, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Dégion Armand, fonct. postal retraité, Lausanne
2. Humbert Fritz, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, à La Sagne
le 30 juillet et à Renens le 1^{er} août 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication _____

Les époux :

Armand-R Dégion
Ruth Dégion

Les témoins :

A Dégion
F. Humbert

L'officier de l'état civil :

J. Paul

Communiqué à La Sagne et
à Grilly _____

Registre des mariages A.

No 362
Viret
et
Chessex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viret Pierre-Louis _____

libataire

médecin - dentiste _____

originaire de Villars-Tiercelin _____ domicilié à

Aigle _____ né à

Lausanne _____ le vingt-six février _____

mil neuf cent un _____ fils de

Oscar-Théodore Viret, Juge Cantonal _____ et de

Louise née Bessier, à Lausanne _____

2. Chessex Nelly-Hortense _____

libataire

originaire de Planches _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le vingt-neuf septembre _____

mil neuf cent six _____ fille de

Oscar-Joseph-Jean-Manuel-Henri Chessex, pharmacien et de

Adelaïde dite Ida née Bockberger, à Lausanne _____

Comme témoins : 1. Berquer Louis, étudiant en lettres, à Lausanne

2. Chessex Louis, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Villars-Tiercelin le 23, aux Planches le 24, à Aigle le 21 et à Lausanne le 22 juillet 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
d'Aigle _____

Les époux :

Pierre Viret

Nelly Viret-Chessex

Les témoins :

Louis Berquer

Louis Chessex

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Poligny-le-Grand,
Aigle et Montreux _____

Registre des mariages A.

No 363
Maebuit
et
Chessex

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 19 juin 1941, déclaré définitif et exécutoire le 11 septembre 1941, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 30 septembre 1941.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Maebuit Pierre-Emmanuel
célibataire

agriculteur
originaire de Grindelwald (Berno) domicilié à
Romont (Fribourg) né à
Genève le huit juin

mil huit cent nonante-sept fils de
Charles-Auguste-Louis Maebuit, ingénieur et de
Pauline-Suzanne née Berollet, à Lausanne

2. Chessex Ida-Suzanne
célibataire

originaire des Planches-Monteur domiciliée à
Lausanne née à
Morat le vingt-huit mai

mil neuf cent cinq fille de
Hervé-Emile-Emmanuel-Henri Chessex, pharmacien et de
Adélaïde dite Ida née Bockberger, à Lausanne

Comme témoins: } 1. Guisan Anne-Marie, à Deville (Espagne)
} 2. Maebuit Charles, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fribourg, à Lausanne le 8, à
Grindelwald et aux Planches le 9 juillet 1947

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil
de Nyon

Les époux:

[Signature]
Ida Maebuit

Les témoins:

Anne-Marie Guisan
[Signature]

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué à Grindelwald,
Nyon et Monteur

Registre des mariages A.

No 364
Dupuis
et
Fiquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupuis Armand Marcel
célibataire
boulangier
originaire de Saubraz
Lausanne
Aigle le cinq février

mil neuf cent vingt sept fils de
Louis-Henri Dupuis, agriculteur, à Aigle et de
Marie-Louise née Weillard, décédée

2. Fiquet Odette
célibataire
employée de banque
originaire du Chenit
Lausanne
Lausanne le dix janvier

mil neuf cent vingt sept fille de
Jean-Julien Fiquet, employé de banque et de
Julie Augustine née Marchand, à Lausanne

Comme témoins :
1. Herculé Rodouard, préparateur de chimie, Lausanne
2. Christinat Robert, agriculteur, à Chabrey

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, au Brasgus le 9
à Saubraz et au Sentier le 10 juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept août mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes
de publication

Les époux :
Dupuis Armand
Dupuis Odette

Les témoins :
Herculé Rodouard
Robert Christinat

Communiqué à Gindel et au
Sentier

L'officier de l'état civil :
L. Bauf

~~L'officier de l'état civil
Lausanne, le
Par jugement du Tribunal du
rendu
en date du
déclaré
définitif et exécutoire le
le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à an
Le Tribunal a fixé à an
délai pendant lequel le mari
ne peut contracter un nouveau
mariage.~~

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne rendu
en date du 20 novembre 1920 déclaré
définitif et exécutoire le 6 février
1931, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le mari
ne peut contracter un nouveau
mariage. Le 6 février 1931
Lausanne, le 12 février 1931.
L'officier de l'état civil:

L. Bauf

Registre des mariages A.

N^o 365
Marendaz
et
Vallotton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marendaz Marcel-Alfred _____

célibataire _____

étudiant en chic. dentaire _____

originaire de Matbod _____ domicilié à

Bordeaux _____ né à

Lausanne _____ le vingt-cinq mars _____

mil neuf cent _____ fils de

Paul-Alfred Marendaz, Préposé aux Poursuits et Faillites et de
Louise née Morattel, à Cully _____

2. Vallotton Mathilde _____

célibataire _____

garde-malades _____

originaire de Vallorbe _____ domiciliée à

Bordeaux _____ née à

Vallorbe _____ le vingt-neuf août _____

mil neuf cent deux _____ fille de

Alexandre - Aimé - Jean Vallotton _____ et de

Thérèse - Lina née Jalliet, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Marendaz Alfred, Préposé P.-F. à Lausanne
2. Vallotton Alexandre, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Matbod le 29, à Vallorbe le 30
juillet 1927 et à Bordeaux le 9 août 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Matbod. _____

Les époux :

M. Marendaz

M. Marendaz

Les témoins :

M. Marendaz

Alexandre Vallotton

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 306
Born
et
Bürki

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Born Rodolphe - Emile
célibataire
négociant
originaire de Bannwil (Borne) domicilié à
Lausanne né à
Levallois-Perret le treize février
mil huit cent huitante-trois fils de
Rodolphe Born, mécanicien et de
Anne nie Meyer, à Brinca

2. Bürki Marie-Louise
divorcée de Alexis Ernest Leuenberger
dès le 16 mars 1923, ménagère
originaire de Melschana (Bern) domiciliée à
Lausanne née à
Meydon le onze avril
mil huit cent nonante-six fille de
Charles-Frédéric Bürki, jardinier, à Bully et de
Marie-Louise nie Kaiser, décedée

Comme témoins :
1. H. Eyle Marius, Concierge, à Lausanne
2. Rahm Victor, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Arvungen et Melschana
le 1^{er} août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize-ou août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de mariage de la fi-
ancée avec divorce
actes de publication

Les époux :

Emile R. Born
Marie-Louise Born

Les témoins :

Hoyse
Rahm Victor

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Par jugement du Tribunal de l'arrondissement de Genève, rendu en date du 11 octobre 1928, déclaré définitif et exécutoire le 28 novembre 1928, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 17 décembre 1928. L'officier de l'état civil: H. Leclercq

Registre des mariages A.

No 367
Kohler
et
Garin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kohler Valentin - Albert _____
célibataire _____

agent de police _____
originaire de Burgistein (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
La Châtaiz _____ le quinze février _____

mil neuf cent deux _____ fils de
Louis - Auguste Kohler, ferblantier _____ et de
Mathérette née Cojonner, à Arminy Obbe _____

2. Garin Emma-Louise _____
célibataire _____

Couturière _____
originaire de Lavey - Morcles _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Cour - Vires _____ le dix-huit décembre _____

mil neuf cent deux _____ fille de
Félix Garin, cafetier _____ et de
Josephine - Léonore née Garnier, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Bille Albert, agent de police, Lausanne
2. Lugrin Emile, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Burgistein
le 28 et à Lavey le 29 juillet 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes
de publication _____

Les époux :
Kohler
Garin & Kohler

Les témoins :
Lugrin Emile
Bille

Communiqué à Mublétbunen
et à Bea _____

L'officier de l'état civil :
Bailly

Registre des mariages A.

No 368
Zoucas
Chérif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zoucas Jean-Georges-Grégoire
celibataire

agent de change
originaire de Nitoyen Hellène (de Potamogiton) domicilié à
au Caire, en séjour à Lausanne né à
Alexandrie (Egypte) le vingt cinq novembre / sept de-
cembre mil huit cent nonante-quatre fils de
Pétriès Zoucas et de
Esther née Kessissoglou, les deux déçidés

2. Chérif Marie-Christine-Paspali
divorcée de Michel Léons dès le 5 juin
1927

originaire de nationalité égyptienne domiciliée à
au Caire, en séjour à Lausanne née à
au Caire le quinze avril
mil huit cent nonante-quatre fille de
Osman Chérif et de
May née Egerton, au Caire

Comme témoins :
1. Bontems Jenny-Louisa, à Lausanne
2. Basset Rose, Bugnon 7 à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et de baptême.
acte de notoriété pour la fiancée.
certificat de nationalité et de
domicile du fiancé.
déclarations du prêtre orthodoxe
et de la Légation de Grèce.
jugement en divorce et traduction
autorisation de remariage
acte de publication

Communiqué
autorisation de mariage du Dept.
de Justice & police.

Les époux :

Jean Zoucas
Marie-Christine Léons

Les témoins :

J. Bontems
R. Basset

L'officier de l'état civil :

L. Baufu

Registre des mariages A.

No. 369
Bergier
et
Reymond

1927
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Bergier Charles-Maurice _____
célibataire _____

pasteur _____
originaire de Lausanne, du Mont et de Chardonne _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Resident _____ le trois mars _____
_____ mil neuf cent trois _____ fils de

Radolphe Bergier, pasteur _____ et de
Louise née Paschoud, à Lausanne _____

2. Reymond Marie-Anne _____
célibataire _____

originaire de L'Abbaye et du Chenit _____ domiciliée à
La Tour-de-Peilz _____ née à

Nevey _____ le vingt-quatre novembre _____
_____ mil neuf cent quatre _____ fille de

Max-Emile Reymond, ingénieur _____ et de
Ada née Gommier, à La Tour-de-Peilz _____

Comme témoins: } 1. Reymond Max, ingénieur, à La Tour
2. Bergier, Radolphe, pasteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à L'Abbaye, au
Sentier, au Brasfus, à La Tour-de-Peilz le 10, au
Mont et à Chardonne le 11 août 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:
actes de naissance et actes
de publication. _____

Les époux:
C. Bergier
M. A. Bergier

Les témoins:
R. Bergier pasteur
Max Reymond

L'officier de l'état civil:

L. Baillif

Communiqué à Prilly, Chardonne,
L'Abbaye, Le Sentier et
La Tour-de-Peilz. _____

Registre des mariages A.

No 370
Schmid
et
Vocat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmid Lion - Alfred _____
célibataire _____

peintre en bâtiments _____
originaire de Niederbastli (Zurich) _____ domicilié à
Palézieux - gare _____ né à
Nevey _____ le vingt décembre _____

_____ mil neuf cent deux _____ fils de
Jean-Jacob Schmid, décédé _____ et de
Léa née Jaquier, à La Bourde de Peiz _____

2. Vocat Célia _____
célibataire _____

filie de salle _____
originaire de Mollens (Valais) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Menthône (Valais) _____ le treize avril _____

_____ mil neuf cent sept _____ fille de
Gaspard Vocat, vigneron _____ et de
Stephanie née Moumin, à Menthône _____

Comme témoins : } 1. Roulier Alexis, négociant, à Lausanne.
2. Allamand Ernest, cordonnier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Palézieux et à Lausanne le 15,
à Mollens et à Niederbastli le 16 août 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Palézieux _____

Les époux :

Lion Schmid
Célia Schmid

Les témoins :

A Roulier
E Allamand

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Communiqué à Niederbastli,
Palézieux & Mollens (Valais)

Registre des mariages A.

N^o 371
Braun
et
Tenseyres

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Braun Charles - Edouard
divorcé de Louise - Béatrice - Fanny Ponnaz
dés le 22 mars 1926, architecte
originaire de Orbe domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le trois octobre
mil huit cent huitante - un
fils de
Edouard Braun, décédé et de
Marie - Louise née Gardinaut, à Lausanne.

2. Tenseyres Marthe
divorcée de Gamille - Armand Junod
dés le 11 mai 1926,
originaire de St-Croix domiciliée à
Moudon née à
Moudon le dix-neuf mai
mil huit cent nonante - six
fille de
Constant Tenseyres, agriculteur et de
Eugénie née Chevalier, à Moudon.

Comme témoins :
1. De Francesco Charles, entrepreneur, à Lausanne
2. Buberle Charles, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Orbe, à St-Croix (2)
& à Moudon le 15 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois septembre mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

actes de mariage des fiancés
avec mention du divorce

actes de publication.

Communiqué à Orbe, St-Croix
& Moudon.

Les époux :

Ch. Braun

M. Braun

Les témoins :

De Francesco

C. Buberle

L'officier de l'état civil :

L. Paulin

Registre des mariages A.

No 372
Chevaux
et
Cornioley

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne, rendu
en date du 25 mars 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 20 avril
1924, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ ans le
délai pendant lequel l'_____
ne pourr _____ contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 25 avril 1924

L'officier de l'état civil:

Le Baugy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Chevaux Eugène - Albert _____
divorcé de Edelheid Maria Wurz des
le 20 janvier 1926, — limoux _____
originaire de Lussy (Vaud) _____ domicilié à
Nallorbe _____ né à

Concise _____ le vingt-sept mars _____
mil huit cent huitante-deux _____ fils de
Hubs-Louis-Lucien Chevaux, décédé _____ et de
Marie-Louise née Chamot, à Nallorbe _____

2. Cornioley Martine - Emma _____
comptable _____
divorcé de René-Louis Bonnaz des le 21 mars 1924 _____
originaire de Cully, Lutry et Lavey-Morcles _____ domiciliée à
Nallorbe _____ née à

Plainpalais _____ le trente-un juillet _____
mil huit cent nonante-cinq _____ fille de
John-Philippe-Samuel Cornioley, décédé _____ et de
Rose-Marguerite née Vaucher, à Lausanne _____

Comme témoins: } 1. Parisod Charles, fonctionnaire retraité, Lausanne
} 2. Cart Limesin Louis, ouvrier, à Nallorbe

Les publications ont eu lieu à Nallorbe le 15, à Lavey, à Lussy
à Lutry et à Cully le 16 août 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois Septembre mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de
Nallorbe _____

Les époux:

E. Chevaux
Martine Chevaux

Les témoins:

Parisod
Cart
Robbelle

L'officier de l'état civil:

Le Baugy

Communiqué à Villars Meyens, Bet
Nallorbe, Lutry et Cully _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 374
Huber

et
Huguenin-Dezot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Huber August - Ernst
célibataire

employé de Commerce
originaire de Hérisau (Appenzell) domicilié à
Lausanne né à

Hérisau le cinq avril
mil huit cent nonante-neuf fils de
Josef Huber et de

Sophie née Geiger, à Hérisau
2. Huguenin-Dezot Jeanne - Olga
célibataire

ménagère
originaire de Locle, La Brévine et La Chaux du Milieu domiciliée à
Lausanne née à

Besancon (France) le douze avril
mil neuf cent six fille de
M. Eugène Huguenin-Dezot, horloger et de

Adrienne née Vuilleumier, à La Chaux-de-Fonds

Comme témoins: 1. Demartines Maurice, commerçant, à Lausanne
2. Huber Antoine, commis de banque, à Hérisau

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Hérisau, à
La Brévine le 13, au Locle le 14 et à La Chaux-du-Mi-
lieu le 15 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

actes de naissance et actes de
publication

Les époux:

Ernst Huber
Olga Huber

Les témoins:

Maurice Demartines
Antoine Huber

L'officier de l'état civil:

L. Baillif

Par jugement du Tribunal de
"Rechtsgesicht" d'Hinterschlag rendu
en date du 10 décembre 1945,
déclaré définitif et exécutoire le 24
décembre 1945. Le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 11 janvier 1946.

L'officier de l'état civil:

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 L. d. - 1913.

Communiqué à Hérisau, Le Locle,
La Brévine et La Chaux-
du Milieu.

Registre des mariages A.

No 375
 Quaglia
 Bolliger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Quaglia Giorgio-Rocco _____
 célibataire _____

chauffeur _____

originaire de San Damiano d'Asti (Alessandria, Italie) domicilié à
 Lausanne _____ né à

San Damiano d'Asti _____ le seize août _____
 _____ mil huit cent nonante-sept _____ fils de

Giuseppe Quaglia employé de briquetterie _____ et de
 Isabella née Hurville, à Bussigny 7 m. _____

2. Bolliger Juliette-Lina _____
 célibataire _____

ménagère _____

originaire de Herkheim (Argovie) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le onze mai _____
 _____ mil neuf cent sept _____ fille de

Jules Bolliger, chauffeur _____ et de
 Hélène-Jenny née Girardet, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Kopf Maurice, empl. T. L. à Lausanne
 } 2. Bonzon Fernand, garçon de restaurant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Herkheim le
 14 et à San Damiano d'Asti le 26 juin 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six septembre mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 permis de mariage du
 S^g de J. S. _____
 actes de publication _____

Communiqué à Herkheim et
 à la Chancellerie cantonale.

Les époux :

Giorgio Quaglia
 Juliette Quaglia

Les témoins :

Maurice Kopf
 F. Bonzon

L'officier de l'état civil :

L. Bolliger

Registre des mariages A.

No 376
Ith
et
Deville

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ith Hermann
divorcé de Louise - Hb ortense Blanc du 3
février 1921, sans profession
originaire de Romatingen (Thurgovie) domicilié à
Lausanne né à
La Sarraz le dix décembre
mil huit cent soixante-cinq fils de
Abraham Ith et de
Catherine née Roggmann

2. Deville Marguerite
célibataire
ménagère
originaire de Pailly domiciliée à
Lausanne née à
Ursins le dix-sept août
mil huit cent nonante-neuf fille de
Constant - Hbéli Deville et de
Hb élène née Pidoux, décédés

Comme témoins :
1. Stofford Léon, chauffeur, à Lausanne
2. Aquet Gustave, concierge, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Pailly, à Romatingen
le 22 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de mariage
acte de mariage de l'époux
avec divorce.
actes de publication

Les époux :

Hermann Ith
Marguerite Ith

Les témoins :

Léon Stofford
Aquet Gustave

L'officier de l'état civil :

L. Pailly

Communiqué à Romatingen
et à Mursery.

Registre des mariages A.

No 377
Augsburger
et
Collioud

14-321

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Augsburger Lucien - Louis - Henri
célibataire

mécanicien
originaire de Langnau (Bas) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quatorze janvier
mil huit cent nonante - sept fils de

Auguste - Louis Augsburger, retraité postal, à Lausanne et de
Elise nie Meyer, décedée

2. Collioud Berthe
célibataire

Steno - dactylographe
originaire de Rolle domiciliée à
Lausanne née à
Begnins le cinq octobre
mil neuf cent deux fille de

Louis Collioud, décedé et de
Berthe - Nalérie nie Golay, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Gloor Marius, horticulteur, à Lausanne
2. Augsburger Louis, empl. postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Langnau et
à Rolle le 6 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf septembre mil neuf cent vingt - sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication

Les époux :

H. Augsburger
B. Augsburger

Les témoins :

Marius Gloor
L. Augsburger

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à Langnau et à
Rolle

Registre des mariages A.

No 378
Leuba
et
Kiener

Par jugement du Tribunal de l'ère
Insolence du canton de Genève rendu
en date du 14 mai 1946
déclaré définitif et exécutoire le
7 juin 1946 le mariage inscrit
contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 14 juin 1946
l'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leuba Paul-Marcel
veuf de Jeanne née Ghut, vis le 2 janvier
1925 magasinier
originaire de Buttet et la Côte-aux-Fées (Neuchâtel) domicilié à
Beaumont d'Oise (France) né à
Fleurive le vingt-trois novembre
mil huit cent huitante-neuf fils de
Fritz Leuba et de
Marie-Lina née Comery

2. Kiener Jeanne-Marguerite
célibataire
gouvernante-institutrice
originaire de Kirchdorf (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Yverdon le deux février
mil huit cent nonante-deux fille de
Georges Kiener et de
Emma née Dupuis

Comme témoins : 1. Kiener Georges, menuisier, à Yverdon.
2. Favre André, coiffeur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Buttet le 17, à la Côte-aux-Fées,
à Kirchdorf le 18, à Lausanne et à Beaumont d'Oise le
19 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil de
Buttet.

Les époux :
M. Leuba
J. Leuba.

Les témoins :
Kiener Georges
A. Favre

L'officier de l'état civil :
Le Bailly

Communiqué à Buttet, la Côte
aux Fées et Kirchdorf.

Registre des mariages A.

16/42

N° 379

Urwyler

et
Pidoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Urwyler Friedrich-Richard

célibataire

fonctionnaire aux Douanes

originaire de Aarwangen (Berne) domicilié à
Schaffhouse né à

Romanshorn (Thurgovie) le quatre avril

mil huit cent nonante-neuf fils de

Arnold-Friedrich Urwyler, employé aux Douanes et de
Elise née Gosteli, à Bâle

2. Pidoux Lucette-Hélène

célibataire

originaire de Forêt M Lucens domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le vingt-quatre septembre

mil neuf cent trois fille de

Maurice-Charles Pidoux, comptable et de
Hélène-Louise née Gossevel, à LausanneComme témoins: } 1. Pidoux Henri, employé de Commerce, à Lausanne
2. Urwyler Charles, fonctionnaire postal, à LausanneLes publications ont eu lieu à Schaffhouse le 26, à Aarwan-
gen le 28, à Forêt M Lucens et à Lausanne le 29
juillet 1927Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

autorisation de l'état
civil de Schaffhouse

Les époux:

Fred Urwyler

Lucette Urwyler

Les témoins:

H. Pidoux

C. Urwyler

L'officier de l'état civil:

H. Schaub

Communiqué à Aarwangen,
Schaffhouse et Lucens.

No 350
Grin
et
Jaccoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grin Constant _____
célibataire _____

agriculteur _____
originaire de Belmont s/ Yverdon _____ domicilié à
Belmont _____ né à
Belmont _____ le vingt-trois août _____

_____ mil neuf cent _____ fils de
Jules-François Grin, agriculteur, à Belmont _____ et de
Emma née Williams, décédée _____

2. Jaccoud Elvina-Juliette _____
célibataire _____

_____ ménagère _____
originaire de Sigenes _____ domiciliée à
Belmont s/yr. _____ née à
Belmont s/yr. _____ le vingt quatre mars _____

_____ mil neuf cent quatre _____ fille de
Marie Jaccoud, agriculteur _____ et de
Luzène née Paud, à Belmont s/yr. _____

Comme témoins : } 1. Grin Henri, retraite C.F.P. à Lausanne
 } 2. Boesch Joseph, mécanicien, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Belmont le 24 et à Sigenes le
25 août 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Belmont _____

Les époux :

Constant Grin
Elvina Grin

Les témoins :

H. Grin
Joseph Boesch.

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Belmont & à
Fey. _____

Registre des mariages A.

N^o 381
Schnöller
et
Fiaux

13-330

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schnöller Leslie Charles

célibataire

médecin

originaire de Fozis (Grisons) domicilié à

Lausanne né à

Davos le six octobre

mil huit cent nonante-huit fils de

Anton Joseph Schnöller, médecin et de

Edith Annie née Watson, à Davos.

2. Fiaux Yvonne

célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Bercher le six décembre

mil neuf cent deux fille de

Charles Fiaux, décédé et de

Olise dite Jella née Meier, à Lausanne

Comme témoins : 1. Fiaux François, notaire, à Lausanne
2. Schnöller Notienne, Docteur D.P. à Zurich.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Fozis le 22 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

Ch. Schnöller

Y. Fiaux

Les témoins :

Fiaux et
E. G. Jelis

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Par jugement du Tribunal des...
en date du 28 mai 1926...
déclaré définitif et exécutoire le...
le mariage inscrit...
ci-contre a été dissous par le divorce...
Lausanne, le 27 juillet 1926...
officier de l'état civil:

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 353
Cuérel

et
Ogay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuérel Charles - Edmond _____

célibataire _____

mécanicien - électricien _____

originaire de Villars - St Croix _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le vingt février _____

mil neuf cent deux _____ fils de

Désanne - Hortense Cuérel, décédée _____ et de

2. Ogay Lina - Yvonne _____
célibataire _____

dactylographe _____

originaire de Lovatens _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le trente-un octobre _____

mil neuf cent six _____ fille de

Jean - Jacques - François Ogay _____ et de

Anna - Emma Zoé Bucher _____

Comme témoins : } 1. Mottin Charles, empl. C.F.F. à Lausanne
2. Ogay René, empl. de banque, Müssembourg.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Villars - St. Croix et à Lovatens, les 1^{er}, 2 et 3 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication. _____

Les époux :

C. Cuérel
L. Ogay

Les témoins :

M. Mottin
R. Ogay

L'officier de l'état civil :

D. Baillif

Communiqué à Bussigny et à Lucens. _____

Registre des mariages A.

Form. 2.

No 354
Baatar
et
Belet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baatar François Charles
célibataire

employé de banque
originaire de Lutry domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le vingt-sept mai

mil neuf cent deux fils de
François-Louis Baatar décédé et de
Fanny-Françoise née Corbaz, à Lausanne.

2. Belet Yvonne
célibataire

cuisinière
originaire du Mont de Lausanne domiciliée à
La Bour-de-Peily née à

Lausanne le vingt-cinq mars

mil neuf cent sept fille de
Hercule Belet, boucher et de
Marie-Thérèse née Neith, à Lausanne

Comme témoins : 1. Baatar Clément, empl. postal, à Lausanne
2. Baatar Marguerite, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à La Bour-de-Peily,
à Lutry et au Mont les 5, 7, 8 et 9 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes
de publication.

Les époux :
H Baatar
Y. Baatar

Les témoins :
C. Baatar
M. Baatar

L'officier de l'état civil :
D. Bouje

Communiqué à Lutry, Prilly et
La Bour-de-Peily

Registre des mariages A.

N^o 385
Courtat
et
Jaccottet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Courtat Albert-Edouard _____
 célibataire _____
 monteur en sauffages Lenbraz _____
 originaire de Naux _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le vingt-deux juin _____
 mil neuf cent cinq _____ fils de
 François-Élie Courtat, décédé _____ et de
 Julie née Perret, à Lausanne. _____

2. Jaccottet Violette-Lina _____
 célibataire _____

employée de commerce _____
 originaire de Echallens _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Clarens _____ le deux septembre _____
 mil neuf cent quatre _____ fille de
 Alfred Jaccottet, jardinier _____ et de
 Louise Maline née Agassis, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Jaccottet Louise, à Lausanne _____
 } 2. Burtin René, à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Naux et à
 Echallens les 1^{er} et 2 août 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
 publication. _____

Les époux :

A. Courtat.
 V. Courtat.

Les témoins :

L. Jaccottet
 R. Burtin

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Nuffens-le-Châ-
 teau et à Echallens. _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 356
Golay
Cordey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay René - Francis - Louis
célibataire

horloger
originaire du Chênit domicilié à
au Sentier né à
l'Orient le premier avril

mil neuf cent deux fils de
Francis - Louis Golay, horloger et de
Julie - Henriette nee Biguet, au Sentier

2. Cordey Alice
célibataire

Couturière
originaire de Lutry domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-neuf novembre

mil neuf cent trois fille de
Georges Cordey et de
Elise - Louise nee Juviers

Comme témoins :
1. Juviers Henri, fonct. postal, à Lausanne
2. Golay Francis, horloger, au Sentier

Les publications ont eu lieu à Sentier, au Brassus, à Lausanne
et à Lutry le 24 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
du Sentier

Les époux :

R. Golay
A. Cordey

Les témoins :

H. Juviers
F. Golay

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué au Sentier et à
Lutry

Registre des mariages A.

N^o 387
 Durussel
 Fiochi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Durussel Adolphe - Gustave _____
 célibataire _____

gâmier _____
 originaire de Seigneux _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le vingt-quatre novembre _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de

Gustave-Louis Durussel _____ et de
 Marie-Louise née Blanc _____

2. Fiochi Luigi - Emma - Marina _____
 célibataire _____

couturière _____
 originaire de Lizzano di Belvedere (Bologne, Italie) domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Lausanne _____ le vingt-huit mai _____

_____ mil neuf cent sept _____ fille de

Virgilio Quinto Fiochi, entrepreneur _____ et de
 Rosa Maddalena née Ruga, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Depierrez Romule, typographe, Lausanne
 } 2. Bovard Hortense, couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Seigneux le 7
 et à Lizzano di Belvedere le 19 juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 consentement des père & mère
 de la fiancée _____
 permis de mariage du Dipt.
 de J. 2^e. _____
 actes de publication _____

Les époux :

A Durussel
 Durussel Inès

Les témoins :

H. Bovard
 E. Depierrez

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Par jugement du Tribunal du district
 de Lausanne
 rendu en date du 4 mai 1936
 déclaré définitif et exécutoire le 24
 septembre 1936
 mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
 divorce.
 Le Tribunal a fixé à un an, dès le 24
 septembre 1936, le délai pendant
 lequel l'ex-mari
 e pourr[ait] contracter un nouveau mariage.
 Lausanne, le 2 octobre 1936

Officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 358
Pfister
et
Gumy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pfister Edmond - Henri - Frédéric
divorcé de Clotilde - Jova Geneux dès le 8
avril 1927, mécanicien - dentiste
originaire de Mâmmendorf (Zürich) domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le deux juillet
mil neuf cent fils de
Oto Pfister et de

Bertha - Louise née Abreyol, à Lausanne
Gumy Lydia - Julia
célibataire

modiste
originaire de Courvillens (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Fribourg le quatorze juillet
mil neuf cent cinq fille de

Pierre Gumy, décédé et de
Marie - Cécile née Bado, à Fribourg

Comme témoins : 1. Hylton Mathilde, av. B. Ballens, Lausanne
2. Gilomen Romile, commerçant, Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Mâmmendorf
et à Courvillens le 14 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix septembre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

actes de naissance
acte du mariage du
fiancé, avec divorce
actes de publication.

Les époux :

E. Pfister
L. Gumy

Les témoins :

M. Hylton
G. Gilomen

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 29 juin 1944
déclaré définitif et exécutoire le
10 juillet 1944
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le
10 juillet 1944 le délai pendant
lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau mariage
à Lausanne, le 21 juillet 1944.

L'officier de l'état civil :

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 389
Curchod
et
Gaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curchod William-Albert
celibataire

manœuvre - maison
originaire de Dommartin domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le neuf juin
mil neuf cent six fils de
Gustave Curchod, cocher et de
Adèle née Piquet, à Lausanne

2. Gaud Jeanne-Elisa
celibataire

fille de Salle
originaire de Olon domiciliée à
Lausanne née à
St-Briphon le vingt-deux février
mil neuf cent un fille de
Louis-Eugène Gaud, délégué et de
Louise née Sumi, à St-Briphon

Comme témoins :
1. M^l Mathey Guis, ménager, à Lausanne
2. Chambovey Gustave, manœuvre, à St-Briphon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Dommartin, à
Olon et à Hérimoz le 24 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes
de publication

Les époux :
Curchod William
Gaud Elisa

Les témoins :
M^l Mathey
G^l Chambovey

Communiqué à Poliez-le-G.
et à Olon

L'officier de l'état civil :
L. Baur

Registre des mariages A.

N^o 390
Tastore
et
Silly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tastore Ernest-Robert
célibataire

machiniste
originaire de Novario Inferiore (Novare, Italie) domicilié à
Villeneuve né à

M Villeneuve le vingt-quatre mai
mil neuf cent deux fils de

Charles-Barthélemi Tastore, décédé et de
Elisa née Gause, à Villeneuve

2. Silly Blanche-Marie
célibataire

originaire de St-Croix domiciliée à
Lausanne née à

Bea le vingt-trois décembre
mil huit cent nonante-huit fille de

Marc-François Silly, décédé et de
Mari-Blondine née Darsen, à Lausanne

Comme témoins : 1. Chevalley Julien, agent de police, Lausanne
2. Meylan Albert, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Villeneuve, à St-Croix le 30 juin
à Lausanne le 1^{er} et à Novario Inferiore le 21
juillet 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état
civil de Villeneuve.

Les époux :

Tastore Ernest
Silly Blanche

Les témoins :

Chevalley Julien
A Meylan.

L'officier de l'état civil :

L. Baur

Communiqué à Villeneuve, St-Croix
et à la Chancellerie Cantonale

Registre des mariages A.

No 391
GilloudFlörer^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilloud René - Jacques

célibataire

technicien

originaire de Châtel-St-Denis (Fribourg) domicilié à
Lausanne né àNuisternand - en - Egoz le vingt-quatre avril
mil neuf cent fils de

Casimir - Eugène Gilloud, instituteur et de

Blondine - Rosine, née Marchion, à Fribourg

2. Flörer Klara - Theresa

célibataire

téléphoniste

originaire de Berlikon (Zurich) domiciliée à

Berlikon née à

Berlikon le vingt-sept août

mil neuf cent trois fille de

Simon Flörer, décédé et de

Susanna née Rebers, à Berlikon

Comme témoins : } 1. Casimir Gilloud, instituteur, à Fribourg
2. Ernest Cardinaux, technicien C.F.F., LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, à Châtel-St-Denis et
à Berlikon le 10 août 1927Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication

Les époux :

R. Gilloud
K. Flörer

Les témoins :

C. Hittorff
E. Cardinaux

L'officier de l'état civil :

J. Prunf

Communiqué à Châtel-St-Denis
& à Berlikon

Registre des mariages A.

N^o 392
 Croester
 Félix

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Croester** Paul-Pierre _____
 célibataire _____

Pharmacien _____
 originaire de Genève _____ domicilié à
 La Chaux-de-Fonds _____ né à
 Genève _____ le vingt-deux janvier _____
 mil neuf cent trois _____ fils de

Marie-Joseph-Horrest Croester, pharmacien _____ et de
 Emma née Pillard, à Genève _____

2. **Félix** Alice-Antoinette _____
 célibataire _____

originaire de Palézieux, Marawon et La Rogique _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Lyon (France) _____ le vingt-cinq juin _____
 mil huit cent nonante-huit _____ fille de

Thiophile Félix, hôtelier _____ et de
 Maria-Antonia née Kluser, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Croester Horrest, pharmacien, à Genève
 } 2. Félix Thiophile, hôtelier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à La Chaux-de-fonds, le 12, à
 Genève le 13, à Lausanne le 15, août, à Palézieux
 à Marawon et à La Rogique le 1^{er} septembre 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées ;
 autorisation de l'état civil
 de La Chaux-de-fonds. _____

Les époux :

Croester
 Alice Croester Félix

Les témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Genève, à
 La Chaux-de-fonds et à
 Palézieux _____

Registre des mariages A.

No 393

Höhn

et

Summermatter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Höhn Ludwig-August

célibataire

Commerçant

originaire de Wiesbaden (Prusse, Allemagne) domicilié à

M Gollion né à

Kaiferslautern (Allemagne) le vingt-deux juillet

mil huit cent nonante-un fils de

Eugène Höhn, décédé et de

Jeanne née Migost, à M Gollion

2. Summermatter Rose-Emma

célibataire

couturière

originaire de Roisten (Valais) domiciliée à

Lausanne née à

Moudon le dix-neuf septembre

mil huit cent huitante-trois fille de

Fridolin Summermatter, tailleur et de

Charlotte-Louisa née Wolf, à St-Sulpice

Comme témoins : 1. Summermatter Fridolin, tailleur, à St-Sulpice
2. Heyle Marius, Conciierge, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Gollion le 9, à Roisten le 10 et à Lausanne le 11 juillet 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Cossonay

Les époux :

L. Höhn

Rose Höhn

Les témoins :

F Summermatter

Heyle M^s

L'officier de l'état civil :

J. Baur

Communiqué à Cossonay, à Roisten et à la Chancellerie cantonale.

Registre des mariages A.

No 394
Jaques
Barbini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaques Henri-Saul-Louis

célibataire

batelier

originaire de St-Croix domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le quinze novembre

mil neuf cent six fils de

Edouard-Numa Jaques, décédé et de

Emilie-Henriette-Suzanne-Louise-Jeanne née Anet, à Ouchy

2. Barbini Giacinta-Barbara

célibataire

originaire de Caprezzo (Piemont, Italie) domiciliée à

Lausanne née à

Grandson le vingt-cinq juin

mil neuf cent deux fille de

Alberto-Luigi Barbini, maçon et de

Marie-Joséphine-Dominique née Bistesti, à Grandson

Comme témoins :

1. Lavanchy Louis, employé Cie Navigation, à Ouchy

2. Lavanchy Henriette, ménagère, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à La Chaux-le
14, à St-Croix le 15 juillet et à Caprezzo le 7 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication

permis de publier du Sept-
de J. & P.

Les époux :

Jaques Henri
Giacinta Jacques

Les témoins :

L. Lavanchy,
H. Lavanchy.

L'officier de l'état civil :

H. Baugé

Communiqué à St-Croix et
à la Chancellerie cantonale

Registre des mariages A.

No 395
Cordey

et
Martin

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 24 juin 1947
déclaré définitif et exécutoire le
28 juin 1947
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le
28 juin 1947, le délai pendant
lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 15 juillet 1947

L'officier de l'état civil:
Favard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Cordey Louis-Fernand
célibataire

agent de police
originaire de Sarigny domicilié à
Lausanne né à
M Foral le vingt-cinq août
mil huit cent nonante-neuf fils de

François-Charles Cordey, agriculteur et de
Anna née Bolome, à Sarigny

2. Martin Elisabeth-Emilie
célibataire

Couturière
originaire de Stagnières domiciliée à
Lausanne née à
Prilly le quatre octobre
mil neuf cent sept fille de

Edouard-Isidore Martin, diocèse et de
Alice dite Constance née Martinet, à Lausanne

Comme témoins: } 1. Edouard Martin, chauffeur, à Lausanne
2. Chapius Alice, ménagère, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne Sarigny et Stagnières
le 26 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

actes de naissance et actes de
publication.
consentement de la mère de la
fiancée et acte de décès de son
père.

Les époux:

Louis Cordey.
Elisabeth Cordey.

Les témoins:

E Martin
Alice Chapius

L'officier de l'état civil:

Favard

Communiqué à Sarigny et à
Reballens

Registre des mariages A.

N° 396
Cagna
Sciler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cagna Victor
 célibataire
jardinier
originaire de Olon domicilié à
Lausanne né à
Sierre (Valais) le dix septembre
 mil neuf cent trois fils de
Securin Cagna, absent et de
M^{lle} Edwige née de Chastomay, à Villars / Olon

2. Sciler Louise Marguerite
 célibataire
pédicuse
originaire de Liestal (Bâle-Campagne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le cinq avril
 mil neuf cent trois fille de
Jean - Charles - Bernard Sciler, décédé et de
Mathilde - Léonie née Gallin, à Lausanne

Comme témoins :
1. Dominiconi Antoni, plâtrier, à Lausanne
2. Agnelli Maurice, jardinier, à Bea.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Olon, à
M^{me} Mmoz et à Liestal le 12 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication

Les époux :

[Signature]
Marguerite Cagna

Les témoins :

[Signature]
M^{re} Agnelli
[Signature]
Ant. Dominiconi

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le Bailly

Communiqué à Olon et à
Liestal.

Registre des mariages A.

N^o 397
Mignot
et
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mignot Gaston - Constant
veuf de Louise - Cézarine Henry dès le 22
juillet 1926, employé de bureau
originaire de Prilly domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le sept avril
mil neuf cent deux fils de
Auguste - Louis Mignot, retraité communal et de
Marie - Henriette ni Blanc, à Lausanne

2. Rochat M^{lle} Eugénie
célibataire
cuisinière
originaire del Lieu domiciliée à
Lausanne née à
Moiry le dix-sept juin
mil neuf cent un fille de
Charles Laurent Rochat et de
Blisa - Eugénie ni Pidoux, décédés

Comme témoins : } 1. Mignot Auguste, retraité communal, Lausanne
2. Vercaux Jules, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Prilly et au Lieu
le 11 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication

Les époux :

Gaston Mignot
Ida de Mignot

Les témoins :

Mignot Auguste
J. Vercaux

L'officier de l'état civil :

L. Bruffy

Communiqué à Prilly et au Lieu

Registre des mariages A.

No 398
Débieux
et
Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Débieux Romain-Jules
divorci de Léa-Adèle Ma Liardon
dès le 31 mars 1925, chauffeur-mécanicien
originaire de Masjonens (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Grandvillard (Fribourg) le dix-huit juin
mil huit cent nonante-sept fils de
Pierre-Stienne Debieux, buraliste et de
Marie-Marguerite née Zurich, à Bulle

2. Dupont Marie-Louise
célibataire

Repassuse
originaire de Pully domiciliée à
Pully née à
Pully le douze janvier
mil neuf cent sept fille de
Jules-Pierre Dupont, icéde et de
Julia-Adèle née Schwab, à Bulle

Comme témoins : 1. Jordan Henri, conducteur-typpog. Lausanne
2. Bottaro Pascal, maçon, à Bulle

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Masjonens et à
Pully le 26 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et acte de
publication
acte du 1^{er} mariage du
fiancé, avec divorce

Les époux :

Jules Debieux
Marie Debieux

Les témoins :

Henri Jordan
Bottaro Pascal

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Par jugement du Tribunal de
Lausanne, rendu
en date du 28 avril 1930, déclaré
définitif et exécutoire le 11 juillet
1930, le mariage inscrite ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel l'époux
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 11 juillet 1930.
Lausanne, le 17 juillet 1930.

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Registre des mariages A.

N^o 399
Nielsen
et
Ravy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nielsen Louis-Frédéric-Helge _____
célibataire _____

médecin - dentiste _____
originaire de Danemark _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Frederiksberg (Danemark) le dix-huit octobre _____
mil huit cent nonante-huit _____ fils de

Niels-Frédéric Nielsen, Contrôleur postal _____ et de
Bobette-Louisa née Rasmussen, à Copenhague _____

2. Ravy Hélène-Émilie _____
célibataire _____

originaire de Bex _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Mermens le six octobre _____
mil neuf cent trois _____ fille de

Charles Ravy _____ et de
Emma-Frida Croset née Clavel, à Montreux _____

Comme témoins : } 1. Nordmann Darine employée de Commerce, Lausanne
2. Mayor Jeanne, couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Bex le 15 août
1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance, avec tra-
duction pour celui du fiancé.

actes de publication _____

certificat de capacité pour le
fiancé _____

permis de mariage du Dép.
de J. & P. _____

Communiqué à Bex et à la
Chancellerie cantonale : _____

Les époux :

L. F. H. Nielsen

Nielsen Hélène

Les témoins :

S. Nordmann

J. Mayor

L'officier de l'état civil :

D. Baiff

Registre des mariages A.

N^o 400
 RoCHAT
 et
 RAHM

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. RoCHAT Auguste - Samuel _____
 célibataire _____
 jardinier _____
 originaire de Monnaz, Le Lieu et L'Abbaye _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Monnaz _____ le trente-un mai _____
 mil neuf cent trois _____ fils de
 Henri - Samuel RoCHAT, agriculteur _____ et de
 Sophie Fanny née Batzli, à Monnaz _____

2. RAHM Elise - Albertine _____
 célibataire _____

originaire de Unterballau (Schaffhouse) _____ domiciliée à
 Rotoy _____ née à
 Morges _____ le vingt janvier _____
 mil neuf cent trois _____ fille de
 Jean - Martin RAHM, tailleur _____ et de
 Rosa - Catherine née Batzli, à Unterballau _____

Comme témoins : } 1. RoCHAT François agriculteur, à Monnaz
 } 2. Raymond Marcel, chauffeur, à Morges.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à l'abbaye le 29,
 à Monnaz, au Lieu, à Unterballau et à Rotoy le 30
 août 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
 de publication. _____

Les époux :

Auguste RoCHAT

Elise RoCHAT

Les témoins :

F. RoCHAT

M. Raymond

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Vuflens-le-Château, au Lieu, à l'abbaye à Unterballau et à Rotoy

Registre des mariages A.

N^o 401
Daniel

Bolomey

DIVORCE

Mariage dissous par le divorce selon jugement du tribunal du district de Rheinfelden (Argovie), définitif et exécutoire dès le 11 juillet 1960.

Lausanne, le 17 août 1960.

L'officier de l'état civil:

Miccccc

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Daniel Heinrich _____
_____ célibataire _____

_____ suisse _____
originaire de Kämikon - Uster (Zürich) _____ domicilié à

Genève _____ né à
Winterthure _____ le quatre janvier _____
_____ mil neuf cent trois _____ fils de

Johann-Heinrich Daniel, négociant, à Zürich _____ et de
Bertha née Wolfensberger _____

2. Bolomey Jeanne _____
_____ célibataire _____

_____ repassée _____
originaire de Lutry et Foxel _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le vingt-neuf juillet _____
_____ mil neuf cent huit _____ fille de

Jules-Henri Bolomey, décédé _____ et de
Eugénie-Julie née Regamer, à Lausanne _____

Comme témoins: } 1. Bolomey Robert, employé postal, à Ouchy ✓
} 2. Micheler Alfred, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève le 23, à Uster, à Foxel,
à Lutry et à Lausanne le 26 août 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Genève _____

Les époux:

H. Daniel

J. Daniel

Les témoins:

Robert Bolomey

A. Micheler

L'officier de l'état civil:

J. Baumy

Communiqué à Uster, Genève,
Lutry et Foxel _____

Registre des mariages A.

No 402
Pellet

Boschung

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pellet Alphonse-Joseph _____
célibataire

monteur

originaire de St-Nicolas (Fribourg) _____ domicilié à
Lausanne _____ né àGiffers (Fribourg) _____ le vingt-six mars _____
mil neuf cent un _____ fils deChristoph-Fridolin Pellet, agriculteur _____ et de
Elisabeth née Rind, à Giffers _____2. Boschung Blandina _____
célibataire

sommelière

originaire de Nain (Fribourg) _____ domiciliée à
Bas-Nully _____ née àNain _____ le quinze octobre _____
mil huit cent nonante-neuf _____ fille deAmbros Boschung, cordonnier, à Nain _____ et de
Luise née Buchi, décédée _____Comme témoins : } 1. Hirt Oscar, cafetier, à Lausanne
2. Braxwand Fritz, cafetier, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, St-Nicolas, Nain et
Bas Nully le 2 septembre 1927 _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication. _____

Les époux :

Pellet Alphonse
Blandine Pellet

Les témoins :

Hirt
F. Braxwand

L'officier de l'état civil :

L. Franje

Communiqué à St-Nicolas, Nain
& Nully _____

Registre des mariages A.

No 403
Nyffenegger
et
André

Par jugement du Tribunal de la
canton de Genève, rendu
en date du 23 mars 1937,
déclaré définitif et exécutoire le 6
mai 1937, le mariage inscrit
ci-dessus a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 11 mai 1937.

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nyffenegger Frédéric-Louis-Emanuel

célibataire

confiseur

originaire de Carouge (Genève) et Signau (Berne) domicilié à
Lausanne né à

Lausanne

le vingt-his mars

mil neuf cent

fils de

Louis-Frédéric Nyffenegger, décédé et de
Jenny née Schmidbauer, à Lausanne

2. André Florence-Joséphine-Marie-Marguerite

célibataire

originaire de Grasse (Alpes Maritimes, France) domiciliée à
Grasse née à

Grasse

le premier octobre

mil neuf cent huit

fille de

Marius-Léon-Florent André, décédé et de
Anna-Joséphine-Henriette née Muraice, à Grasse

Comme témoins :

- 1. Nino Robert, mécanicien, à Grasse, France
- 2. Maurice Félix, entrepreneur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Carouge, à Signau
le 24, et à Grasse le 27 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication.
acte de décès du père de la fi-
ancée et consentement de sa mère
certificat de nationalité de
la fiancée.
permis de publier du Dépar-
tement de G. & P.

Communiqué à Carouge Sig-
nan et Chancellerie Cantonale.

Les époux :

F. Nyffenegger
M. Nyffenegger

Les témoins :

M. Robert
M. Félix

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Rossy Nyffenegger
Pierre Mercand
H. André
J. Basset-Nyffenegger
J. Grez Nyffenegger
L. Nyffenegger
L. Nyffenegger
L. Nyffenegger
L. Nyffenegger

Registre des mariages A.

No 404
Chaubert
et
Zernik

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chaubert Louis _____

châtaigne _____

manoeuvre _____

originaire de Jongny _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lubry _____ le vingt-neuf décembre _____

_____ mil huit cent soixante-un _____ fils de

Jean-François-Louis Chaubert _____ et de

Julie-Louise née Bujard, décédés _____

2. Zernik née Schlesinger Gertrude _____

_____ divorcée de David Zernik dès le 11

décembre 1901, ménagère _____

originaire de Dresde (Saxe) _____ domiciliée à

Ulrich (Wurtemberg) _____ née à

Dresde _____ le seize janvier _____

_____ mil huit cent septante-quatre _____ fille de

Heinrich Schlesinger _____ et de

Pauline née Grünbaum, décédés _____

Comme témoins : 1. Ruchet Ami, fabricant, à Lausanne

2. Girardet Louis, peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Jongny le

25, à Dresde et à Ulrich le 26 août 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un septembre mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

actes de naissance et de publication.

acte de mariage de la fiancée

avec divorce _____

extrait du jugement en divorce

certificat de capacité pour

la fiancée _____

acte d'origine de la fiancée,

permis de publier du Dept.

de J. S. _____

Communiqué à Chardonne et à

la Chancellerie cantonale.

Les époux :

Chaubert
Gertrude Chaubert

Les témoins :

Ami Ruchet
L. Girardet

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Registre des mariages A.

N^o 405
Bovard
et
Jaquerod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovard Félix
veuf de Marie née Boix dès le 5 no-
vembre 1919 représentant
originaire de Cully domicilié à
Lausanne né à
Nersois (Genève) le vingt-six juillet
mil huit cent huitante-sept fils de
Daniel-Auguste-Louis Bovard, à Gammoin et de
Marie née Parizod, décédée

2. Jaquerod Marguerite-Renée
célibataire
originaire de Ormont-dessus domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-deux septembre
mil huit cent nonante deux fille de
Henri-David Jaquerod et de
Jeanne-Louise-Bertha née Desponds, décédée

Comme témoins :
1. Bovard Henri, menuisier, à Lausanne
2. Jaquerod Paul-Henri, agent de police, Chaux-de-fonds
Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cully et Ormont-dessus
le 5 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Lausanne, le vingt-deux septembre mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :
actes de naissance
acte de décès de la M^{re}
femme du fiancé
actes de publication

Les époux :
Félix Bovard
Marguerite Bovard
Les témoins :
Henri Bovard
Jaquerod Paul
L'officier de l'état civil :
Le Bailly

Communiqué à Cully et à
Ormont-dessus

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 L. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 406
Charbon
et
Decompoix

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charbon Louis-César

célibataire

Patissier

originaire de Breytornens domicilié à

Lausanne né à

Neuchâtel le douze juin

mil huit cent nonante-neuf fils de

Louis-Frédéric Charbon et de

Marie-Nancy nie Bettes, à Lausanne

2. Decompoix Andrie-Jeanne

célibataire

employée de commerce

originaire du Lieu domiciliée à

Lausanne née à

Genève le quatorze mai

mil neuf cent quatre fille de

Marie Decompoix, veuve et de

Yvonne-Gemma nie Robat, à Lausanne

Comme témoins :

1. Louis Romile, boulanger, à Lausanne

2. Betta Robat, boulanger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Breytornens et au
Lieu les 2 et 3 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication.

Les époux :

L. Charbon.

A. Charbon

Les témoins :

L. Bossier

A. Bettler

L'officier de l'état civil :

L. Bauf.

Communiqué à Combremont-le-Grand et au Lieu

Registre des mariages A.

N^o 407
 Trittibach
 et
 Fuchs

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Trittibach Otto _____
 _____ célibataire _____

boulangier
 originaire de Lütterswil (Solence) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lütterswil _____ le six novembre _____
 mil huit cent nonante-sept _____ fils de

Albert Trittibach, charpentier _____ et de
 Rolise née Imboof, à Lütterswil _____

2. Fuchs Barbara _____
 _____ célibataire _____

cuisinière
 originaire de Offenhausen (Bavière) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Offenhausen _____ le vingt-cinq mai _____
 mil huit cent nonante-cinq _____ fille de

Paulus Fuchs, dévot _____ et de
 Margareta née Scharrer, à Offenhausen _____

Comme témoins : } 1. Trittibach Fritz, boulangier, à Lausanne
 } 2. Trittibach Martha, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 août et à
 Lütterswil le 1^{er} septembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
 publication. _____
 certificat de capacité pour la
 fiancée _____
 permis de publier du 2^o
 de J. & P. _____

Communiqué à Lütterswil &
 à la Chancellerie Cantonale.

Les époux :

O. Trittibach
 B. Fuchs

Les témoins :

F. Trittibach
 Martha Trittibach

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Registre des mariages A.

N^o 408
Cassani
et
Roy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cassani Roberto _____
célibataire _____

secrétaire d'hôtel _____
originaire de Bisuschio (Côme, Italie) (de Poâle) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Bâle _____ le onze juillet _____

_____ mil neuf cent cinq _____ fils de
Giuseppe Cassani, maçon _____ et de
Giuseppina née Deico, à Bâle _____

2. Roy Marcelle Rose _____
divorcée en 2^{es} noces de Walter Arnold _____

Gicardet dès le 13 mai 1927 _____
originaire de Suchy _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Vevey _____ le dix-neuf juillet _____

_____ mil huit cent quarante-un _____ fille de
Charles-Marius Roy, à Vevey _____ et de
Emilie-Joséphine née Panchaud, décédée _____

Comme témoins : } 1. Roy Jules, sous-directeur, à Vevey
2. Grand Louis, employé d'hôtel, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Suchy le 23
et à Bisuschio le 21 juillet 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

acte de naissance _____
consentement des père et mère
du fiancé _____
acte de mariage de l'épouse,
avec divorce _____
autorisation de remariage pour
le fiancé _____
permis de mariage du Dép.
de J. & P. _____
Communiqué à Belmont et à
la Chancellerie Cantonale. _____

Les époux :

Robert Cassani
Marcelle Cassani

Les témoins :

Jules Roy
Louis Grand

L'officier de l'état civil :

L. Bauff

Par jugement du Tribunal civil
du Canton de Vaud, rendu
en date du 21 janvier 1926,
déclaré définitif et exécutoire le 21
janvier 1926 le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 28 janvier 1926

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 409

Craudaz

Nydegger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Craudaz Emile - Constant - Alfred _____
célibataire _____agriculteur _____
originaire de Trey _____ domicilié à
Trey _____ né à
Trey _____ le vingt-huit août _____
mil neuf cent _____ fils deAlfred Craudaz _____ et de
Léonie née Craudaz, à Trey _____2. Nydegger Lina _____
célibataire _____ménagère _____
originaire de Wablern (Bern) _____ domiciliée à
Granges-sous-Trey _____ née à
Bussy et Morges _____ le onze janvier _____
mil neuf cent un _____ fille deChristian Nydegger _____ et de
Elisabeth née Stämpfli, à Granges-sous-Trey _____Comme témoins : } 1. Hugonnet Henri, agent de police, à Lausanne
2. Charles Robert, appointé de police, à LausanneLes publications ont eu lieu à Trey le 5 et à Wablern le
6 juillet 1927 _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Trey _____

Les époux :

E Craudaz
L. Craudaz

Les témoins :

R Charles
Hugonnet H.

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Communiqué à Trey et à
Schwarzenburg _____

Registre des mariages A.

N^o 410
Richter
et
Jäger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richter Robert-Charles

célibataire

employé de commerce

originaire de Gouxtem-Mézery

Lausanne

domicilié à

Lausanne

né à

le dix-neuf janvier

mil neuf cent six

fils de

Jeanne-Louise (née) Richter, à Lausanne

et de

2. Jäger Marguerite-Julia-Lina

célibataire

repasseuse

originaire de Bottenheim (Bade)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le treize avril

mil neuf cent sept

fille de

Maxime Jäger, tailleur, à Loersach

et de

Mari-Louise née Gavard, déisée

Comme témoins :

1. Gamaaz Albini, relieur, à Lausanne

2. Lauber Alphonse, paveur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Prilly et à Bottenheim le 5 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

consentement du père de la fiancée et acte de décès de sa mère

permis de publier du Dépt de J. & P.

Les époux :

R. Richter

L. Richter

Les témoins :

Gamaaz Albini

Alphonse Lauber

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Communiqué à Prilly et à la Chamellerie cantonale.

Registre des mariages A.

N^o 411
Barras
et
Cochet

P. 153
 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Barras Joseph - François**
 divorcé de Susanna Pauline née Schulze
 dès le 1^{er} juillet 1927, chauffeur
 originaire de Bôle (Fribourg) domicilié à
 Lausanne né à
 Fribourg le dix-huit septembre
 mil huit cent huitante-six fils de
 Joseph - Alfred Barras et de
 Louise - Marie née Dumas, décédés

2. **Cochet Jeanne - Elide**
 divorcée de Philippe - Gustave Bestenreider dès
 le 19 février 1924, ménagère
 originaire de Lausanne domiciliée à
 Lausanne née à
 Bercher le dix-huit décembre
 mil huit cent nonante-deux fille de
 Charles - Frédéric Cochet et de
 Olga née Faubs, à Cossonay

Comme témoins : } 1. Morel Roger, Secrétaire, à Lausanne
 } 2. Meyssi Marius, Concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26 et à Bôle le
 27 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
 actes de mariage des fiancés
 avec mention de divorce
 (art 30. 175 de Lausanne)
 acte de publication

Les époux :

Jos. Barras.
 J. Barras

Les témoins :

Morel
 Meyssi

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Communiqué à Bôle

Registre des mariages A.

No 412
Debernardi
et
Guignet

11-305

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Debernardi Emile
celibataire
Relieur
originaire de Quarna Sotto (Novare, Italie) domicilié à
Lausanne né à
Oran ⁷ Nilleto le dix-huit juin
mil neuf cent trois fils de
Luicio Debernardi, maçon et de
Maria née Alberti, à Lausanne

2. Guignet Germaine-Elice
celibataire

ménagère
originaire de Robertes domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-sept mars
mil neuf cent cinq fille de
Abéli Guignet, charretier, à Lausanne et de
Laure-Justine née Decrovel, dièdre

Comme témoins :
1. Guignet Abéli, charretier, à Lausanne
2. Debernardi Luicio, maçon, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Robertes le 16 juin
et à Quarna Sotto le 17 juillet 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication
consentement des père et mère
du fiancé.
permis de mariage du
Sép. de J. & P.

Les époux :

Emile Debernardi,
Germaine Debernardi

Les témoins :

Debernardi Luicio
Abéli Guignet

L'officier de l'état civil :

L. Brauer

Communiqué à Oran et à
la Chancellerie cantonale.

Registre des mariages A.

N^o 413
Dizerens
et
Pittet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dizerens Charles-Maac
divorcé de Berthe-Rosa Roulin dès le
21 mars 1924. veuf
originaire de Lutry domicilié à
Lausanne né à
Nemex le vingt-trois novembre
mil huit cent huitante-huit fils de
François-Marc-Daniel Dizerens, délégué et de
Julie-Louise née Moriet, à Neytans
2. Pittet Juliette-Madeleine
célibataire

repasseuse
originaire de Suchy domiciliée à
Lausanne née à
Bully le dix-sept mai
mil huit cent nonante-cinq fille de
Adolphe-Auguste-Louis Pittet, blanchisseur et de
Charlotte-Hélène-Marie née Dupont, à Lutry

Comme témoins : } 1. Balbani Arnold, mécanicien, à Lausanne
2. Antenen Marcel, m. Relieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, à Lutry le 30
et à Suchy le 31 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de 1^{er} mariage du fiancé
avec divorce.
actes de publication.

Les époux :

Dizerens Charles
Dizerens Juliette

Les témoins :

M. Antenen
A. Balbian

L'officier de l'état civil :

L. Brauge

Communiqué à Lutry et à
Belmont

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 414

Mora

et
von Gunten

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mora Joseph - Eugène

célibataire

tailleur

originaire de Fontaneto d'Agogna (Novare, Italie) domicilié à
Lausanne né à
Dion (Valais) le vingt-six novembre

mil neuf cent

fils de

Barthélemy Mora, gypcier et de
Rosalie née Frachetbourg, à Dion

2. von Gunten Maria - Margaretha

célibataire

ménagère

originaire de Sigriswil (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Ninety (Berne) le douze juin

mil huit cent vingt-huit

fille de

Johann - Samuel von Gunten, agriculteur et de
Sophie née Gutmann, à Ninety

Comme témoins :

1. Grand Jules, électricien, à Lausanne

2. Bussard Auguste, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, à Sigriswil le
30 avril et à Fontaneto d'Agogna le 5 juin 1928Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre septembre mil neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication
permis de mariage du Dépt.
de J. & P.

Les époux :

Mora Eugène
von Gunten

Les témoins :

Jules Grand
Auguste Bussard

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Sigriswil et à
la Chancellerie cantonale

Registre des mariages A.

N^o 415
Petit
et
Veuve

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 7 juillet 1932, déclaré définitif et exécutoire le 23 septembre 1932, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 2 septembre 1932

L'officier de l'état civil:

H. Leclercq

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Petit Jean Edouard
célibataire

représentant
originaire de Locle (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à
au Locle le vingt-quatre septembre

mil neuf cent cinq fils de
Edouard-Joseph Petit, représentant et de
Gioyanna-Alfonsina née Siffaretti, à Neuchâtel

2. Veuve Sophie Elisabeth
célibataire

Neuchâtel
originaire de Cernier (Neuchâtel) domiciliée à
Lausanne née à
Neuchâtel le vingt-deux juin
mil neuf cent deux fille de

Benoît-Louis Teyssie, à Neuchâtel et de
Laura-Amélie née Jean Maire dit Quartier, décédée

Comme témoins: } 1. Moritz Charles, chef de cuisine, à Lausanne
2. Moritz Berthe, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Locle et à Cernier le
24 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre septembre mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées:

actes de naissance et actes
de publication

Les époux:

J. Ed. Petit
Elisabeth Petit

Les témoins:

B. Moritz
Charles Moritz

L'officier de l'état civil:

H. Leclercq

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 416
Diviné
et
Castellano

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Diviné Fernand - Adolphe
divorcié de Jeanne - Noëlie Sarassus dès le
20 janvier 1922, fondé de pouvoirs de banque
originaire de l'origine française domicilié à
Lausanne né à
Constantine (Algérie) le premier février
mil huit cent nonante - six fils de
Eugène - Adolphe Diviné employé aux Postes & Télégraphes et de
M^{me} Bernadine - M^{lle} Étienne née Feraud, à Constantine

2. Castellano Marguerite - Violetta Rodina
divorciée de Roger - M^{me} Emile Mischke
dès le 31 janvier 1927
originaire de M^{un} (Bern) et de Neuchâtel domiciliée à
Lausanne née à
Genève le dix-sept août
mil neuf cent un fille de
Gaetano Castellano, négociant à Naples (Italie) et de
Charlotte - M^{me} Henriette - Olga née Merminod, à La Val de Cère (Fr.)

Comme témoins :
1. Boyon Jean, D^r médecin, La Cour-de-Peilz
2. Piccard Robert, J^{ur} en droit, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, à M^{un} et à
Neuchâtel le 2 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre septembre mil neuf cent vingt
Sept.

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de 1^{er} mariage des fian-
cés avec divorce
autorisation de remariage pour
la fiancée
permis de publier et de ma-
riage du D^{pt} de J & P.

Les époux
M^{me} Diviné

Les témoins :

M^{me} Boyon
Robert Piccard
ar. - stey

L'officier de l'état civil :

M^{me} Prauzel

Diviné

Registre des mariages A.

N^o 417
Schönborn
et
Brossiet

570
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schönborn Édouard-Julius
célibataire

Voyageur de Commerce
originaire de Aachen (Prusse) domicilié à
Lausanne né à
Stuttgart le trente mars

mil neuf cent un fils de
Gottfried-Omil-Julius Schönborn et de
Ottilie-Karoline née Falter, décédés

2. Brossiet Violette-Jeanne-Henriette
célibataire

employée de Commerce
originaire de Chêsera domiciliée à
Lausanne née à
Gilly le vingt-trois novembre

mil neuf cent deux fille de
Pierre-Louis-Auguste Brossiet et de
Marie-Caroline née Modoux, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Melmi Marcel, fonct. aux poursuites, à Lausanne
2. Pittet Georgette, empl. de Commerce à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Chêsera le
24 mars et à Aachen le 8 avril 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre septembre mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication
certificat de capacité du fiancé
permis de mariage du Dépt.
de J. P.

Les époux :

E. Schönborn
V. Brossiet

Les témoins :

Melmi
Pittet

L'officier de l'état civil :

J. Brauzo

Communiqué à Gingin et à la
Procureure Cantonale.

Registre des mariages A.

No 418

Gueux
et
Jörgensen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gueux William
veuf de Elvino Guignet dès le 21 juillet 1926agriculteur
originaire de Boulens et de Moudon domicilié à
Lausanne né à
Boulens le vingt-sept décembremil huit cent septante-six fils de
Louis Gueux, décédé et de
Eugénie née Gueux, à Boulens2. Jörgensen née Nikles Bertha
veuve de 16 ans. Famille Jörgensendès le 22 novembre 1919
originaire de Worben (Berne) domiciliée à
Lausanne née àMadretsch (Berne) le quinze mars
mil huit cent septante-sept fille de
Abraham Nikles et de

Marie née Strässer, décédés

Comme témoins : } 1. Gueux Alfred, commerçant, à Lausanne
2. Blanc-Gérolz Alois, fabricant, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Boulens, à
Moudon et à Worben le 9 septembre 1927Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de mariage
actes de décès des précédents
conjointes
actes de publications.

Les époux :

William Gueux
Bertha Gueux

Les témoins :

Gueux
Blanc

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à St. Cierges,
Moudon et Bligny

Registre des mariages A.

No 419
Visinand
Pasche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Visinand Ernest-Albert _____
célibataire _____

Comptable _____
originaire de Maraion _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
La Rippe _____ le quatre juin _____

mil neuf cent un _____ fils de
Louis-Ernest Visinand, inspecteur scolaire _____ et de
Rosine-Louise née Bally, à Aclens _____

2. Pasche Alice-Jeanne _____
célibataire _____

coiffeuse _____
originaire de Devion _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le neuf janvier _____

mil neuf cent cinq _____ fille de
Charles-Jules-Henri Pasche, brigadier de police retraité et de
Emma née Laurent, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Giudicetti Marguerite, à Lausanne _____
2. Duc Joseph, coiffeur, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Maraion
et à Devion le 25 août 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent vingt-sept _____

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication _____

Les époux :

Ernest Visinand
Alice Visinand

Les témoins :

Marguerite Giudicetti
Duc

L'officier de l'état civil :

D. Baillif

Communiqué à Palazieur et à
Oron _____

Registre des mariages A.

N^o 420

Moret

et
Forney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Moret Charles-Victor-Emmanuel

célibataire

employé de banque

originaire de Olon

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-sept septembre

mil huit cent vingt-huit

fils de

Charles-Albert Moret, ancien négociant

et de

Jenny-Charlotte née Christener, à Lausanne

2. Forney Amie Eugénie-Etther

célibataire

originaire de Lausanne et de Belmont

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le trois novembre

mil huit cent vingt-sept

fille de

François-Frédéric Forney, ancien armurier

et de

Amie-Madame-Henriette née Sibar, à Lausanne

Comme témoins:

1. Blaser Jean, commis C.F.F. à Lausanne

2. Forney François, armurier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Olon, à Hérens
et à Belmont les 22 et 23 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil huit cent vingt-sept

Pièces déposées:

actes de naissance et actes
de publication

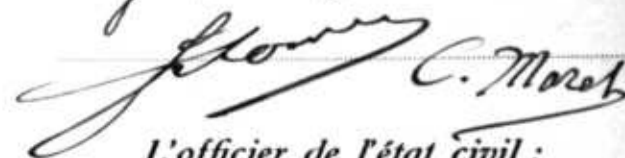
Les époux:



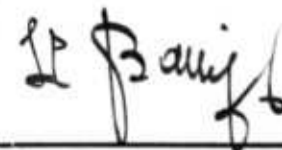
C. Moret

Les témoins:

J. Blaser


C. Moret

L'officier de l'état civil:



Communiqué à Olon et à Pully

Registre des mariages A.

No 421
Bovard
et
Cricka

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bovard** William-Maurice-Marc
divorcé de Catherine Meier de le
22 octobre 1917 maître d'hôtel
originaire de Cully domicilié à
Paris (9^e arr^t) né à
Lausanne le vingt-quatre juillet
mil huit cent huitante-huit fils de
Maurice-Charles-Félix Bovard et de
Lina-Rosine née Notz, à Lausanne

2. **Cricka** Jeanne-Marie-Louise
célibataire
originaire de nationalité belge domiciliée à
Lausanne née à
Bruxelles le vingt-cinq août
mil neuf cent six fille de

Charles-Louis-Jos Cricka et de
Pauline-Henriette née De Wannemaeker, à Bruxelles

Comme témoins :
1. Fungeld Charles, coiffeur, à Lausanne.
2. Bovard Maurice, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Cully le 20, à Lausanne le 22,
à Paris le 27 et à Bruxelles-Becky le 28 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Cully.

Les époux :
Bovard
J. Bovard

Les témoins :
M. Bovard
Ch. Fungeld

L'officier de l'état civil :
J. Baur

Communiqué à Cully et à la
Chancellerie Cantonale.

Registre des mariages A.

N^o 422
Richard
et
Hermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard Fernand-Émile
célibataire

employé de bureau
originaire de Crissier domicilié à
Lausanne né à
Crissier le vingt-six juillet

mil huit cent nonante-cinq fils de
Louis-Edouard Richard, charbon, à Lyon et de
Julie née Sévoz, décédée

2. Hermann Marie
célibataire

Sommelière
originaire de Rohrbach (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
St-Jamais le vingt-un août

mil huit cent nonante-neuf fille de
Edouard Hermann, brodeur et de
Marie - Polija - Cécile née Girardin, à St-Jamais

Comme témoins : } 1. Chevalley Julien, agent de police, Lausanne
2. Dilerand Léon, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Rohrbach
le 4 et à Crissier le 6 juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent vingt-
sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication.

Les époux :

F. Richard
M. Richard

Les témoins :

Julien Chevalley
Léon Dilerand

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à Billy et à
Rohrbach

Registre des mariages A.

N^o 423
Torche
et
Zenoni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Torche Gaston _____
célibataire _____

chauffeur d'autos _____
originaire de Cheiry (Fribourg) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Fribourg _____ le neuf février _____
mil neuf cent cinq _____ fils de

Adolphe-Clair Torche, dév. _____ et de
Pauline-Joséphine nie Mayot, à Lausanne _____

2. Zenoni Juliette-Marguerite _____
célibataire _____

employée de Commerce _____
originaire de Bolzano (Trento, Italie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Berriat (Piemonte) _____ le seize mars _____
mil neuf cent six _____ fille de

Pierre-Jules Zenoni, maçon _____ et de
Anna-Thérèse nie Biotto, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Gasolo Charles, cordonnier, à Lausanne
} 2. Capra Paul, magasinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Cheiry le 13
et à Bolzano le 24 juillet 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication _____
permis de publier du Dép^t
de J. & P. _____

Les époux :

G. Torche
M. Torche

Les témoins :

Gasolo Charles
Paulo Capra

L'officier de l'état civil :

J. Brauj

Communiqué à Dintpierre et à
la Chancellerie Cantonale. _____

Registre des mariages A.

N^o 224
Mathey

Sellie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mathey Georges
célibataire

menuisier

originaire de Absens domicilié à

Lausanne né à

Lausanne

le trente-un août

mil neuf cent deux

fils de

Auguste-Louis Mathey, décédé et de

Marie-Joséphine née Pache, à Lausanne

2. Sellie Thérèse-Louise-Fanny

célibataire

repasteuse

originaire de Casalborgone (Eurin, Italie) domiciliée à

Lausanne née à

Glion (Planches)

le vingt-six janvier

mil neuf cent six

fille de

Auguste-Mario Sellie, voiturier, à Glion et de

Thérèse née Blanc, décédée

Comme témoins :

1. Lafont Marcel, empl. de commerce, à Lausanne

2. Gachet Charles, empl. de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Absens le 21
et à Casalborgone le 31 juillet 1927Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication
permis de publier du Sept
de J. & P.

Les époux :

G. Mathey

Th. Mathey

Les témoins :

Gachet

Marcel Lafont

L'officier de l'état civil :

Le Brunel

Communiqué à Geballeus et à
la Chancellerie Cantonale.

Registre des mariages A.

N^o 425
Sauty
Guhl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sauty Léopold - Robert

célibataire

négociant

originaire de Denens

domicilié à

Lausanne

né à

Morges

le neuf juillet

mil neuf cent un

fils de

Louis - Rodolphe Sauty, décédé

et de

Floxa - Céline mi Ginggen, à Lausanne

2. Guhl Siliane - Thérèse

célibataire

originaire de Bâle

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le huit mars

mil neuf cent sept

fille de

Oscar Guhl, fabricant

et de

Josephine mi Büniger, à Lausanne

Comme témoins :

1. Eggi Jean, charrossier, à Lausanne

2. Guhl Oscar, employé intéressé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Bâle le 16 et Denens le 17 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

L. Sauty
S. Guhl

Les témoins :

Jean Eggi

O. Guhl

L'officier de l'état civil :

H. Baug

Communiqué à Villars p^s Hens et à Bâle

Registre des mariages A.

N^o 426

Martin

et
Gisclon

Par jugement du Tribunal...
dissous de Lausanne rendu
en date du 6 mars 1941,
déclaré définitif et exécutoire le 12
avril 1941, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le 21 avril 1941.

Officier de l'état civil:

L. 17
2 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Martin Ernest - Eugène

célibataire

Cuisinier

originaire de Monthey (Valais) domicilié à
Lausanne né à

Monthey le quinze juin

mil neuf cent un fils de

Alfred Martin, décédé et de

Sidonie née Bosson, à Glion

2. Gisclon Germaine Thérèse

célibataire

fille de Saule

originaire de Lausanne domiciliée à
Pully née à

Boncourt (Bonne) le vingt-six décembre

mil neuf cent trois fille de

Paul-Jean - Isaac Gisclon employé S.F.F. et de

Alice née Brevat, à Pully

Comme témoins:

1. Fischer Frédéric, cuisinier, à Lausanne
2. Gisclon Isaac dit Martin, constructeur, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Monthey et à
Pully le 8 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

acts de naissance et actes
de publication

Les époux:

Martin et
Gisclon

Les témoins:

Fischer
Gisclon

L'officier de l'état civil:

Baillif

Communiqué à Monthey et à
Pully

Registre des mariages A.

No 427
Fuchs
et
Rüttimann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fuchs Otto-Séo
veuf de Louise-Eléonore née Gay dès le 5
mars 1926, Commis P. F. F.
originaire de Malters (Lucerne) et de Bâle domicilié à
Lausanne né à
Bosswil (Argovie) le treize janvier
mil neuf cent un fils de
Otto Fuchs, décédé et de
Christina née Schnyder, à Bâle

2. Rüttimann Frieda-Agatha
célibataire
originaire de Kriens (Lucerne) domiciliée à
Kriens née à
Kriens le vingt-cinq mars
mil neuf cent fille de
Joseph Rüttimann, serrurier, à Kriens et de
Agatha née Portmann, décédée

Comme témoins :
1. Marchand Paul, fonction. P. F. F. à Lausanne
2. Fuchs Christina, à Bâle

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Bâle, à Kriens
le 6 et à Malters le 7 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication

Les époux :
Otto Fuchs
Frieda Fuchs

Les témoins :
Karl Fuchs
Paul Marchand

Communiqué à Malters, à
Bâle et à Kriens.

L'officier de l'état civil :
J. Baugly

Registre des mariages A.

No 428
Madaro
et
Meyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Madaro Fernando-Salvatore-Luigi

célibataire

ingénieur

originaire de Sujet britannique domicilié à

Wootton-Billinge p. Bedford (Angleterre) né à

au Caire (Egypte) le trente décembre

mil neuf cent trois fils de

Camille Madaro, ingénieur et de

Epifania née Diamant, décédée

2. Meyer Henriette-Elisabeth

célibataire

originaire de Schaffhouse domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quatre février

mil neuf cent deux fille de

Henri-Jaques Meyer, architecte et de

Marie-Elisabeth née Raach, à Lausanne

Comme témoins :

1. Meyer Louis, ingénieur, à Lyon

2. Antonini Emile, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13 et à Schaffhouse
le 14 juillet 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes

de publication

certificat de domicile et de

nationalité du fiancé

certificat de capacité du fiancé

permis de mariage du Département de Justice & Police

Communiqué à Schaffhouse

Les époux :

Madaro

Madaro

Les témoins :

Louis Meyer

E. Antonini
Antonini

L'officier de l'état civil :

H. Baug

Registre des mariages A.

No 429
 Marcel
 Bolomey

16-309
 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marcel André - Auguste _____
 célibataire _____

Rédacteur _____
 originaire de Lausanne _____ domicilié à
 Dion _____ né à
 Lausanne _____ le dix-sept mars _____

mil neuf cent deux _____ fils de
 Emile Marcel, relieur _____ et de
 Ida née Bahud, à Lausanne _____

2. Bolomey Marguerite - Vina _____
 célibataire _____

originaire de Savigny et Forel _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Lausanne _____ le neuf juillet _____

mil neuf cent trois _____ fille de
 Louis-François Bolomey, employé postal _____ et de
 Rosalie née Nicolier, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Gruniser Pierre, bijoutier, à Lausanne
 } 2. Bahud Henri, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Dion le 30, à Lausanne et à
 Savigny le 31 août et à Forel le 1^{er} septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
 autorisation de l'état civil
 de Dion _____

Les époux :
 André Marcel
 Marguerite Marcel

Les témoins :
 P. Gruniser
 H. Bahud

Communiqué à Dion, Savigny
 et Forel _____

L'officier de l'état civil :
 H. Leisant

Par jugement du Tribunal de Lausanne
 du Palais, à Lion, rendu en date du 1^{er} décembre 1940
 déclaré définitif et exécutoire le 13
 janvier 1941
 mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
 divorce.
 Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 13
 janvier 1941, le délai pendant
 lequel le mari
 e pour contracter un nouveau mariage.
 Lausanne, le 21 janvier 1941

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 30
 Marcel
 Paschoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marcel Paul-Gustave

célibataire

employé de bureau

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix-huit juillet

mil neuf cent trois fils de

Comte Marcel, relieur et de

Madame Pahud, à Lausanne

2. Paschoud Hedwige-Emilie

célibataire

Steno-dactylo.

originaire de Bvicornaz (Valais) domiciliée à

Pully née à

Pully le dix-huit janvier

mil neuf cent trois fille de

Jean-Félicien Paschoud et de

Marie-Rose née Culani, à Pully

Comme témoins :

1. Grunsez Pierre, bijoutier, à Lausanne

2. Pahud Henri, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Pully le 30 août et à Bvicornaz le 2 septembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier octobre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication.

Les époux :

Paul Marcel

Hedwige Marcel

Les témoins :

P. Grunsez

H. Pahud.

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Communiqué à Pully et à Bvicornaz

Registre des mariages A.

No 431
Borgeaud
et
Andermoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgeaud Aimé - Charles _____
célibataire _____

originaire de Mervent _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Pully _____ le vingt-deux janvier _____
_____ mil neuf cent trois _____ fils de

Charles Borgeaud, employé C. F. F. _____ et de
Lina Fanny née Thuillard, à Lausanne _____

2. Andermoz Julie dite Juliette _____
célibataire _____

employée de commerce _____
originaire de Oigle et Yverne _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Mont de Lausanne _____ le vingt-cinq juillet _____
_____ mil neuf cent quatre _____ fille de

Marie - Augustine Andermoz _____ et de

Comme témoins : } 1. Ries Philippe, maître de pension, Lausanne
2. Heysé Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Mervent, à Oigle
et à Yverne le 26 août 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication _____

Communiqué à Polier - le - G.
et à Oigle _____

Les époux :

Aimé Borgeaud
Juliette Borgeaud

Les témoins :

Ph. Ries
Heysé M.

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Registre des mariages A.

N^o 432
Inghoffer
et
Ayer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Inghoffer Maurice-Henri-Daniel

libataire

employé à la Ferme d'Aril

originaire de Prilly domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-trois juillet

mil neuf cent vingt-cinq fils de

Nicolas-Henri Inghoffer, employé aux S. N. et de

Marie née Gachet, à Lausanne

2. Ayer Violette-Sophie

libataire

Coiffeuse

originaire de Vuippens et de Sorens (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quatre août

mil neuf cent quatre fille de

Nicolas-Amédée Ayer, charpentier et de

Marie-Louise née Colombey, à Lausanne

Comme témoins : 1. Chaubert Robert, employé de commerce, Lausanne

2. Ayer Albert, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Prilly, à Vuippens et à Sorens le 26 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication.

Les époux :

Maurice Inghoffer
Violette Inghoffer

Les témoins :

R. Chaubert
Albert Ayer

L'officier de l'état civil :

H. Leinert

Communiqué à Prilly, Vuippens et Sorens

DIVORCE

Mariage dissous par le divorce selon jugement du tribunal civil du district de Lausanne définitif et exécutoire dès le 1^{er} avril 1966

Lausanne le: 10 juin 1966

L'officier de l'état civil:

E. Rod

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 433
Ferrin
Blanc^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferrin Fernand _____

célibataire

employé de banque _____

originaire de Lausanne _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le vingt-huit novembre _____

mil neuf cent deux _____ fils de

Charles-Louis-Jules Ferrin, décédé _____ et de

Emilie-Justine-Louisa née Desponds, à Lausanne _____

2. Blanc Adrienne-Edette _____

célibataire

institutrice _____

originaire de Lausanne _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le neuf mai _____

mil neuf cent cinq _____ fille de

Jules-Adrien Blanc, employé communal _____ et de

Augustine-Marie née Bolomey, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Perrin Louis, batelier, à Lausanne
2. Pasche Francis, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2 septembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et acte de publication.

Les époux :

Fernand Ferrin
Adette Ferrin

Les témoins :

Perrin Louis
Francis Pasche

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Registre des mariages A.

No 234

Martin

et
Huguenet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin Roger - Henri

libataire

employé de banque

originaire de Château-d'Oex et Rossinière domicilié à

Lausanne né à

Château-d'Oex le six février

mil neuf cent deux fils de

Alfred-Louis Martin, décédé et de

Cécile-Elise née Morier, à Lausanne.

2. Huguenet Violette - Jeanne

libataire

lingère

originaire de Villars-Biercelin domiciliée à

Lausanne née à

Rugyres le dix mai

mil neuf cent trois fille de

Victor Huguenet, décédé et de

Marie née Barrand, à Lausanne

Comme témoins :

1. Martin Hamia, fonctionnaire, à Lausanne

2. Huguenet Roger, fonctionnaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Château-d'Oex, à
Rossinière et à Villars-Biercelin les 2 et 3 septembre 1927Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication.

Les époux :

R. Martin

M. Martin

Les témoins :

M. Martin

R. Huguenet

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à Château-d'Oex,
Rossinière, et Poliez-le-Grand.

Registre des mariages A.

N^o 435
 Lavanchy
 et
 Pittet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Lavanchy Robert-Henri-Albert

célibataire

typographe

originaire de Savigny et Forêt

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-un juin

mil neuf cent un

fil de

Louis-Joséphé Lavanchy, typographe, à Lausanne

et de

Delphine née Ruffier, dédicée

2. Pittet Marthe-Marie

célibataire

minagère

originaire de Villars-le-Berrier

domiciliée à

Lausanne

née à

Etagnières

le seize mai

mil neuf cent six

fille de

Henri-Joseph-Auguste Pittet, employé de commerce

et de

Adelaïde née Bailagnon, à Lausanne

Comme témoins :

1. Pittet Ernest, ouvrier de ville, à Lausanne
2. Pittet Victor, manœuvre, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Savigny, à Forêt et à Villars-le-Berrier le 3 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

Robert Lavanchy
 Marthe Lavanchy

Les témoins :

Pittet Ernest
 Pittet Victor

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

Communiqué à Savigny, Forêt & Rochallens

l'ar jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 14 février 1935 déclaré définitif et exécutoire le 1^{er} mars 1935 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, dès le 1^{er} mars 1935, le délai pendant lequel l'un des époux ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 14 mars 1935.

L'officier de l'état civil :



No 436
Leutwyler
et
Rosset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leutwyler Robert
célibataire

agriculteur
originaire de Birwil (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Aubonne le neuf avril
mil neuf cent

Henri Leutwyler, décédé et de
Hélène née Pache, à Lausanne

2. Rosset Esther-Lina
célibataire

cuisinière
originaire de Bougy-Villars domiciliée à
Lausanne née à
Bougy-Villars le onze février
mil neuf cent quatre

Gustave-Emile-Louis Rosset, décédé et de
Marie-Hortense née Guignard, à Gimel

Comme témoins : } 1. Eugène Martin, manœuvre, à Lausanne
2. Cerez Albert, employé L. O. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Birwil et à Bougy
Villars le 5 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et acts de
publication.

Les époux :
Robert Leutwyler
Esther Leutwyler

Les témoins :
Maurice Margar
Albert Cerez

Communiqué à Birwil & à
Aubonne

L'officier de l'état civil :
H. Léchaut

Par décision du 14 décembre 1927,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'à la main de l'original
unique que possédait la mère
de l'époux, a été inscrit son
mariage est Guignard
et non Guignard

Lausanne, le 6 décembre 1928
L'officier de l'état civil :

copie à Birwil et Aubonne.

Par jugement du Tribunal du dis-
trict de Lausanne rendu
en date du 24 mars 1928,
déclaré définitif et exécutoire le 15
avril 1928. Le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
L'acte de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 437

Roux

et
Décosterd

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Roux Louis

célibataire

manœuvre

originaire de Pully-le-Fort

domicilié à

Morges

né à

Pully-le-Fort

le premier octobre

mil neuf cent vingt

fils de

Eugène Roux, décédé

et de

Cécile-Elphonsine née Migney, ménagère à Morges

2. Décosterd Adèle

célibataire

ménagère

originaire de Essertes

domiciliée à

Lausanne

née à

Montpreveyres

le dix-neuf juin

mil neuf cent

fille de

John-Maurice Décosterd, menuisier

et de

Hélène née Cerex, à Chailly de Lausanne

Comme témoins :

1. Cerex Albert, employé au L. O. à Lausanne
2. Cerex Elise, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Morges le 26, à Lausanne, à Essertes le 27 et à Pully-le-Fort le 28 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Morges.

Les époux :

Roux Louis

Roux Adèle

Les témoins :

Albert Cerex

E. Cerex

L'officier de l'état civil :

H. Luchant

Communiqué à Corcelles-le-Fort,
Morges et Oron

No 438
Dutoit
et
Aviolat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dutoit Robert _____
libataire _____

appareilleur _____
originaire de Moudon, Chavannes et Chesallé _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Moudon _____ le vingt-six mars _____
_____ mil neuf cent trois _____ fils de

Alois Dutoit, manoeuvre _____ et de
Léa ni Durssel, à Lausanne _____

2. Aviolat Berthe-Charlotte dite Gilberte _____
libataire _____

Steno-dactyla _____
originaire de Ormont-des-Hoës _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt-un juin _____
_____ mil neuf cent six _____ fille de

Marius-Charles Aviolat, typographe _____ et de
Josephine-Henriette ni Regamey, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Blanc Victor, agent de police, Lausanne
} 2. Durssel Paul, ouvrier de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Moudon, à Ormont-des-Hoës le 26, à Chavannes et à Chesallé le 27 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de publication _____

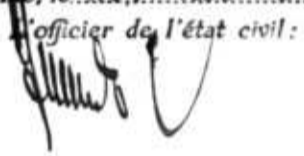
Les époux :
R. Dutoit
G. Aviolat

Les témoins :
Blanc Victor
Durssel Paul

Communiqué à Moudon, Lucens & Ormont-des-Hoës _____

L'officier de l'état civil :
H. Lechant

Par jugement du Tribunal...
de Lausanne, rendu
en date du 24 décembre 1926,
déclaré définitif et exécutoire le 4
mars 1927 le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 15 mars 1927.

officier de l'état civil:


Registre des mariages A.

No 439
Fehlmann
et
Duvanney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fehlmann Robert

célibataire

époux

originaire de Staffelbach (Argovie) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le quinze juillet

mil neuf cent fils de

Mme Fehlmann, décédé et de

Marie-Elise née Michaud, à Lausanne

2. Duvanney Bertha-Rose

célibataire

ménagère

originaire de Chavannes-le-Veyron et Pizy domiciliée à

Lausanne née à

Cusnie le deux mai

mil neuf cent trois fille de

Léon Duvanney et de

Alphonse née Cuvit, décédés

Comme témoins : 1. Regamey Alice, à Lausanne
2. Diemer Roger, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Staffelbach, à Chavannes-le-Veyron et à Pizy le 14 septembre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier octobre mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

Robert Fehlmann.

Bertha Fehlmann

Les témoins :

Alice Regamey.

Roger Diemer

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

Communiqué à Staffelbach,
Grancy et Gimel

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 440
Gilliard
et
Clément

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilliard Frédéric-Louis

célibataire

architecte

originaire de Fiez et Yverdon domicilié à
Lausanne né à

Dion

le dix-huit juin

mil huit cent huitante-quatre

fils de

Edmond-Antoine-Henri Gilliard, propriétaire et de
Marie née Malherbe, à Dion.

2. Clément Marguerite-Emma

célibataire

originaire de Cartigny (Genève) domiciliée à
Lausanne née à

Roche

le dix juillet

mil neuf cent deux

fille de

Gustave-Edouard Clément, ancien négociant et de
Emma née Lutoit, à Lausanne

Comme témoins :

1. Clément Edouard, anc. négociant, à Lausanne
2. Godet Frédéric, architecte, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Fiez, à
Yverdon et à Cartigny le 30 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication

Les époux :

Fréd. Gilliard
Mary. Gilliard.

Les témoins :

Ed. Clément
Fréd. Godet

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Fiez, à Yverdon
et à Cartigny.

Registre des mariages A.

N^o 441

Roud

Balsiger

Par jugement du Tribunal de
Chablais rendu
 en date du 7 juillet 1936,
 déclaré définitif et exécutoire le 24
 juillet 1936, le mariage inscrit
 ci-contre a été dissous par le divorce.
 Lausanne, le 11 août 1936.

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Roud Armand Lucien Gaston

célibataire

technicien - mécanicien

originaire de Olon domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-deux mars

mil huit cent nonante-six fils de

Charles - Martin - Henri Roud, décédé et de

Léonore - Sophie n^e Remmenegget, à Lausanne

2. Balsiger Ida

célibataire

caissière

originaire de Mütschlihornen (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Berne le dix-huit janvier

mil neuf cent fille de

Friedrich Balsiger, cordonnier et de

Rosette n^e Stalder, à Berne

Comme témoins: 1. Roud Georges, employé S.F.F. à Lausanne

2. Remiger Gretz, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Olon, Hérimoz
 et Mütschlihornen le 9 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

actes de naissance et actes de
 publication

Les époux:

A. Roud
 J. Roud

Les témoins:

M^{me} Balsiger
 Georges Roud

L'officier de l'état civil:

H. Baur

Communiqué à Olon & à
 Mütschlihornen

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 442
Robertson
et
McLeod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Robertson Archibald Wallace _____
célibataire _____

Nice. Consul britannique _____
originaire de sujet britannique _____ domicilié à
La Paz (Bolivie) _____ né à
Batavia (Indes néerlandaises, Java) le vingt-trois janvier _____
_____ mil huit cent nonante-cinq _____ fils de
Charles-Henry-Joverton Robertson _____ et de
Henrietta-Anna-Philippine née Van Solder, à Lausanne
Chailly,

2. McLeod Arène Elizabeth _____
célibataire _____

originaire des Etats-Unis d'Amérique _____ domiciliée à
San-Francisco (Californie) en séjour à Lausanne _____ née à
San-Francisco _____ le douze septembre _____
_____ mil huit cent nonante-trois _____ fille de
Arthur-J. McLeod, Commercant _____ et de
Rosa Cynthia née Wicks, à San-Francisco _____

Comme témoins : } 1. Cambefort Jemys-Emile, banquier, à Lyon
2. Cambefort Marguerite, à Lyon (65)

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24 août 1927
(dispense de publications dans les pays d'origine des époux.)

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux
déclaration consulaire de l'épouse
(tenant lieu d'acte de naissance)
certificat de nationalité de
fiancé _____
certificat de capacité matrimo-
niale _____
permis de mariage du Dip. J. & P.
acte de publication. _____
Communiqué _____

Les époux :

Archibald
Arène E. Robertson

Les témoins :

J. Cambefort

(Signature)

L'officier de l'état civil :

(Signature)

CH&C Robertson
A. Robertson

Registre des mariages A.

N^o 443
Grillon
et
Baeriswyl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grillon Fernand-Ernest
célibataire

garçon laitier
originaire de Cornol (Berne) domicilié à
Lausanne né à

Cornol le vingt-un février
mil neuf cent deux fils de
Ernest Grillon et de

Mathilde nie Gaignat, les deux décédés

2. Baeriswyl Marguerite-Christine
célibataire

vicotaise
originaire de Fribourg et d'Alterswil domiciliée à
Lausanne née à

Villaz-S^t-Pierre (Fribourg) le vingt-quatre juillet
mil neuf cent sept fille de

Pierre Baeriswyl, décédé et de
Louise nie Krattiger, à Lausanne

Comme témoins :
1. Baeriswyl Henri, chauffeur d'auto, à Lausanne.
2. Marie Baugui, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Cornol, à Fri-
bourg le 8 et à Alterswil le 9 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes
de publication.

Les époux :
Fernand Grillon
Marguerite Grillon

Les témoins :
Baeriswyl Henri
Baugui Marie
Baeriswyl Albert

L'officier de l'état civil :
Baugui

Communiqué à Cornol, à
Fribourg et à Alterswil

Registre des mariages A.

No 444
Baeriswyl
et
Bourqui

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baeriswyl Henri-Vincent
célibataire

chauffeur d'autos
originaire de Fribourg et Alterswil domicilié à
Lausanne né à

Villaz-S'-Pierre (Fribourg) le quatre juin
mil neuf cent fils de

Pierre Baeriswyl, décédé et de
Louise née Kattinger, à Lausanne.

2. Bourqui Marie-Virginie
célibataire

ménagère
originaire de Murist (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à

Richardel-le-Giblour le treize février
mil neuf cent quatre fille de

Maxime-Narcisse Bourqui, m^r de bétail, à Lentigny et de
Annette née Lauber, décédée

Comme témoins : 1. Baeriswyl Albert, chauffeur, à Lausanne
2. Gillon Fernand, garçon laitier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fribourg, Alterswil et
Murist le 9 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes
de publication.

Les époux :
Baeriswyl Henri
Baeriswyl Marie

Les témoins :
Baeriswyl Albert
Fernand Gillon
Marg. Gillon

L'officier de l'état civil :

H. Baeriswyl

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

3-209

N^o 445
Zuiblicet
et
Fauchard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zuiblicet Eugène-Charles-Ernest
célibataire

négoiant
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le onze novembre
mil neuf cent un fils de
Louis Zuiblicet, décédé et de
Marie née Bicon, à Lausanne

2. Fauchard Angèle
divorcée de Claude Denis dès le 10
août 1925

originaire de Russy (Fribourg) domiciliée à
Corcelles - Cormondrèche née à
Neuchâtel le dix août
mil huit cent huitante-neuf fille de
Marie-Rosine Guillot née Fauchard, décédée et de

Comme témoins : } 1. M. Lyle Marius, concierge, à Lausanne
2. Rahm Victor, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Russy et à
Corcelles - Cormondrèche le 3 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de 1^{er} mariage de la
fiancée, avec divorce et réin-
tégration.

Les époux :

Guillet Ed.
Angèle Zuiblicet

Les témoins :

M. Lyle Marius
Rahm Victor

L'officier de l'état civil :

L. Baugé

Communiqué à Dompierre (Frib) et
à Corcelles

Registre des mariages A.

No 446
Barberis
et
Theintz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barberis Ernest - Charles - Henri
célibataire

employé de Commerce
originaire de Stein (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le douze août

mil neuf cent cinq fils de
Charles - Ernest Barberis, serrurier et de
Marie - Héléne née Pierroz, à Lausanne

2. Theintz Elise - Marguerite - Adèle
célibataire

Couturière
originaire de Pizy domiciliée à
Lausanne née à
Genève le vingt juillet

mil neuf cent fille de
Jacques - François - Samuel Theintz et de
Julia - Henriette née Francelet, les deux décdés

Comme témoins : 1. Lauber René, mécanicien, à Lausanne
2. Deschamps Héléne, femme de chambre, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Stein et à
Pizy le 5 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication

Les époux :

Charberis
- P. Barberis

Les témoins :

Lauber René
Deschamps Héléne

L'officier de l'état civil :

Le Brunig

Communiqué à Stein & à
Gimel

Registre des mariages A.

No 447
Schaub
et
Gonthier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schaub Emmanuel _____
célibataire _____

agriculteur _____
originaire de Winterthur _____ domicilié à
Unter-Stammheim (Heuch) _____ né à
Winterthur _____ le quinze mai _____
_____ mil neuf cent cinq _____ fils de
Emmanuel Schaub _____ et de
Sabina née Ma, à Winterthur _____

2. Gonthier Germaine _____
célibataire _____

originaire de St-Croix _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Morges _____ le douze septembre _____
_____ mil neuf cent cinq _____ fille de
Henri Gonthier _____ et de
Marie-Flora née Boillin, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Gonthier Henri, employé de bureau, à Lausanne
2. Gonthier Ami, boulanger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Unter-Stammheim le 26, à Winter-
thur, à Lausanne le 27 et à St-Croix le 29 août
1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Unter-Stammheim _____

Les époux :

Emmanuel Schaub
Germaine Schaub

Les témoins :

Henri Gonthier
Ami Gonthier

L'officier de l'état civil :

J. Baufj

Communiqué à Winterthur
Unter-Stammheim et St-Croix.

Registre des mariages A.

No 448
Klinger
et
Stüdtli

DIVORCE

Mariage dissous par le divorce selon
jugement du tribunal du district
de Lausanne

definitif et exécutoire dès le 12
juin 1959.

Lausanne, le 17 juin 1959.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

RECTIFICATION

Par décision du 12 juin 1959

le département de Justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre

en ce sens que le patronyme
de l'époux et du père de
l'époux soit orthographié
"Klingler" et non Klinger.

Lausanne, le 22 juin 1959.

L'officier de l'état civil:

[Signature] Eug. ROD
Suppléant

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Dättlikon (Zurich) et
Oberhelfenschwil (St. Gall.)

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Klinger Albert-Otto

célibataire

Serrurier - mécanicien

originaire de Dättlikon (Zurich)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le premier septembre

mil neuf cent huit

fils de

Emile-Huldreich Klinger, mécanicien

et de

Elisa-Marguerite née Gerber, à Lausanne

2. Stüdtli Johanna

célibataire

originaire de Oberhelfenschwil (St. Gall)

domiciliée à

Hb eiden (Appenzell)

née à

Speicher

(-ig.)

le vingt-trois mai

mil neuf cent six

fille de

Georg Stüdtli, décédé

et de

Johanna née Zürcher, à Hb eiden

Comme témoins:

1. Klinger Emile, mécanicien, à Lausanne

2. Stüdtli Johanna, ménagère, à Hb eiden

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Dättlikon
à Oberhelfenschwil et à Hb eiden le 17 septembre 1957

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

actes de naissance et actes de
publication

consentement des père et mère
du fiancé

Déclaration de grossesse

autorisation de mariage du
Département de J. & P.

Communiqué à Dättlikon,
Oberhelfenschwil et à
Hb eiden

Les époux:

Albert Klinger.

Johanna Klinger

Les témoins:

Emile Klinger

Johanna Stüdtli

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Registre des mariages A.

No 449
Gillieron
et
Prabin

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 23 février 1951 déclaré définitif et exécutoire le 12 juillet 1951 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 23 juillet 1951
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Gillieron Fritz - Ami
célibataire

tapissier
originaire de Servion domicilié à
Lausanne né à
M. Puidoux le trente octobre
mil neuf cent trois fils de

Fritz Gillieron, retraité C.F.F. et de
Marie - Cécile née Collet, à Puidoux

2. Prabin Jeanne
célibataire

repasseuse
originaire de Porrevon domiciliée à
Lausanne née à
Lutry le trente septembre
mil huit cent nonante - sept fille de

Félix - Daniel Prabin vigneron et de
Bertha - Hélène née Roy, à Lutry

Comme témoins: } 1. Gillieron Fritz, retraité C.F.F. à Puidoux
2. Chapallaz Fernand, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Servion le 6
et à Porrevon le 7 septembre 1951

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six octobre mil neuf cent vingt - sept.

Pièces déposées:

actes de naissance et actes de publication.

Les époux:

Gillieron Fritz
Gillieron Jeanne

Les témoins:

Fritz Gillieron
F. Magallon

L'officier de l'état civil:

L. Baugy

Communiqué à Oxon-la-villa
et à St. Cierges.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 450
Mégroz
et
Maier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mégroz Benjamin-Jean-François
divorcé de Lucie Margairaz dès le 24
mars 1925 électicien
originaire de Lutry et Epesses domicilié à
Lausanne né à
Verrier-Montreux le trente-un août
mil huit cent huitante-huit fils de
François-Louis Mégroz et de
Rosa Adèle née Margairaz, déçédés
2. Maier Luise-Caroline
célibataire

Par jugement du Tribunal...
disbrieh de Savaux, rendu
en date du 23 mai 1924,
déclaré définitif et exécutoire le
juillet 1924, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 24 août 1924.

L'officier de l'état civil :

"Livre 23"
écrih sur rochers

caissière
originaire de Rastatt (Baden) domiciliée à
Lausanne née à
Rastatt le douze décembre
mil huit cent septante-neuf fille de
Gottfried Maier, gentleman retiré, à Baden-Baden et de
Luise née Becker, déçédée

Comme témoins :
1. Blanc Charles, cafetier, à Lausanne
2. Mayot Charles, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Lutry, à Epesses
le 3 et à Rastatt le 6 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

acty de naissance et acty
de publication. (avec certi-
ficat de capacité pour la
fiancée.
permis de publier du Dép.
de J. & P.

Les époux :

Mégroz
de Mégroz

Les témoins :

Ch. Blanc.
Ch. Mayot

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Lutry, à Cully
et à la chancellerie Can-
tonale.

Registre des mariages A.

No 451

Bonny

et

Ducommun-dit-Boudry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonny Jérôme - Eugène _____
célibataire _____représentant de Commerce _____
originaire de Chevroux _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Neuchâtel _____ le dix-huit août __________ mil neuf cent _____ fils de
Charles-Henri Bonny, charbonnier _____ et de
Adèle née Junod, à Neuchâtel _____2. Ducommun-dit-Boudry Yvonne-Germaine _____
divorcée de Georges-Émile Hofmann _____dès le 6 mars 1926 _____
originaire de Neuchâtel _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
La Cham-de-fonds _____ le vingt-quatre décembre _____
_____ mil neuf cent _____ fille deArnold-Allyse Ducommun-dit-Boudry, commerçant et de
Becke née Chobard, à La Cham-de-fonds _____Comme témoins : { 1. Crausaz Jeanne, artiste lyrique, à Lausanne
2. Barthe Marie, domestique, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Neuchâtel
le 6 et à Chevroux le 7 septembre 1926 _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et acts
de publication _____
acte de 1^{er} mariage de la
fiancée, avec divorce. _____

Les époux :

Jérôme Et Bonny
Yvonne Bonny

Les témoins :

Jeanne Crausaz
Marie Barthe

L'officier de l'état civil :

L. Bauffe

Communiqué à Grandcour et
à Neuchâtel. _____

Registre des mariages A.

2-95.

No 452
Strohm
et
Falczy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Strohm Paul-Léon _____
célibataire _____
mécanicien-électricien _____
originaire de Lausanne _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Montier _____ le dix-huit mai _____
mil neuf cent un _____ fils de
Charles Strohm, tailleur _____ et de
Lina née Schutz, à Lausanne _____

2. Falczy Simone-Lucia _____
célibataire _____
employée de bureau _____
originaire de Valporche _____ domiciliée à
Valporche _____ née à
Valporche _____ le six août _____
mil neuf cent quatre _____ fille de
Alfred-Ami Falczy, ouvrier _____ et de
Louise-Lucie née Leresche, à Valporche _____

Comme témoins : } 1. Falczy Alfred, ouvrier, à Valporche
2. Strohm Charles, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5 et à Valporche
le 6 septembre 1928 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication. _____

Les époux :

P. Strohm
Simone Strohm

Les témoins :

A. Falczy.
Ch. Strohm Ag. Leresche

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Valporche _____

Registre des mariages A.

N^o 453
Aeschbacher
Lecoultre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aeschbacher Louis-Edouard
célibataire

religieux
originaire de Seedorf (Berno) domicilié à
Lausanne né à
aux Planches le vingt-six février
mil huit-cent nonante-trois fils de

Samuel Aeschbacher, arpenteur, à Lausanne et de
Marie-Louise née Babin, décédée

2. Lecoultre Madeleine-Louise
célibataire

originaire de Chérit domiciliée à
Lausanne née à
St-Croix le cinq juillet
mil huit-cent nonante-neuf fille de

Ami Eugène Lecoultre, négociant, à Lausanne et de
Fanny-Cécile née Nussbaum, décédée

Comme témoins : } 1. Aeschbacher Samuel, arpenteur, à Lausanne
2. Lecoultre Eugène, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Seedorf, au Sentier
et au Brassus le 5 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication.

Les époux :

Louis Aeschbacher
Madeleine Aeschbacher

Les témoins :

Aeschbacher
Lecoultre

L'officier de l'état civil :

H. Baugl

Communiqué à Seedorf et au
Sentier

Registre des mariages A.

No 454
Fiaux
et
Braissant

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fiaux Alfred - Charles
célibataire

jardinier
originaire de Hémence domicilié à
Lausanne né à
Fey le onze septembre

mil neuf cent fils de
Charles - Adrien Fiaux, agriculteur et de
Lina née Laurent, à Fey

2. Braissant Berthe - Augusta
célibataire

ménagère
originaire de Chevilly domiciliée à
Lausanne née à
Lonay le seize février

mil neuf cent sept fille de
Gustave - Charles Braissant, décédé et de
Sophie - Fanny née Pousaz, à La Courbe et L'Isle

Comme témoins :
1. Pousaz Louis, agriculteur, à Lausanne
2. Fiaux Georges, jardinier, à Bully

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Hémence
et à Chevilly le 15 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication.

Les époux :

Alfred Fiaux
Berthe Braissant

Les témoins :

Georges Fiaux
Louis Pousaz

L'officier de l'état civil :

A. Baur

Communiqué à Moudon et à
La Sarraz

Registre des mariages A.

N^o 455
Mariller
et
Blondel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mariller Fernand _____
célibataire _____

employé de bureau _____
originaire de Provence _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le vingt-neuf février _____
mil neuf cent quatre _____ fils de

Arnold-Alfred Mariller _____ et de
Frida née Resin, décédés _____

2. Blondel Marthe-Louisa _____
célibataire _____

employée de commerce _____
originaire de Yvette _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le treize février _____
mil neuf cent cinq _____ fille de

Louis Blondel, menuisier _____ et de
Jeanne-Céline dite Cécile née Connis, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Mariller Marius, mécanicien-dentiste à Lausanne
} 2. Blondel Robert, appareilleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Provence et
à Yvette le 10 septembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication _____

Les époux :

Mariller
Marthe Mariller

Les témoins :

M. Hoville
R. Blondel

L'officier de l'état civil :

L. Praliff

Communiqué à Provence et
à Cully _____

Registre des mariages A.

No 456
Lehmann
et
Chambaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lehmann Max - Emile
célibataire

Chapelier
originaire de Langnau (Berne) domicilié à
Lausanne né à

Spinal (Vosges, France) le vingt-huit novembre
mil huit cent nonante-huit fils de

Frédéric Lehmann, chapelier et de
Julie - Alice née Bertholet, à Lausanne

2. Chambaz Marie - Caroline - Catherine
célibataire

Couturière
originaire de Bremblens domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le trois octobre
mil huit cent nonante-huit fille de

Jean - Charles - Daniel Chambaz employé de Commune et de
Anna - Marie née Weber, à Lausanne

Comme témoins : 1. Chambaz Daniel, ouvrier de ville, à Lausanne
2. Lehmann Frédéric, chapelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Langnau et
à Bremblens le 15 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication.

Les époux :

Max Lehmann
Marie Lehmann.

Les témoins :

Daniel Chambaz
Frédéric Lehmann

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1912.

Registre des mariages A.

No 457
 Jeanneret
 et
 Andermier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanneret Ernest-César
 célibataire

manœuvre
 originaire de Travers (Neuchâtel) domicilié à
 Lausanne né à
 La Naux M Aubonne le dix-neuf septembre
 mil huit cent huitante-huit fils de
 Auguste Jeanneret, manœuvre, à Lausanne et de
 Jeanne Thi Dupont, décédée

2. Andermier Marie-Sina
 divorcée de Eugène Brocard dès le
 11 mai 1920 ménagère

originaire de DIZY domiciliée à
 Lausanne née à
 Pentbarz le douze mars
 mil huit cent nonante-deux fille de
 Louis-John-Rodolphe-Georges-Vincent Andermier et de
 Marie-Louise née Boyet, décédée

Comme témoins :
 1. Bonney Frédéric, employé postal, à Lausanne
 2. Bonney Emma, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Travers le 13
 et à DIZY le 14 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
 publication
 acte du 1^{er} mariage de la
 fiancée, avec divorce.

Communiqué à Travers et à
 La Naux

Les époux :

Jeanneret Ernest
 Jeanneret Marie

Les témoins :

F. Bonney
 E. Bonney

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Registre des mariages A.

N^o 458

Nicole

Rithner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicole Louis-Ernest

célibataire

bûcheron

originaire de Montcherand

domicilié à

Lignevolle

né à

Lausanne

le vingt-quatre janvier

mil huit cent nonante-huit

fils de

Louis-Gustave Nicole

et de

Rose-Lina née Cochand

2. Rithner Marguerite

Vendeuse

célibataire

originaire de Château-d'Oex et des Thioleyres

domiciliée à

Lignevolle

née à

aux Monts de Pully

le douze novembre

mil neuf cent cinq

fille de

Edouard-Alois Rithner

et de

Rosine née Zahnd

Comme témoins :

1. Heysi Maxime, Concierge, à Lausanne

2. Regamey Albert, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lignevolle le 20, à Montcherand le 21, à Château-d'Oex et aux Thioleyres le 22 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Lignevolle.

Les époux :

Louis Nicole

Marguerite Rithner

Les témoins :

Heysi M^s

M. Regamey

L'officier de l'état civil :

St Baillif

Communiqué à Oex, Lignevolle, Château-d'Oex et à Oron

Registre des mariages A.

N^o 459
Freivogel
et
Gigaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Freivogel Marcel _____
célibataire _____

mariébal _____
originaire de Gelterkinden (Bâle Campagne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
au Caire (Egypte) _____ le dix-huit mars _____

mil neuf cent trois _____ fils de
Emma Freivogel, à Gelterkinden _____ et de

2. Gigaud Blanche-Alice _____
célibataire _____

Couturière _____
originaire de Neuchâtel _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le douze mars _____

mil neuf cent cinq _____ fille de
Robert-Albert Gigaud, jardinier _____ et de
Lucie-Jemma née Schryab, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Gigaud Robert, jardinier, à Lausanne
2. Gigaud Robert, fils, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Gelterkinden &
à Neuchâtel le 10 septembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes
de publication. _____

Les époux :
M. Freivogel
B. Freivogel

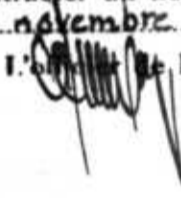
Les témoins :
R. Gigaud
B. Gigaud

Communiqué à Gelterkinden et
à Neuchâtel _____

L'officier de l'état civil :
L. Baig

Par jugement du Tribunal du district de
Lausanne
rendu en date du 29 octobre 1946
déclaré définitif et exécutoire le
11 novembre 1946
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le
11 novembre 1946, le délai pendant
lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 26 novembre 1946

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 460
Freymond
et
Chapuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Freymond Allysde-Victor _____
célibataire _____

chauffeur _____
originaire de St-Cierges et de Morrens _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Possens _____ le vingt-cinq février _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de
François Freymond, agriculteur _____ et de
Rugénie nie Maury, à St-Cierges _____

2. Chapuis Yvonne-Élisa _____
célibataire _____

repasseuse _____
originaire de Romanel et Lausanne _____ domiciliée à
Romanel _____ née à
Romanel _____ le vingt-sept mai _____
_____ mil huit cent vingt-sept _____ fille de

Eugène Chapuis, dixième _____ et de
Louise-Élise nie Memmet, à Romanel _____

Comme témoins : } 1. Roebat Emile, vendeuse, à Lausanne
} 2. Chapuis Rose, garde-malades, à Romanel

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Morrens le 14, à
St-Cierges et à Romanel le 15 septembre 1928 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication. _____

Les époux :

Allysde Freymond
Yvonne Freymond

Les témoins :

Emile Roebat
Rose Chapuis

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Communiqué à St-Cierges, Prilly,
le Grand et Prilly. _____

Registre des mariages A.

No 461
Lederer
et
Mayer

2185
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lederer Albin - Hermann
celibataire
employé de Commerce
originaire de Lausanne domicilié à Lausanne né à Rosbach (Tchecoslovaquie) le trente-un décembre mil neuf cent fils de Louis Lederer, employé de Commerce et de Ada née Chabloz, à Lausanne.

2. Mayer Siliene - Eveline - Marie
celibataire
employée de Commerce
originaire de Grandcour domiciliée à Lausanne née à Lausanne le seize avril mil huit cent nonante sept fille de Frédéric Mayer, Secrétaire à la Direction des Travaux et de Reame née Zimmermann, à Lausanne

Comme témoins :
1. Lederer Louis, empl. de Commerce, à Lausanne
2. Mayer Frédéric, Secrétaire Dis. Tr. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26 et à Grandcour le 28 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze octobre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de publication

Communiqué à Grandcour

Les époux :
Lederer

S. Lederer

Les témoins :
Louis Lederer

F. Mayer

L'officier de l'état civil :
H. Baillif

N^o 462

Tache

Hédiger^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tache Marius - Émile - Charles _____
_____ célibataire _____

architecte _____
originaire de Epalinges _____ domicilié à _____
au Mont / Lausanne _____ né à _____
Lausanne _____ le deux juin _____

_____ mil huit cent huitante - neuf _____ fils de
Charles - Daniel - Auguste - Louis Tache, décédé _____ et de
Rugine - Saline Hélène née Fontanabay, au Mont _____

2. Hédiger M^{lle} - Elisabeth _____
_____ célibataire _____

originaire de Reinach (Argovie) et de Neuchâtel _____ domiciliée à _____
Lausanne _____ née à _____
Lausanne _____ le vingt - un novembre _____

_____ mil neuf cent quatre _____ fille de
Arnold Hédiger, dentiste _____ et de
Anna - Elisabeth née Blum, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Hédiger Arnold, dentiste, à Lausanne
} 2. Tache Charles, médecin, au Mont / Lausanne

Les publications ont eu lieu à " Mont, à Lausanne, à Reinach, à
Neuchâtel le 7 et à Epalinges le 8 septembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze octobre mil neuf cent vingt - sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Pully _____

Les époux :

(Signature of Tache)
(Signature of Hédiger)

Les témoins :

(Signature of witness 1)
(Signature of witness 2)

L'officier de l'état civil :

(Signature of official)

Communiqué à Epalinges, Pully
Reinach et Neuchâtel _____

Registre des mariages A.

N° 463
Carrard
Belet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carrard Emile-Louis

libataire

Commerçant

originaire de Poliez-Pittet

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-trois octobre

mil neuf cent vingt

fils de

Adolphe-Félix-Louis Carrard, représentant

et de

Marguerite-Fanny née Chapallaz, à Lausanne

2. Belet Frieda-Louise

libataire

ménagère

originaire du Mont de Lausanne

domiciliée à

Lausanne

née à

Epalinges

le sept juillet

mil neuf cent

fille de

Eugène Belet, instituteur retraité, à Prilly

et de

Hélène née Corbaz, décédée

Comme témoins :

1. Bissang Gustave, coiffeur, à Lausanne
2. Croset Emile, employé C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Poliez-Pittet le 18 et au Mont de Lausanne le 19 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication.

Les époux :

Carrard

Belet

Les témoins :

Gustave Bissang

Croset Emile

L'officier de l'état civil :

Le Bauf-

Communiqué à Poliez-le-Grand
et à Prilly

Registre des mariages A.

N^o 464
Sénéchaud
Chaillet^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sénéchaud Marcel

célibataire

instituteur

originaire de St^e Croix domicilié à

aux Guileries de Grandson né à

Lausanne le quinze février

mil neuf cent quatre fils de

Charles Sénéchaud, décédé et de

Lydie née Lavanchy, aux Guileries de Grandson

2. Chaillet Madeleine-Jeanne

célibataire

institutrice

originaire du Chênit (Vaud) et de la Côte-aux-Fées domiciliée à

Nyon (Neuchâtel) née à

Lausanne le dix-neuf juin

mil neuf cent quatre fille de

Edmond Chaillet et de

Marie-Henriette née Nancy, à Lausanne

Comme témoins :

1. Dilemans Charles, secrétaire Dép. N. P. à Lausanne
2. H. Weindler, Elizabeth, institutrice, à Nyon.

Les publications ont eu lieu à St^e Croix, La Chaux, Grandson, La
Blancs, Le Sentier, La Côte-aux-Fées et à Nyon,
les 14 et 15 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Grandson.

Les époux :

Marcel Sénéchaud
Madeleine-Jeanne

Les témoins :

C. Dilemans.
E. Weindler

L'officier de l'état civil :

Le Bailli

Communiqué à St^e Croix, à
Grandson au Sentier, à
La Côte-aux-Fées et à Nyon

Registre des mariages A.

No 465
Pelichet
et
Cerf

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne.

déclaré définitif et exécutoire le 8 mars 1955 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 17 mars 1955.

L'officier de l'état civil.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pelichet André

célibataire

juriste

originaire de Gollion et de Nullierens domicilié à

Lausanne

né à

à Apples

le dix-neuf juillet

mil huit cent nonante-neuf fils de

Constant - Marius Pelichet, ingénieur - agronome et de

Lydia née Desollogny, à Lausanne

2. Cerf Odette - Jeanne - Elise

célibataire

originaire de Orbe domiciliée à

Lausanne

née à

Nyon

le quatorze octobre

mil neuf cent trois fille de

Miles - David Cerf, confiseur, à Lausanne et de

Rosa née Seissler, à Leysin

Comme témoins :

1. Baumgartner Maurice, industriel, à Lausanne

2. Gerébale Pierre, médecin, à Rolle,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Gollion, à Nullierens et à Orbe le 14 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

Pelichet

O. Pelichet

Les témoins :

Baumgartner

Pierre Gerébale

L'officier de l'état civil :

Baillif

Communiqué à Corsanay, Nullierens et Orbe.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 456
 Stehrenberger
 et
 Chenevard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stehrenberger Karl-August

célibataire

Commerçant

originaire de Frittschen* (Thurgovie) domicilié à
 Lausanne né à

Gaiserwald (S. Gall) le vingt-cinq mai
 mil huit cent nonante-huit fils de

Franz-Rudolf Stehrenberger, boulanger et de
 Maria-Theresia nee Lohrer, à Hutzwil

2. Chenevard Juliette-Renée

célibataire

originaire de Corcelles-le-Jorat domiciliée à
 Lausanne née à

Lausanne le douze avril
 mil neuf cent trois fille de

Jules Chenevard, jardinier et de
 Julie-Jenny Bertha nee Giron

Comme témoins :

1. Chenevard Jules, jardinier, à Lausanne
2. Mueboz Jules, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Frittschen et
 à Corcelles-le-Jorat le 24 septembre 1927
 * Approuvé à la même légne l'origine "Frittschen" (Thurgovie).

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
 publication

Les époux :

K. Stehrenberger
 J. Chenevard

Les témoins :

J. Chenevard
 J. Mueboz

L'officier de l'état civil :

J. Bauff

Communiqué à Bussnang & à
 Corcelles-le-Jorat

Registre des mariages A.

No 467
Huguenin-Virchaux
et
Narbel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Huguenin-Virchaux Louis-Jean
célibataire

employé de banque
originaire de Locle et de La Chaux-du-Milieu domicilié à
Lausanne né à
Locle le vingt-cinq mai

mil neuf cent un fils de
Georges Huguenin-Virchaux, monteur de boîtes et de
Marie-Louise née Santschy, au Locle.

2. Narbel Julie-Victoria-Nida
célibataire

téléphoniste
originaire de Goumoens-le-Juz domiciliée à
Lausanne née à
Zürich le quatorze novembre

mil huit cent nonante-sept fille de
Georges-Jules-Louis Narbel, peintre, à Marseille et de
Sophie-Victoria née Morgen, décédée

Comme témoins : } 1. Chanson Marguerite, téléphoniste, à Lausanne
2. Narbel Henri, cuisinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, au Locle le 10, à La
Chaux-du-Milieu et à Goumoens-le-Juz le 12 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication.

Les époux :

Jean Huguenin
Julie Huguenin

Les témoins :

Marg Chanson
Henri Narbel

L'officier de l'état civil :

J. Bally

Communiqué au Locle, à La
Chaux-du-Milieu et à
Schallens.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 468
Valletton
et
Estoppey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Valletton Maxime - Paul
célibataire

négociant
originaire de Vallorbe domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quatre janvier

mil huit cent nonante - cinq fils de
Paul - Alexandre Valletton, négociant à Lausanne et de
Margery - Editha nie Bathe,

2. Estoppey Jeanne - Marie
célibataire

originaire de Trey domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trois janvier

mil neuf cent trois fille de
Abenri - Alfred Estoppey, Juge Cantonal et de
Marguerite - Emma - Berthe - Angèle nie Parillard, à Lausanne

Comme témoins : 1. Valletton Paul, avocat, à Lausanne
2. Estoppey Charles, S. en droit, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Vallorbe et
à Trey le 10 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent vingt - sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication.

Les époux :

Maxime Valletton
Jeanne Marie Valletton

Les témoins :

Paul A. Vadot
C-A. Estoppey

L'officier de l'état civil :

J. Baugé

Communiqué à Vallorbe et à
Trey.

Registre des mariages A.

No 469
 Refondini
 et
 Rizzo

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Refondini Basilio-Domenico _____
 célibataire _____

mécanicien _____
 originaire de Crana (Tessin) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Magliaso (Tessin) _____ le trente-un mai _____
 mil neuf cent cinq _____ fils de

Battista Refondini, maçon, à Lausanne _____ et de
 Margherita née Luricchi, décédée _____

2. Rizzo Marie-Louise _____
 célibataire _____

ménagère _____
 originaire de Costigliole d'Asti (Alexandrie, Italie) _____ domiciliée à
 Prilly _____ née à
 Prilly _____ le dix juillet _____
 mil neuf cent un _____ fille de

Pierre-Jean-Baptiste Rizzo, décédé _____ et de
 Marie née Ferraro, à Prilly _____

Comme témoins : } 1. Refondini Valentin, maçon, à Lausanne
 } 2. Rizzo Marguerite, ménagère, à Prilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Prilly le 18,
 à Crana le 19 et à Costigliole le 31 juillet 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
 de publication _____
 permis de publier du S^{ct}
 de Justice & Police. _____

Les époux :

Refondini Basilio
 Refondini Marie

Les témoins :

Refondini Valentin
 Marguerite Rizzo

L'officier de l'état civil :

L. Bauj

Communiqué à Crana, Prilly
 et Chancellerie cantonale. _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 470
Desgalier
Fassbind

Ref 1-440.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desgalier Henri-Louis-Gilbert
célibataire

manœuvre
originaire de Lausanne domicilié à
Lonay né à
Lausanne le quatorze octobre
mil neuf cent

Paul Desgalier, représentant de commerce et de
Bathe-Méry rue Rithner, à Pully

2. Fassbind Caroline-Marie-Dimone
célibataire

cuisinière
originaire de Orthe (Schwyz) domiciliée à
Lausanne née à
Fribourg le vingt-deux juillet
mil huit cent nonante-neuf

Jules Fassbind, charpentier et de
Hfani rue Schaller, à Lausanne

Comme témoins :
1. Desgalier Georges, appareilleur, à Lausanne
2. Fassbind Jules, charpentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Orthe, Lausanne et Lonay le 12
septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Lonay.

Les époux :

Henri Desgalier
Caroline Desgalier

Les témoins :

Georges Desgalier
Fassbind Jules

L'officier de l'état civil :

L. Bauyl

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Communiqué à Bebandens et à
Orthe.

Registre des mariages A.

14-33

N^o 471
Cormu
et
Monod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cormu Saul - Prosper _____
 célibataire _____
 fabricant. appareilleux _____
 originaire de Romont (Fribourg) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le vingt-sept août _____
 mil neuf cent un _____ fils de
 Paul-Louis Cormu, manoeuvre, à Lutry _____ et de
 Rosalie Josephine née Demierre, à Fribourg _____

2. Monod Marthe - Clara _____
 célibataire _____
 employée de Commerce _____
 originaire du Châtelard, Noville et Remay _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Lausanne _____ le vingt-neuf septembre _____
 mil neuf cent un _____ fille de
 Louis-Vincent Monod _____ et de
 Clara née Perrinaz, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Bari Charles, employé S. G. à Lausanne
 2. Schwager Emile, maître d'hôtel, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Romont, au
 Châtelard le 13, à Noville et à Remay le 14 septembre
 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
 publication. _____

Les époux :

P. Cormu.

M. M. M. Cormu

Les témoins :

cf. Bari
 E. Schwager

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Romont, Montney
& Villeneuve _____

Registre des mariages A.

N^o 473
 Chave
 et
 Briggen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chave Eugène-Albert
 célibataire
 emballer
 originaire de Lausanne domicilié à Lausanne né à Lausanne le treize mai mil huitcent nonante-huit fils de Romule Chave, agriculteur, à Genève et de Lucie-Louise née Raymond, décedée

2. Briggen Marguerite
 célibataire

originaire de Spritz (Berne) domiciliée à Renens née à Renens le cinq janvier mil neuf cent quatre fille de Christian Briggen, chef de train retraité, à Renens et de Joséphine née Fasel, décedée

Comme témoins :
 1. Briggen Edouard, agriculteur, à Renens
 2. Chave René, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Spritz et à Renens le 14 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et
 actes de publication

Les époux :

Eug. Chave
 Marg. Chave

Les témoins :

E. Briggen
 R. Chave

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Spritz et à
 Brilly

Registre des mariages A.

No 474
Eperon
et
Berdoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eperon Marius _____
célibataire _____

employé de Commerce _____
originaire de Pizy _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Gilly _____ le neuf juin _____
mil neuf cent quatre _____ fils de

Louis-Jules Eperon, décédé _____ et de
Fanny née Gaillat, à Renens _____

2. Berdoz Marie-Louise _____
célibataire _____

tricotuse _____
originaire de Rossinière _____ domiciliée à
Plampalais _____ née à

Aigle _____ le cinq juin _____
mil neuf cent sept _____ fille de

Constant Berdoz, mécanicien, à Nyon _____ et de
Sophie-Elise née Blanchet, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Basse format, employé de bureau, à Lausanne
} 2. Pully Louis, manœuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Pizy, à Rossinière
et à Plampalais le 21 septembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication _____

Les époux :

M. Eperon
M. L. Eperon

Les témoins :

E. Basse
d. Pully

L'officier de l'état civil :

J. Bauff

Communiqué à Gimel Rossinière
et Plampalais (B. d.) _____

Par jugement du Tribunal de
distric. de Lausanne rendu
en date du 28 avril 1930, déclaré
définitif et exécutoire le 28 mai
1930, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 28 mai 1930
Lausanne, le 17 juin 1930.

L'officier de l'état civil:

J. Bauff

N^o 475
Soldini

et
Pitteloup

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Soldini Cyprien - Cyprien _____
célibataire _____

originaire de Balerna (Tessin) _____ domicilié à
Repalinges _____ né à
Balerna _____ le vingt juin _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fils de

Normengilde Soldini _____ et de
Angela née Mascetti, sa deux dédicés _____

2. Pitteloup Mda-Caroline _____
célibataire _____

_____ fille de _____
originaire de Vev (Valais) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Vev _____ le premier mai _____

_____ mil neuf cent quatre _____ fille de

Pierre-Henri Pitteloud, agriculteur _____ et de

Mariae Sydonie née Catzat, à Vev _____

Comme témoins : } 1. Gribi Albert, chauffeur, à Lausanne
} 2. Pitteloud Charles, cordonnier, à Vev

Les publications ont eu lieu à Repalinges le 24, à Bezaudun, à
Balerna le 24 et à Lausanne le 26 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
d' Repalinges _____

Les époux :
Joseph Soldini
Caroline Soldini

Les témoins :
Alberti Gribi
Charles Pitteloud

Communiqué à Balerna, à
Repalinges et à Vev _____

L'officier de l'état civil :
H. Lechaud

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. — 1913.

No 476

Gillieron

Bujard et
née Besson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron Odrion

veuf de Julie née Jaumin des le 28 novembre 1926, comptable à la C^{te} de Navigation originaire de Rivaz et de Servion domicilié à Rivaz né à Rivaz le treize décembre

mil huit cent septante-huit fils de Pierre-François-Louis Gillieron, décédé et de Anna-Maria née Schopfer, à Puidoux

2. Bujard née Besson Emma-Louise

veuve de Ernest-Henri Bujard des le 22 juin 1914 originaire de Riez et Lutry domiciliée à Riez née à Cully le treize juin

mil huit cent septante-sept fille de Louis Besson, à Yevy et de Augustine née Vanthey, décédée

Comme témoins : 1. Hésy Marius, concierge, à Lausanne
2. Regamey Albert, buissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lutry, Servion et Rivaz le 12, et à Riez le 13 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de S. Sarboin

Les époux :

Odrion
Gillieron

Les témoins :

Hésy M^s
Regamey

L'officier de l'état civil :

Bauffy

Communiqué à Lutry, chez M^s Oxon et Cully

Registre des mariages A.

No 477
Siret
et
Monachon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Siret Alfred - Eugène _____
célibataire _____

employé de banque _____
originaire de Villars - Biercelin _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Villars - Biercelin _____ le vingt-sept avril _____
mil huit cent nonante-neuf _____ fils de

Gustave Siret, agriculteur, à Villars - Biercelin _____ et de
Félicie née Jaton, décédée _____

2. Monachon Marthe _____
célibataire _____

couturière _____
originaire de Pexes - Bossens _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Pexes _____ le vingt-un mai _____
mil neuf cent _____ fille de

Gabriel Monachon _____ et de
Rosaline née Desarzens, les deux décédés _____

Comme témoins : } 1. Siret Edmond, instituteur, à Villars - Bramard
2. Siret Marguerite, à Villars - Bramard

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Villars -
Biercelin et à Pexes - Bossens le 28 septembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication. _____

Les époux :

Alfred Siret
Marthe Siret

Les témoins :

Ed. Siret, inst.
Marguerite Siret

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Communiqué à Poliz - le - Grand
et à St. Cerges. _____

Registre des mariages A.

N^o 478
Cuendet
Oulevay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuendet Wilfrid
célibataire

employé de commerce
originaire de St-Croix domicilié à
Lausanne né à
St-Croix le trente-un octobre

mil huit cent nonante-sept fils de
Auguste-Louis Cuendet, retraité des Postes et de
Jeanne née Gähler, à Lausanne.

2. Oulevay Germaine-Sauline
célibataire

originaire de La Sarraz domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le onze mars

mil neuf cent deux fille de
Marc-Frédéric Oulevay, retraité de l'usine à gaz et de
Emilie née Hostetler, à Lausanne

Comme témoins : 1. Oulevay Frédéric, retraité Us. à gaz, Lausanne
2. Cuendet Louis, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à St-Croix, à La
Chaux et à La Sarraz le 21 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication.

Les époux :

W. Cuendet

G. Oulevay

Les témoins :

Frédéric Oulevay

Louis Cuendet

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à St-Croix et à
La Sarraz

Registre des mariages A.

No. 479
Bayard
et
Christin

RECTIFICATION

Par décision du 6 juillet 1966
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que la mère de
l'époux soit désignée com-
me suit: Magdalena, née
Heldner et non Magdale-
na née Heltner.

Lausanne, le 7 juillet 1966.

L'officier de l'état civil:

E. Rod

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Bayard Heinrich - Ignaz _____
célibataire _____

employé de bureau _____
originaire de Rischoll (Valais) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Rischoll _____ le vingt sept juillet _____
mil huit cent nonante-huit _____ fils de

Franz Bayard, employé de bureau, à Paris _____ et de
Magdalena née Heltner, à Lausanne. _____

2. Christin Marthe - Sophie - Marcelle _____
célébataire _____

téléphoniste _____
originaire de St-Gingolph (Valais) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Bex _____ le vingt-sept février _____
mil huit cent nonante-neuf _____ fille de

Pierre-Albert Christin, employé E.F.F. _____ et de
Marie-Antonie-Alexandrine née Roydor, à Lausanne

Comme témoins: } 1. Christin Eliza, à Lausanne _____
2. Bayard Madeline, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Rischoll le 18
et à St-Gingolph le 19 août 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

actes de naissance et actes
de publication. _____

Les époux:

Bayard

H. Bayard

Les témoins:

Elisa Christin

Madeline Bayard

L'officier de l'état civil:

H. Schaub

Communiqué à Rischoll et à
St-Gingolph _____

Registre des familles *libre*
vol. Bayard fol. 832

Registre des mariages A.

N^o 480

Roth

et
Perrottet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roth Ferdinand

célibataire

horticulteur

originaire de Rorlinsbach (Argovie) domicilié à

Lausanne né à

Rorlinsbach le onze octobre

mil huit cent nonante-deux fils de

Ferdinand Roth et de

Elisabeth née Bircher, à Rorlinsbach

2. Perrottet Sarah-Certrude

célibataire

originaire de Bas Nully (Fribourg) et Colombier (Neuchâtel) domiciliée à

Colombier née à

Colombier le seize septembre

mil huit cent nonante-huit fille de

Paul-Eugène Perrottet et de

Marie-Louise née Vuille, décédée

Comme témoins :

1. Roth Charles, comptable, à Lausanne

2. Stuedler Alexandre, horticulteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Rorlinsbach, à
Bas Nully, à Colombier les 23 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication.

Les époux :

Ferdinand Roth

Sarah-Certrude Roth

Les témoins :

A. Stuedler

L'officier de l'état civil :

H. Lechant

Communiqué à Rorlinsbach
à Môtier et à Colombier

Registre des mariages A.

N^o 481
 Rochat
 et
 Guex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Louis-Arnold _____
 célibataire _____

employé d'hôtel _____
 originaire de L'Abbaye _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Tourge (Doubs, France) _____ le dix-neuf février _____
 mil neuf cent deux _____ fils de

Arnold-Louis Rochat, bûcheron _____ et de
 Bliba-Augustine née Rochat, à Nyon _____

2. Guex Eva _____
 célibataire _____

Cuisinière _____
 originaire de Bollent & Moudon _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Moudon _____ le huit août _____
 mil huit cent nonante sept _____ fille de

Alexandre Guex, décédé _____ et de
 Emilie-Bertha née Juster, à Moudon _____

Comme témoins : { 1. Delcourt Alfred, agent de police, à Lausanne
 2. Murter André, garçon de peine, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à L'Abbaye le 23,
 à Moudon le 24 et à St. Cierges le 26 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
 publication _____

Les époux :

Louis Rochat
 Eva Rochat

Les témoins :

Delcourt Alfred
 Murter André

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
 1927

Communiqué à L'Abbaye, St. Cierges
 et Moudon.

Registre des mariages A.

No 452
Tache
et
Garcin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tache Robert-Alexis

celibataire

inspecteur de la Police de Sûreté

originaire de Chapelle & Moudon

domicilié à

Lausanne

né à

Morqu

le vingt octobre

mil huit cent nouante-neuf

fils de

Auguste-Louis Tache, employé C.F.F.

et de

Rosina nee Strahm, à Jctoy

2. Garcin Jeanne-Made

celibataire

télégraphiste

originaire de Lamy (Genève)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-quatre novembre

mil neuf cent deux

fille de

John-Léon Garcin

et de

Mari-Adèle Lamy nee Kunz, décédés

Comme témoins :

1. Tache Auguste, employé C.F.F. à Jctoy
2. Tache Louis, agriculteur, à Echandens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Chapelle & M.
le 30 septembre et à Lamy le 1^{er} octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication

Les époux :

Tache Robert

Jeanne Tache

Les témoins :

Tache Auguste

Louis Tache

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Communiqué à D^r Ciergu et
à Lamy.

Registre des mariages A.

No. 483
Chave
et
Jaton

1917-186
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Chave Frédéric _____
célibataire _____

Laitier _____
originaire de Lausanne _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le vingt-deux novembre _____
mil huit cent nonante-huit _____ fils de

Nicolas-Léon Chave, veuf _____ et de
Louise-Rosalie veuve Favrat, à Lausanne _____

2. Jaton Eveline Louisa _____
célibataire _____

originaire de Pully-le-Forat _____ domiciliée à
aux Monts-de-Pully _____ née à
aux Monts-de-Pully _____ le vingt-deux juillet _____
mil neuf cent cinq _____ fille de

Paul-Alfred Jaton, agriculteur _____ et de
M^{lle} Hélène - Cécile veuve Rey, aux Monts de Pully _____

Comme témoins: } 1. Pageni Ernest, chauffeur, à Lausanne
2. Carvin Marcel, ouvrier de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Pully le 5 et à
Pully-le-Forat le 6 octobre 1917 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

actes de naissance et actes
de publication. _____

Les époux:

M^r Chave
Eveline Chave

Les témoins:

Ernest Pageni
Marcel Carvin

L'officier de l'état civil:

H. Leclercq

Communiqué à Corcelles-le-Forat
et à Pully. _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 484
Rhyner
et
Ducry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rhyner Kaspar
célibataire
pharmacien
originaire de Olm (Glaris) domicilié à
Lucens né à
Mogelsberg in Kasjen (S'gal) le dix février
mil neuf cent un fils de
Kaspar Rhyner, agriculteur, et de
Anna-Bartha née Lenggenbager, à Mogelsberg

2. Ducry Emma-Olga-Aldelàide
célibataire
fille de Sallé
originaire de Sompierre (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Sompierre (Fribourg) le vingt-un octobre
mil huit cent nonante-deux fille de
Louis-Augustin Ducry, docteur et de
Lina-Rosine née Baumberger, à Lausanne

Comme témoins :
1. Jaquier Léon, dessinateur, à Lausanne
2. Ducry Jules, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30, à Lucens le 28,
à Olm et à Sompierre le 29 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Lucens.

Les époux :

K. Rhyner.

E. Ducry

Les témoins :

J. Jaquier
L. Jaquier

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Communiqué à Olm, Lucens,
à Sompierre.

Registre des familles vol. 27 fol. 254

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 485
Giroud
et
Glasbrenner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giroud Saul _____
célibataire _____

Directeur d'hôtel _____
originaire de Charrat (Valais) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Aedon _____ le vingt-trois mars _____

_____ mil huit cent nonante-six _____ fils de
Adrien - Giroud _____ et de

Marie née Clemengo, décédée _____

2. Glasbrenner Anna-Maxtha _____
célibataire _____

originaire de Cleeborn (Württemberg) _____ domiciliée à
Lausanne, précédemment à Zurich _____ née à
Zurich _____ le dix-huit juillet _____

_____ mil huit cent nonante-huit _____ fille de
Louis-Ernest Glasbrenner, surveillant _____ et de
Theresia née Huber, à Zurich _____

Comme témoins : } 1. Ribordy Jean, commerçant, à Grilly _____
2. Petoud Louis, hôtelier, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Charrat, à Zurich
& à Cleeborn les 24 et 25 août 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication _____
certificat de capacité de la
fiducière _____
permis de publier du Départe-
ment de Justice & Police _____

Les époux :

S. Giroud

Anna Giroud

Les témoins :

Jean Ribordy

L. E. Petoud

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

Communiqué à Martigny-ville,
Zurich et Chamellerie cantonale.

Registre des mariages A.

N^o 456
Delacrétaz
et
Bise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delacrétaz Fernand-Lucien _____
_____ célibataire _____

électicien _____
originaire de La Pray et Yverne _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Penthalaz _____ le vingt-quatre décembre _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fils de
Charles-Henri-Louis Delacrétaz, conducteur B. L. _____ et de
Marie-Louise née Weheli, à Lausanne _____

2. Bise Emilie _____
_____ célibataire _____

domestique _____
originaire de Montborget (Fribourg) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Roray _____ le dix février _____
_____ mil huit cent nonante-sept _____ fille de

Protbais-Alfred Bise, décédé _____ et de
Julie née Gottraux, à Yverdon _____

Comme témoins : } 1. Sivrent Adolphe, employé aux B. L. à Lausanne
} 2. Rieben Marc, employé aux B. L. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à La Pray, à Yverne,
et à Montborget les 28 et 29 septembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication. _____

Les époux :

Fernand Delacrétaz
Madame Emilie Delacrétaz

Les témoins :

Sivrent
Rieben

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Communiqué à Romainmôtier,
Aigle et Yverne _____

Registre des mariages A.

No 487
Gurtner
et
Besson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gurtner André _____
célibataire _____

menageur _____
originaire de Wablen (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le deux juin _____

mil neuf cent quatre _____ fils de
Jean-Albert Gurtner, employé C.F.F. _____ et de
Marguerite-Rosine née Nivet, à Lausanne _____

2. Besson Angèle-Émilie _____
célibataire _____

ménagère _____
originaire de Grépond et Chapelles / Moudon _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le douze mars _____

mil neuf cent six _____ fille de
Louis-Émile Henri-Rodolphe Besson, ouvrier de fabrique. _____ et de
Jenny-Caroline Berny née Paquier, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Besson Émile, tailleur, à Lausanne
2. Gurtner Albert, employé C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Wablen, à Grépond, à Cha-
pelles et à Lausanne les 12 et 14 septembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication. _____

Les époux :

Gurtner André
Gurtner Angèle

Les témoins :

Émile Besson
Gurtner Albert

L'officier de l'état civil :

H. Luchant
1927

Communiqué à Schwarzenburg,
La Sarraz et St. Georges.

Registre des mariages A.

N^o 488
Rouge
Galster

215
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rouge Etienne-Fernand _____
célibataire _____

maître _____
originaire de Lausanne _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le Premier juin _____
mil neuf cent un _____ fils de

Etienne-Alphonse Rouge, imprimeur-lithographe _____ et de
Marie-Constance-Caroline née Rouge, à Lausanne _____

2. Galster Lionie-Marguerite _____
célibataire _____

tricotage _____
originaire de Ostavayer-le-Gibloux (Fribourg) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt-mars _____
mil neuf cent trois _____ fille de

Christian-Edrien Galster, manoeuvre _____ et de
Lucie née Romanens, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Rouge Louis, manoeuvre, à Lausanne
2. Bernard Julia, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28 et à Ostavayer-
le-Gibloux le 30 septembre 1928 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication _____

Les époux :

Fernand Rouge

Marguerite Rouge

Les témoins :

Louis Rouge

Julia Bernard

L'officier de l'état civil :

H. Lechant

Communiqué à Ostavayer-le-
Gibloux _____

Registre des mariages A.

No 459
Jenny
et
Borgeaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jenny Joseph-Félicien
célibataire

appareilleuse
originaire de Dirlaret et Alterswil (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Fribourg le vingt-trois août

mil neuf cent un fils de
Aloyse Jenny, retraité C.F.F. et de
Josephine née Michel, à Lausanne

2. Borgeaud Marcelle
célibataire

commerçante
originaire de Morrens (Vaud) domiciliée à
Lausanne née à
Lyon (3^e arr^t) le trente juin

mil neuf cent quatre fille de
Emile-Paul Borgeaud et de
Rose-Jenny-Claudine née Giraud, à Lausanne

Comme témoins :
1. Jenny Aloyse, retraité C.F.F., à Lausanne
2. Borgeaud Emile, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Dirlaret, à Alterswil
le 14 et à Morrens le 22 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication

Les époux :

Jenny Félicien

Jenny Marcelle

Les témoins :

Jenny Alois

Et Borgeaud Giraud

L'officier de l'état civil :

H. Lebaud

Communiqué à Rechthalten, à
Alterswil et à Poliez-le-G.

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 8 juillet 1939
déclaré définitif et exécutoire le 16
septembre 1939
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 16
septembre 1939, le délai pendant
lequel le mari
peut contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 23 octobre 1939.
L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 490

Gavin

et
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavin Marcel _____
célibataire _____agriculteur _____
originaire de Brenles, Moudon et Forel (Savauz) _____ domicilié à
Neyruz _____ né à
Neyruz _____ le vingt-un septembre _____mil neuf cent deux _____ fils de
Hélène Gavin, dépositaire de poste, à Neyruz _____ et de2. Favre Rosa _____
célibataire _____ménagère _____
originaire de Ecoteaux et Château-d'Oex _____ domiciliée à
Ecoteaux _____ née à
Lausanne _____ le quinze octobre _____
mil neuf cent cinq _____ fille deErnest Favre, agriculteur _____ et de
Madeline née Wyssmann, à Ecoteaux _____Comme témoins : } 1. Gavin Aimé, agriculteur, à Neyruz
2. Favre David, agriculteur, à EcoteauxLes publications ont eu lieu à Moudon, Brenles, Forel, Ecoteaux,
Château-d'Oex et Neyruz les 24 et 25 septembre 1927Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Senezy. _____

Les époux :

Marcel Gavin
Rosa Gavin

Les témoins :

A. Gavin
D. Favre

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à Moudon, Lucens,
Forel, Palézieux, Château-d'Oex
et Senezy _____

Registre des mariages A.

No. 491
 Chenevard
 et
 Corvissiano

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chenevard Roger-Marc Louis
 célibataire

industriel
 originaire de Céligny (Genève) domicilié à
 Le Châble - Beaumont (France) né à
 Genève le dix janvier
 mil neuf cent deux fils de

Charles-Marc-Louis Chenevard, veuf
 Blanche-Louise-Henriette née Roggly et de

2. Corvissiano Anne-Rose
 célibataire

originaire de Brayers (Neuchâtel) domiciliée à
 Lausanne née à
 Genève le sept janvier
 mil neuf cent sept fille de

Christaki dit Gabriel Corvissiano et de
 Marthe-Rose née Grisel, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Beranger Emile, pasteur, à Lausanne
 2. Grisel Oscar, industriel, à Fleurier

Les publications ont eu lieu à Céligny le 25, à Lausanne et
 Brayers le 26, et à Beaumont le 27 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
 de Céligny

Les époux :

[Signature]
 Roger Chenevard

Les témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]
 H. Lechaud

Communiqué à Céligny (B.C.)
 & à Brayers

Registre des mariages A.

No 492

Tanner

et
Moret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tanner Emile
célibataire

Secourier
originaire de Hölstein (Bâle-Lampagne) domicilié à
Plandis-Montreux né à
Sâles, Châteland le dix-huit novembre
mil huit cent nonante-sept fils de
Emile Tanner, décédé et de
Anna-Maria née Hölzbrunner, à Montreux.

2. Moret Irène-Jeanne
célibataire

originaire de Petit-Sacomez (Genève) de Charmont et de Naud domiciliée à
Lausanne (Vaud) née à
aux Hauts-Nives (Genève) le vingt-cinq juillet
mil neuf cent trois fille de
Frédéric Charles-Emile Moret, jardinier et de
Marguerite-Amélie née Joly, à Lausanne

Comme témoins :
1. Moret Roger, mécanicien, à Lausanne
2. Moret Charles, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu aux Hauts-Montreux le 24, à Hölstein
Lausanne, Petit-Sacomez le 26, à Charmont et à Vaud le
27 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Montreux

Les époux :

E. Tanner.
Irène-Jeanne

Les témoins :

C. Moret
M. Moret

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

Communiqué à Montreux, Hölstein,
Petit-Sacomez (B.L.) et Nul-
leus-le-Château.

Registre des mariages A.

No. 493
Dällenbach
et
Mollet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dällenbach Adrien Mule
veuf de Louise Mommier dès le 29
janvier 1926, agriculteur
originaire de Herbach (Berne) domicilié à
Chavornay né à
Agiez le vingt-trois juin
mil huit cent huitante-un fils de
Henri Dällenbach, décédé et de
Jenny ni Coffey, à Bollens.

2. Mollet Marie
divorcée de Robert Raymond dès le 14 mars
1927 ménagère
originaire de Bretigny, l'Abbaye et Le Chérit domiciliée à
Lausanne née à
Büren (Berne) le quatorze juillet
mil huit cent nonante-trois fille de
Gottlieb Mollet et de
Rosa née Licchi, les deux décédés

Comme témoins :
1. Pousay Victor, cafetier, à Lausanne
2. Muhlthaler Anna, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chavornay le 4, à l'Abbaye, à
Bretigny, au Sentier, au Glasfeld et à Herbach le 5
octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Chavornay

Les époux :

A. Dällenbach
M. Dällenbach

Les témoins :

[Signature]
A. Muhlthaler

L'officier de l'état civil :

H. Schaub
[Signature]

Communiqué à Herbach, Chavornay,
Agiez, le 4, l'Abbaye, 4 au
Sentier

Registre des mariages A.

No 494
Stäger
et
Duvaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stäger Ernst

libataire

manœuvre

originaire de Lauterbrunnen (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Berne le trois février

mil huit cent nonante-deux fils de

Anna Stäger, décédée et de

2. Duvaud Jenny-Louise

libataire

ménagère

originaire de Gilly domiciliée à

Lausanne née à

Gully le vingt-huit mars

mil neuf cent six fille de

Alfred-Jules-Louis Duvaud, décédé et de

Marthe née Cassat

Comme témoins :

1. Maurice André, garçon de peine, à Lausanne

2. Charles Degeay, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Lauterbrunnen
et à Gilly le 4 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication.

Les époux :

Stäger Ernst
Duvaud Jenny.

Les témoins :

André Bourdier
Charles Degeay

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à Lauterbrunnen &
à Gilly

Registre des mariages A.

N^o. 495
Martin
et
de Haller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin Claude-Bernard _____

célibataire _____

étudiant en théologie _____

originaire de Genève _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Zürich _____ le quatorze février _____

mil neuf cent cinq _____ fils de

Edouard Martin, ingénieur _____ et de

Bertha née Picot, à Zürich _____

2. de Haller Marianne-Flora-Georgette _____

célibataire _____

originaire de Berne _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le vingt-trois octobre _____

mil neuf cent huit _____ fille de

Berthold-Henri de Haller, peintre _____ et de

Marie-Agnès-Flora née de Benoit, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Martin Edouard, ingénieur, à Zürich

2. de Haller Hubert, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Genève et à
Berne le 4 octobre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance _____

consentement des père & mère _____

de la fiancée _____

actes de publication _____

Les époux :

Claude Bernard Martin

Marianne Martin

Les témoins :

Edouard Martin

Hubert de Haller.

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Communiqué à Genève (B.C.)
& à Berne. _____

Registre des mariages A.

N° 486

Caillet

May

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caillet Georges - Emile
libataireDirecteur d'entreprise
originaire de Maraicon domicilié à
Bruxelles né à
Rolle le six mai 1896
mil huit cent nonante - six fils deCharles - Frédéric Caillet et de
Marie - Thémiette née Mayor, décédés2. May Gene Louise
libataireProfession : aucune
originaire de Maraicon (Landsâtel), domiciliée à
Lausanne née à
Bravers le premier octobre 1905
mil neuf cent cinq fille deErnest May, comptable et de
Marie - Eliza née Furr, à LausanneComme témoins : } 1. Raymond Louis, chauffeur C.F.F. à Lausanne
2. May Ernest, comptable, à LausanneLes publications ont eu lieu à Maraicon, à Bravers, à Lausanne
le 5 et à Bruxelles le 5 octobre 1927, sans oppositionAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Lausanne, le vingt-quatre octobre mil neuf cent vingt -
sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Palézieux

Les époux :

Gene Caillet

Les témoins :

Raymond
May

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

Communiqué à Palézieux et à
Bravers.Par jugement du
Tribunal de première
instance de Prazzaville
(auprès le tribunal cantonal Fran-
caise), rendu en date du
30 octobre 1937, le mariage
inscrit ci-contre a été
dissous par le divorce.
Inscrit sur ordre du
Département de Justice et
Police, le 14 février 1940.L'officier de l'état civil
Léon Palézieux

Registre des mariages A.

N^o 497

Bizot

et
Baumeister

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bizot Pierre-Jean

célibataire

technicien

originaire de Corsier (Genève)

domicilié à

Paris (19^e)

né à

Flampin

le vingt-cinq octobre

mil neuf cent deux

fils de

François-Eugène Bizot

et de

Louise-Famille née Baud

2. Baumeister Marguerite

célibataire

originaire de Genève (ville)

domiciliée à

Lausanne

née à

Corbeil (Seine & Oise)

le vingt-neuf juin

mil neuf cent cinq

fille de

Charles Baumeister

et de

Marie née Bourgogne, les deux décédés

Comme témoins :

1. Bizot Auguste, architecte, à Lausanne

2. Klunze Max, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Corsier le 7, à Lausanne le 7, à Paris le 8 et à Genève le 10 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Corsier

Les époux :

Pierre Bizot

Marguerite Bizot

Les témoins :

Aug. Bizot

M. Klunze

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Communiqué à Corsier & à Genève
(B. P.)

Registre des mariages A.

No 498

Capra

et
Duboux née Hostettler.

RECTIFICATION

Par décision du 17 octobre 1959
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que la mère de
l'époux soit désignée sous
"Restituita, née Anselmino"
et non sous "Angelmine, née
Restituito".

Lausanne, le 23 octobre 1959.

L'officier de l'état civil:

~~O. Riccardi~~

Communiqué aux offices de
l'état civil de Lutry et Cully
et au département de justice et
police à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Capra Carlo - Felice - Ferrisio

célibataire

peintre

originaire de Gassino (Turin, Italie) domicilié à

Lausanne né à

Gassino

le treize septembre

mil neuf cent

fils de

Paolo Capra

et de

Angelmino née Restituito, à Lausanne

2. Duboux née Hostettler Augusta - Sophie

Veuve de Roger-Louis Duboux dès le 23

janvier 1925

originaire de Lutry & Grandvaux domiciliée à

Lausanne née à

Savigny le quinze juin

mil huit cent nonante-sept

fille de

Paul Hostettler

et de

Louise née Regamey

Comme témoins:

1. Capra Paul, magasinier, à Lausanne

2. Hostettler Eugène, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Lutry le 16,
à Grandvaux le 17 août et à Gassino le 4 septembre 1957

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

actes de naissance

actes de décès 1^{er} mari

de la fiancée

permis de mariage du Dépt.
de J. & P.

Les époux:

Capra Carlo

Augusta Capra

Les témoins:

Paul Capra

E. Hostettler

L'officier de l'état civil:

H. Lichant

Registre des mariages A.

N^o 499
Blanc
et
Chollet

2-41

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Henri-François-Jules
divorcé de Amanda née Xiolet dit Félix le 20
août 1917 chauffeur
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-un mai
mil huit cent huitante-deux fils de
M^{ortense} Blanc, décédée et de

2. Chollet Louise
célibataire
ménagère
originaire de Maracon domiciliée à
Lausanne née à
Pully le vingt-un décembre
mil huit cent huitante-cinq fille de
M^{enri-Louis} Chollet, agriculteur et de
Odèle née Xabin, à Pully.

Comme témoins :
1. Regamey M^{enri}, huissier, à Lausanne
2. Chollet Constant, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Maracon le 3
octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication
acte du 1^{er} mariage du fiancé
avec divorce

Les époux :

Blanc Henri
Louise Blanc

Les témoins :

M^{re} Regamey
C. Chollet

L'officier de l'état civil :

H. Lechant

2027

Registre des mariages A.

N^o 500
Antonin
et
Germanier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Antonin Constant-Florentin _____

_____ célibataire _____

employé d'hôtel _____

originaire de Conthey (Valais) _____ domicilié à

Conthey _____ né à

Conthey _____ le vingt-un février _____

_____ mil neuf cent un _____

_____ fils de

Pierre-Déverin Antonin _____ et de

Rosalie veuve Rod, à Conthey _____

2. Germanier Marie-Élina _____

_____ célibataire _____

employée d'hôtel _____

originaire de Conthey (Valais) _____ domiciliée à

Conthey _____ née à

Conthey _____ le huit juin _____

_____ mil huit cent vingt-neuf _____

_____ fille de

Modeste Germanier _____ et de

Christine veuve Moaret, à Conthey _____

Comme témoins :

1. Antonin Pierre, agriculteur, à Conthey

2. Germanier Innocent, cuisinier, à Glion

Les publications ont eu lieu à Conthey le 30 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de _____
Conthey. _____

Les époux :

Constant Antonin

Élina Germanier

Les témoins :

Antonin Pierre

Innocent Germanier

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Communiqué à Conthey. _____

Registre des mariages A.

No 502

Favre

et
Burlin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre Fernand-Lucien
célibatairemagasinier
originaire de Bonvillars domicilié à
Lausanne né à
Yvonand le quinze janviermil neuf cent huit fils de
Lucien-Henri Favre, charpentier et de
Louise née Hostettler, à Yvonand2. Burlin Renée-Jeanne
célibatairefemme de chambre
originaire de Saminges (M^{ts} Savoie) domiciliée à
Lausanne née à
Genève le six févriermil neuf cent cinq fille de
Jean-Jacques Burlin et de
Blanche-Renée née GurbetComme témoins : 1. Favre Lucien, charpentier, à Yvonand
2. Jaccottet Louise, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le 30 septembre et à
Bonvillars le 1^{er} octobre 1927Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication
actes de décès des père et mère
de la fiancée et consentement
des père et mère du fiancé.

Les époux :

Favre Fernand.

Favre Renée

Les témoins :

Lucien Favre
L. Jaccottet

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut
sésCommuniqué à Bonvillars et à
la Chancellerie Cantonale.

Registre des mariages A.

N^o. 503
Cavin
et
Baillot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cavin Armand - Eugène _____
divorcé de Stéphanie Roth dès le 30 septembre
1916, chauffeur _____
originaire de Nulliens _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Totoy _____ le six août _____
mil huit cent huitante-cinq _____ fils de
Charles - Louis Cavin _____ et de
Suzanne - Jenny née Puchod, décédés _____

2. Baillot Berthe - Olga _____
divorcée de Jean - Emile Minger dès le
26 janvier 1923 _____
originaire de Wohlen (Bare) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Neubâtel _____ le vingt-six juin _____
mil huit cent septante-sept _____ fille de
Pierre - Emile Baillot _____ et de
Marie - Louise née Héroz, les deux décédés _____

Comme témoins : { 1. Dubler Emile, chauffeur, à Lausanne
2. Bouquet Alfred, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Wohlen le 4 et
à Nulliens le 5 octobre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication _____
actes de l'mariage, avec mentions
de divorce _____

Les époux :

Armand Cavin
Olga Cavin

Les témoins :

Dubler Emile
Bouquet Alfred

L'officier de l'état civil :

H. Schaub
1927

Communiqué à Mexières & à
Wohlen _____

Registre des mariages A.

N° 504

Guex

et

Guex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guex Jules-François _____
célibataire _____

employé de Commerce _____
originaire de St-Légier-la-Chiésaz _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
La Chiésaz _____ le dix-neuf mars _____

mil huit cent nonante-huit _____ fils de
Louis-Alexandre Guex, décédé _____ et de
Zélie-Marie née Béguin, à Lausanne _____

2. Guex Marie-Victorine _____
célibataire _____

ménagère _____
originaire de Boulens et Moudon _____ domiciliée à
Lutry _____ née à
Lutry _____ le vingt mai _____

mil huit cent nonante-neuf _____ fille de
Oscar Guex, propriétaire _____ et de
Marie-Louise née Marguerat, à Lutry _____

Comme témoins : } 1. Mercet Henri, négociant, à Lausanne
2. Mercet Marc, employé de Commerce, à Lutry

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, à Lutry, à Moudon le
21, à St-Légier et à Boulens le 22 septembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication. _____

Les époux :

J. Guex
V. Guex

Les témoins :

H. Mercet
M. Mercet

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à St-Légier, St-Cerges,
Moudon et Lutry. _____

Registre des mariages A.

N^o. 505
Klingler
et
Clerici

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Klingler Gotthard-Siegfried _____
célibataire _____

mécanicien _____

originaire de Dättikon (Zürich) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le douze mars _____

_____ mil neuf cent trois _____ fils de
Emil-Huldreich Klingler, mécanicien _____ et de
Elisa-Marguerite née Gerber, à Lausanne _____

2. Clerici Hedwig _____
célibataire _____

_____ femme de chambre _____

originaire de Gadmern (Berne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Bümpliz (Berne) _____ le sept mars _____

_____ mil neuf cent trois _____ fille de
Ferdinand Clerici, contre-maître _____ et de
Elisa née Meyer, à Bâle _____

Comme témoins : { 1. Klingler Albert, mécanicien, à Lausanne
2. Frigeri Hermine, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Dättikon et
Gadmern le 8 octobre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication. _____

Les époux :

Gotthardt Klingler
Hedwig Klingler

Les témoins :

Albert Klingler
Hermine Frigeri

L'officier de l'état civil :

H. Luchant

Communiqué à Dättikon et à
Gadmern _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 306

Rossi

et

Guerrero

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Rossi Remo Lodovico Aldobrande
célibataire

Commerçant
originaire de Florence (Italie) domicilié à
Florence né à
Florence le vingt-sept février
mil huit cent nonante deux fils de

Pietro Rossi et de
Stotilde née Valli, à Florence

2. Guerrero Maria Mercedes
célibataire

originaire de Venezuela (Amérique du Sud) domiciliée à
Caracas née à
Caracas le vingt-deux avril
mil neuf cent cinq fille de

Félix Antonio Guerrero et de
Maria née Páez, à Caracas

Comme témoins: 1. Guerrero Félix A. commerçant, à Caracas
2. Rossi Pietro, commerçant, à Florence.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 septembre et à Flo-
rence le octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

- actes de naissance
- acte de notoriété pour la fiancée
- certificats de nationalité et de domicile du fiancé.
- certificat de capacité de la fiancée
- permis de publier et de mariage du S^gt. de M. & P.
- acte de publication à Lausanne.

Communiqué à la Chancellerie can-
tonale (2)

Les époux:

Remo Rossi
Maria Mercedes Rossi

Les témoins:

Félix Guerrero
Pietro Rossi

L'officier de l'état civil:

H. Lichard

Registre des mariages A.

No. 507
Gassmann
et
Philipponaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gassmann Théodore - Beatus _____
célibataire _____

Securier _____
originaire de Dagmersellen (Lucerne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le huit octobre _____
_____ mil neuf cent _____ fils de

Beatus Gassmann, tonnelier _____ et de
Nérina née Seiler, à Lausanne _____

2. Philipponaz Méthia - Angeline dite Colette _____
célibataire _____

lingère - brodeuse _____
originaire de M^H auteville (Fribourg) _____ domiciliée à
aux Flanches - Montrouf _____ née à
M^Hillon _____ le dix-sept septembre _____
_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Adèle Philipponaz, décédée _____ et de

Comme témoins : } 1. Gassmann Charles, typographe, à Lausanne
2. Berlié Emile, securier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Dagmersellen, à
M^H auteville et aux Flanches le 24 septembre 1928 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf octobre mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication _____

Les époux :

Th. Gassmann.
C. Gassmann

Les témoins :

Gassmann Charles.
Berlié Emile

L'officier de l'état civil :

H. Leibaert

Communiqué à Dagmersellen,
M^H auteville et Montrouf _____

Registre des mariages A.

N^o 508
Dupuis
et
Yenni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupuis Alfred - Maurice _____
célibataire _____

chauffeur _____
originaire de Essex Pittet _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Aigle _____ le vingt-sept décembre _____
_____ mil neuf cent quatre _____ fils de

Alfred Dupuis, agriculteur, à Colombier/M. _____ et de
Louise - Emilie - Alida née Jacquod, décédée _____

2. Yenni Florence - Marthe _____
célibataire _____

s. pr. _____
originaire de Mordon (Fribourg) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Naulorbe _____ le six octobre _____
_____ mil neuf cent six _____ fille de

Paul - Eugène Yenni, employé C.F.F. _____ et de
Emma née Guez, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Yenni Eugène, empl. C.F.F., à Lausanne
} 2. Yenni André, empl. de Commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Essex-Pittet le
14 et à Mordon le 16 septembre 1917

Registre des familles vol. 16 fol. 135

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication. _____

Les époux :

A. Dupuis
F. Dupuis

Les témoins :

Yenni Eugène
Yenni

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Communiqué à Belmont M. M.
et Mordon. _____

Registre des familles vol. 18 fol. 235

Registre des mariages A.

N^o 509
Rotzer

Häfeli

15-182

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rotzer Oscar-Maurice
célibataire

manœuvre

originaire de Auserberg (Valais) domicilié à
Lausanne né à

La Sarraz le trente août
mil huit cent huitante-cinq fils de

Jean-Joseph Rotzer, agriculteur, àully et de
Marie-Augustine née Rommottet, décédée

2. Häfeli Louise
célibataire

cuisinière

originaire de Seengen (Argovie) domiciliée à
Lausanne née à

Lenzburg le huit mars
mil neuf cent fille de

Gottlieb Häfeli et de
Louise née Fehlmann, décédée

Comme témoins : } 1. Grunder Fritz, employé de bureau, à Lausanne
2. Fäcke Albert, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Seengen le 4
et à Auserberg le 5 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication.

Les époux :

O. Rotzer
Louise Rotzer

Les témoins :

F. Grunder
Albert Fäcke

L'officier de l'état civil :

H. Lechant

Communiqué à Auserberg & à
Seengen

Registre des mariages A.

N^o 510
Bezzola
et
Deriaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bezzola Dorino - Giuseppe - Ettoxe
célibataire

peintre
originaire de Comolengo (Bessin) domicilié à
Lausanne né à
Comolengo le onze novembre 1901
mil neuf cent un fils de
Meodoro Bezzola, maçon et de
Assunta née Mordasini, à Comolengo

2. Deriaz Isabelle - Sophie
célibataire

originaire de Baulmes domiciliée à
Lausanne née à
Baulmes le vingt-deux janvier
mil neuf cent deux fille de
Louis Deriaz, agriculteur et de
Marie - Hermance - Lusette née Pillivuit, à Romainmôtier

Comme témoins : } 1. Domeniconi Tranquillo, gypnier, à Lausanne
2. Ferrari Silvio, peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Baulmes le 27
et à Comolengo le 28 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication.

Les époux :

Bezzola Dorino
Bezzola Isabelle

Les témoins :

Domeniconi Tranquillo
Ferrari Silvio

L'officier de l'état civil :

H. Schaub
1927

Registre des familles vol. 25 fol. 334.

Communiqué à Comolengo et
à Baulmes.

Registre des mariages A.

N^o. 511
Waldner
Rickli^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Waldner Roland Yves _____
célibataire _____

mécanicien - dentiste _____

originaire de Ziefen (Bâle-Campagne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le vingt-six novembre _____

_____ mil neuf cent deux _____ fils de

Gustave-Rodolphe Waldner, instituteur _____ et de

Marguerite née Blanc, à Lausanne _____

2. Rickli Hène - Renée _____

_____ célibataire _____

téléphoniste _____

originaire de Wangenried (Bâle) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le vingt-deux mars _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Frédéric-Victor Rickli, décédé _____ et de

Bertha née Tritten, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Waldner Gustave, instituteur, à Lausanne
2. Waldner Paul, ébéniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Ziefen et à Wangenried
le 30 septembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

acts de naissance et acts
de publication _____

Les époux :

R. Waldner.

H. Waldner

Les témoins :

G. Waldner

P. Waldner

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Communiqué à Ziefen et à
Wangen _____

Registre des mariages A.

No 512
Hertig
et
Regamey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Hertig Jules - Arnold - Roger

célibataire

employé de banque

originaire de Oberhofen (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Stuttgart le vingt-six décembre

mil huit cent nouante-huit fils de

Alfred Hertig et de

Alice née de Giez à Lausanne

2. Regamey Liliane - Eugénie

célibataire

couturière

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le huit juillet

mil neuf cent neuf fille de

Auguste Regamey, maraîcher et de

Jeanne - Marie née Bolomey, à Lausanne

Comme témoins :

1. Regamey Blanche, à Bex

2. Vodoz Alexandre, pasteur, à Oron

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Oberhofen le 28
septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance

conjointement des père et mère de

la fiancée

actes de publication

Les époux :

Hertig

L. Hertig

Les témoins :

Bl. Regamey

Alex. Vodoz

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

Communiqué à Oberhofen

Registre des mariages A.

No. 513

Courenu de Deckersberg
et
de Blonay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Courenu de Deckersberg Pierre-Emmanuel-Frédéric-Edouard, célibataire

Sans profession

originaire de Genève, de Corsier et de Vevey domicilié à Corsier né à

Vevey le vingt-huit août

mil huit cent nonante-cinq fils de

Maurice Courenu de Deckersberg, banquier et de Elisabeth-Margaretha nee de Rütté, à Corsier

2. de Blonay Renée-Jeanne célibataire

originaire de Blonay domiciliée à

Jouxteny-Mézery née à

Konolfingen (Gysenstein) le quinze mai

mil neuf cent trois fille de

Pierre-Maurice-Léonce de Blonay, ingénieur et de

Lina-Mathilde nee de Rham, à Jouxteny-Mézery

Comme témoins : 1. Courenu Maurice, banquier, à Corsier
2. de Blonay E., étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Corsier le 9, à Genève, à Vevey, à Blonay et à Jouxteny-Mézery le 10 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Corsier, à Chardonne

Les époux :

Pierre E. Courenu de Deckersberg
Renée J. Courenu de Deckersberg

Les témoins :

Maurice Courenu de Deckersberg
E. de Blonay
P. de Blonay

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Communiqué à Genève, (P.C.) Char-
donne, Vevey, Blonay et Trilly

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 514

Martin

Richard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin Edmond-Maurice
célibataire

magasinier
originaire de Froidewille domicilié à
Lausanne né à

Bussigny / Morges le vingt-deux mars
mil neuf cent quatre fils de

Georges-Daniel Martin, boucher et de
Marie-Ada née Subit, à Lausanne

2. Richard Hélène-Emma
célibataire

Vendeuse
originaire de Beva domiciliée à
Lausanne née à

Beva le quinze mars
mil neuf cent six fille de

David-François Richard, horticulteur et de
Hélène-Emma née Delébat, à Beva

Comme témoins : 1. Augustin Gabriel, manoeuvre, à Lausanne
2. Augustin André, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Froidewille et
à Beva le 10 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf octobre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication.

Les époux :

Edmond Martin
Emma Martin.

Les témoins :

Gabriel Augustin
André Richard

L'officier de l'état civil :

H. Lebaud

Communiqué à Poliez-le-Grand
et à Beva.

Registre des mariages A.

N^o. 515
Echenard
et
George

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Echenard François
divorci de Alexandra Siems nié Kononoffa
dès le 15 octobre 1927, hôtelière
originaire de Ormont-Dessous domicilié à
Lausanne né à
Bex le vingt-huit juillet
mil huit cent huitante-cinq fils de
Jean-David-François Echenard et de
Marianne-Adèle nié Martin, décédés

2. George Margareta-Maria-Franciëca
célibataire

originaire de Nubroye domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le huit juin
mil huit cent nonante-quatre fille de
Louis-François George, décédé et de
Franka nié Schling, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Olivier Charles, restaurateur, à Lausanne
2. Widmer Fritz, mécanicien, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Ormont-Dessous
et à Nubroye le 20 octobre 1927

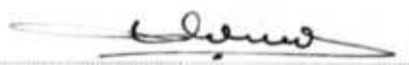
Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

acte de naissance
acte de mariage du fiancé
avec divorce
acts de publication.

Les époux :


M. Echenard

Les témoins :




L'officier de l'état civil :



Communiqué à Ormont-Dessous
à Oron.

Registre des mariages A.

No 516

Hügi
et
Barone

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hügi Léon · Emmanuel · Frédéric

célibataire

cuisinier

originaire de Niederbipp (Berno) domicilié à

Lausanne né à

Courfaivre (Berno) le treize juillet

mil neuf cent deux fils de

Frédéric Hügi et de

Rosina née Brönnimann, décédée

2. Barone Caterina

célibataire

originaire de Cesara (Novara, Italie) domiciliée à

Lausanne née à

Cesara le dix-neuf février

mil neuf cent un fille de

Gornesto Barone, peintre en bâtiments et de

Maria née Barone, à Lausanne.

Comme témoins :

1. Destraz Henri, serurier, à Lausanne
2. Longchamp Albert, maçon, à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Niederbipp le 6
et à Cesara le 11 septembre 1927Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication.
permis de publier du Dépar-
tement de J. & P.

Les époux :

Léon Hügi
Catherine Hügi

Les témoins :

Henri Destraz
Albert Longchamp

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Niederbipp et à
la Chancellerie Cantonale.

Registre des mariages A.

No. 517

Chard

et
Frick

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chard Marcel René

célibataire

employé d'hôtel

originaire de Lamboing (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-trois mai

mil neuf cent quatre

fils de

Auguste - Arthur Chard, décédé

et de

Marie - Anna - Louise née Guillerat, à Lausanne

2. Frick Alice - Emma

célibataire

originaire de Gessenay (Berne)

domiciliée à

Pully

née à

Lausanne

le vingt décembre

mil huit cent nonante-six

fille de

Jean Frick, agriculteur, à Bierre

et de

Marie - Elise née Ramel, décédée

Comme témoins :

1. Chard Georges, mécanicien, à Lausanne

2. Diversus Charles, tordonnier, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Lamboing, à Ges.
senay & à Pully le 7 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication.

Les époux :

Marcel Chard
Alice Chard

Les témoins :

Ch. Diversus
G. Chard

L'officier de l'état civil :

L. Baugé

Communiqué à Dierre, Gessenay
& Pully.

Registre des mariages A.

N^o 518Gueux
et
Delacretaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gueux Fernand Alfred
célibatairehorloger
originaire de Cossonay et La Chaux _____ domicilié à
Dion _____ né àMollens _____ le vingt octobre _____
_____ mil neuf cent deux _____ fils deAlfred Gueux, coiffeur _____ et de
Rougenie née Baudin, à Cossonay _____2. Delacretaz Marguerite Aline
célibatairelingère
originaire de La Pray et Yverne _____ domiciliée à
Lausanne _____ née àLausanne _____ le vingt-deux novembre _____
_____ mil neuf cent six _____ fille deCharles-Henri-Louis Delacretaz _____ et de
Marie-Louise née Wehrli, à Lausanne _____Comme témoins : } 1. Borsier Louis, négociant, à Lausanne
} 2. Deladoey Marius, négociant, à LausanneLes publications ont eu lieu à Dion le 10, à Cossonay, à La Pray
le 11, à Lausanne, Yverne et La Chaux le 12 octobre 1927.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Dion. _____

Les époux :

Fernand Gueux
Marguerite Gueux

Les témoins :

Louis Borsier
Marius Deladoey

L'officier de l'état civil :

H. Bauffe

Communiqué à Cossonay, Dion,
Romammôtier et Aigle.

Registre des mariages A.

No. 519

Ribi

et
Neeser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ribi Arnold-Hugo

célibataire

employé C.F.F.

originaire de Griboltingen et Normatingen (Thurgovie) — domicilié à
Kerzers — né à
Lausanne — le vingt-un mars

mil neuf cent un

fils de

Jean-Friedrich Ribi,

Fanny née Hb äfliger à Lausanne.

et de

2. Neeser Sophie

célibataire

femme de chambre

originaire de Schlossrued (Argovie) — domiciliée à
Lausanne — née à

Schöffland (Argovie) — le vingt-neuf avril

mil neuf cent quatre

fille de

Friedrich Neeser

et de

Sophie-Elisabeth née Bühler à Schöffland

Comme témoins : { 1. Ribi Fritz, hôtelier, à Lausanne
2. Neeser Frédéric, charbon, à SchöfflandLes publications ont eu lieu à Kerzers, à Lausanne, à Schlossrued
le 17, à Normatingen et à Griboltingen le 18 octobre 1927Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Kerzers.

Les époux :

Hugo Ribi.

Sophie Ribi.

Les témoins :

Fritz Ribi.

Frédéric Neeser

L'officier de l'état civil :

H. Baum

Registre des mariages A.

N^o 520
Conod
et
Maurer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Conod Frédéric-Emmanuel
veuf de Marguerite-Elisabeth n^e Borromeo d^s
le 15 juin 1925, retraité des Services Industriels
originaire de Armez y Orbe et des Glés domicilié à
Lausanne né à
Armez le dix novembre
mil huit cent cinquante-six fils de
Mariamne Conod, décédée et de

2. Maurer née Ganioz Marie-Louise-Eugénie
veuve de Gottlieb-Henri Maurer d^s le 28
décembre 1926, ménagère
originaire de Bolligen (Bern) domiciliée à
Lausanne née à
Dion le deux décembre
mil huit cent septante-quatre fille de
Gustave Ganioz et de
Marie-Louise n^e Willy, décidés

Comme témoins :
1. Salame Louise ménagère, à Lausanne,
2. Nicollier-Marcel, Cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Armez le 8,
aux Glés et à Bolligen le 10 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de décès des précédents
conjointés
acte de publication.

Les époux :
F. Conod
E. Borromeo

Les témoins :
L. Salame,
Marcel Nicollier

L'officier de l'état civil :
L. Brangis

Communiqué à Armez y Orbe
Romainmôtier & Papiermühle.

Registre des mariages A.

N^o. 521
Digoïn
et
Bich

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Digoïn Simon - Ernest
Vuf de Rose - Augusta Maurer s^{ur} le 16 juillet
1926 employé à l'Hôpital cantonal
originaire de Fopsize domicilié à
Lausanne né à
Oron-la-ville le douze mars
mil huit cent nonante-quatre fils de
Simon Digoïn et de
Marie-Louise née Nolet, décedés

2. Bich Jeanne - Marie
célibataire
employée à l'Hôpital cantonal
originaire de Rochichens domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le deux juillet
mil huit cent nonante-un fille de
Edouard Bich et de
Adèle Jenny née Hbysc, décedés

Comme témoins :
1. Grandchamp François, infirmier, à Lausanne
2. Bich Edouard, employé S.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Rochichens le 5 et
à Corsier le 7 novembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès de la 1^{re} femme
du fiancé
actes de publication

Les époux :

Ernest Digoïn
Jeanne Digoïn

Les témoins :

François Grandchamp
Bich Edouard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Chardonne et à
Vufflens-le-Château

Registre des mariages A.

No 522

Michel
Pellegri^{et}
nini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel Wilhelm

célibataire

commerçant

originaire de Köniz (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Oberwangen

le quatorze mars

mil neuf cent quatre

fils de

Ulrecht Michel, veuf

et de

Anna née Bueri, à Oberwangen

2. Pellegriⁿⁱ Lucie-Juliette

célibataire

modiste

originaire de Stabio (Tesin)

domiciliée à

Lausanne

née à

St. Trifon

le onze janvier

mil neuf cent cinq

fille de

Auguste Pellegriⁿⁱ, tailleur de pierres, à Lausanne

et de

Olisa née Bion, décédée

Comme témoins :

1. Stahl Albert, commerçant, à Lausanne

2. Baur Jacques, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Köniz le 8 et
à Stabio le 10 octobre 1927Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication

Les époux :

Kelli Michel
Lucie Michel

Les témoins :

1. Stahl

Baur

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Communiqué à Köniz et à Stabio

Registre des mariages A.

No 523
Rusconi
et
Borga

15-773

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rusconi Gualtierino
libataire

peintre
originaire de Russo (Tessin) domicilié à
Lausanne né à
Russo le vingt-huit décembre
mil neuf cent un fils de

Gualtiero Rusconi et de
Giovannina dite Fiorina née Schira, décédés

2. Borga Sofia
libataire

mineure
originaire de Mosogno (Tessin) domiciliée à
Lausanne née à
Mosogno le deux novembre
mil neuf cent un fille de

Luigi Borga et de
Cecilia née Domeniggi, décédés

Comme témoins :
1. De Luigi Richard, peintre à Lausanne
2. Ferrari Silvio, peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 septembre, à Russo
le 1^{er} et à Mosogno le 2 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

Gualtierino Rusconi
Rusconi Sofia

Les témoins :

De Luigi Richard
Ferrari

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Registre des mariages A.

N^o. 525
Gallay
et
Jemini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gallay Fernand Alfred _____
libataire _____

manœuvre _____

originaire de Mont M Rolfe et Essutins _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Mont _____ le treize juillet _____

_____ mil huit cent vingt-neuf _____ fils de

John - Louis - Alexandre Gallay _____ et de

Julie - Hermette ne Kurbner, à Mont M Rolfe _____

2. Jemini Marie _____

divorcée de Charles - William Berner dès le

23 septembre 1926, ménagère _____

originaire de Schafisheim (Argovie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Morges _____ le douze septembre _____

_____ mil huit cent vingt-deux _____ fille de

Emile Jemini, décédé _____ et de

Marie - Jeanne ne Baguard, à Morges _____

Comme témoins : } 1. Monti Louis, chimiste, à Lausanne
2. Savary César, manœuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mont M Rolfe, Schafisheim
le 12 et à Essutins le 13 octobre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance _____
acte de mariage de la fiancée
avec divorce _____
actes de publication _____

Les époux :

Gallay
Gallay Marie

Les témoins :

Louis Monti
César Savary

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Rolle, Gilly
et Schafisheim _____

Par jugement du Tribunal de
distinction de Lausanne, rendu
en date du 25 mai 1931, déclaré
définitif et exécutoire le 21 septembre
1931, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 6 octobre 1931.

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 526
Cortello
Tethoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Cortello Jean-Adolphe _____
célibataire _____

monteur-électricien _____
originaire de St. Léonard (Valais) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Granges _____ le vingt-six octobre _____
_____ mil huit cent nonante-six _____ fils de

Joseph Cortello _____ et de
Nancy Rossetti, décidés _____

2. Tethoud Adèle-Marie _____
célibataire _____

Sommelier _____
originaire de _____ origine française _____ domiciliée à
Lausanne précédemment à Revens, _____ née à
Ebouzon-le-Saint _____ le onze mars _____
_____ mil neuf cent trois _____ fille de

Émile-Joseph Tethoud, père _____ et de
Rosine-Marguerite née Zinbegg, à Ebouzon _____

Comme témoins: { 1. Gebauer Henri, restaurateur, à Lausanne
2. Rosenheim William, Conducteur C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à St. Léonard le 9
et à Revens le 10 octobre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

actes de naissance, consentement
à mariage pour la fiancée,
actes de publication, certificat
de capacité pour la fiancée,
permis de publier du Dé-
partement de Justice & Police

Les époux:

Cortello Jean
Cortello Adèle

Les témoins:

H. Gebauer
W. Rosenheim

L'officier de l'état civil:

H. Baillif

Communiqué à St. Léonard,
Vully et Châtelaine Cantons-
neuds _____

Registre des mariages A.

N^o 527
Chavériat
et
Dupuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chavériat M^r Henri-Pierre-Émile _____
célibataire _____

fabricant _____
originaire de origine française _____ domicilié à
Martinet, Commune de Villars-Saint-Sauveur (Jura, France) né à
Martinet _____ le quinze juillet _____
mil huit cent vingt-deux _____ fils de

Louis-Olmond Chavériat _____ et de
M^{lle}-Blaise née Lottet, décédés _____

2. Dupuis Alice-Jeanne _____
divorcée de Alois-Edouard Duplan de

le 19 janvier 1917, _____
originaire de Ormont-Dessus _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Mendon _____ le dix-sept février _____
mil huit cent vingt-cinq _____ fille de
François-Émile-Charles Dupuis _____ et de
Charlotte née Sovat, décédés _____

Comme témoins : { 1. Martin Elie, comptable, à St-Claude
2. Saloz Gaston, entrepreneur, à St-Claude

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Ormont-Dessus
le 9 et à Villars-Saint-Sauveur le 11 octobre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication _____
acte de mariage de la fiancée
avec divorce _____
certificats de nationalité et de
capacité du fiancé _____
permis de publication et de ma-
riage du Sup^t de J. 28 _____

Communiqué à la Chancellerie
cantonale et à Ormont-Dessus.

Les époux :

H. Chavériat
A. Dupuis

Les témoins :

A. Martin
G. Saloz

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Registre des mariages A.

N^o. 528
Buffat
et
Barlatay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buffat Louis - Auguste - Alexis _____
célibataire _____

chef de bureau _____

originaire de Nuarens _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Nidard 7 Olon. _____ le onze avril _____
_____ mil neuf cent un _____ fils de

Louis Buffat, diocèse _____ et de
Marie - Madelaine dite Adélaïde née Lottin, à Lausanne _____

2. Barlatay Germaine - Julie - Olympe _____
célibataire _____

télégraphiste _____

originaire de Monthey (Valais) _____ domiciliée à
Monthey _____ née à

S. Maurice _____ le vingt-trois juin _____
_____ mil neuf cent un _____ fille de

Charles - Louis Barlatay, diocèse _____ et de
Marie - Olympe - Hedwige née Donnet, à Monthey _____

Comme témoins : } 1. Ingruoli Jean Baptiste, serrurier, à Monthey
} 2. Donnet Joseph, agriculteur, à Monthey

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30, à Nuarens
et à Monthey le 30 septembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication. _____

Communiqué à Nuarens & à
Monthey. _____

Les époux :

L. Buffat

G. Barlatay

Les témoins :

Donnet Joseph
Ingruoli J-B

L'officier de l'état civil :

H. Fraign

Registre des mariages A.

N^o 529
 Godio
 et
 Conti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Godio Pietro - Antonio _____
 célibataire _____

musicien _____

originaire de Montigiasco (Novare, Italie) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à

Montigiasco _____ le deux février _____
 mil huit cent huitante - cinq _____ fils de

Giacomo Godio _____ et de
 Rosa née Meservo, à Lausanne _____

2. Conti Claudina - Margherita - Caterina _____
 célibataire _____

couturière _____

originaire de Turin (Italie) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à

Turin _____ le vingt-neuf novembre _____
 mil huit cent nouante - trois _____ fille de

Giuseppe Conti, manœuvre _____ et de
 Domenica née Formica, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Godio Louis, violoncelliste, à Lausanne
 2. Conti Jean, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21 septembre, à Turin
 et à Montigiasco le 2 octobre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent vingt - sept

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 permis de publier et permis
 de mariage du Sep^r de J. B.
 actes de publication et ca-
 rificati de capacité ma-
 trimoniale. _____

Communiqué à la Chancellerie
 Cantonale. _____

Les époux :

Pierre Godio
 Claudine Godio

Les témoins :

Roussard
 Jean Conti

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Registre des mariages A.

No. 530

Marguerat

Dumartheray^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marguerat Arthur-Jules

célibataire

ébéniste

originaire de Lutry domicilié à
Lausanne né àLausanne le douze mai
mil neuf cent deux fils deJules Marguerat, employé au gaz et de
Marie née Schöni, à Renens

2. Dumartheray Olga-Alice

célibataire

originaire de St-Oyens et Robertines / Rolle domiciliée à
Lausanne née àNallorbe le dix-sept février
mil neuf cent cinq fille deEdouard Théodore Dumartheray, jardinier et de
Romilie-Fanny née Rochsat, à LausanneComme témoins : } 1. Dumartheray Edouard, jardinier, à Lausanne
2. Berthoud Alexis, employé C.F.F., à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Lutry le 18
à Gimel et à Robertines le 19 octobre 1927Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication.

Les époux :

A. Marguerat

O. Dumartheray

Les témoins :

Ed. Dumartheray
Alexis Berthoud

L'officier de l'état civil :

H. Praufl

Communiqué à Lutry, Gimel et
Gilly.

Registre des mariages A.

No. 531
Bovay
et
Moser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovay Pierre-Léon _____
célibataire _____

peintre _____
originaire de Ursins et Chanéaz _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le six janvier _____
_____ mil neuf cent deux _____ fils de

Edouard - Edmond Bovay _____ et de
Augustine née Bovay, à Lausanne _____

2. Moser Bernbardine Verena _____
célibataire _____

lingère _____
originaire de Biberach (Wurtemberg) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Küsnacht (Zürich) _____ le premier septembre _____
_____ mil neuf cent quatre _____ fille de

Bernhardine Moser, décédée _____ et de

Comme témoins : } 1. Bovay Edouard, stampier, à Lausanne
2. Chevalley Vincent, chauffeur, mécanicien Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Ursins et à
Chanéaz le 22 septembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix novembre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication _____

Les époux :
Pierre Bovay
B. Bovay

Les témoins :
E. Bovay
V. Chevalley

L'officier de l'état civil :
H. Baur

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 3 mai 1937
déclaré définitif et exécutoire le
1^{er} juin 1937
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 1^{er}
juin 1937, le délai pendant
lequel l'un des mariés
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 11 juin 1937.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No. 533
Mégérand
et
Anex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mégérand Bernard Henri _____
_____ célibataire _____

propriétaire _____
originaire de Bardonnex (Genève) _____ domicilié à
Alger _____ né à
Nyon _____ le vingt-sept juillet _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de
Pierre Mégérand _____ et de
Rose-Anna née Champin, décédés _____

2. Anex-Amélie-Augustine _____
_____ célibataire _____

originaire de Oron _____ domiciliée à
Froidville _____ née à
Willars-Moyens _____ le douze décembre _____

_____ mil neuf cent trois _____ fille de
Adrien Anex, agriculteur, à Chesires _____ et de
Louise-Augustine née Mauret, décédée _____

Comme témoins : } 1. Anex Adrien, agriculteur, à Chesires
} 2. Champin Susanne, à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Bardonnex le 8, à Oron le
10, à Froidville le 11 et à Alger le 13 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
autrification de l'état civil
de Bardonnex _____

Les époux :
Mme Mégérand-
A. Mégérand

Les témoins :
Adrien Anex
Susanne Champin

L'officier de l'état civil :
L. Bally

Communiqué à Bardonnex
(B.C.), Poliez-le-Grand et
Oron. _____

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No. 535

Martin

et
Tiquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin Louis

célibataire

menuisier

originaire de St^e Croix

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-neuf mars

mil neuf cent six

fils de

Oscar-Jaques-Louis Martin, manoeuvre, à Belmont 9 Bully, et de
Lélestine-Rosine née Besançon, décédée

2. Tiquet Emma-Albertine

célibataire

ménagère

originaire du Chenit

domiciliée à

Lausanne

née à

Mont 7 Rolle

le cinq mai

mil neuf cent cinq

fille de

Julien Tiquet, agriculteur

et de

Jenny-Rosine née Barrand, à Nyon

Comme témoins :

1. Martin Alfred, domestique, à Epalinges
2. Freiss Robert, paveur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à St^e Croix, à
La Chaux, au Brassus le 15 et au Sentier le 16 septembre
1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et acts
de publication

Les époux :

Martin Louis
Martin Emma

Les témoins :

Alfred Martin
Freiss Robert.

L'officier de l'état civil :

H. Baizer

Communiqué à St^e Croix et
au Sentier

Par jugement du Tribunal du dis...

tribunal de Lausanne,

rendu en date du 26 décembre 1926,

déclaré définitif et exécutoire le 1^{er}

février 1926,

le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le

divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, dès le 1^{er}

février 1926, le délai pendant

lequel l'ex-mari

ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 6 février 1926.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 536
Terego
Belotti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Terego Alexandre
célibataire
bolognois
originaire de Milan (Italie) domicilié à Lausanne
né à Milan le vingt-sept octobre mil neuf cent cinq
fils de Pietro Terego, cuisinier et de Anita née Nigni, à Lausanne

2. Belotti Marcelle-Elise
célibataire
 Stéphanoise - dactylographe
originaire de Mex (Valais) domiciliée à Lausanne
née à Lausanne le dix-huit juin mil neuf cent deux
fille de Barthelme - Pierre - Friedrich dit Louis Belotti, m. p. primier et de Emma née Alex, à Lausanne

Comme témoins :
1. Schaub Paul, ébéniste, à Lausanne
2. M. Meyse Marius, concierge, à Lausanne
Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Mex le 19 et à Milan le 23 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Lausanne, le douze novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de publication
consentement des père et mère du fiancé
permis de mariage du Dept. de Y. & P.

Les époux :
A. Terego
M. Prego

Les témoins :
C. Schaub
Meyse M.

Communiqué à Mex et à la Chancellerie Cantonale

L'officier de l'état civil :
J. Prunty

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o. 537
Schabron
et
Bender

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schabron Emil
divorcié de Justella-Paulina Meyer dès le
15 mars 1915
boulangère
originaire de Rudolfstetten (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Miedikon (Zürich) le premier juillet
mil huit cent huitante-neuf fils de
Johannes Schabron, décédé et de
Maria née Peier, à Zürich

2. Bender Hermine-Dimérie
célibataire
cuisinière
originaire de Fully (Valais) domiciliée à
Fully née à
Fully le cinq décembre
mil huit cent nonante-six fille de
Notienne-Louis-Edouard Bender, agriculteur et de
Marie-Dimérie née Roduit, à Fully

Comme témoins :
1. Nivet Henri, agent d'affaires, à Lausanne
2. Kneuss Cécile, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Rudolfstetten
et à Fully le 8 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de 1^{er} mariage du
fiancé avec divorce
acts de publication

Les époux :

Emile Schabron
Hermine Schabron

Les témoins :

Henri Nivet
Cécile Kneuss

L'officier de l'état civil :

H. Breyer

Communiqué à Rudolfstetten
et à Fully

Registre des mariages A.

N^o 538
Eichenberger
et
Christin

Par jugement du Tribunal...
de Lausanne, rendu
en date du 4 novembre 1925,
déclaré définitif et exécutoire le
2 décembre 1925, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce,
Lausanne, le 19 décembre 1925.
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eichenberger Frederick - Paul
divorci de Teresa - Maria - Luigia nee
Lavizzari dès le 11 juillet 1925, commerçant
originaire de Trub (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Langnau le quatorze novembre
mil huit cent vingt-trois fils de
Jakob - Friedrich Eichenberger, commerçant et de
Maria - Anna nee Ammann, à Langnau
2. Christin Jeanne
célibataire

Veuve
originaire de Gland domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-sept août
mil neuf cent six fille de
Louis - Isaac - Benjamin Christin, carrossier, à Lausanne et de
Jeanne nee Penneyes, décuide

Comme témoins :
1. Henri Chevaley, représentant, à Lausanne
2. Gastier Sticli, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Trub le 22
et à Gland le 24 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication
acte du 1^{er} mariage du
fiancé avec divorce

Les époux :

Eichenberger Paul
Eichenberger

Les témoins :

H Chevaley
Gastier Sticli

L'officier de l'état civil :

H Baur

Registre des mariages A.

N^o 539
Rossier
et
Weber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier Jules-Henri
célibataire

jardinier
originaire de Villarsel domicilié à

Pully né à

Villars Morgin le quatorze janvier
mil neuf cent six fils de

Nani Rossier, à Morgin et de

2. Weber Emilie-Otilie
célibataire

repasseuse
originaire de Menziken (Argovie) domiciliée à

Pully née à

Lausanne le quatorze octobre
mil huit cent vingt-quatre fille de

Jules-Alfred Weber, décédé et de
Emilie née Döbeli, à Lausanne

Comme témoins :
1. Weber Alfred, commis postal, à Lausanne
2. Weber Emilie, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pully le 13, à Menziken le 14
et à Villarsel le 15 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Pully

Les époux :

Jules Rossier
Emilie Rossier

Les témoins :

Weber
Emilie Weber

L'officier de l'état civil :

H. Baizer

Communiqué à Pully, Menziken
et Villarsel

Registre des mariages A.

N^o 540
Chenaux
Nicolet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chenaux César-Émile-Henri

libataire

bûcheron

originaire de Corsier

Lignevolle

Corsier

le vingt-neuf septembre

mil neuf cent deux

domicilié à

né à

fils de

et de

Jean-César Chenaux

Marie-Marguerite nee Fleury, à Beignon (France)

2. Nicolet Adèle-Emma

libataire

originaire de Lignevolle

Genève

Lignevolle

le vingt-trois août

mil neuf cent trois

domiciliée à

née à

fille de

et de

Auguste-Marie Nicolet

Emma nee Porchet, à Corcelles-le-Jorat

Comme témoins :

1. Carin Henri, commissionnaire facteur, à Lausanne
2. Hodler Ernest, commissionnaire-facteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lignevolle, Corsier et Genève.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Lignevolle.

Les époux :

Chenaux Henri
Chenaux Adèle

Les témoins :

H. Carin Pect
Hodler Ernest

L'officier de l'état civil :

L. Brauer

Communiqué à Lignevolle
Chardonnat & Genève (B.C.)

Registre des mariages A.

No 541
 Python
 et
 Droux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Python Christophe - Oscar _____
 célibataire _____

Chauffeur d'autos _____
 originaire de Chevillens (Fribourg) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Prez-vers-Diviez _____ le quatorze mars _____
 mil neuf cent _____ fils de

Joseph Python employé C.F.F. à Cottens (Fribourg) _____ et de
 Rosine née Krattiger, décédée _____

2. Droux Marie - Augusta _____
 célibataire _____

originaire des Casseys (Fribourg) _____ domiciliée à
 La Toue-de-Grême _____ née à
 Châtel-S'-Denis _____ le vingt-quatre août _____
 mil neuf cent cinq _____ fille de

Pierre Droux, chef de gare C.G. à La Toue-de-Grême et de
 Adeline née Genoud, décédée _____

Comme témoins : { 1. Droux Paul, employé d'hôtel, à Lausanne
 2. Droux Thérèse, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Chevillens, aux Casseys
 et à La Toue-de-Grême 28 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
 de publication. _____

Les époux :

Oscar Python
 Augusta Python

Les témoins :

Thérèse Droux
 Braut

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Chevillens,
 Le Cât et La Toue-de-Grême

Registre des mariages A.

Form. 2.

N^o 542
Krähenbühl
Mouthex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Krähenbühl Otto

célibataire

employé postal

originaire de Trub (Berne) domicilié à

Berne né à

Brittnau (Argovie) le douze avril

mil neuf cent dix-neuf fils de

Peter Krähenbühl et de

Elisabeth née Beer, les deux décédés

2. Mouthex Ada-Clémentine

célibataire

employée de bureau

originaire de Nendaz (Valais) domiciliée à

Berne née à

Pfainspalais le vingt-six février

mil neuf cent vingt fille de

Mario-Virginie Mouthex, à Lausanne et de

- Comme témoins :
- 1. Mouthex François, employé d'hôtel, Lausanne
 - 2. Gygi Emile, plâtrier-peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Berne le 20, à Trub et à Nendaz le 21 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Berne

Les époux :

Otto Krähenbühl
Clémentine Krähenbühl

Les témoins :

François Mouthex
Emile Gygi

L'officier de l'état civil :

L. Baizer

Communiqué à Trub, Berne & Nendaz

Registre des mariages A.

No. 543
Gret
et
Goy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gret Paul-Charles

divorcé de Jenny - Henriette Briand dès le 16
novembre 1912, boulanger
originaire de St Croix domicilié à
Lausanne né à

Eugy le vingt-sept novembre
mil huit cent septante-sept fils de

Louis Gret, agriculteur, à Renens et de
Adèle née Percy, décédée

2. Goy Berthe-Marie

célibataire

originaire de Naulion domiciliée à
Lausanne née à

Naulion le onze janvier
mil huit cent nonante-cinq fille de

Jules-David Goy, décédé et de
Adèle-Louise-Augustine née Guignard, à Lausanne

Comme témoins : 1. Gribi Albert, chauffeur, à Lausanne
2. Goy Jules, décorateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à St Croix, à La Chaux
et à Naulion le 19 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
acte du 1^{er} mariage des fiancés,
avec divorce
actes de publication

Les époux :

P. Gret
B. Goy

Les témoins :

Albert Gribi

J. Goy

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud
1917

Communiqué à St Croix et à
Naulion.

Registre des mariages A.

No 544

Gisiger
et
Weiskaupt

COMPLÉMENT

Par décision du 25 janvier 1967
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné le
complément de l'inscr. pt. on ci-contre
en ce sens que la mère de l'époux
soit désignée sous les
prénoms "Maria Bertha"
et non "Bertha" seulement.

Lausanne, le 2 février 1967.

L'officier de l'état civil:

E. Rod

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne, et aux états civils
de Messen (S.D.) et Appenzell.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gisiger Walter _____
célibataire _____tailleur _____
originaire de Messen (Solence) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Messen _____ le treize février _____
mil neuf cent un _____ fils deAdolf Gisiger, charpentier _____ et de
Bertha née Brogle, à Messen _____2. Weiskaupt Franziska - Josefa _____
célibataire _____brodeuse _____
originaire de Appenzell _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Appenzell _____ le vingt-trois avril _____
mil huit cent nonante-neuf _____ fille deJohann - Baptist Weiskaupt, brodeur _____ et de
Maria - Antonia née Weiskaupt, à Appenzell _____Comme témoins : } 1. Schönfeld Arthur, directeur, à Pully ✓
2. Popp Auguste, tapissier, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, à Messen et à Appenzell
le 26 octobre 1927 _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication _____

Les époux :

Walter Gisiger
Josefa Gisiger

Les témoins :

Arthur Schönfelder
Auguste Popp

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann
_____Communiqué à Messen et à
Appenzell _____

Registre des mariages A.

No. 545
Rouge-Soutasson
et
Baum

Par jugement du Tribunal...
discret de Lausanne, rendu
en date du 7 juillet 1932, déclaré
définitif et exécutoire le 23 septembre
1932, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à an. le
délai pendant lequel l'.....
ne pourr..... contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 29 septembre 1932.
L'officier de l'état civil:
H. Leclercq
+ sup.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rouge-Soutasson Michel François
veuf de Marie-Julie-Joséphine née
Rouge d's le 18 mars 1926, sans profession
originaire de Algine (Savoie, France) domicilié à
Lausanne né à
Algine le vingt-sept février
mil huit cent soixante-trois fils de
Joseph-Marie Rouge-Soutasson et de
Marie née Lombard, décédés

2. Baum née Bill Anna
veuve de François Baum d's le 7 novembre 1918
originaire de Allaman domiciliée à
Lully 7 Morges née à
Munschwiler (Berne) le dix janvier
mil huit cent septante-quatre fille de
Johannet Bill et de
Anna née Moser, décédés

Comme témoins :
1. Beller Jules, chef de train, Lausanne
2. Mervaz Joseph, horloger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Allaman le 22
et à Lully 7 Morges le 23 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de mariage des précédents
conjoints
actes de décès des précédents
conjoints
actes de publication
certificat de capacité du fiancé
permis de mariage du D^{pt}
de J. & P.
Communiqué à Rolle, Villars-
sous-Joux et à la Chan-
cellerie cantonale.

Les époux :
M. Rouge
A. Baum

Les témoins :
J. Beller
J. Mervaz

L'officier de l'état civil :
H. Leclercq
+ sup.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 546

Köchli

Delacrétaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Köchli Hans

célibataire

pâtissier

originaire de M. Hermitwil (Bulle) domicilié à
Lausanne né àAllerstorf le trente-un août
mil neuf cent six fils deJohannes Köchli, boulanger et de
Marie née Rikli, à Allerstorf

2. Delacrétaz Marianne

célibataire

sujinière

originaire de Corbeyrier domiciliée à
Lausanne née àYvoire le onze avril
mil neuf cent quatre fille deGustave-Adolphe Delacrétaz, agriculteur et de
Marie-Ida née Nicolier, à YvoireComme témoins : } 1. Wildi Ernest, dessinateur, à Lausanne
2. Gonet Alexis, boulanger, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, à M. Hermitwil le 31
octobre et à Corbeyrier le 1^{er} novembre 1927Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

H. Köchli
M. Köchli

Les témoins :

Ernest Wildi
Alexis Gonet

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à M. Herzogenbuscher
& à Aigle _____

Registre des mariages A.

No 547
Dubuis
Maillefer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubuis Emile-Samuel _____
_____ célibataire _____

agriculteur _____
originaire de Rossinière _____ domicilié à
Rossinière, La Bine _____ né à
Rossinière, La Bine, _____ le vingt-neuf janvier _____
_____ mil huit cent nonante-quatre _____ fils de

Emile Dubuis _____ et de
Marie-Cécile-Pauline née Massard, décédée _____

2. Maillefer Renée-Ysonne _____
_____ célibataire _____

ménagère _____
originaire de Ballaigues, Lignerolle (Vaud) et Savagnier (neuch) domiciliée à
Rossinière _____ née à
Montbovon _____ le dix-sept avril _____
_____ mil neuf cent trois _____ fille de

Gaston-Emile Maillefer, négociant _____ et de
Cécile-Fanny née Weber, à Rossinière

Comme témoins : { 1. Heysse Marius, concierge, à Lausanne
2. Moret Roger, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Rossinière le 21, Lignerolle le 21,
à Ballaigues le 22 et à Savagnier le 22 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Rossinière _____

Les époux :

Emile Dubuis

Renée Dubuis

Les témoins :

Moret

Heysse M^s

L'officier de l'état civil :

H. Lechant

Communiqué à Rossinière, Ballaigues,
Lignerolle et Savagnier _____

Registre des mariages A.

N^o 548
Ruffino
et
Gillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruffino Auguste-Angel _____
célibataire _____

maçon _____
originaire de Renens _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Châtelard-Montreux _____ le vingt-quatre mars _____
mil neuf cent quatre _____ fils de

Célestine Rey ni Ruffino, à Montreux _____ et de

2. Gillard Hulda _____
célibataire _____

ménagère _____
originaire de Naléves-sous-Montagny _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Mendon _____ le vingt-neuf juillet _____
mil neuf cent cinq _____ fille de

Charles Gillard, en France _____ et de
Louise ni Graumann, à Oron _____

Comme témoins : } 1. Botta Louis, magasinier, à Lausanne
} 2. Luenet Georges, cardeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Renens et à
Naléves le 24 octobre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Ruffino Auguste
Hulda Ruffino

Les témoins :

Botta Louis
Luenet Georges

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à Orilly et à
Montagny. _____

Registre des mariages A.

No. 549
Nydegger
et
Wagnière

Par jugement du Tribunal...
dissous de Lausanne, rendu
en date du 6 octobre 1926,
déclaré définitif et exécutoire le...
décembre 1926, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 29 décembre 1926.

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Nydegger Friedrich
divorcé de Bertha Stalder dès le 27
octobre 1920, maître-percurier
originaire de Wabern (Berne) domicilié à
Interlaken né à
Meiringen le dix-sept mars
mil huit cent huitante-deux fils de
Albrecht Nydegger, décédé et de
Elisabeth née Bircher, à Interlaken.

2. Wagnière Hélène Ida
célibataire

sage-femme
originaire de Orzens domiciliée à
Lausanne née à
Orzens le vingt-sept septembre
mil huit cent huitante-cinq fille de
Constant Wagnière, décédé et de
Jenny née Perey, à Orzens

Comme témoins: { 1. Rempfer Nicolas, Commerçant, à Bâle
2. Rouilly Henriette, à Baulmes

Les publications ont eu lieu à Interlaken le 25, à Wabern le 26,
à Lausanne et Orzens le 28 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil
à Interlaken

Les époux:

F. Nydegger.

H. Nydegger

Les témoins:

Henriette Roulier

Roulier

L'officier de l'état civil:

H. Lechaut

Communiqué à Wabern,
Interlaken & Orzens

Registre des mariages A.

N° 550

John
et
Gillieron

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 27 mars 1930, déclaré définitif et exécutoire le 17 juillet 1930, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 17 juillet 1930. Lausanne, le 17 juillet 1930.

L'officier de l'état civil:

L. Baillif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. John Hermann - Joseph
célibataire

coiffeur
originaire de Grenchen (Argovie) domicilié à Lausanne né à Grenchen

le dix-neuf mai mil neuf cent un fils de

Fridolin John, agriculteur, et de Anna née Bratschi, à Grenchen

2. Gillieron Emma - Louise
célibataire

couturière
originaire de Servion domiciliée à Lausanne née à Lausanne

le dix-neuf juin mil neuf cent six fille de

Robert Gillieron, comptable et de Joséphine - Antoinette - Louisa née Bovard

Comme témoins: 1. Tobehabold Jean, agent de police, Lausanne
2. Mugonnet Henri, agent de police, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Grenchen et à Servion les 4 et 5 novembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

actes de naissance
actes de publication

Les époux

Hermann John
Emma John

Les témoins:

Tobehabold Jean
Mugonnet Henri

L'officier de l'état civil:

H. Leclercq

Communiqué à Grenchen et à Servion

Registre des mariages A.

No. 551
Chapallaz
et
Valazza

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chapallaz Marcel-François
célibataire

ouvrier
originaire de Lussy (Vaud) domicilié à
Lausanne né à
Petit Lamy (Genève) le quatorze février
mil neuf cent quatre fils de

Auguste-Maurice-Jean-Louis Chapallaz, concierge et de
Julie Ida-Anna née Auberson, à Lausanne

2. Valazza Lucie
célibataire

femme de chambre
originaire de Boca (Novare, Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Montrey le neuf septembre
mil neuf cent huit fille de

Lejar Valazze, décédé et de

Marie née Mora, au Châtelard - Montrey

Comme témoins : 1. Mose René, employé de bureau, à Lausanne
2. Heysse Marie, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Châtelard le 9, à
Villars-Préjens le 10 septembre et à Boca le 2 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication
acte de décès du père de la fiancée
et consentement de la mère
permis de publier du Dépt. de
J. & P.

Les époux :

M. Chapallaz
L. Valazza

Les témoins :

René Mose
Heysse Marie

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

Par jugement du Tribunal de
distinction de Lausanne, rendu
en date du 24 octobre 1929, déclaré
définitif et exécutoire le 11 janvier
1930, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 11 janvier 1930
Lausanne, le 25 janvier 1930.

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Communiqué à Villars-Préjens,
Montrey et à la Chancellerie
cantonale

Registre des mariages A.

N^o 552

Pilet

et Longchamp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pilet Alois - Ami
célibataire

gendarme
originaire de Rossinière et de Château-d'Œx domicilié à
Lausanne né à

Rossinière le vingt-huit juin
mil neuf cent deux

fils de
Paul-Louis Ami Pilet, agriculteur et de
Julie-Elise née Marmillod, à Rossinière

2. Longchamp Céline-Agathe
célibataire

employée d'hôtel
originaire de Bottens domiciliée à
Bottens née à

Bottens le vingt-deux octobre
mil huit cent nonante-neuf

fille de
Pierre-Lucien Longchamp, agriculteur et de
Marie-Julie-Amélie née Demierre, à Bottens

Comme témoins :
1. Berdoz Paul, agriculteur, à Rossinière
2. Berdoz Anna, ménagère, à Rossinière

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Rossinière, à Château-d'Œx et à Bottens les 28 et 29 octobre 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication

Les époux :

Pilet Alois

Pilet Céline

Les témoins :

Paul Berdoz

Anna Berdoz

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Communiqué à Rossinière
Château d'Œx et Poliez-le-Gy

Registre des mariages A.

No. 553
Christin
et
Biamino

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Christin Louis - Adaac - Benjamin
veuf de Jeanne Gensyca dès le 14 janvier 1927

musicien
originaire de Gland domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-cinq août

mil huit cent septante-huit fils de
Jean - Samuel - François Christin et de
Rosalie née Hétraux, décédés

2. Biamino née Gachet Alice - Jenny - Rose
veuve de Luigi - Giuseppe Biamino dès le 24
octobre 1920, repassée

originaire de Bellinzona (Tessin) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le six novembre

mil huit cent nonante-quatre fille de
Charles Gachet et de

Rose - Louise - Fanny née Dubrez, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Gachet Charles, employé de Commerce, à Lausanne
2. Christin Charles, serrurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Gland et à Bellinzona
le 28 septembre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un novembre mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de décès des précédents
conjointes
actes de publication.

Les époux :

Louis Christin
Alice Christin

Les témoins :

Gachet
C. Christin

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

Communiqué à Begnins et à
Bellinzona.

Registre des mariages A.

No 554
Hulliger
et
Geneux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hulliger Charles - Ernest
veuf de Jeanne - Marguerite née Rapin dès le
22 janvier 1927, ancien boulanger
originaire de M^{ts} Gimiswil (Bern) domicilié à
Payerne né à
Germiaz le vingt - mars
mil huit cent septante - quatre fils de
André Hulliger et de
Rosine née Pidoux, décédés

2. Geneux Germaine - Cécile
célibataire
employée de Commerce
originaire de St - Croix domiciliée à
Lausanne née à
Orbe le onze janvier
mil neuf cent cinq fille de
Miles - César Geneux, décédé et de
Alice née Schwitter, à Payerne

Comme témoins :
1. Bomny Jacques, cafetier, à Payerne.
2. Schneiter Emile - Louis, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à M^{ts} Gimiswil, à St - Croix, à Lau-
sanne et à Payerne le 26 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt - un novembre mil neuf cent vingt - sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Payerne

Les époux :

Hulliger Ernest
Geneux Germaine

Les témoins :

Jacques Bomny
Emile - Louis Schneiter

L'officier de l'état civil :

J. Pauc

Communiqué à M^{ts} Gimiswil,
Payerne et St - Croix

Registre des mariages A.

No. 555
Zimmermann
et
Croisier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zimmermann Jules-Oscar
libataire

employé de banque
originaire de Hb Otzenplotz (Magdorf) Tchécoslovaquie — domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le douze septembre

mil huit cent nonante-neuf fils de
Paul Zimmermann, réside et de
Marie née Suda, à Lausanne

2. Croisier Marie-Louise-Catherine
libataire

originaire de Balles et Berolle — domiciliée à
Bière née à
Bière le trois octobre

mil neuf cent trois fille de
Louis-Samuel Croisier, notaire et de
Catherine née Amacher, à Bière.

Comme témoins : 1. _____
2. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Balles, à Bière,
à Berolle les 24 et 25 août (certificat de capacité de
lire par la Légation de Tchécoslovaquie, à Berne).

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de pu-
blication
certificat de capacité du fiancé
permis de publier et de mariage
du Département de J. & P.

Les époux :

Les témoins :

L'officier de l'état civil.

Communiqué à Balles, Bière
à la Chancellerie cantonale.

Le mariage ci-contre
n'a pas été célébré pour
cause de maladie de M.
Croisier, le fiancé.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

H. Brally

Registre des mariages A.

Form. 3.

555
No 556
Streuli
et
Secretan

P. 380
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Streuli Édouard
libataire
machiniste
originaire de Wädenswil (Zürich) domicilié à
Lausanne né à
Morgen (Zürich) le vingt-neuf octobre
mil huit cent quarante-huit fils de
Édouard Streuli, menuisier, à Glattbrugg et de
Anna - Martha nee Niewegelt, veuve

2. Secretan née Boss Mlira Olga
veuve en 2^{ème} noces de Ferdinand -
Emmanuel Secretan déc. le 5 février 1926
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Granges (Soleure) le vingt-six septembre
mil huit cent huitante-huit fille de
Emile - Arthur Boss et de
Mathilde - Louise nee Louys, veuve

Comme témoins :
1. Ellenberger Ferdinand, cafetier, à Bienne
2. Chappuis Emilie, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25 et à Wädenswil
le 25 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre novembre mil neuf cent vingt-
sept

Pièces déposées :
actes de naissance
acte de décès L^e mari de la
fiancée
actes de publication

Les époux :
Streuli Ed.
M^e Secretan

Les témoins :
Ellenberger
Chappuis

L'officier de l'état civil :
Ballig

Communiqué à Wädenswil

Registre des mariages A.

556

No. ~~557~~

Döni

et
Venier

Par décision du 3 janvier 1928,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'à la suite de la famille
s'écrit par erreur Döni
au lieu de Venier.

Lausanne, le 5 janvier 1928.
L'officier de l'état civil:

H. Bauff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Döni Ernst-Heinrich

célibataire

Lapissier

originaire de Wolfenschiessen (Nidwald) domicilié à
Lausanne né à

M. ou W. (Lucerne) le six juin

mil neuf cent trois

fils de

Josef Maria Döni décédé et de

Maria Verena née Sidler, à Cham (Jug)

2. Venier Maria Aloisia

célibataire

Ménagère

originaire de Serfaus (Landeck, Tyrol, Autriche) domiciliée à
Lausanne née à

Serfaus le trente novembre

mil neuf cent

fille de

Maria Venier, à Pfunds (Autriche) et de

Comme témoins : { 1. Robert Paul, garnisseur, à Lausanne
2. Gros Albert, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5 et à Wolfenschiessen
le 6 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
acte d'origine de la fiancée
et certificat de capacité
actes de publication
permis de publier du Dé-
partement de J. & P.

Les époux :

Aloisia Döni
Ernst Döni

Les témoins :

Paul Robert
Gros Albert

L'officier de l'état civil :

H. Bauff

Communiqué à Wolfenschiessen
et à la Chambre Can-
tonale.

Registre des mariages A.

557
N^o 558
Hablützel
et
Amstad

RECTIFICATION

Par décision du 23 septembre 1963 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que la filiation de l'époux soit indiquée comme suit: "fils de Hablützel Johann Martin et de Maria Luise, née Eckard" et non fils de Hablützel Jean Henri et de Marianne Louise, née Eckard Lausanne, le 8 octobre 1963.

L'officier de l'état civil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Hablützel Henri
_____ célibataire _____

employé de commerce _____
originaire de Wilchingen (Schaffhouse) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Epalinges _____ le quinze mars _____
_____ mil neuf cent _____ fils de

Jean-Henri Hablützel décédé _____ et de
Marianne-Louise née Rekard, à Lausanne _____

2. Amstad Juliana
_____ célibataire _____

femme de chambre _____
originaire de Beckenried (Nidwald) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Beckenried _____ le deux octobre _____
_____ mil huit cent nonante-huit _____ fille de

Alois Amstad, décédé _____ et de
Anna née Kärlin, à Beckenried _____

Comme témoins: { 1. Brunner Haru, mécanicien, à Lausanne
2. Amstad Robert, employé d'hôtel, à Beckenried

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 octobre, à Wil-
chingen et à Beckenried le 2 novembre 1967 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

actes de naissance et actes de
publication. _____

Les époux:

Henri Hablützel
Juliana Hablützel

Les témoins:

Haru Brunner
Robert Amstad

L'officier de l'état civil:

J. Bauf

Communiqué à Wilchingen
& à Beckenried _____

Registre des familles vol. 28 fol. 200

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne, aux offices de l'état civil de Wilchingen et Beckenried.

Registre des mariages A.

558
 No. ~~559~~
 Clerc
 et
 Keller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clerc Jean-François _____
 célibataire _____
 ingénieur _____
 originaire de Bofflens _____ domicilié à
 Büblach (Ct. de Zurich) _____ né à
 La Chaux-de-Fonds _____ le dix-neuf avril _____
 mil huit cent nonante-huit _____ fils de
 Gustave-François Clerc _____ et de
 Anna née Landolt, à Büblach _____

2. Keller Emma _____
 célibataire _____
 originaire de Freinstein (Ct. de Zurich) _____ domiciliée à
 Büblach _____ née à
 Zurich _____ le quinze janvier _____
 mil neuf cent un _____ fille de
 Wilhelm-Henrich Keller, mécanicien C.F.F. _____ et de
 Anna née Weidmann, à Büblach _____

Comme témoins : { 1. Hermoud Hélène, lingère, à Lausanne
 2. Siegel Marius, chef de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Büblach le 11, à Freinstein
 le 12 et à Bofflens le 13 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
 autorisation de l'état civil
 de Büblach _____

Les époux :
 J.F. Clerc
 Emma Clerc

Les témoins :
 Hélène Hermoud.
 M. Siegel

Communiqué à Büblach,
 à Romaniottes et à
 Freinstein _____

L'officier de l'état civil :
 H. Baugy

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 559
Porchet
et
Favrat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet Paul
célibataire
agriculteur
originaire de Corcelles-le-Jorat domicilié à
Corcelles-le-Jorat né à
Corcelles-le-Jorat le trente avril
mil huit cent nonante-neuf fils de
Félicia Porchet, agriculteur et de
Clémence née Porchet, à Corcelles-le-Jorat

2. Favrat Charlotte-Marguerite
célibataire
ménagère
originaire de Lausanne et Epalinges domiciliée à
Epalinges née à
Epalinges le dix septembre
mil neuf cent un fille de
Gustave-Moise Favrat, agriculteur et de
Louisa née Porchet, à Epalinges

Comme témoins :
1. Favrat Gustave, agriculteur, à Epalinges
2. Favrat née Porchet, Louisa, à Epalinges

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat le 16, à
Lausanne et à Epalinges le 17 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq novembre mil neuf cent vingt-
sept

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Corcelles-le-Jorat

Les époux :
P. Porchet.
Marg. Favrat
Les témoins :
G^e Favrat
Louisa Favrat

Communiqué à Corcelles-le-Jorat
& à Epalinges.

L'officier de l'état civil :
D. Baufé

Registre des mariages A.

N^o 560
Tendeyres
et
Gumy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tendeyres Louis - Emmanuel _____
célibataire _____

plâtrier - peintre _____
originaire de Coxelles - le - Jorat _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Gully _____ le dix-sept octobre _____
_____ mil neuf cent _____ fils de

Louis Tendeyres, décédé _____ et de
Aline - Louise née Ravy, à Lausanne _____

2. Gumy Sidonie _____
célibataire _____

femme de chambre _____
originaire de Avey M Matran (Fribourg) _____ domiciliée à
Esmonth _____ née à

Avey M Matran _____ le dix janvier _____
_____ mil neuf cent trois _____ fille de

Adrien Gumy, agriculteur, _____ et de
Marie née Monney, à Esmonth _____

Comme témoins : } 1. Gumy Adrien, agriculteur, à Esmonth.
2. Gumy Léonard, agriculteur, à Esmonth

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Avey M Matran, à
Esmonth le 4 et à Coxelles - le - Jorat le 5 novembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication. _____

Les époux :

Tendeyres
Sidonie Tendeyres

Les témoins :

Gumy Adrien
Gumy Léonard

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à Coxelles - le - Jorat,
Matran & Avey _____

Registre des mariages A.

No. 562
Bühler
et
Terraudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bühler Auguste - Wilbelm _____
 Veuf de Anna - Maria née Fässler dès le 5
 juin 1927 _____ Cafetier _____
 originaire de Aeschi (Berno) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Sonvilier _____ le vingt-huit février _____
 mil huit cent huitante-neuf _____ fils de
 Auguste - Wilbelm Bühler, décédé _____ et de
 Marie née Guillerat, à La Chaux-de-fonds _____

2. Terraudin Marie - Louise - Séraphine _____
 célibataire _____

ménagère _____
 originaire de Bagnos (Valais) _____ domiciliée à
 Saillon (Valais) _____ née à
 Saillon _____ le trois mai _____
 mil huit cent vingt-trois _____ fille de
 Séraphin Terraudin, décédé _____ et de
 Élixe - Marie - Victoire née Roduit, à Saillon _____

Comme témoins : { 1. Lauter Emile, négociant, à Lausanne
 2. Lavin Lucien, brigadier de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Aeschi, à Bagnos
 et à Saillon le 9 novembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
 publication _____
 acte de décès 1^{er} femme du
 fiancé _____

Les époux :

Bühler
 Bühler Séraphine

Les témoins :

Lauter Emile
 Lavin Lucien

L'officier de l'état civil :

H. Jauffret

Communiqué à Aeschi, à
 Bagnos et à Saillon _____

Registre des mariages A.

N^o 563
Chavan
et
Girard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chavan William-Marius
divorcé de Bertha Heyk né Matter
le 25 mars 1918, manouvrier
originaire de Pully domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-huit mai
mil huit cent huitante-deux fils de
Friedrich Chavan et de
Susette né Barbaz, décédés

2. Girard Julie
célibataire
ménagère
originaire de Provence domiciliée à
Lausanne née à
Provence le vingt-trois octobre
mil huit cent septante-neuf fille de
Henri-Denis Girard et de
Louise-Jeanette née Keller, décédés

Comme témoins :
1. Amandray Louis, coiffeur à Lausanne
2. Borel Charles, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Provence le 7 et à
Pully le 8 novembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication

Les époux :
William Chavan
Julie Chavan

Les témoins :
Amandray
Ch Borel

Communiqué à Pully et à
Provence

L'officier de l'état civil :
D. Baur

Registre des mariages A.

No 564

Janz Janz

et
Graf

RECTIFICATION

Par décision du 26 avril 1960
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que le nom patrony-
mique de l'intéressé soit or-
thographié "Janz" et non pas
"Janz".

Lausanne, le 28 avril 1960

L'officier de l'état civil:

Eug. ROD

Suppléant

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Saint-Léon et Winter-
singen.

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Janz Jean - Christian

libataire

opticien

originaire de St- Etienne (Berne)

domicilié à

Courbevoie (Seine, France)

né à

Lausanne

le sept mars

mil neuf cent trois

fil de

Jean Janz, opticien

et de

Fanny née Glangier, à Lausanne

2. Graf Verena - Marie

libataire

couturière

originaire de Wintersingen (Bâle - Campagne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt - novembre

mil neuf cent deux

fille de

Theodor Graf, ébéniste

et de

Mari - Elise - Josephine née Chapecon, à Lausanne

Comme témoins :

1. Janz Jean, opticien, à Lausanne

2. Fontana Charles, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St- Etienne le 25, à Lausanne le

26 et à Wintersingen le 27 octobre 1967

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt - huit novembre mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de St- Etienne.

Les époux :

Janz Janz
Verena Janz

Les témoins :

Janz Janz
Fontana Charles

L'officier de l'état civil :

Le Brun

Registre des mariages A.

Form. 2.

N° 565
Michel
et
Michel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel Oscar-Théophile-Oswald
libataire

Parquetier
originaire de Châtel-S^t-Denis (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Châtel-S^t-Denis le quatorze mai
mil huit cent nonante-un fils de

David Michel, veuf et de
Julie née Vanthey, à Châtel-S^t-Denis

2. Michel Philomène-Lucie
libataire

ménagère
originaire de Châtel-S^t-Denis (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Châtel-S^t-Denis le seize décembre
mil neuf cent huit fille de

Joseph-Jean Michel, menuisier, à Châtel-S^t-Denis et de
Marie-Rosine née Richoz, veuve

Comme témoins : } 1. Diserens Léon, agent de police, à Lausanne
2. Delossert Alfred, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Châtel-S^t-Denis
le 9 novembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication

Les époux :

Oswald Michel
Philomène Michel

Les témoins :

Léon Diserens
Alfred Delossert

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Registre des mariages A.

No 566
Magnin
et
Chevalier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnin Georges
divorcé de Henriette - Louise - Jeanne Weibel
né Wurzburg le 5 février 1924, employé aux G.L.
originaire de Coffrane (Nebâtel) domicilié à
Lausanne né à
Buttes (Nebâtel) le huit janvier
mil huit cent septante-cinq fils de
Edouard - Alfred Magnin et de
Marie née Jorrod, décédés

2. Chevalier née Ammann Frieda
veuve de Eugène François Chevalier
dès le 23 août 1918, ménagère
originaire de Ecôlepens, Lussy et Vufflens-la-Ville domiciliée à
Lausanne née à
Wynau (Berne) le dix-huit janvier
mil huit cent nonante-un fille de
Friedrich Ammann, décédé et de
Pauline née Mumenthaler, à Wynau

Comme témoins :
1. Bonzon Fernand, sommelier, à Lausanne
2. Reist Jean, sommelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Coffrane, Ecôlepens, Lussy et Vufflens-la-Ville les 28, 30 & 31 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

acte de mariage du fiancé
avec divorce
acte de naissance de la fiancée
et acte de décès de son premier
mari
actes de publication

Les époux :

Magnin Georges
Magnin Frieda

Les témoins :

F. Bonzon
J. Reist

L'officier de l'état civil :

J. Baur

Communiqué à Coffrane, La Serraz
et Ecôlepens

Registre des mariages A.

N^o 567
Schnetzler
et
Mariller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schnetzler Jean-François-Albert-Charles
célibataire

Docteur en droit
originaire de Vevey (Vaud) et Gächlingen (Schaffhouse) — domicilié à
Lausanne — né à
Cormoret (Bern) — le quinze octobre
mil neuf cent trois — fils de

Jean-Charles-Louis Schnetzler, pasteur — et de
Marie-Hélène née Paquier, à Lausanne

2. Mariller Germaine-Rogée
célibataire

professeur de piano
originaire de Provence — domiciliée à
Lausanne — née à
Quidoux — le vingt-trois avril
mil huit cent nonante-sept — fille de

Adrien Mariller, décédé — et de
Mathilde-Julie-Eugénie née Fatio, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Schnetzler Charles, pasteur, à Lausanne
2. Mariller Mathilde, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Vevey, à
Gächlingen et à Provence le 27 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

acts de naissance et acts de
publication

Les époux :

Jean Schnetzler
Germaine Schnetzler

Les témoins :

Ch. Schnetzler
M. Mariller

L'officier de l'état civil :

J. Bally

Communiqué à Vevey, Gäch-
lingen et Provence.

Registre des mariages A.

No 568
Masson
et
Piot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Masson Georges-Henri _____
célibataire _____

télégraphiste _____
originaire de Lausanne _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Blainpiais _____ le vingt février _____
mil huit cent nonante-cinq _____ fils de

Eugène-François-Paul Masson, typographe _____ et de
Elisa née Forster, à Lausanne _____

2. Piot Suzanne _____
célibataire _____

couturière _____
originaire de Chivres _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Lovatens _____ le onze avril _____
mil neuf cent un _____ fille de

Henri Piot, agriculteur, à Lovatens _____ et de
Marie-Lina née Déglon, décédée _____

Comme témoins : { 1. Masson Paul, typographe, à Lausanne _____
2. Masson Victor, négociant, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Chivres. le 17
octobre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication _____

Les époux :
G. Masson.
Suzanne Masson

Les témoins :
Paul Masson
Suzanne

Communiqué à D. Cierges _____

L'officier de l'état civil :
L. Baillif

Registre des mariages A.

No 569
Borböen
et
Devaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borböen Simon - Fernand _____
_____ célibataire _____

employé C.F.F. _____
originaire de Morges et Louay _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le vingt-trois mars _____
_____ mil neuf cent six _____ fils de

Simon - Franz Borböen, employé C.F.F. _____ et de
Emma - Valentine née Bigler, à Lausanne _____

2. Devaud Jeanne - Alice _____
_____ célibataire _____

employée de bureau _____
originaire de Movel (Fribourg) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le sept juillet _____
_____ mil neuf cent six _____ fille de

Adrien - Antoine Devaud, chef de train L.O. _____ et de
Catherine - Julie née Lambert, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Badan Louis, gérant, à Neuchâtel
} 2. Pilloud Oswald, Professeur, à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Morges, à Louay, à Movel et
à Lausanne les 2, 3 et 4 novembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication. _____

Les époux :

Simon Borböen
Jeanne Devaud

Les témoins :

O. Pilloud
L. Badan

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Par jugement du Tribunal de
dist. de Yverdon, rendu
en date du 14 février 1936,
déclaré définitif et exécutoire le 18
avril 1936, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 17 mai 1936.

L'officier de l'état civil :

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Communiqué à Morges, Rochesenday
et Romanel.
Registre des familles vol. 24 fol. 16

Registre des mariages A.

No 570
 Helfer
 et
 Duveluz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Helfer Edouard
 veuf de Caroline Bertha Fellmann née le
 25 février 1923, fonctionnaire aux C.F.F.
 originaire de Lourtens (Fribourg) domicilié à
 Lausanne né à
 Burg le onze janvier
 mil huit cent huitante-trois fils de
 Edouard Helfer, arboriculteur et de
 Anna née Berner, à Châtel & Morat

2. Duveluz Sophie
 célibataire
 originaire de Dailens domiciliée à
 Lausanne née à
 Lausanne le treize mars
 mil huit cent nonante-neuf fille de
 Charles-Samuel Duveluz, délégué et de
 Sophie-Louise née Maillefer, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Maeder Albert, négociant, à Lausanne
 2. Alt Rudolf, employé de banque, à Lausanne
 Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Lourtens et
 à Dailens le 5 novembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
 Lausanne, le premier décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
 actes de naissance
 acte de décès M^{re} femme du
 fiancé
 actes de publication

Les époux :
 E. Helfer
 Sophie Helfer
 Les témoins :
 Albert Maeder
 Rudolf Alt
 L'officier de l'état civil :
 H. Baillif

Communiqué à Morat &
 à Dailens.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 571

Losio

Caillet^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Losio Fiorino Felice - Giovanni _____
_____ célibataire _____maison _____
originaire de Gurino (Novare, Italie) _____ domicilié à
Mézières _____ né à
Gurino _____ le dix-huit d'écembre __________ mil neuf cent un _____ fils de
Célestino Losio, maison _____ et de
Marietta née Polla, à Gurino _____2. Caillet Odette - Marguerite _____
_____ célibataire _____domestique _____
originaire de Nuchersens _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le dix septembre __________ mil neuf cent six _____ fille de
Marguerite Magniaz, fille adoptive du 25 août 1925 de Romik et de
Louis Caillet, négociant, de Maracon et de Marie née Magniaz _____Comme témoins : } 1. H. Eysie Marius, concierge, à Lausanne
} 2. Raymond Hemi, cuisinier, à LausanneLes publications ont eu lieu à Mézières le 21, à Lausanne, à Nu-
chersens le 23 septembre et à Gurino le 16 octobre 1927 _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Mézières _____

Les époux :

Losio Fiorino
Odette Losio

Les témoins :

H. Eysie
Raymond Hemi

L'officier de l'état civil :

I. Bauf

Communiqué à Mézières, à
Moudon et à la Chancellerie
Cantonale. _____

Registre des mariages A.

N^o 572
Krieger
et
Trollet

Par jugement du Tribunal de...
de... rendu
en date du 5 juillet 1933...
déclaré définitif et exécutoire le 2
juillet 1933... le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 6 mars 1934.

L'officier de l'état civil:



Reçue le 6.11.34.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Krieger Edouard
célibataire

employé d'hôtel
originaire de Pont-Revoyse (c^t Fribourg) domicilié à
Lausanne né à

Carouge (Genève) le dix-neuf octobre
mil neuf cent sept fils de

M^{me} Henri Krieger, marchand de bois et de
Anastolie née Wallher, à Lausanne

2. Trollet Suzanne-Jeanne
célibataire

originaire de Marthorenges domiciliée à
Lausanne née à

Moudon le douze septembre
mil neuf cent six fille de

M^{me} Eli Trollet et de
Marie née Pellaur, veuve

Comme témoins: 1. Krieger Henri, marchand de bois, à Lausanne
2. M^{me} Auboy Raoul, artiste-peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pont-Revoyse et Marthu-
enges le 7 novembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

actes de naissance et actes de
publication.

Les époux:

Ed. Krieger
Suzanne Krieger

Les témoins:

Henri Krieger
R. Auboy

L'officier de l'état civil:

H. Pauly

Communiqué à S^t-Martin et
à S^t-Cierges

Registre des mariages A.

N^o 573
 Jawetz
 et
 Stanoyévitch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jawetz Louis _____
 célibataire _____

ingénieur - chimiste _____
 originaire de Gosau (Gmunden, Autriche) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à

Berne _____ le quatre août _____
 mil huit cent nonante-trois _____ fils de

Samuel Jawetz, commerçant, à Bâle _____ et de
 Anna-Maria née Schürch, veuve _____

2. Stanoyévitch Sjoubitza _____
 célibataire _____

originaire de Zayetchar (Serbie) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à

Zayetchar _____ le dix-huit octobre _____
 mil huit cent nonante-neuf _____ fille de

Miloutine Stanoyévitch, commerçant, _____ et de
 Stana née Mijovitch, à Belgrade _____

Comme témoins : } 1. Jawetz Esther, pharmacienne, à Zurich
 } 2. Aubert Edouard, ingénieur, à Baden (Argovie)

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11 novembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treizième décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance (celui de la
 fiancée avec traduction ; certificats
 de célibat _____
 déclaration pour mariage religieux.
 certificats de capacité du fiancé.
 acte de publication. _____
 permis de mariage du Dé-
 partement de J. & P. _____

Communiqué à la Chancellerie
 Cantonale (2) _____

Les époux :

L. Jawetz
 Madame L. Jawetz

Les témoins :

S. Jawetz
 E. Aubert

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Registre des mariages A.

No 574
Reinhardt
et
Bussi

Par décision du 22 février 1955
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-dessus, en ce
sens qu'le nom patronymique
"Reinhardt" soit orthographié:

"Reinhard"

Lausanne le 8 mars 1955
L'officier de l'état civil

Cqué à Enswil.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Reinhardt M. Paul - Otto
célibataire

comptable
originaire de Grützwil (Berne) domicilié à
Lausanne né à

Roggwil le dix-neuf mars
mil neuf cent fils de

Johann Reinhardt, décédé et de
Rosa née Kobler, à Wignau

2. Bussi Olga - Marie - Louise
célibataire

originaire de Alghona (Novare, Italie) domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le vingt-deux juillet
mil neuf cent quatre fille de

Arcole - Basile - Ernest Bussi, gypcier - peintre et de
Louise née Reber, à Lausanne

Comme témoins: } 1. Marquis Victor, chef monteur, à Lausanne
2. Mobler Max, fabricant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Grützwil le 29 sep-
tembre et à Alghona le 16 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

actes de naissance
actes de publication
permis de publier du Dépar-
tement de Justice & Police

Les époux:

Reinhardt
O. Reinhardt

Les témoins:

Marquis
Mobler

L'officier de l'état civil:

I. Buzzi

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 575
Hubler
et
Steiner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hubler Marcel Emile _____
_____ célibataire _____

représentant _____
originaire de Douanne (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Morges _____ le trente-un août _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de
Samuel - Emile Hubler, représentant _____ et de
Adèle - Emma née Bachmann, à Lausanne _____

2. Steiner Marguerite - Elide _____
_____ célibataire _____

Coiffeuse _____
originaire de Altbüron (Lucerne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le dix-huit octobre _____

_____ mil neuf cent huit _____ fille de
Albuis Steiner, typographe _____ et de
Elise née Käser, à Lausanne _____

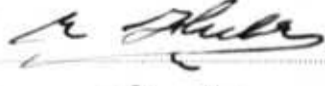
- Comme témoins :
1. Hubler Frédéric, commis C.F.F. à Berlin
2. Duboua Ernst, employé S.N. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Douanne
et à Altbüron le 2 novembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance _____
consentement des père et mère
de la fiancée. _____
actes de publication. _____

Les époux :

Mar. Hubler

Les témoins :
F. Hubler
E. Duboua

L'officier de l'état civil :


Communiqué à Douanne &
à Altbüron _____

Le jugement du Tribunal de Lausanne en date du 15 mai 1941 déclaré définitif et exécutoire le 6 juin 1941. Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le Tribunal a fixé à un an, dès le 6 juin 1941, le délai pendant lequel il est permis de contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 20 juin 1941.

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

No 576
Légeret
et
Gammenthaler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Légeret César - Adrien
divorcé de Marthe - Louise - Marie Zbinden

dés le 10 juillet 1922, manoeuvre
originaire de Chexbres domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-cinq mars

mil huit cent nonante-un fils de
Jean - Samuel Légeret, retraité communal, à Lausanne et de
Charlotte - Jeanne - Marie née Byrde, décédée

2. Gammenthaler Marie
célibataire

minagère
originaire de Sumiswald (Berne) domiciliée à
Lausanne née à

Mbessigkofen (Solothurn) le quatorze juin
mil huit cent huitante-huit fille de
Emil Gammenthaler, décédé et de

Marie née Kohler, à Berne

Comme témoins : 1. Cusson Paul, manoeuvre, à Lausanne
2. Gammenthaler Adolphe, accordeur de pianos, à Montreux

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Sumiswald le 8 et à Chexbres le 9 novembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

acte du 1^{er} mariage du fiancé
(V. vol. 47, N^o 323 de Lausanne.
acte de naissance de la fiancée
actes de publication

Les époux :

Adrien Légeret
Marie Légeret

Les témoins :

Paul Cusson
Adolf Gammenthaler

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Communiqué à Chexbres et à
Sumiswald

Registre des mariages A.

N^o 578
Favre - Clément
et
Heiss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre - Clément Charles - Henri
célibataire

jardinier
originaire de Château - d'Ors domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-neuf juillet

mil huit cent nonante - quatre fils de
Charles - Louis - Alexis Favre - Clément, décédé et de
Louise - Henriette née Margot, à Lausanne

2. Heiss Brigitte - Rosalie
célibataire

ménagère
originaire de Vienne (Autriche) domiciliée à
Kerzers (Fribourg) née à
Vienne le douze mai

mil neuf cent un fille de
Franz Heiss, employé de bureau et de
Brigitta née Flicker, à Vienne

Comme témoins : } 1. Favre - Clément Louis, électricien, à Lausanne
2. Margot Fulet, commerçant, à Baden

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Kerzers et à
Château - d'Ors le 28 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication
certificat de supériorité pour
la fiancée
permis de publier du Dép.
de J. 20.

Les époux :

Ch. Favre - Clément
Brigitte Favre - Clément

Les témoins :

Louis Favre - Clément
Margot

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à Château - d'Ors, à
Kerzers et à la Chancellerie
cantonale.

Registre des mariages A.

N^o 579Gay
Häfliger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gay Charles-Marius _____
célibataire _____

manœuvre _____

originaire de Essertines M Rolle _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Moy _____ le vingt-neuf novembre _____

_____ mil neuf cent _____ fils de

Emile Gay, à Paris _____ et de

Louisa-Constance née Panchaud, à Lausanne _____

2. Häfliger M^{lle} Emilie _____

célibataire _____

lingère _____

originaire de Biron (Lucerne) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Mablen _____ le vingt-neuf juin _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Franz-Adolphe Häfliger, mécanicien _____ et de

Rose née Beck, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Häfliger, Adolphe, mécanicien, à Lausanne
2. Sauroux Alice, à Lausanne _____Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Essertines M Rolle et
à Biron les 7 et 8 octobre 1927 _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois décembre mil neuf cent vingt sept.

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication _____

Les époux :

Charles Gay
Emilie Gay

Les témoins :

Adolphe Häfliger
Alice Sauroux

L'officier de l'état civil :

L. Baugl

Communiqué à Gilly & à Biron

Registre des mariages A.

No 580
Hirt
et
Schiffner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hirt Henri - Hermann _____
libataire _____

employé aux C.F.F. _____
originaire de Mumbenchstee (Berne) et de Genève - ville _____ domicilié à
Neuchâtel _____ né à
Lausanne _____ le onze juillet _____
_____ mil neuf cent deux _____ fils de

Hermann - Charles Hirt _____ et de
Julie - Rosa née Dubois, à Lausanne _____

2. Schiffner Clara - Jeanne _____
libataire _____

originaire de Grosschönau (Saxe) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Genève _____ le quatorze juin _____
_____ mil huit cent nonante - six _____ fille de

Ernest - Louis Schiffner, décédé _____ et de
Marianne née Marti, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Hermann Hirt, empl. C.F.F., à Lausanne
} 2. Roux Louis, empl. C.F.F. à Neuchâtel

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Neuchâtel le 7, à
Mumbenchstee et à Genève le 8 novembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois décembre mil neuf cent vingt - sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Neuchâtel _____

Les époux :

H. Hirt
C. Schiffner

Les témoins :

H. Hirt
L. Roux

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à Neuchâtel Genève
Mumbenchstee et Chancellerie
Cantonale. _____

Registre des mariages A.

No 581

Lendl

et
Rolli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lendl Franz-Joseph
célibataire

tailleur

originaire de Henschlag (district de Neuchâs, Tchécoslovaquie) domicilié à
Zurich né àVienne le onze septembre
mil huit cent huitante-un fils deSimon Lendl et de
Theresia née Geyer, décédés

2. Rolli Lina

célibataire

originaire de Oberalm (Berne) domiciliée à
Prilly née àOberalm le deux mars
mil huit cent nonante-deux fille deGottlieb Bolli, agriculteur et de
Anna née Steiner, à Rubigen (Berne)Comme témoins : } 1. Pyroghammer Frédéric, ébéniste à Prilly
2. Franz Adol, pelletier, à PrillyLes publications ont eu lieu à Zurich le 3, à Oberalm et à
Prilly le 4 novembre 1927Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Zurich

Les époux :

Franz Lendl
Lina Lendl

Les témoins :

Friedr. Pyroghammer
Adolphe Franz

L'officier de l'état civil :

H. Jauff

Communiqué à Zurich, Oberalm
Prilly et Chamellerie Cantonale.

Registre des mariages A.

No 582
Gremion
et
Succi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gremion Joseph-Nicolas
libataire

manuscrite
originaire de Gruyères domicilié à
Lausanne né à

Gruyères le vingt-neuf octobre
mil neuf cent deux fils de

Louis-Narcisse Gremion, agriculteur et de
Emma-Fathérine née Panchaud, à Châtillens

2. Succi née Ferroud Stéphanie
veuve de Louis-Alexandre Succi dès le 28 mars

1926
originaire de Sassari (Sardaigne, Italie) domiciliée à
Lausanne née à

Châtel-S'-Denis le vingt-deux septembre
mil huit cent nonante-trois fille de

Maxime Ferroud, journaliste et de
Florentine née Chaperon, à Châtel-S'-Denis

Comme témoins : 1. Margairaz Fritz, agriculteur, à Lausanne
2. Croz François-Louis, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Gruyères le 13
et à Sassari le 30 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès du 1^{er} mari de
la fiancée
permis de publier du Dépt.
de J. & P.
actes de publication.

Les époux :

Gremion Joseph-Nicolas
Stéphanie Gremion

Les témoins :

Fritz Margairaz
Louis Croz

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Communiqué à Gruyères et à
la Chancellerie Cantonale

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 3 avril 1946
déclaré définitif et exécutoire le
26 avril 1946
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le
26 avril 1946, le délai pendant
lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 19 mai 1946

Officier de l'état civil :


Registre des mariages A.

N° 583

Rodazza - Celin
et
Rouge

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rodazza - Celin Cirille - Charles - Joseph
célibatairechef de gare au M. O. B.
originaire de Bez domicilié à

Rossinière né à

La Rouvenaz - Montreux le premier décembre
mil neuf cent deux fils de

Jean - Louis Rodazza - Celin et de

Marguerite - Eugénie née Anet, les deux décédés

2. Rouge Louise - Henriette
célibataireMimo - dactylographe
originaire de Lutry et Yvette domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix mai
mil neuf cent trois fille de

Mme Rouge comptable et de

Marie née Jaquier, à Lausanne

Comme témoins :
1. Rouge Henri, comptable, à Lausanne
2. Rouge Pierre, employé de banque, à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Rossinière le 11, à Lutry, à Lau-
sanne, à Bez le 12, et à Yvette le 13 octobre 1927Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Rossinière.Les époux :
C. Rodazza - Celin
L. Rouge - LouiseLes témoins :
H. Rouge
P. Rouge

L'officier de l'état civil :

B. Rouge

Communiqué à Bez, Rossinière,
Lutry et Cully.Par jugement du Tribunal du dis-
trict du Pays d'Aubonne rendu
en date du 6 juillet 1932, déclaré
définitif et exécutoire le 17 septembre
1932, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an _____ le
délai pendant lequel l' _____
ne pourr _____ contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 20 septembre 1932.

L'officier de l'état civil :

B. Rouge

Registre des mariages A.

No 584
Heimberg
et
Schumacher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heimberg Albert Ernest _____
célibataire _____

employé de bureau _____
originaire de Radelfingen (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Colobanay _____ le sept juin _____
mil neuf cent quatre _____ fils de

Nicolas-Gottfried Heimberg, commerçant _____ et de
Lina née Hausener, à Lausanne _____

2. Schumacher Hélène-Bertha _____
célibataire _____

employé de bureau _____
originaire de Ruschegg (Berne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt-janvier _____
mil neuf cent huit _____ fille de

Christian Schumacher employé de broserie _____ et de
Hélène-Bertha née Beldi, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Micheler Alfred, employé postal, à Lausanne
2. Perrin Eugène, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Radelfingen
et à Ruschegg le 16 novembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six décembre mil neuf cent vingt-sept _____

Pièces déposées :

actes de naissance _____
consentement des père et mère
de la fiancée _____
actes de publication _____

Les époux :

Ernest Heimberg
Bertha Heimberg

Les témoins :

A. Micheler
Eugène Perrin

L'officier de l'état civil :

H. Baugl

Communiqué à Dettlingen et à
Ruschegg _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 585
Peristeropoulos
Löwer et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peristeropoulos Alexandre
célibataire

employé d'hôtel
originaire de nationalité hellénique domicilié à
Lausanne né à

Constantinople le sept avril
mil huit cent nonante-six fils de

Michel Peristeropoulos, résidé et de
Marie née Levantis, à Athènes

2. Löwer Blucette-Blanche
célibataire

veuve
originaire de Lavigny domiciliée à
Lausanne née à

Nevy le cinq août
mil neuf cent six fille de

Georges-Marcel Löwer industriel, à Lausanne et de
Blanche-Julia née Crausaz, à Yverdon

Comme témoins :
1. Döbeli Gustav-Adolf maître d'hôtel Lausanne.
2. Döbeli Geneviève, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9 et à Villard
Spiez le 11 novembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

acte de notoriété du fiancé
acte de naissance de la fiancée
certificat de nationalité du
fiancé (rendu)
déclaration de l'Archevêque
de l'église orthodoxe grecque
actes de publication
permis de mariage du Dépar-
tement de Justice & Police.
Communiqué à Villard Spiez.

Les époux :

A. Peristeropoulos
B. Peristeropoulos

Les témoins :

G. Döbeli
J. Döbeli

L'officier de l'état civil :

L. Bouvier

Par jugement du Tribunal...
de Lausanne rendu
en date du 2 octobre 1926.
déclaré définitif et exécutoire le 21
décembre 1926. Le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 30 décembre 1926.

officier de l'état civil:

Registre des mariages A.

15-241

No 586
Küffer
et
Sittet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Küffer Georges Henri _____
divorcé de Marie - Elisabeth Bally dès le
25 septembre 1924, employé de banque _____
originaire de Ornet (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Orbe _____ le vingt-sept février _____
mil huit cent vingt-cinq _____ fils de
Marc - Henri - Isaac Küffer, menuisier _____ et de
Louise née Rougemont, à Orbe. _____

2. Sittet Suzanne Victorine _____
célibataire _____
originaire de Villars - le - Terron _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Echallens _____ le quatorze octobre _____
mil neuf cent _____ fille de
Victor - Auguste Sittet _____ et de
Ode - Solige née Pasteur, décédée _____

Comme témoins : } 1. Rougemont Henri, cafetier, à Lausanne
2. Sittet Alphonse, employé de commerce, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Ornet et à
Villars - le - Terron le 22 novembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance _____
acte du 1^{er} mariage du fiancé
avec divorce _____
acte de publication _____

Les époux :
G. Küffer
S. Küffer
Les témoins :
H Rougemont
Alphonse Sittet

Communiqué à Ornet et à
Villars - le - Terron (Echallens)

L'officier de l'état civil :
L. Baugy

Registre des mariages A.

Form. 2.

No 587
Brakier
et
Fritzsche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brakier François-Léon _____
divorcé de Léona Trische dès le 31 mars 1924

retraité C.F.F. _____
originaire de Coeuve (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Coeuve _____ le vingt-cinq août _____
mil huit cent huitante-sept _____ fils de

Léon Brakier, ancien cultivateur _____ et de
Virginie née Chavanne, à Coeuve _____

2. Fritzsche née Ryff Blanche-Augusta _____
veuve de Otto-Walter-M Hugo Fritzsche

dès le 4 mars 1926, _____ coiffeuse _____

originaire de Aarwangen (Berne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Mexey _____ le douze août _____
mil huit cent vingt-un _____ fille de

Charles-Edouard Ryff, parquetier _____ et de
Léonie née Samson, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Ryff Charles-Edouard, parquetier, à Lausanne
2. Ryff Edouard, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Coeuve, à Aar-
wangen le 25 novembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication _____
acte de mariage du fiancé
avec mention du divorce _____

Communiqué à Coeuve et à
Aarwangen _____

Les époux :

Léon Brakier
Blanche Brakier

Les témoins :

Ch. Ryff
Ed. Ryff

L'officier de l'état civil :

A. Baugn

Par jugement du Tribunal de
Lausanne, rendu
en date du 26 juin 1930, déclaré
définitif et exécutoire le 11 août
1930, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le mari-
né pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 11 août 1930.
Lausanne, le 16 août 1930.

L'officier de l'état civil:
H. Leclercq
suff.

Registre des mariages A.

No 588
Wys
et
Isroz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wys Eugène - Albert
célibataire

plombier - couvreur
originaire de Daamen (Borne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le deux mars

mil neuf cent sept fils de
Fanny - Julie Wys, décédée et de

2. Isroz Blanche - Augustine
célibataire

ménagère
originaire de Bex domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt - juillet

mil neuf cent sept fille de
Félix - Auguste Isroz, décédé et de

Mélanie - Marie - Pauline née Mignot, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Wys Christian, manœuvre, à Genève.
2. Lachon Emile, forain, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Daamen, à
Bex le 5 novembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

E. Wys.
B. Wys.

Les témoins :

Wys: Buvvi
Lachon Emile

L'officier de l'état civil :

L. Baugl

Communiqué à Daamen & à Bex

Registre des mariages A.

M-334

N° 589
Zimmermann
et
Croisier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zimmermann Jules-Oscar
cibataire

employé de banque
originaire de Motzuphotz (Tchécoslovaquie) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le douze septembre

mil huit cent nonante-neuf fils de
Paul Zimmermann, décédé et de
Marie née Suda, à Lausanne

2. Croisier Marie-Louise-Catherine
cibataire

originaire de Ballens et de Bierre domiciliée à
Bierre née à
Bierre le trois octobre

mil neuf cent trois fille de
Louis-Jamuel Croisier, notaire et de
Catherine née Amacher, à Bierre

Comme témoins : 1. Marin Louis, secrétaire, à Lausanne
2. Pamblan Robert, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Berolle, à Bierre le
24 et à Ballens le 25 août 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication
certificat de capacité du fiancé
permis de mariage du
Département de Justice &
Police

Les époux :

Jules-Oscar Zimmermann
Marie-Louise Zimmermann

Les témoins :

L. Marin
R. Pamblan

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Registre des mariages A.

N^o 591
 Meylan
 et
 Ribl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Francis-Edouard _____

célibataire _____

employé de Commerce _____
 originaire de Chêrit _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Bex _____ le seize avril _____

_____ mil huit cent nonante-hing _____ fils de
 Robert-Marc-Henri Meylan, veidé _____ et de
 Adèle-Louise née Dimond, à Lausanne _____

2. Ribl Blanche-Elisa _____

célibataire _____

originaire de Rematingen (Surgovie) et Genève _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Lausanne _____ le quatorze janvier _____

_____ mil neuf cent _____ fille de
 Jean-Alrich Ribl, veidé _____ et de
 Louise-Rugénie-Augusta née Barraud, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Gabriel Albert, fons de poussois, à Lausanne
 } 2. Meylan Maxime, fonctionnaire C.F.F., Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Sentier, Le Pexamus,
 Rematingen et Genève les 26 et 27 octobre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication. _____

Les époux :

Francis Meylan
 Blanche Meylan

Les témoins :

Albert
 Meylan

L'officier de l'état civil :

H. Proulx

Communiqué au Sentier, Rematingen & Genève. _____

Registre des mariages A.

N^o 592
Tauxe
et
Ogay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tauxe Auguste-Henri-Edmond
veuf de Jenny-Marie-Louisa Roulet dès le
12 juin 1927 — représentant le Commerce
originaire de Leysin et Ormont - Vessoz domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quinze août
mil huit cent huitante-trois fils de
Paul Tauxe et de
Jeanne-Marie-Françoise née Herle, vécus

2. Ogay Violette-Eugénie
célibataire
ménagère
originaire de Lovatens domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-six juillet
mil huit cent nonante-neuf fille de
Abemi-Emile Ogay, Cafetier et de
Françoise-Eugénie née Blanc, à Chailly de Lausanne

Comme témoins :
1. Ferra Joseph, Charpentier, à Lausanne
2. Ogay Robert, facteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ormont - Vessoz, Leysin
et Lovatens les 14, 15 et 16 novembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes
de publication
acte de décès 1^{re} femme de
fiancé.

Les époux :
A. Tauxe
V. Ogay

Les témoins :
Ferra Joseph
Ogay Robert

L'officier de l'état civil :
L. Faivre

Communiqué à Ormont - Vessoz,
Leysin et Lovatens

Par jugement du Tribunal du
canton de Lausanne, rendu
en date du 21 octobre 1929,
déclaré définitif et exécutoire le
20 octobre 1929, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le 6 novembre 1939
de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 593
 Dumuid
 et
 Wittwer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumuid Charles-Edouard _____
 célibataire _____
 négociant _____
 originaire de Monnay _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le quatre juin _____
 mil huit cent nonante-huit _____ fils de
 François Charles Dumuid _____ et de
 Eliza-Amélie-Augustine née Henny, veuves _____

2. Wittwer Louise-Marie _____
 célibataire _____

originaire de Renens (Val) et Trubschachen (Berne) _____ domiciliée à
 Renens _____ née à
 Renens _____ le quatorze novembre _____

_____ mil neuf cent quatre _____ fille de
 Romik-Louis-Gabriel Wittwer agriculteur _____ et de
 Fanny née Meylan, à Renens _____

Comme témoins :) 1. Wittwer Emile, agriculteur, à Renens _____
) 2. Dubuis Adrien, instituteur, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Monnay, à Renens
 et à Trubschachen les 9 et 10 novembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :

C. Dumuid
L. Dumuid

Les témoins :

Emile Wittwer
Charles Dumuid

L'officier de l'état civil :

L. Baillie

Communiqué à Yuffens-le-Château,
 Willy et Trubschachen

Registre des mariages A.

N° 595
Golaz
Filet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golaz Lucien-Maurice _____
libataire _____

mécanicien _____
originaire de L'Abbaye _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le vingt-décembre _____

mil neuf cent quatre _____ fils de
David-Adrien Golaz, appareilleur S.T. _____ et de
Lina-Elise née Bolens, à Lausanne _____

2. Filet Madeline _____
libataire _____

repasseuse _____
originaire de Château d'Or _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lutry _____ le huit février _____

mil neuf cent dix _____ fille de
François Filet, décédé _____ et de
Olisa née Mauris, à Lausanne _____

Comme témoins :
1. Golaz Adrien, appareilleur S.T. à Lausanne
2. Filet Constant, empl. C.F.F., à Lutry

Les publications ont eu lieu à Lausanne, L'Abbaye et Château
d'Or les 20 et 21 novembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication
consentement de la mère de la
fiancée et acte de décès du père,
l'autorisation de mariage
du Département de J. & P.

Les époux :

M. Golaz

Les témoins :

A. Golaz
L. Filet

L'officier de l'état civil :

L. Paulin

Communiqué à L'Abbaye et
à Château d'Or _____

Registre des mariages A.

N^o 596
Abrezol
et
Rouilly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Abrezol Jules-Maurice-Gustave
veuf de Emma-Daphnie-Emilie Barraud née
Abrezol née le 12 février 1925, entrepreneur en peinture
originaire de Montherod domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-huit septembre
mil huit cent septante-neuf fils de

Emile-Charles-Louis Abrezol et de
Emma née Moray, veuves

2. Rouilly Jeanne-Louise
célibataire
professeur de Chant
originaire de Rochers domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-huit juin
mil huit cent huitante-huit fille de

Auguste-Emile-Louis-Daniel Rouilly, empl. de bureau et de
Julie née Bovard, à Lausanne

Comme témoins : 1. Rouilly Louis, commis, à Lausanne
2. Abrezol Isaac, entrepreneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Montherod et à
Rochers les 14 et 15 novembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès M^{re} femme du
fiancé
actes de publication

Les époux :

Jules Abrezol
J. Abrezol

Les témoins :

J. Rouilly
J. Abrezol

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 L. d. - 1913.

Communiqué à Gimel et à
Nuffens-le-Château

Par jugement du Tribunal de
Lausanne, rendu
en date du 10 mars 1927, déclaré
définitif et exécutoire le 11 juillet
1927, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à ... an... le
délai pendant lequel l'a. fiancée
ne pourr. contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 24 juillet 1927
L'officier de l'état civil:
J. Ballif

Registre des mariages A.

No 597
Fahni
Zurlinden^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fahni Henri-Floxiand
célibataire
Serveur-mécanicien
originaire de Witz (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Yribourg le dix-huit février
mil neuf cent _____ fils de
Marie-Anne Fahni, Commercante, à St-Imier et de

2. Zurlinden Lydia
célibataire
fille de salle
originaire de Bamnyil (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Schaffhouse le quinze décembre
mil neuf cent un _____ fille de
Gottfried Zurlinden, ^{decédé} et de
Elisabeth née Schluchter, à Männedorf (Zurich)

Comme témoins :
1. Hinder Fritz, mécanicien, à Hollkofen
2. Fahni Georges, Comptable, à Langenthal

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Witz et à
Bamnyil le 24 novembre _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication _____

Les époux :

Fahni
H. Fahni

Les témoins :

Fritz Hinder
Fahni Georges

L'officier de l'état civil :

H. Baug

Communiqué à Schwarzenegg
et à Clavrangon _____

Registre des familles vol. 21 fol. 209

Registre des mariages A.

N^o 598
Goumoëns
et
Ternet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goumoëns François _____
divorcé de Marie née Jaumin des
le 18 décembre 1920, — agent d'assurances _____
originaire de Chexbres _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Chexbres _____ le deux juillet 1888 _____
mil huit cent huitante-huit _____ fils de
Emma Goumoëns, décédée _____ et de

2. Ternet Marie-Léa _____
_____ célibataire _____
Répasseuse _____
originaire de Ormont - dessus _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Ormont - dessus _____ le huit mars _____
mil huit cent nonante-cinq _____ fille de
David - Emmanuel Ternet, agriculteur _____ et de
Sophie née Nicolier, aux Diablerets _____

Comme témoins : { 1. Chollet Georges, empl. de bureau, à Lausanne
2. H. Ormingy Julien, empl. C.F.F. à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Chexbres et
à Ormont - dessus les 16 et 17 novembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication _____
acte de mariage du fiancé,
avec divorce. _____

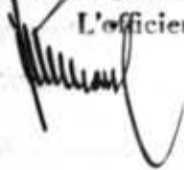
Les époux :
Goumoëns François
Goumoëns Léa

Les témoins :
Chollet
Ormingy Julien

Communiqué à Chexbres et à
Ormont - dessus. _____

L'officier de l'état civil :
Baizel

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 7 décembre 1923
déclaré définitif et exécutoire le 12
février 1934
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 12
février 1934, le délai pendant
lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 22 février 1934

L'officier de l'état civil :


Registre des mariages A.

N^o 599

Thévenaz

et
Laisus

le 21.10.27.

Par jugement du Tribunal...
discrets de Lausanne, rendu
en date du 24 décembre 1926,
déclaré définitif et exécutoire le
mars 1937, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce,
Lausanne, le 15 mars 1937.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

rep. le 9.5.51

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thévenaz Pierre-Armand
célibataire

monteur de chauffage
originaire de Bulbet domicilié à
Lausanne né à
Yverdon le treize décembre

mil neuf cent deux fils de
François-Rodolphe Thévenaz, décédé et de
Emma née Berny, à Sion

2. Laisus Marie-Virginie
célibataire

gouvernante
originaire d'origine française domiciliée à
Lausanne née à
Paris (10^e arrt) le quatorze janvier

mil huit cent quarante-huit fille de
Ernest-Joseph Laisus et de
Louise-Céline Laisus, décédés

Comme témoins : 1. Roy Alfred, employé de banque, à Yverdon.
2. Thévenaz Charles, plâtrier-peintre, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23 et à Bulbet
le 24 novembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
permis de publier du Dép.
de J. & P.
certificat de capacité pour la
fiancée
actes de publication.

Les époux :

Pierre Thévenaz
Marie Thévenaz

Les témoins :

Alfred Roy
Charles Thévenaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 600
Gavillet
et
Curchod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavillet Paul

célibataire

employé aux Services industriels

originaire de Nuchersens et Peney-le-Jorat domicilié à Lausanne né à Lausanne

le huit juin

mil neuf cent deux

fil de

Henri-Jules Gavillet, retraité des S. B. à Pully et de Fanny née Bron, à Lausanne

2. Curchod Rose-Eugénie

célibataire

originaire de Gollion, Sommarhin et Montaubion - domiciliée à Lausanne Chardonnev née à Gollion

le neuf septembre

mil neuf cent

fille de

Jules-Marc-Séverin Curchod, agriculteur et de Eugénie née Faur, à Gollion

Comme témoins :

1. Gavillet Henri, empl. h. ©. à Lausanne
2. Kobi Victor, empl. à hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Gollion le 22 à Nuchersens, à Peney, à Sommarhin et à Montaubion. Chardonnev le 23 novembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication.

Les époux :

Paul Gavillet
Rose Gavillet

Les témoins :

H. Gavillet
V. Kobi

L'officier de l'état civil :

L. B. Baillif

Communiqué à Moudon, Corcelles-le-Jorat, Cossonay, Poliz-le-Gros et St-Cierges.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 601
Ferrer
et
Perrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferrer Henri-Rodolphe
célibataire
marié avec M. L.
originaire de Wildhaus (S. Gall) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-neuf juin
mil neuf cent quatre fils de

Jean Ferrer, décédé et de
Maria née Staudenmann, à Lausanne

2. Perrin Berthe-Méline
célibataire
Blanchisseuse
originaire de Chavannes-le-Chêne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quatorze décembre
mil neuf cent sept fille de

Gustave-Louis Perrin, manoeuvre-maçon et de
Emma née Fijat, à Lausanne.

Comme témoins : 1. Favre Albert, paveur, à Lausanne
2. Bouquet Alfred, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne 28, à Wildhaus et à
Chavannes-le-Chêne le 30 novembre 1927
Registre des familles vol. 10 fol. 168

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication.

Les époux :
Rodolphe Ferrer
Berthe Ferrer

Les témoins :
Favre Albert
Bouquet Alfred

L'officier de l'état civil :
J. Prunier

Communiqué à Wildhaus et
à Yvonand

Par jugement du Tribunal de Lausanne
du en date du 11 mars 1936
déclaré définitif et exécutoire le
juillet 1936
mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
force.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le
juillet 1936, le délai pendant
lequel les époux
peuvent contracter un nouveau mariage
Lausanne, le 1er juillet 1936.

l'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

N° 602
Desponds
et
André

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desponds François-Louis _____
_____ célibataire _____

agriculteur _____
originaire de Lussery _____ domicilié à
Lussery _____ né à
Lussery _____ le deux mars _____

_____ mil huit cent septante _____ fils de
Louis-Henri Desponds, agriculteur _____ et de
Susanne-Louise née Desponds, décédés _____

2. André Méry-Louise _____
_____ célibataire _____

maîtresse de pension _____
originaire de St-Cergue _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
St-Cergue _____ le deux avril _____

_____ mil huit cent septante-six _____ fille de
Marc-François-André _____ voiturier _____ et de
Rosine-Louise née André, décédés _____

Comme témoins : } 1. Perratten Louis, Cafetier, à Barmar ✓
2. Meyssi Marius, Concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lussery et à St-Cergue le 12
et à Lausanne le 14 novembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept décembre mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de La Sarraz _____

Les époux :
François Desponds
Méry Desponds

Les témoins :
Perratten L^s
Meyssi M^s

Communiqué à La Sarraz et
à St-Cergue. _____

L'officier de l'état civil :
H. Bally

Registre des mariages A.

No 603
Michaud
et
Mottier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michaud Louis-Charles
célibataire
ingénieur
originaire de La Sarraz domicilié à
Bez né à
Bez le quatorze juin
mil huit cent huitante-deux fils de
Henri-François-Ellip Michaud et de
Marie-Elise née Pasche, veuves

2. Mottier Henriette-Elise-Susanne
divorcée de Victor Aubert dès le 31
décembre 1917
originaire du Lieu domiciliée à
aux Planches-Montreux née à
Sâles-Montreux le treize juillet
mil huit cent huitante fille de
Jules-David Mottier, veuf et de
Hortense-Fanny née Rivaz, à Montreux

Comme témoins :
1. Wilszek Ernest, professeur à l'Université, Lausanne
2. Pasche Louis, ancien chaudronnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bez le 28, à La Sarraz,
Le Lieu, Les Planches le 29 novembre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Bez.

Les époux :
L. Michaud
H. Michaud

Les témoins :
Dr. Wilszek, prof.
L. Pasche
J. Mottier
L'officier de l'état civil :
L. Ballif

Communiqué à La Sarraz,
Bez, Le Lieu et Montreux.

Registre des mariages A.

No 604
Petroff
et
Meyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Petroff Joseph _____
celibataire _____

ingénieur _____
originaire de Russie _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Taganrog (Russie) _____ le deux novembre _____
mil huit cent nonante-neuf _____ fils de

Onésime Petroff _____ et de
Néa née Ossidopova, à Taganrog _____

2. Meyer Bernardine dite Adine _____
celibataire _____

originaire de Schaffhouse _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Sofia (Bulgarie) _____ le douze novembre _____
mil huit cent nonante-sept _____ fille de

M. Henri-Jacques Meyer, architecte, _____ et de
Marie-Félicité née Raach, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Meyer Henri, architecte, à Lausanne.
2. Meyer Louis, ingénieur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17 et à Schaffhouse
le 18 novembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf décembre mil neuf cent vingt-sept _____

Pièces déposées :

actes de naissance, avec tra-
duction pour celui du fiancé
déclaration pour mariage re-
ligieux _____
permis de mariage du Dépar-
tement de J. & P. _____
actes de publication. _____

Communiqué à Schaffhouse _____

Les époux :

Petroff. 1
B Petroff

Les témoins :

H. Meyer
Louis Meyer

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Registre des mariages A.

No 605

Biba

et

Burry

Par jugement du Tribunal... du dis-
trict de Lavaux...déclaré définitif et exécutoire le 28...
juin 1954... le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le 20 juillet 1954.

L'officier de l'état civil.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Biba Oscar Conrad

libataire

employé de commerce
originaire de Altmühlau (Kassel, Prusse) domicilié à
Prilly né à
Lausanne le deux mai

mil huit cent nonante-un fils de

Adam Biba, veuf et de
Rosa née Kunzelmarm, à Prilly

2. Burry Verina-Désaline

divorcée de Alfred Schläpfer le 7
décembre 1926, dactylographeoriginaire de Schwellbrunn (Appenzell) domiciliée à
Lutry née à
Rue (Fribourg) le sept février

mil huit cent nonante huit fille de

Jean-François Burry, à Lutry et de
Marie-Catherine née DemierreComme témoins : } 1. Dolejal Stanis, commerçant, à Lausanne
2. Burry Gaston, télégraphiste, à LausanneLes publications ont eu lieu à Prilly le 23, à Lutry le 24
et à Schwellbrunn, Altmühlau le 24 septembre 1927Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Rommel

Les époux :

Oscar Biba

Verina Biba

Les témoins :

Francis Dolejal

Gaston Burry

L'officier de l'état civil :

H. Brang

Communiqué à Prilly Lutry
Schwellbrunn et Chancellerie
Cantonale.

Registre des mariages A.

N° 606
Vidinand
et
Farrat

L. 162
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vidinand Louis-Charles _____
_____ célibataire _____

employé de Commerce _____
originaire de Maracon _____ domicilié à

Lausanne _____ né à
sur Rom - Tige _____ le huit février _____

_____ mil neuf cent sept _____ fils de
Auguste - Charles Vidinand, empl. de Commerce _____ et de

Julia - Maria née Longchamp, à Lausanne _____
2. Farrat Rose-Berthe _____
_____ célibataire _____

infirmière _____
originaire de Lausanne _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à
Chavannes - de - Bogis _____ le dix octobre _____

_____ mil neuf cent sept _____ fille de
Armand - David Farrat, agriculteur _____ et de

Augusta - Felise née Hennem, à Bogis _____
Comme témoins : } 1. Mignot Gustave, secrétaire, à Lausanne
} 2. Ligeret Marcel, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Maracon le 28 novembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de publication. _____

Les époux :
Monsieur Louis Vidinand
Mademoiselle Rose Vidinand

Les témoins :
Mignot
Ligeret Marcel

Communiqué à Palozier _____

L'officier de l'état civil :
L. Prunier

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 7 mars 1951 déclaré définitif et exécutoire le 31 mars 1951 le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage à Lausanne, le 13 avril 1951

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 607

Yerly
et
Sock

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Yerly Armand - Brinice
célibataire

tapisserie
originaire de Pont-la-ville et La Roche (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Fribourg le dix-neuf avril
mil neuf cent cinq

fils de
Nicolas-Louis Yerly, employé de commerce et de
Mathilde-Stephanie née Doffey, à Lausanne

2. Sock Frieda
célibataire

ménagère
originaire de Mobslen (Argovie) domiciliée à
Lausanne née à
Mobslen le dix-neuf mars
mil neuf cent cinq

filles de
Werner Vock, charpentier, à Mobslen et de
Julia née Fischbach, veuve

Comme témoins : 1. Yerly Charles, manoeuvre, à Lausanne
2. Fatio Victor, pâtissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Mobslen le
29, à Pont-la-ville et à La Roche le 30 novembre
1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication.

Les époux :

Armand Yerly
Frieda Sock

Les témoins :

Yerly Charles
Fatio Victor

L'officier de l'état civil :

I. Baugl

Communiqué à Pont-la-ville,
La Roche & Mobslen

Registre des mariages A.

N^o 608
Tissot
et
Rapaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tissot Jean-Bénédict _____

divorcé de Amélie Goël dès le 10 novembre

1927 _____ instituteur _____

originaire de Orny _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Orny _____ le trente août _____

mil huit cent septante-sept _____ fils de

Jean-Emmanuel Tissot _____ et de

Marie-Louise née Bonzon, décédée _____

2. Rapaz Elise _____

célibataire _____

originaire de Bex _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Bex _____ le dix-neuf mars _____

mil huit cent soixante-neuf _____ fille de

Clément-Gabriel Rapaz _____ et de

Mariette-Jeanne-Suzette-Louise née Robat, décédée _____

Comme témoins : { 1. Poitou Louis, tapissier, à Paris (12^e)
2. Ham Haris, notaire, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Orny et à Bex
le 3 décembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent vingt-sept _____

Pièces déposées :

acte de mariage du fiancé, _____
avec divorce. _____

actes de naissance _____
actes de publication _____

Communiqué à La Sarraz _____
et à Bex. _____

Les époux :

Tissot _____
E. Tissot _____

Les témoins :

Poitou Louis _____
Ham Haris _____

L'officier de l'état civil :

P. Baillif _____

Registre des mariages A.

N^o 609
 Turrian
 et
 Burnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Turrian Albert-Émile-Samuel _____
 célibataire _____

Commerçant _____
 originaire de Château-d'Oex _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Le Sarray _____ le dix-huit décembre _____

_____ mil neuf cent deux _____ fils de
 Louis-Alexis Turrian, [†] décédé _____ et de
 Marguerite-Marie née Junod, à Lausanne. _____

2. Burnier Louisa-Eugénie _____
 célibataire _____

originaire de Lutry _____ domiciliée à
 Aigle _____ née à
 Aigle _____ le vingt-sept décembre _____

_____ mil neuf cent quatre _____ fille de
 Charles-Henri Burnier, [†] décédé _____ et de
 Marie-Louise-Henriette-Philippine, ^{née à Lutry} _____

Comme témoins : } 1. Helg Henri, pharmacien, à Lausanne
 } 2. Jaques Ernest, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Château-d'Oex,
 Lutry et Aigle le 3 décembre mil neuf cent vingt-sept _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux décembre mil neuf cent vingt-
 sept _____

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
 publication. _____

Les époux :

~~Aurris~~
 Louis Turrian

Les témoins :

H. Helg
 Jaques Ernest

L'officier de l'état civil :

L. Jaquet

Communiqué à Château-d'Oex,
 Lutry et Aigle _____

Registre des mariages A.

No 610
Tasche
et
Simonet

Par jugement du Tribunal... du... dist.
district de Lavaux... rendu
en date du 6 novembre 1945...
déclaré définitif et exécutoire le
28 novembre 1945... le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le 14 février 1946...
de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Tasche François _____
célibataire _____

agent de police _____
originaire de Ferlend _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Cully _____ le seize janvier _____

mil neuf cent quatre _____ fils de
Fanny - Elise, née Tasche, à Cully _____ et de

2. Simonet Louise - Adrienne _____
célibataire _____

originaire de Galviz (Morat, Fribourg) _____ domiciliée à
Cully _____ née à

Nebey _____ le six novembre _____
mil neuf cent trois _____ fille de
Adrien Simonet vigneron, à Cully _____ et de
Marie - Louise, née Vaucher, décédée _____

Comme témoins: } 1. Simonet Emile, agent de police, à Lausanne
2. Parisod Alois, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Cully, à
Galviz le 19, à Ferlend le 21 novembre 1947

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

actes de naissance et actes de
publication _____

Les époux:

François Tasche
Louise Tasche.

Les témoins:

Emile Simonet
Parisod Alois

L'officier de l'état civil:

A. Baugy

Communiqué à Oron-la-Ville
Galviz & Cully _____

Registre des mariages A.

No 611

Bernex

Schmidt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernex Oskar

célibataire

employé de commerce

originaire de Ruppertswil (Argovie)

domicilié à

Bâle

né à

Bâle

le vingt-trois avril

mil neuf cent deux

fils de

Johann-Rudolf Bernex, magasinier

et de

Magdalena-Rosina née Frei, à St-Louis (France)

2. Schmidt Julie-Elisabeth

célibataire

femme de chambre

originaire de Bâle

domiciliée à

Lausanne

née à

Etigle

le seize décembre

mil huit cent huitante-quatre

fille de

Johann-Daniel Schmidt, révérend

et de

Elisabeth née Reche, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jucker Charles, Professeur, à Lausanne

2. Schmidt Robert, maître de pension, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bâle le 16, à Ruppertswil
et à Lausanne le 18 novembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Bâle

Les époux :

O. Bernex

J. Bernex

Les témoins :

S. Schneider

J. Schmidt

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Registre des mariages A.

No 612
Charin
et
Sick

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charin Fritz
célibataire

Serrurier
originaire de Champagne domicilié à
Lausanne né à

Champagne le seize octobre
mil neuf cent cinq fils de

Fritz Charin, Commissionnaire et de
Rosa-Elise née Stucky, à Lausanne

2. Sick Georgette-Roxane-Marguerite
célibataire

Couturière
originaire de Langenau (911m, Wurtemberg) domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le vingt janvier
mil neuf cent huit fille de

Georges-Max-Marius Sick, repris. de commerce, à Lausanne, et de
Jeanne-Rosa née Dupernet, veuve

Comme témoins : 1. Duvoisin Edouard, agriculteur, à Champagne
2. Charin Alexis, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 novembre et à
Champagne le 2 décembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance
consentement du père de la fi-
ancée et acte de décès de sa
mère.
certificat de capacité
permis de publier du Dépt.
de J. & P.
actes de publication

Communiqué à Champagne et
à la Chancellerie Cantonale.

Les époux :

F Charin
R. Charin

Les témoins :

Duvoisin Edouard
Charin Alexis

L'officier de l'état civil :

L. Baugiff

Par jugement du Tribunal
du district de Lausanne
rendu en date du 21 janvier 1924
déclaré définitif et exécutoire le
15 février 1924
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le
15 février 1924, le délai pendant
lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 7 mars 1924

Officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 613Ogay
Krebs^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ogay Fernand-Marcel _____
célibataire _____

instituteur _____

originaire de Ormont-Dessous et Leysin _____ domicilié à
Lucens _____ né àLa Corbière (Planche N^o 1) _____ le quatre décembre _____
mil neuf cent trois _____ fils deJules-Alfred Ogay, comptable _____ et de
Marie ou Richsel, à Lausanne _____2. Krebs Brunhilde-Martha _____
célébataire _____originaire de Rüeggisberg (Berne) _____ domiciliée à
Berne _____ née àBerne _____ le vingt-quatre juillet _____
mil huit cent nonante-huit _____ fille de

Martha Krebs, allée Lang _____ et de

Comme témoins : } 1. Ogay Alfred, comptable, à Lausanne
2. Lang Arthur, buraliste, à BerneLes publications ont eu lieu à Lucens le 29, à Rüeggisberg, à
Berne le 30 novembre et à Ormont-Dessous le 1^{er} dé-
cembre 1927, à Leysin le 30 novembre 1927 _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Lucens. _____

Les époux :

Fernand Ogay
Brunhilde Ogay

Les témoins :

A. Ogay
Marie

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Communiqué à Ormont-Dessous,
à Leysin, à Lucens, à
Rüeggisberg & à Berne. _____

Registre des mariages A.

No 614
Rime
et
Aubert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rime Urbain - Alfred _____
libataire _____

Charcutier _____
originaire de Gruyères _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Epagny M Gruyères _____ le vingt-cinq juillet _____
mil neuf cent trois _____ fils de

Pierre - Alfred Rime _____ et de
Rosalie - Victoire nie Aegerter _____

2. Aubert Marie - Léonie _____
libataire _____

Aménagère _____
originaire de Chavannes - les - Forts (Fribourg) _____ domiciliée à
Romont _____ née à
Chavannes - les - Forts _____ le six août _____
mil neuf cent trois _____ fille de

Vital Aubert, veuf _____ et de
Emma nie Barbey, à Romont _____

Comme témoins : } 1. Rime Alfred, ouvrier de fabrique, La Tour de Trémin
2. H. Fyfe Marin, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Romont le 6
à Chavannes - les - Forts et à Romont le 7 décembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication _____

Les époux :
Rime Urbain
Rime Marie

Les témoins :
Rime Alfred
H. Fyfe M^r

L'officier de l'état civil :
L. Baigo

Communiqué à Gruyères, Divoir
et Romont _____

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 615
Delavaux
et
Lugrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delavaux Marc
célibataire
garçon de laboratoire à l'Hôpital cantonal
originaire de Cully, Epesses et Lutry domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-quatre juin
mil neuf cent trois fils de
Charles-Louis Delavaux, délégué et de
M^{lle} Emiette née Chappuis, à Lausanne

2. Lugrin Nelly Berthe
célibataire
lingère
originaire du Lieu domiciliée à
Lausanne née à
Corny et Lutry le dix avril
mil neuf cent sept fille de
Arno Lugrin, instituteur retraité et de
Maria-Julie née Reverchon, à Lausanne

Comme témoins :
1. Reverchon M^{lle} Henri, sordonnaire, Bretonnières.
2. Reverchon Lina, ménagère, à Bretonnières

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Lutry, au Lieu
le 3 et à Cully, à Epesses le 4 décembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication

Les époux :
Delavaux
M. Delavaux

Les témoins :
Lina Reverchon
Henri Reverchon

Communiqué à Cully, Lutry
Le Lieu.

L'officier de l'état civil :
J. Baugy

Registre des mariages A.

No 616
Décoppet
et
Maudry

Par décision du 10 juillet 1925
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la re-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que l'époux soit désigné
comme étant divorcé, les
liens nœuds de Adèle Lima
Pamus et en Liens nœuds
des le 19 mai 1926 de Lima
Marie Muller.

Lausanne, le 12 juillet 1925
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Décoppet Alexandre-Marius
divorcé, en liens nœuds, de Adèle Lima Pamus et en liens nœuds
divorcé de Lima Marie Muller dès le 19

mai 1926 électricien
originaire de Sussex domicilié à
Lausanne né à
Limoges (France) le quatre octobre
mil huit cent huitante-trois fils de

Denis Décoppet, médecin et de
Victorine née Carny, à Lausanne

2. Maudry Rose-Déraphine
libérale

couturière
originaire de Leutigny et Autigny (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Leutigny le vingt-trois août
mil neuf cent un fille de

Sylvain-Joseph Maudry, employé d'hôtel, à Lausanne et de
Marie-Catherine née Jordan, médecin

Comme témoins : } 1. Sevely Gustave, employé d'hôtel, à Lausanne
2. Maudry Victor, ouvrier de fabrique, La Tourelle

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 novembre, à Sus-
sex, à Leutigny et à Autigny le 1^{er} décembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication

Les époux :
Marius Décoppet
Rose Décoppet

Les témoins :
Gustave Sevely
Victor Maudry

Communiqué à Malthod, Leu-
tigny et Autigny

L'officier de l'état civil :
J. Brangé

Registre des mariages A.

N^o 617
Rohrbach
Stoller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rohrbach Friedrich _____
 _____ veuf en deuxièmes nocces de Clara ni
 Roth née le 24 avril 1924, — commerçant —
 originaire de Wablen (Berne) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Rapperswil (Berne) _____ le quatorze avril _____
 _____ mil huit cent septante-cinq _____ fils de
 Johann Rohrbach _____ et de
 Rosina née Weibel, vides _____

2. Stoller Marie _____
 _____ célibataire _____
 cuisinière _____
 originaire de Frutigen (Berne) _____ domiciliée à
 Londres _____ née à
 St-Juri (Berne) _____ le onze mai _____
 _____ mil huit cent nonante-cinq _____ fille de
 Johann Stoller _____ et de
 Maria Katharina née Schneider, _____

Comme témoins :
 1. Rohrbach Charles, photographe, à Lausanne
 2. Rohrbach Jean, monteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Wablen et à
 Frutigen le 3 décembre 1928 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre décembre mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :
 acty de naissance et acty de
 publication _____

Les époux :
 Fr Rohrbach
 M. Rohrbach

Les témoins :
 Charles Rohrbach
 Jean Rohrbach

Communiqué à Schwarzenburg
 et à Frutigen _____

L'officier de l'état civil :
 L. Baur

Registre des mariages A.

N^o 618
Fitting
et
Bonnard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fitting Louis _____
célibataire _____

étudiant médecin - dentiste _____

originaire de Genève _____ domicilié à

Zurich _____ né à

au Sentier _____ le seize février _____

_____ mil neuf cent dix _____ fils de

William - Eugène Henri Fitting, médecin - dentiste _____ et de

Marguerite - Julie nie Lagier, à Lausanne _____

2. Bonnard Suzanne - Gabrielle _____

_____ célibataire _____

originaire de Cossonay _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Fully _____ le seize novembre _____

_____ mil neuf cent quatre _____ fille de

Jean - Gustave Bonnard, négociant _____ et de

Jeanne - Françoise nie Pelisson, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Lagier Henri, ingénieur - chimiste, à Paris (15^e) _____

2. Baumgartner Rose, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Zurich le 28, à Genève, à Cossonay, le 29 et à Lausanne le 30 novembre 1928 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt - six décembre mil neuf cent vingt - sept.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Zurich _____

Les époux :

L. Fitting
P. Fitting

Les témoins :

H. Pelisson
R. Baumgartner

L'officier de l'état civil :

L. Baugé

Communiqué à Genève, Zurich & Cossonay _____

Registre des mariages A.

N^o 019

Gourdon

et
Cachin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gourdon Roger - Gaston
célibataire

typographe

originaire de

Lausanne

Lausanne

Lausanne

domicilié à

né à

Lausanne le vingt-huit décembre

mil neuf cent

fils de

Victor - Charles Gourdon

employé à la voirie

et de

Caroline - Jenny née Vère soit Veyre, à Lausanne

2. Cachin Violette

célibataire

ménagère

originaire de

Lausanne

Siez (H^{te} Savoie)

Cerniaz et Chêne - Pâquier

domiciliée à

née à

Siez le trois septembre

mil neuf cent huit

fille de

Ernest Cachin

forgeon

et de

Fanny - Jeanne née Pizzotti, à Lausanne

Comme témoins :

1. Gourdon Victor, ouvrier de filie, à Lausanne

2. Cachin Ernest, forgeron, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Cerniaz et à Chêne - Pâquier le 26 novembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et acte de publication

contenant des père & mère de la fiancée

Les époux :

R. Gourdon

V. Gourdon

Les témoins :

Cachin Ernest

G. Gourdon

J. Cachin

L'officier de l'état civil :

H. Baugé

Communiqué à Villarzel et à
Donneloye.

Registre des mariages A.

No 620
Dutoit
et
Coppini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dutoit Eugène - Edouard _____
célibataire _____

décorateur _____

originaire de Moudon et Chavannes _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Moudon _____ le douze juin _____
_____ mil huit cent vingt-neuf _____ fils de

Adrien Dutoit, décédé _____ et de
Justine née Porchet, à Lausanne _____

2. Coppini Luïda _____
célibataire _____

couturière _____

originaire de Pistoia (Florence, Italie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Pistoia _____ le dix mai _____
_____ mil neuf cent six _____ fille de

Primo Coppini, décédé _____ et de
Ninna née Gori, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Sandor Justine, minagère, à Lausanne
} 2. Blatter Gottfried, mt-tailleur, à Bâle-Ville

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Moudon, à
Chavannes le 16 novembre et à Pistoia le 4 décembre
1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf décembre mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication _____
permis de publier du Département
de Justice & Police _____

Les époux :

E. Dutoit
L. Dutoit

Les témoins :

Justine Sandor
Gottfr. Blatter

L'officier de l'état civil :

Le Baillif

Communiqué à Moudon et à la
Chambrière Cantonale _____

Registre des mariages A.

No 621
Gachet
et
Joss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gachet Octave _____
célibataire _____

bonicheur _____
originaire de Biolley-Orjulaz et Bousens _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Biolley-Orjulaz _____ le quinze mai _____
mil huit cent nonante _____ fils de

Edouard Gachet, agriculteur, à Orballey _____ et de
Henriette-Méry née Pelet, veuve _____

2. Joss Anna _____
célibataire _____

originaire de Worb (Berne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le vingt-huit août _____
mil huit cent nonante-quatre _____ fille de

Jean Joss, veuf _____ et de
Elisabeth, née Schwyter, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Manigley William, monteur au téléphone, à Lausanne
} 2. Hirsola Francis, restaurateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Biolley-Orjulaz, Worb,
le 2 et à Bousens le 3 décembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf décembre mil huit cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication. _____

Les époux :

O Gachet
A Gachet

Les témoins :

W Manigley
Hirsola

L'officier de l'état civil :

J. Fraize

Communiqué à Orballey, à
Sullens & à Worb. _____

Registre des mariages A.

N^o 623
Décrovel
et
Frund

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Décrovel Alfred-Robert
cibataire

horloger
originaire de Comblémont-le-Grand domicilié à
Bienne né à
Nalocbe le dix-janvier
mil neuf cent trois fils de

John-Alexis Décrovel, mécanicien et de
Alice-Louise née Matthey, à Bienne

2. Frund Yvonne Eugénie
cibataire

horlogère
originaire de Courchapoix (Berne) domiciliée à
Bienne née à
La Chaux-de-Fonds le premier février
mil neuf cent trois fille de

Alma-Honorine Frund née Calleraud, à Bienne et de

Comme témoins : } 1. Debernardi Emile, relieur, à Lausanne
2. Guignat Héli, manœuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bienne, à Courchapoix le 5,
et à Comblémont-le-Grand le 6 décembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Bienne

Les époux :

Décrovel Alfred
Yvonne Décrovel

Les témoins :

E. Debernardi
H. Guignat

L'officier de l'état civil :

J. Bailli

Communiqué à Comblémont-le-Grand, Bienne & Corban

Registre des mariages A.

No 624
Chautems
et
Jeanmonod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chautems Camille - Albert _____
_____ célibataire _____

agriculteur _____
originaire de Champvent _____ domicilié à
Champvent _____ né à
Champvent _____ le dix-sept novembre _____

_____ mil huitcent nonante-neuf _____ fils de
Charles - Samuel Chautems, agriculteur _____ et de
Louise - Marie née Mandin, à Champvent _____

2. Jeanmonod Irène - Hélène _____
_____ célibataire _____

originaire de Provence _____ domiciliée à
Champvent _____ née à
Champvent _____ le vingt-trois octobre _____

_____ mil neuf cent trois _____ fille de
Henri - Emile Jeanmonod, agriculteur _____ et de
Esther - Louise née Niquille, à Champvent _____

Comme témoins : } 1. Regamey Georges, employé de banque, à Lausanne
2. Chave Ernest, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Champvent & Provence le 10
décembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Champvent _____

Les époux :
Chautems Camille
Chautems Irène

Les témoins :

J. Regamey
E. Chave

L'officier de l'état civil :

J. Bourgo

Communiqué à Hattard & à
Provence _____

Registre des mariages A.

N^o 625
de Weck
et
Delmotte

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Weck Albert-Hippolyte-Marie _____
célibataire _____

Commerçant _____
originaire de Fribourg, Bösingen et Pierrafortscha domicilié à
Fribourg _____ né à
Fribourg _____ le dix-huit octobre _____

mil huit cent nonante-neuf _____ fils de
Ernest-Hippolyte-Antoine de Weck _____ et de
Marie-Aimée-Gabrielle née de Boccard, à Fribourg _____

2. Delmotte Aline _____
célibataire _____

modiste _____
originaire de Genève _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Genève _____ le neuf septembre _____

mil huit cent nonante six _____ fille de
Jules Delmotte _____ et de

Julienne-Jenny née Lapraz, à Bern _____

Comme témoins : } 1. Emery Maurice, secrétaire, à Lausanne
2. Heysse Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fribourg, Bösingen Pierrafortscha
le 10, à Genève et à Lausanne le 12 décembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize au Décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées ;
autorisation de l'état
civil de Fribourg. _____

Les époux :

Albert de Weck

Aline de Weck

Les témoins :

Marius Emery

Heysse Marius

L'officier de l'état civil :

J. Baugly

Communiqué à Fribourg, Gurmelt,
Harly & Genève. (B.C.) _____

Registre des mariages A.

N^o 626
Ruppen
et
Chave

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruppen Armin
 Chef de Marinerie Niklaus né le 15 sep-
 tembre 1927, mécanicien
 originaire de Saas-Grund (Valais) domicilié à
 Lausanne né à
 Hagrech (Berne) le huit mai
 mil huit cent nonante-huit fils de
 Franz Ruppen et de
 Anna née Kocher, décédés

2. Chave Lina-Marquerte
 célibataire
 couturière
 originaire de Lausanne domiciliée à
 Lausanne née à
 Lausanne le vingt-sept
 mil huit cent nonante-neuf fille de
 Joseph-François-Ernest Chave, décédé et de
 Sophie née Chabloz, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Regamey Georges, empl. de banque, à Lausanne
 2. Chave Ernst, mécanicien, à Lausanne
 Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12 et à Saas-Grund le
 14 décembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
 Lausanne, le trente-un décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
 actes de naissance et actes
 de publication
 acte de décès de la 1^{re}
 femme du fiancé.

Communiqué à Saas-Grund.

Les époux :
 Ruppen
 M. Ruppen
 Les témoins :
 E. Chave
 G. Regamey
 L'officier de l'état civil :
 J. Brang

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 627
Tenthorey
et
Butty

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tenthorey Charles
célibataire
étalagiste
originaire de Dompierre / Lucens domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-sept septembre
mil neuf cent quatre fils de
Fernand-Edmond Tenthorey, secrétaire au Département de l'Intérieur et de
Aline ne Ganière, à Lausanne

2. Butty Lina-Blanche
célibataire
Couturière
originaire de Pizy domiciliée à
Begnins née à
Begnins le premier avril
mil neuf cent cinq fille de
Jules-Marc Butty, agriculteur et de
Fanny-Eliza ne Messay, à Begnins

Comme témoins :
1. Bulaud Maurice, empl. de commerce, à Lausanne
2. Hélyse Marius, Concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, Begnins le 13
Dompierre et Pizy le 14 décembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Hente un décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication

Les époux :
C. Tenthorey,
L. Tenthorey

Les témoins :
Hélyse Marius
Jeyse M^s

Communiqué à Lucens - Gimel
& Begnins

L'officier de l'état civil :
I. Fraigo

Registre des mariages A.

N° 628

Nantua

Lustenberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nantua Jean _____
divorcé de Julie H. Guichet Nantua née
Pusa dès le 3 décembre 1927, représentant _____
originaire de Carouge (Genève) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Carouge _____ le vingt-trois novembre _____
mil huit cent huitante-deux _____ fils de

Joseph Nantua _____ et de
Fanchette née Besson, décédés _____

2. Lustenberger Elsa-Léonie-Joséphine _____
célibataire _____

originaire de H. Asle (Lucerne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Sursée (Lucerne) _____ le vingt-sept mars _____
mil huit cent nonante-huit _____ fille de

Fridolin Lustenberger, négociant _____ et de
Léonie née Schwyzer, à Lucerne _____

Comme témoins : } 1. Nantua Louis, bongreux, à Genève : _____
2. Lustenberger Léonie, à Lucerne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Carouge, le 16, et à
H. Asle le 17 décembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

actes de naissance et acte de
publication
acte du 1^{er} mariage du fiancé,
avec divorce. _____

Les époux :

J. Nantua
E. Nantua

Les témoins :

J. Nantua
Léonie Lustenberger
L'officier de l'état civil :

J. Baugy

Communiqué à Carouge & à
H. Asle. _____

Par jugement du Tribunal de district
de Lausanne,
rendu en date du 18 février 1928
déclaré définitif et exécutoire le 14
mai 1928
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 14
mai 1928, le délai pendant
lequel l'un des
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 21 mai 1928

l'officier de l'état civil :
J. Baugy

Le numéro 628, de la
page 350, est celui de la
dernière inscription faite
pendant l'année 1927.
Les deux doubles sont
conformes, ce que nous
certifions.

Lausanne, le 31 décembre 1927

L'officier de l'état civil

J. Baugy



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1913.

Registre des mariages A.

N^o 1
Schülé
et
Chappuis.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schülé Henri Louis _____
_____ célibataire _____

Charpentier _____
originaire de Villars-Fenin (Neuchâtel) _____ domicilié à
Orbe _____ né à

Nallon _____ le quinze septembre _____
_____ mil huit cent vingt sept _____ fils de

Fritz Schülé, à Rehusen p. Payerne _____ et de
Fanny-Jemma née Mayor, veuve _____

2. Chappuis Aimée-Clara _____
_____ célibataire _____

Aucune profession _____
originaire de Oulens et Belagnens _____ domiciliée à
Orbe _____ née à

Lausanne _____ le onze février _____
_____ mil huit cent vingt-huit _____ fille de

Eugène Chappuis, retraité S. N. _____ et de
Léa née Garillet, décédée _____

Comme témoins :
1. Chappuis Eugène, retraité S. N. à Lausanne
2. Rouge Emil, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Orbe, Oulens, Belagnens le 5
et Villars-Fenin le 6 décembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois janvier mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
d'Orbe _____

Les époux :

Schülé Henri
Schülé Aimée

Les témoins :

E. Chappuis
E. Rouge

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Communiqué à Villars, Orbe
et Rochallens. _____

Registre des mariages A.

N^o 2
 Jäckle
 et
 Grunder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jäckle Albert _____
 célibataire _____

ouvrier _____
 originaire de Locherhof (Munttemberg) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Locherhof _____ le douze mars _____
 mil huit cent huitante-huit _____ fils de

George Jäckle, agriculteur _____ et de
 Anna née Fleig, à Locherhof _____

2. Grunder Anna-Margaretha _____
 célibataire _____

couturière _____
 originaire de Rütli près Kirchberg (Berne) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Berne _____ le onze février _____
 mil neuf cent _____ fille de

Friedrich Grunder, Charpentier _____ et de
 Sabanna née Dänzer, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Grunder Friedrich, Charpentier, à Lausanne
 } 2. Fontanaux Charles, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Rütli le 10
 et à Locherhof le 13 décembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq janvier mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
 de publication _____
 permis de mariage du
 Dép^t de Justice et Police
 certificat de capacité de fiancé _____

Les époux :

Albert Jäckle
 Marguerite Jäckle

Les témoins :

Fritz Grunder
 Ch. Fontanaux

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Communiqué à la Chancellerie
 cantonale et à Rütli _____

Registre des mariages A.

N^o 4
 Ruby
 et
 Perroud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruby Alois-Louis _____
 Veuve de Clarisse-Mary Chevalier du le 3
 juillet 1924 contrôleur N. L. _____
 originaire de Reichenbach (Berne) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le cinq février _____
 mil huit cent huitante-deux _____ fils de
 Charles Ruby _____ et de
 Marie née Wahlen, décédée _____

2. Perroud Rosa-Victorine _____
 célibataire _____

ménagère _____
 originaire de Attalens (Fribourg) _____ domiciliée à
 Attalens _____ née à
 Nuernarand (Fribourg) le dix-neuf juillet _____
 mil huit cent nonante-quatre _____ fille de
 Jules-Joseph Perroud, agriculteur _____ et de
 Marie-Alexandre née Conus, à Attalens _____

Comme témoins : { 1. Bezencon Edgard, représentant, à Lausanne
 2. Ruby Clarisse, plieuse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Reichenbach
 et Attalens le 13 décembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept janvier mil neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

actes de naissance, _____
 acte de décès 1^{re} femme du
 fiancé et acte de publication.

Les époux :

Ruby A
 Ruby R

Les témoins :

Bezencon
 E. Ruby

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à Reichenbach &
 à Attalens _____

Registre des mariages A.

N^o 5
Jaunin
et
Pavillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaunin Valentin _____
divorcé de Edith-Marquise Matthey née le
18 novembre 1927, fonctionnaire aux C.F.F. _____
originaire de Rivaux _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Orin 11 Châtelain _____ le onze mars _____
mil huit cent nonante-cinq _____ fils de
Jean-Louis Jaunin, retraite C.F.F. _____ et de
Rosalie née Pidoux, à Villette _____

2. Pavillard Marcelle-Annita-Louisa _____
_____ célibataire _____
_____ garde-malades _____
originaire de Orny _____ domiciliée à
Renens _____ née à
Lausanne _____ le vingt-sept juillet _____
mil huit cent nonante-huit _____ fille de
Charles Pavillard, veuf _____ et de
Lina-Rose-Augustine née Cruckon, à Renens _____

Comme témoins : } 1. Jaunin Jean-Louis, retraite C.F.F. à Villette
2. Jaunin Rosalie, ménagère, à Villette

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Renens le 16, Orny
le 16 et à Rivaux le 17 décembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept janvier mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :
actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :
V. Jaunin
M. Pavillard
Des témoins :
Louis Jaunin
Rosalie Jaunin

L'officier de l'état civil :
H. Baillif

Communiqué à Chexbres, La
Sarrax et Prilly _____

Registre des mariages A.

N^o 6
Chamot
Barbezat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chamot Théophile _____
veuf de Emma George dès le 19 novem-
bre 1925 _____ retraité Communal _____
originaire de M^orens _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
M^orens _____ le vingt-quatre mai _____
mil huit cent soixante-deux _____ fils de
Jean-David Chamot _____ et de
Mathine née Delet, décédés _____

2. Barbezat née Sieber Elisa dite Olga
divorcée en 2^e noces de Charles-Emile
Delacétay dès le 30 janvier 1924, Couturière _____
originaire de Yverne _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Zurich _____ le treize septembre _____
mil huit cent septante-huit _____ fille de
Marie Sieber, décédée _____ et de

Comme témoins : { 1. Hauslin A. agent de police, à Lausanne
2. Truboldt F. agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Yverne le 7
et à M^orens le 8 décembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix janvier mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

acty de mariage, celui de la
fiancé avec divorce. _____
acte de décès 1^{re} femme du
fiancé _____
acty de publication. _____

Les époux :

Théophile Chamot
Olga Barbezat

Les témoins :

A Hauslin
Truboldt

L'officier de l'état civil :

J. Baur

Communiqué à Poliez-le-Grand
& Aigle _____

Registre des mariages A.

N^o 8
Daglia Salero
et
Chiaradia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Daglia Salero Fernand-Jean
libataire

typographe
originaire de Curino (Novare, Italie) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix neuf mai
mil neuf cent quatre fils de

Augustin Daglia Salero, gypcier-peintre et de
Jeanne-Elise Marie née Bonnin, à Lausanne

2. Chiaradia Salmira-Leonora
libataire

femme de chambre
originaire de Canava (Udine, Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le onze avril
mil neuf cent cinq fille de

Giuseppe Chiaradia, manoeuvre et de
Melle ni Gruberio, à Lausanne

Comme témoins :
1. Daglia Eugène, gypcier-peintre, à Lausanne
2. Chiaradia Louis, menuisier, à Paudes

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Curino et à
Canava le 15 décembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze janvier mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____
consentement des père & mère
du fiancé _____
certificats de capacité des fiancés
permis de mariage du Dé-
partement de Justice & Police _____

Communiqué à la Chancellerie
Cantonale: _____

Les époux :

Fernand Daglia Salero
Salmira Daglia

Les témoins :

Auguste Daglia Salero
Chiaradia Louis

L'officier de l'état civil :

H. Baug

Registre des mariages A.

No 10
 Dürig
 et
 De Goudron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dürig Rodolphe _____
 célibataire _____

manouvrier
 originaire de Yegenstorf (Bern) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Fribourg _____ le quatre juillet _____
 mil huit cent nonante-deux _____ fils de

Frédéric Dürig _____ et de
 Rosine ni Zbinden, veuve _____

2. De Goudron L'ontine-Rose _____
 célibataire _____

ménagère _____
 originaire de Chiavano (Trévise, Italie) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 La Tombe Blème _____ le quinze mars _____
 mil huit cent nonante-neuf _____ fille de

Rambalio - Olito - Ampelio dit Pierre De Goudron, à Bulla et de
 Elise Bolomey ni Paley, à Moudon _____

Comme témoins :
 1. H. auter Louis, tapissier, à Moudon.
 2. Kummer Walter, tapissier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, et Yegenstorf le 4 novem-
 bre et à Chiavano le 8 décembre 1927 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze janvier mil neuf cent vingt-huit _____

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
 publication _____
 certificat de capacité pour
 la fiancée _____
 permis de publier de _____
 de J. & P. _____

Les époux :

Dürig Rod
 L. Dürig

Les témoins :

L. H. autier
 H. Kummer

L'officier de l'état civil :

L. Baugl

Communiqué à Yegenstorf et à
 la Chancellerie cantonale. _____

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
 rendu en date du 14. mars 1936
 déclaré définitif et exécutoire le 1.3
juillet 1936
 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
 divorce.
 Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 1.3
juillet 1936, le délai pendant
 lequel le mar
 ne pourr. a. contracter un nouveau mariage.
 Lausanne, le 1.3 juillet 1936
 L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 11
Heller
et
Vuffray.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heller Arnold

célibataire

cordonnier

originaire de Erlingsbach (Hongrie) domicilié à

Sullens né à

Grandson le vingt-six mai

mil neuf cent trois fils de

Jean-Jacob-Victor Heller et de

Marie-Louise née Moschimann, décédée

2. Vuffray Sidia-Blanche

célibataire

plieuse

originaire de Vufflens-le-Château domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-six juillet

mil neuf cent huit fille de

Marc-François Vuffray, décédé et de

Marie-Louise née Baudat, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Vuffray Marc, empl. de Commerce, Lausanne
2. Beausire Gustave, empl. postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sullens le 19, à Erlingsbach et
Vufflens-le-Château le 20, à Lausanne le 21 décembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze janvier mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Sullens

Les époux :

Arnold Heller

Sidia Heller

Les témoins :

M. Vuffray

G. Beausire

L'officier de l'état civil :

H. Baeris

Communiqué à Erlingsbach,
Sullens et Vufflens-le-
Château.

Registre des mariages A.

N^o 12
Tache
et
Cornu

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tache Jean-Méni-Constant

divorcé de Bertha-Olga Bommeli, dès le 24 mai 1927

imprimeur

originaire de Epalinges domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le sept août

mil huit cent huitante quatre fils de

Constant-Samuel Tache, décédé et de

Fanchette-Mathilde née Vuaridel, à Lausanne

2. Cornu Marguerite

employée de bureau

originaire de Neuchâtel et Corcelles-Cormondreche domiciliée à
Lausanne née à

Neuchâtel le vingt neuf avril

mil huit cent nonante deux fille de

Fritz Cornu à Neuchâtel et de

Bertha née Haller, décédée

Comme témoins :
1. Cornu Fritz, sans profession, à Neuchâtel
2. Baer Annie, av. des Alpes, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges, Corcelles-Cormondreche et Neuchâtel le 14 décembre 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze janvier mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

actes de naissances _____

actes de publication _____

Communiqué à Epalinges _____
Corcelles et Neuchâtel _____

Les époux :

Tache
Marg Tache

Les témoins :

Cornu
Mme Annie Baer

L'officier de l'état civil :

Baer

Registre des mariages A.

12-101

No 13

Conti

et Roy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Conti Battista-Gerolamo-Giuseppe

célibataire

polisseur

originaire de Cesara (Novare Italie) domicilié à

Lausanne né à

Cesara le vingt-quatre septembre

mil neuf cent fils de

Enrico Conti, magon et de

Rosa née Farina, à Cesara

2. Roy Alice-Jeanne

divorcée de Ferdinand Fritz Meyer, dès le 13. mai 1925.

culturière

originaire de Laufeu (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Yverdon le douze juin

mil huit cent nonante sept fille de

Joseph Félix Roy, mécanicien C.T.F. et de

Julie Adèle née Dürst, à Lausanne

Comme témoins : 1. Andrist Georges, tapissier, à Lausanne
2. Farina Jean, empl. de Commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30, Laufeu le 30 novembre et à Cesara le 11 décembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze janvier mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

actes de naissances

acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce, certificat de capacité pour le fiancé.

permis de public et de mariage du Département de Justice et Police.

actes de publication

Communiqué à la Chancellerie cantonale et Laufeu.

Les époux :

Battista Conti

Jeanne Roy

Les témoins :

Georges Andrist

Jean Farina

L'officier de l'état civil :

L. Baum

Par jugement du Tribunal. du dis-
trict de Lausanne, rendu
en date du 14 novembre 1927
déclaré définitif et exécutoire le 22
décembre 1927 le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 20 décembre 1927
L'officier de l'état civil.

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 14
 Rivera
 et
 Dormond

Par jugement du Tribunal de 1^{re}
 instance de Genève, rendu
 en date du 3 octobre 1923,
 déclaré définitif et exécutoire le 11
 novembre 1923, le mariage inscrit
 ci-contre a été dissous par le divorce.
 Lausanne, le 15 novembre 1923.

L'officier de l'état civil: AD INT.

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Rivera Isilio

célibataire

sommelier

originaire de Biasca (Cessin) domicilié à

Berne né à

Biasca le trente et un décembre

mil neuf cent deux fils de

Albino Rivera, commerçant à Biasca et de

Maria Costa, décédée

2. Dormond Elisabeth

célibataire

originaire de Olten domiciliée à

Petit Saconnex (Genève) née à

Lausanne le vingt deux mars

mil neuf cent neuf fille de

Louisa Marie Dormond, mariée Ranel à Paris et de

Comme témoins: { 1. Delacretaz Lion, empl. de bureau, à Lausanne
 2. Dalry Elisabeth, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Berne le 3, à Olten et au Petit
 Saconnex le 11 et à Biasca le 7 novembre 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze janvier mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil
 de Berne

Les époux:

Isilio Rivera
 Elisabeth Rivera

Les témoins:

E. Dalry
 L. Delacretaz

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué Biasca, Berne,
 Olten et Genève

Registre des mariages A.

N^o 15
Müller
et
Godthart

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller Pius

veuf de Jeanne-Nelle Maire dès le 5 novembre 1925

coiffeur

originaire de Forchheim (Bade, Allemagne) domicilié à

Lausanne né à

Forchheim le quatorze juin

mil huit cent nonante trois fils de

Rudolf Müller, décédé et de

Genovefa née Müller, à Forchheim

2. Godthart Friederike-Johanna

cilbataire

originaire de Villach (Autriche) domiciliée à

Lausanne née à

Villach le onze juillet

mil neuf cent cinq fille de

Johann-Godthart, magasinier et de

Johanna née Gruber, à Villach

Comme témoins :
1. Bymann August, carrossier, à Lausanne
2. Solder Edouard, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12 et à Forchheim le 14 décembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize janvier mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

acte de naissance; acte de décès
de la 1^{re} femme de l'époux et
acte de mariage, certificats de
capacité.

permis de publier et de mariage
du Dép^t de J. et Police.
acte de publication

Communiqué à la Chancellerie
cantonale

Les époux :

Pius Müller
Friederike Müller

Les témoins :

E. Bymann
Ed. Solder

L'officier de l'état civil :

L. Baumj

Par jugement du Tribunal...
distric de Lausanne, rendu
en date du 7 janvier 1927,
déclaré définitif et exécutoire le
7 février 1927, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 9 février 1927.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 16
Sudheimer
Zwahlen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sudheimer Alexandre-Louis-Ferdinand

célibataire

garagiste

originaire de Corsier / Vevey

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt quatre août

mil neuf cent trois

fils de

Alexandre-Ferdinand-Henri Sudheimer, négociant

et de

Alice née Rossier, à Lausanne

2. Zwahlen Alice-Gertrude

célibataire

dactylographe

originaire de Wahlen et Choune

domiciliée à

Lausanne

née à

Choune

le dix sept juillet

mil neuf cent un

fille de

Friedrich-Ernst Zwahlen, commerçant

et de

Ida née Friedrich, à Genève

Comme témoins :

1. Stucky Frank, inspecteur d'assurances, à Lausanne
2. Sudheimer Pierre, empl. de banque, à Lucerne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Corsier, Wahlen et Choune le 13. décembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix six janvier mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication

Les époux :

A. Sudheimer

G. Zwahlen

Les témoins :

Stucky
P. Sudheimer

L'officier de l'état civil :

L. Baum

Communiqué à Chardonne,
Schwarzeburg et Choune.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 17
Sy
et
Schwab

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 1er octobre 1947... déclaré définitif et exécutoire le 14 octobre 1947... le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce, Lausanne, le 30 octobre 1947.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sy Paul-Henri
divorcé de Olga Marie née Braichet, dès le 22 décembre 1921
technicien au service d'hygiène
originaire de Corcelles-Cormondrèche et Neuchâtel domicilié à Lausanne né à Corcelles le treute septembre mil huit cent huitante quatre fils de Paul Louis Sy, décédé et de Marie Adèle née Debrot, à Lausanne

2. Schwab Marie-Ida
divorcé de Edouard Fernet dès le 25 juillet 1921
originaire de Remont et Châtillon Fribourg domiciliée à Lausanne née à Vevey le dix neuf novembre mil huit cent huitante huit fille de Auguste Henri Schwab et de Marie-Antoinette née Chiara, décédés.

Comme témoins : 1. Amstutz Henri, inspecteur Div. Police, à Lausanne
2. May Louis, inspecteur des chemins, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Châtillon le 30, à Corcelles, Neuchâtel et Remont le 31 décembre 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept janvier, mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

- actes de naissance
- actes de mariage avec
- mention du divorce
- acte de publication

Les époux :

Henri Sy
M. J. Id. Schwab

Les témoins :

Henri Amstutz
Ch. May

L'officier de l'état civil :

L. J. J. J.

Communiqué à Corcelles, Neuchâtel, Remont et Châtillon

Registre des mariages A.

No 18
Dubois
et
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubois Adrien

veuf de Alice-Alda Doleres, dès le 3 mai 1926

employé C.F.F.

originaire de Mézières (Vaud) domicilié à

Lausanne né à

Luceus le dix huit janvier

mil huit cent septante neuf fils de

Aimé Dubois, à Luceus et de

Marie-Louise née Huber, décédée

2. Martin née Perret Emma-Alice

veuve de Louis Hippolyte Martin, dès le 19 avril 1919

originaire de Ormont dessous domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le seize janvier

mil huit cent nonante trois fille de

Edouard Perret concierge et de

Lina née Chappuis à Lausanne

Comme témoins : { 1. Dubois Aimé, fonct. postal retraite, à Lucens
2. Perret Edouard, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Mézières le 27
et à Ormont dessous le 28 décembre 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept janvier mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de décès des précédents

conjointes des fiancés

acte de publications

Les époux :

A. Dubois
E. Dubois

Les témoins :

A. Dubois
E. Perret

L'officier de l'état civil :

J. Franje

Communiqué à Mézières et
Ormont dessous

N^o 19
Strebel
et
Desponds

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Strebel Jules-Henri
divorcé de Mathilde-Céline Baugueret, dès le 5 décembre 1924
coiffeur
originaire de Hâgevill (Algérie) domicilié à
Lausanne né à
Yverdon le trois février
mil huit cent nonante deux fils de
Jean Strebel, décédé et de
Sophie née Guéissaz, à Lausanne

2. Desponds Yvonne-Alice
célibataire
ménagère
originaire de Lusery domiciliée à
Yverdon née à
Fampigny le premier mars
mil neuf cent quatre fille de
Charles Desponds, agriculteur à Fampigny et de
Emma-Caroline née Demontéjaud, décédée

Comme témoins : } 1. M. Huguenin Charles, Impl. de Commerce, Lausanne
2. M. Ryle Marius, Concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Yverdon le 10
à Lusery le 11, à Hâgevill le 12 décembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf janvier mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de mariage du fiancé avec
divorce
actes de publication

Les époux :

Jules Strebel
Yvonne Strebel

Les témoins :

Huguenin Charles
Ryle M^{rs}

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Registre des familles vol. 24 fol. 164.

Communiqué à Hâgevill
La Sarraz et Yverdon

Registre des mariages A.

No 20
Hurlimann
et
Érottel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hurlimann Édouard-Rodolphe
veuf de Berthe Ackermann, dès le 28 mai 1924.
commerçant

originaire de Bubikon (Lucerne) domicilié à
Lausanne né à
Corsier le vingt huit avril
mil huit cent nonante un fils de

Charles Hurlimann, employé de bureau et de
Marie Louise Wauer à Vevey

2. Érottel Susanne Élise
célébataire
ménagère

originaire de La Cour de Peilz et Ecoteaux domiciliée à
Lausanne née à
St. Lézier le deux décembre
mil neuf cent quatre fille de

Meur Samuel Érottel, vigneron et de
Sophie Louisa née Guex à Corsier

Comme témoins : 1. Courvoisier Emile, aide-monteur, à Lausanne
2. Rosset Arnold, charpentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, Bubikon et La -
Cour de Peilz le 15 et Ecoteaux le 16 novembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf janvier mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès 1^{re} femme de
l'époux
actes de publication

Les époux :

E. Hurlimann
S. Hurlimann

Les témoins :

Courvoisier Emile
Rosset Arnold

L'officier de l'état civil :

J. Baugy

Par jugement du Tribunal de Lausanne
rendu en date du 26 mars 1936
déclaré définitif et exécutoire le 1^{er}
juin 1936
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 1^{er}
juin 1936, le délai pendant
lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 1^{er} juin 1936.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 21
Mentzopoulos
et
Robert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mentzopoulos Athanase

célibataire

arocat

originaire de nationalité grecque domicilié à
Lausanne

Cautah (Egypte) le dix-huit-ans

mil huit cent huitante-neuf fils de

Anastase Mentzopoulos et de

Paraskiri née Grigoropoulos, décédés

2. Robert Madeleine-Marie-Louise

célibataire

originaire de St Etienne (Loire-France) domiciliée à
Lausanne

Stainpalais (Genève) le deux-vingt

mil neuf cent un fille de

Eugène Victor Robert, commerçant et de

Marie-Louise-Charlotte née Glapey à Genève

Comme témoins : 1. Helyé Marius, concierge, à Lausanne

2. Regamey Albat, bûcheron, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 décembre 1927

et à Genève le 3 janvier 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf janvier mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée

acte de notoriété pour le fiancé

déclaration religieuse

actes de publication

permis de publier et de mariage

du Département de Justice

et Police

Communiqué à Genève et à la
Chancellerie cantonale

Les époux :

Athanase Mentzopoulos
M. Mentzopoulos

Les témoins :

Helyé M^s
Regamey

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Par jugement du Tribunal de première instance d'Athènes (Grèce) du 19 avril 1934, devenu définitif et irrévocable, et par décision de l'Archevêché d'Athènes (Grèce) du 4 août 1934, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce.

Inscrit sur ordre du Département de Justice et Police, à Lausanne, le 5 mars 1935

L'Officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 22
Matthey

et
Wipf

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 26 février 1927, déclaré définitif et exécutoire le 13 mai 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 18 mai 1931.

L'officier de l'état civil:

Le Bauf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Matthey Saul-Henri-Gottlieb

divorcé de Ruth-Lélie Jorda, dès le 18 décembre 1925
télégraphiste

originaire de Vallorbe domicilié à

Lausanne né à

Vallorbe le dix novembre

mil huit cent nonante cinq fils de

Charles-Frédéric Matthey, limier et de

Batha née Gribi, à Vallorbe

2. Wipf Anna-Martina

célibataire

employée de bureau

originaire de Zurich domiciliée à

Lausanne née à

Mündbach (Zurich) le six juillet

mil huit cent nonante-six fille de

Johannes Wipf, décédé et de

Elisabetha née Angst, à La Chaux-de-Fonds

Comme témoins: } 1. Blanc Gustave, chef de service, à Pully
2. Schmid Charles, télégraphiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28 à Vallorbe et Zurich le 30 décembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un janvier mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées:

acte de naissance

actes de publication

acte de mariage du fiancé avec

mention du divorce

Les époux:

Saul Matthey

Martina Matthey

Les témoins:

Blanc

Schmid

L'officier de l'état civil:

Le Bauf

Communiqué à Vallorbe et à Zurich

Registre des mariages A.

No. 23
Gerber
et
Mentroud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gerber Robert Fritz

célibataire

manœuvre électricien

originaire de Röttenbach / E. (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Aex le vingt-cinq février

mil neuf cent quatre fils de

Charles Gerber agriculteur et de

Rosette née Niklaus à Châtillens

2. Mentroud Marguerite-Violette

célibataire

mineure

originaire de Échaudeus domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-un janvier

mil neuf cent six fille de

Charles Mentroud et de

Marie Mathilde née Gascard, décédés.

Comme témoins :

1. Gerber Paul, agriculteur, à Châtillens
2. Donnay Louis, jardinier, à Prilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Röttenbach le 14 et à Échaudeus le 15 décembre 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un janvier mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

actes de naissances et actes
de publication

Les époux :

R. Gerber.

Marg. Gerber.

Les témoins :

Gerber Paul

Donnay Louis

L'officier de l'état civil :

J. Baule

Communiqué à Röttenbach
et Échaudeus

Registre des mariages A.

N^o 24
Müller

et
Wénéreaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller Heinrich-Arnold

veuf de Anna Elisabeth Friedli, dès le 12 janvier 1922
surveillant des installations centrales C.F.F.

originaire de Oberengstringen (Zurich) domicilié à
Lausanne né à

Oberengstringen le treize juin
mil huit cent septante quatre fils de

Johann-Arnold Müller et de
Kardine née Hafner, décédés

2. Wénéreaz Rose-Adèle

célibataire

gardi-malades

originaire de Chardonne et Chexbres domiciliée à
Clarus (Châtelard) née à

Corsier le six décembre
mil huit cent huitante six fille de

Philippe-Jean Wénéreaz et de
Fanny née Jorney, décédés

Comme témoins : } 1. Hury Charles, chauffeur C.F.F. à Payerne
2. Hury Marguerite, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3. Chardonne et
Châtelard le 4. à Oberengstringen et Chexbres, le 5. janvier
1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un janvier mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

actes de naissances et
actes de publication

Les époux :

A. Müller
R. Müller

Les témoins :

C. Hury
M. Hury

L'officier de l'état civil :

H. Jullien

Communiqué à Oberengstringen,
Chardonne, Chexbres et
Montreux

Registre des mariages A.

No 25

Doy
et
Rose

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Doy Georges-Etienne
 célibataire
 menuisier
 originaire de Ballaigues domicilié à Ballaigues
 né à Ballaigues le vingt un mai mil neuf cent deux
 fils de Henri Constant Doy, menuisier et de Hermance née Lorsche, à Ballaigues

2. Rose Anna Milca
 célibataire
 ouvrière d'usine
 originaire de Ballaigues domiciliée à Ballaigues
 née à Ballaigues le sept août mil neuf cent sept
 fille de Henri Alfred Rose, agriculteur et de Emma née Bergundthal à Ballaigues

Comme témoins :
 1. Rose Jean, surier d'usine, à Ballaigue
 2. Doy Hermance, ménagère, à Ballaigue

Les publications ont eu lieu à Ballaigues le 31 décembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt un janvier mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Ballaigues

Les époux :

Georges Doy
Hermance Doy

Les témoins :

Jean Rose
Hermance Doy

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Communiqué à Ballaigues

Registre des mariages A.

N^o 26
Delisle
et
Cervier

Par jugement du Tribunal...
dist. de... rendu
en date du... 10. mars... 1944...
déclaré définitif et exécutoire le...
1^{er} avril... 1944 le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 24. avril... 1944

L'officier de l'état civil
Dorand
suppléant

9. 298
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delisle François-Louis

célibataire

ingénieur

originaire de Lausanne et Froidenille domicilié à

El Ciublo (Espagne) né à

Fribourg le quinze août

mil huit cent nonante huit fils de

François Louis Jules Emile Delisle, décédé et de

Rose née Gruffel, àully

2. Cervier Simone-Antoinette

célibataire

originaire de La Balme de Sillugy (Savoie France) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le neuf juin

mil neuf cent cinq fille de

Hippolyte Cervier, négociant et de

Eugénie Antoinette née Dissard, à Lausanne

Comme témoins :
1. Delisle Jean, ingénieur, à Paris (g^e ant)
2. Gonthier André, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22 et à Froidenille
le 24 décembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Singt-un janvier mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

actes de naissances et
actes de publication

Les époux :

Delisle
Simone Delisle

Les témoins :

Delisle
Gonthier

L'officier de l'état civil :

Dorand

Communiqué à Joloz le Grand

No 27
Wyss
et
Delaprez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wyss Frédéric
— divorcé de Marie Adèle Bruchez, dès le 11 mars 1915 —
— célibataire —
originaire de Saanen (Berne) — domicilié à
Lausanne — né à
Ormoz dessous — le premier juillet —
— mil huit cent septante deux — fils de
Christian Wyss, à Genève — et de
Marie née Burri, décédée

2. Delaprez Emilie
— célibataire —
— cuisinière —
originaire de Hunteliv (Fribourg) — domiciliée à
Lausanne — née à
Hunteliv — le vingt six mars
— mil huit cent soixante huit — fille de
Constant Jules Delaprez — et de
Elisabeth née Griva, décédée

Comme témoins : } 1. Jourde Victor, ferrassier, à Lausanne
2. Jourde Madeline, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Saanen et Hunteliv
le 7 décembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois janvier mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

- acte de mariage du fiancé
- avec mention du divorce
- acte de naissance
- actes de publications

Les époux :

Wyss Frédéric
Wyss Emilie

Les témoins :

Jourde Victor
Madeline Jourde

L'officier de l'état civil :

St Baillif

Par décision du 21 mars 1946
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que l'épouse soit de-
signée comme étant née
à Fontliver (Fribourg) le 26
mars mil huit cent soixan-
te-huit et non 1886.

Lausanne, le 25 mars 1946
L'officier de l'état civil

Copie à Gessenay et Morat

Registre des mariages A.

N^o 28
de Suzannet
et
Doubassoff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Suzannet Alain Henri Georges Jean-Constant
divorcé de Vera Nicolaevna née Houraricoff, dès le 5 juillet
1922, propriétaire
originaire de origine française domicilié à
Lausanne né à
Reichenau (Basse Autriche) le vingt-deux juillet
mil huit cent huit fils de
Louis Constant-Fortuni de Suzannet, propriétaire à Paris et de
Virginie née Freuch, décédée

2. Doubassoff Tatiana
célibataire
secrétaire
originaire de Russie domiciliée à
Gevève née à
Petrograd le vingt-deux décembre
mil huit cent nonante sept fille de
Chédore Doubassoff, décédé et de
Alexandra née Spigouine à Paris (16^e)

Comme témoins : } 1. Barbey Auguste, expert-forestier, à Montcherand
2. Tatistcheff, Nikita, sans profession, à Paris
(16^e)

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4 et à Gevève le
5 janvier 1928 (16^e)

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois janvier mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
acte de notoriété pour la fiancée
acte de mariage du fiancé avec
mention du divorce et certificat
de nationalité; actes de publication
permis de publier et de mariage
du Dept. de J. et Police

Les époux :

Alain de Suzannet
Tatiana de Suzannet

Les témoins :

Auguste Barbey
Nikita Tatistcheff

L'officier de l'état civil :

H. Baufé

Rapport de l'officier
de l'état civil

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 29
Ganty
et
Berthoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ganty Victor-Marc-Alexis
veuf de Julie Alice Demieville dès le 5 juin 1926
employé à la C^{ie} de Navigation,
originaire de Lutry domicilié à
Lausanne né à
Lutry le cinq juin
mil huit cent huitante quatre fils de
Alexis Ganty et de
Georgine Henriette née Borel, décédés

2. Berthoud Elise-Lina
célibataire
ménagère
originaire de Bofflens domiciliée à
Reucus née à
Vallorbe le seize octobre
mil huit cent huitante-six fille de
Henri Berthoud et de
Fanny Louise Gabrielle née Pasche.

Comme témoins :
1. Chenuz Paul-Emile, retraité Téléphons, à Lausanne
2. Ganty Adolphe, empl. Hôpital Cantonal, à Lutry

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Lutry et à
Romarinmôtier le 4 et à Prilly le 5 janvier 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre janvier mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

actes de naissance et
actes de décès de la 1^{re} femme
du fiancé
actes de publication

Les époux :

V. Ganty
Lina Ganty

Les témoins :

P. Chenuz
A. Ganty

L'officier de l'état civil :

L. Brault

Communiqué à Lutry, Romarinmôtier
et Prilly

Registre des mariages A.

N^o 30
Unternährer
Lüthi

14-293

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Unternährer Emil-Robert

célibataire

commis postal

originaire de Entlebuch (Lucerne) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le douze janvier

mil neuf cent un - fils de

Jean-Albert Unternährer, serrurier et de

Jeanne née Schlöpfer, à Lausanne

2. Lüthi Blanche-Marguerite

célibataire

employée de bureau

originaire de Ruderswil (Berne) domiciliée à

Genève née à

Lausanne le vingt sept mars

mil neuf cent cinq - fille de

Jacob Lüthi, pâtissier et de

Frieda née Peter, à Genève

Comme témoins :

1. Unternährer Hermann, cordonnier, Lausanne
2. Unternährer Albert, serrurier, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Entlebuch,
Genève le 27 et à Ruderswil le 28 décembre 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six janvier mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

actes de naissance et

actes de publication

Les époux :

E. Unternährer

B. Unternährer

Les témoins :

Hermann Unternährer

A. Unternährer

L'officier de l'état civil :

J. Baugl

Communiqué à Entlebuch
Ruderswil et Genève

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 31

~~Mäder~~
Maeder
et
Gubler.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mäder Alfred

célibataire

inspecteur de l'auver

originaire de Büschlen et Lurtigen (Fribourg) domicilié à
- Laudres - né à

Donatyré le seize février
mil huit cent nonante quatre fils de

Peter Mäder, décédé et de
Marie née Wodthi, à Arouches

2. Gubler Hélène-Klara

célibataire

originaire de Zurich domiciliée à

Schaffhouse née à

Zurich le vingt octobre
mil neuf cent trois fille de

Eduard Gubler, rédacteur et de

Hélène Olga née Riggbach, à Schaffhouse

Comme témoins : 1. Gubler Adouard, commerçant, à Hambourg.
2. Wierke Else, à Berlin.

Les publications ont eu lieu à Zurich, Schaffhouse, Lurtigen
et Büschlen le 6 décembre 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt six janvier mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Büschlen.

Les époux :

Alfred Maeder
Hélène Maeder

Les témoins :

Adouard Gubler
Else Wierke

L'officier de l'état civil :

J. B. Baugli

RECTIFICATION

Par décision du 15 octobre 1960
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que l'époux soit dési-
gné comme étant né le "six
février 1894" et non le "seize
février 1894".

Lausanne, le 18 octobre 1960.

L'officier de l'état civil :

Officier de l'état civil

Copie aux offices de l'état civil de
Büschlen, Morat et Zurich et au dpt
de justice et police, à Lausanne

Changement de nom.

Changement de nom en Maeder
par arrêté du 30 octobre 1962 du Con-
seil d'Etat du canton de Fribourg.
Lausanne, le 7 novembre 1962.
L'officier de l'état civil :

Officier de l'état civil

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 32
 Gavillet
 et
 Merminod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavillet Robert-Georges

célibataire

chauffeur d'autos

originaire de Pully le Jorat et Vuchères domicilié à

Lausanne né à

Houdon le trois septembre

mil neuf cent deux fils de

Aimé Henri Gavillet, agriculteur et de

Alice-Isabelle née Débarz à Lausanne

2. Merminod Marguerite-Elisabeth

célibataire

repasseuse

originaire de Essertines / Rolle domiciliée à

Lausanne née à

Cressier le vingt six novembre

mil neuf cent quatre fille de

Jules Henri Merminod et de

Rosalie Sophie dite Rose née Cuénoud, décédée

Comme témoins : } 1. Oberson Jules, horloger à Lausanne
 2. Delisle André, manoeuvre à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Vuchères le 6,
 et à Pully le Jorat et Essertines / Rolle le 7 janvier 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept janvier mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

actes de naissance et

actes de publication

Les époux :

Gavillet
 R. Gavillet

Les témoins :

Oberson
 Delisle et

L'officier de l'état civil :

Boisjoly

Communiqué à Corcelles le Jorat
 Houdon et Gilly

Registre des mariages A.

N° 33

Matti

et
Hüssy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matti Henri-Charles

célibataire

ingénieur

originaire de Insimmenten (Berne) domicilié à

Nyon né à

Lausanne le vingt six février

mil neuf cent deux fils de

Charles Henri Matti chef de dépôt C. L. et de

Amélie née Trottoz, à Lausanne

2. Hüssy Marguerite-Françoise

célibataire

originaire de Verdunwald (Argovie) domiciliée à

Lausanne née à

Orbe le vingt sept juin

mil neuf cent deux fille de

Marc Louis Charles Hüssy, bibliothécaire cantonal et de

Ida Henriette née Marti à Lausanne

Comme témoins :
1. Hestoppey Henri, administrateur, à Granges
2. Matti Anna, Directrice de pensionnat, àully

Les publications ont eu lieu à Nyon le 17 à Insimmenten,
Verdunwald et Lausanne le 19 décembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept janvier mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Nyon

Les époux :

H. Matti
M. Matti

Les témoins :

Anna Matti
H. Hestoppey Marti

L'officier de l'état civil :

H. Baug

Communiqué Insimmenten et
Verdunwald & Nyon

Registre des mariages A.

N^o 34

Jaton

Calmelet

Par jugement du Tribunal de
dis trich de Lausanne, rendu
en date du 12 avril 1934
déclaré définitif et exécutoire le 6
mai 1934, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 18 mai 1934.

L'officier de l'état civil:



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Jaton Jean-Henri

célibataire

marocain

originaire de Pully le Jorat domicilié àLausanne né àLausanne le vingt deux avrilmil neuf cent un fils deEdouard Jaton décédé et deCharlotte née Turchod, à Lausanne

2. Calmelet Madeleine

divorcée de Alfred - Edouard Delessert dès le 6 décembre 1927

— ménagère —

originaire de Cully et Lutry domiciliée àLausanne née àAtt (Berne) le vingt un févriermil huit cent nonante huit fille deEdouard Calmelet et deMarie-Julie née Charrière décédéeComme témoins: { 1. Benoît Marcel, mécanicien-dentiste, Lausanne
2. Hindin Willy, serurier, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Cully et Lutry le 30
et à Pully le Jorat le 31 décembre 1937

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt huit janvier mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées:

acte de naissance du fiancé —
acte de mariage de la fiancée
avec mention du divorce; autorisation
de remariage avant le
délai légal —
actes de publication —

Les époux:

Jean Jaton

Madeleine Jaton

Les témoins:

Marcel Guivier

Hindin Willy

L'officier de l'état civil



Communiqué Cocelles le Jorat,
Cully et Lutry

Registre des mariages A.

N^o 35
Berlie

et
Chenevard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berlie Jean-Henri

célibataire

serurier

originaire de La Rippe domicilié à

Lausanne né à

Charnex / Châtelard-Montreux le treize mars

mil neuf cent fils de

Alexandre Berlie, décédé et de

Adèle née Dutroit à Lausanne

2. Chenevard Angèle-Eugénie

célibataire

jeune de chambre

originaire de Corcelles le Jorat domiciliée à

Corcelles le Jorat née à

Corcelles le Jorat le vingt six août

mil huit cent nonante cinq fille de

Emile Chenevard, décédé et de

Lydie née Bovey, à Corcelles le Jorat

Comme témoins :
1. Delaporte Jean, représentant de Commerce, Lausanne
2. Muller Henri, boulangers-pâtisseries, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à La Rippe le 4
et à Corcelles le Jorat le 4 janvier 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit janvier mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

actes de naissances

acte de publication

Les époux :

Emile Berlie

Angèle Berlie

Les témoins :

J. Delaporte

H. Muller

L'officier de l'état civil :

J. Prunier

Communiqué à Corcelles le Jorat
et Gingins.

Registre des mariages A.

N^o 36
Richter
et
Benoit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richter Friedrich Otto

célibataire

imprimeur

originaire de Dresdeu (Saxe, Allemagne) domicilié à Lausanne né à

Groitzsch (Saxe, Allemagne) le quatorze mai mil huit cent nonante un fils de

Friedrich August Richter, gypcier-peinte et de Emilie Ernestine née Louhsner, à Dresdeu

2. Benoit Rose-Marie

divorcée de Friedrich-Harl Chomaun, dès le 9 juin 1925 célibataire

originaire de St^e Croix domiciliée à Lausanne née à

Vercy le huit octobre mil huit cent septante quatre fille de

Marie Benoit et de Louise née Chappuis, décédée

Comme témoins :
1. Longchamp Albert, maçon, à Lausanne
2. Blam Germaine, couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à St^e Croix et La Chaux le 14 janvier 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit janvier mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

actes de naissances
certificat de capacité du fiancé,
acte de mariage de la fiancée
avec mention du divorce
permis de publier et de marier
du Département de justice et
police, actes de publication

Communiqué à St^e Croix et à
la Chancellerie cantonale.

Les époux :

Otto Richter
Marie Benoit

Les témoins :

Longchamp Albert
Germaine Blam

L'officier de l'état civil :

J. Baugy

Registre des mariages A.

N^o 37
Reymond
et
Gasparini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Roger-Origène
célibataire
ingénieur civil
originaire de L'Abbaye et du Chevut — domicilié à
Lausanne — né à
St. Imier (Berne) — le six juillet
mil huit cent nonante trois — fils de
Georges Julien Reymond — et de
Julie Niry née Lugin, décidés

2. Gasparini Aubine
célibataire
couturière
originaire de 'origine française — domiciliée à
Lausanne, — née à
Mix les Bains (France) — le vingt huit février
mil neuf cent six — fille de
Gascal Gasparini, cordonneur — et de
Antoinette née Guideau à Thonon les Bains

Comme témoins :
1. Heysse Marius, boncierge, à Lausanne —
2. Regamey Albert, bruisier, à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à L'Abbaye et
au Brassus le 17 et au Leutier le 18 janvier 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux février mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

actes de naissance —
consentement des père et mère
de la fiancée. —
actes de publication —
permis de publier du Départe-
ment de justice et Police —
certificat de capacité de la
fiancée. —
Communiqué à L'Abbaye, au
Leutier et au Brassus et à la
Chancellerie cantonale.

Les époux :

R. Reymond
A. Gasparini

Les témoins :

Heysse M.
Regamey

L'officier de l'état civil :

L. Baiz

Registre des mariages A.

N^o 38
Ceissier
et
Sonnenberg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ceissier Lucien-Eugène

célibataire

industriel

originaire de Marseille (Bouches du Rhône) France domicilié à

Marseille, actuellement à Paris, en service militaire né à

le vingt quatre août

mil neuf cent huit

fils de

Louis-Edouard Ceissier, industriel

et de

Louise-Mortense-Léonie née Segond, à Marseille

2. Sonnenberg Alice-Johanna

célibataire

originaire de Düsseldorf-Mitte (Allemagne) domiciliée à

Lausanne

née à

Düsseldorf

le vingt deux avril

mil neuf cent huit

fille de

Albert Sonnenberg, négociant

et de

Blauche Emma née Boy, à Lausanne

Comme témoins :

1. H. Odmann Jacques, ingénieur, à Paris (8^e)

2. Pechis Gustave, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Marseille et Paris le 16 et à Düsseldorf le 19 décembre 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux février mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication; consentements de mariage pour les fiancés, promesse de mariage du fiancé, certificat d'autorité militaire du fiancé, certificats de capacité pour les fiancés et permis de publier et de mariage du Département de justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie cantonale (2).

Les époux:

Alice Ceissier
Alice Ceissier

Les témoins:

H. Odmann
Pechis

L'officier de l'état civil :

J. Baur

Registre des mariages A.

N° 39
Imsand

et
Guex-Crosier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Imsand Emmanuel
célibataire
employé d'hôtel
originaire de Münstet (Palais) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le huit octobre
mil neuf cent trois fils de
Bénédict Imsand, employé C.F.F. et de
Victoria née Rapp, à Lausanne

2. Guex-Crosier Marie-Lucie
célibataire
employée d'hôtel
originaire de Martigny-Coube domiciliée à
Martigny née à
Martigny Coube le seize septembre
mil huit cent nonante huit fille de
Joseph Guex-Crosier, agriculteur à Martigny-Coube et de
Marie Esther née Bonedoz, décédée

Comme témoins :
1. Guex-Crosier Denis, empl. d'hôtel, Martigny-Bourg
2. Tassot Georges, technicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Münstet et
Martigny le 14 janvier 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux février mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

actes de naissance
promesse de mariage pour la
fiancée
actes de publication

Les époux :

E. Imsand
M. Guex-Crosier

Les témoins :

Jos. Crosier Denis
G. Tassot

L'officier de l'état civil :

L. Bonif

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. — 1913.

Registre des mariages A.

N^o 40
 Ravussin
 et
 Corminboeuf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ravussin Robert-Désiré

célibataire

chauffeur

originaire de Baulmes

domicilié à

Lausanne

né à

Baulmes

le dix sept septembre

mil neuf cent deux

fils de

Auguste Edmond Ravussin, agriculteur

et de

Frida-Clara née Grosjean, à Baulmes

2. Corminboeuf Rosa

célibataire

ménagère

originaire de Dondidier (Fribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Berne

le vingt cinq décembre

mil neuf cent sept

fille de

Lucie Corminboeuf, à Berne

et de

Comme témoins : { 1. Ravussin Edmond, agriculteur, à Baulmes
 2. Ravussin Pierre, manœuvre, à Baulmes

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Baulmes et
 Dondidier le 24 décembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois février mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

actes de naissances et actes
 de publication.

consentement de la mère de
 la fiancée

Communiqué à Baulmes et
 Dondidier

Les époux :

Ravussin Robert.

Ravussin Rosa

Les témoins :

Edmond Ravussin

Pierre Ravussin

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Registre des mariages A.

N^o 41
Rickli
et
Jaton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rickli Emile-Auguste

veuf de Alice-Marie Bastardoz, dès le 20 juillet 1922
commerçant

originaire de Waugeried (Bern) domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le vingt-neuf décembre
mil huit cent huitante

fil de
Gottfried Rickli et de
Victoria née Dittli, décédés

2. Jaton née Roemy Pauline-Bertha

veuve de Edouard Jaton dès le 28 septembre 1924

originaire de Pully-le-Jorat domiciliée à
Lausanne née à

Glion (Flanches) le treize mars
mil huit cent septante six

fille de
Joseph-Julien Roemy et de
Marie-Chère née Wicki, décédés

Comme témoins :
1. Restuz Emile, huissier à Lausanne
2. M^{lle} Pysé Marie, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11 à Waugeried
le 12, à Pully-le-Jorat le 13 janvier 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois février mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

acte de naissance, acte de
décès de la 1^{re} femme du
fiancé et actes de publication

Les époux :

E. Rickli
B. Jaton

Les témoins :

E. Restuz
Pysé M^{lle}

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Communiqué à Waugeried
et Ecuelles le Jorat

Registre des mariages A.

N^o 42
Dumont dit Voitel
et
Crausaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumont dit Voitel Edgard-Menti

célibataire

employé de bureau

originaire de Locle et La Ferrière (Berne) domicilié à

Lausanne né à

La Chaux-de-Fonds le vingt sept août

mil neuf cent quatre fils de

Charles Dumont dit Voitel, décédé et de

Bertha née Solder, au Châtelard-Moutreaux

2. Crausaz Elise-Frieda

célibataire

employée d'hôtel

originaire de Charaumes / Houdon domiciliée à

Lausanne née à

Ahorn (Allemagne) le vingt cinq octobre

mil neuf cent quatre fille de

Samuel-François Crausaz, agriculteur et de

Anna-Lisette née Meun à Breuilleux

Comme témoins :
1. Depallens Arthur, opticien, à Montbreny
2. Emery Aimé, agriculteur, à Blémblens

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, au Locle et à La Ferrière le 5, et à Charaumes le 6 janvier 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre février mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication

Les époux :

[Signature]
Elise Dumont

Les témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué au Locle, La Ferrière
et Houdon.

Par jugement du Tribunal du district de
Morges
rendu en date du 31 décembre 1943
déclaré définitif et exécutoire le 10
janvier 1944.
Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à trois ans, dès le 10
janvier 1944, le délai pendant
lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 29 janvier 1944.

Officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 43
Borgeaud
et
Desarzens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgeaud Frédéric-Marcel

célibataire

cuisinier

originaire de Collombey-Muraz (Valais) domicilié à
Lausanne né à

Muraz le quatorze octobre

mil huit cent nonante trois fils de

Albert François Borgeaud, décédé et de
Lydie née Voisin, à Muraz

2. Desarzens née Simon Alice-Emma

veuve de Héli Desarzens, dès le 31 mai 1924

originaire de Sarzens domiciliée à
Lausanne née à

Orges le 10 août

mil huit cent nonante huit fille de

François Louis Simon, chocolatier à Orbe et de
Justine Louisa née Cosset, décédée

Comme témoins : 1. Montet Auguste, maçon, à Lausanne
2. Lutz André, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Collombey le 11, à Lucens
le 12 janvier 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre février mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication

Les époux :

Marcel Borgeaud
Alice Borgeaud

Les témoins :

Montet Auguste
André Lutz

L'officier de l'état civil :

H. Brauer

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 28 octobre 1937
déclaré définitif et exécutoire le 15
décembre 1937
le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 15
décembre 1937, le délai pendant
lequel les époux
peuvent contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 4 décembre 1937.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 44
Dupuis
et
Welesserh

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupuis Georges

célibataire

agriculteur

originaire de Belmont Yverdon domicilié à

Belmont Yv. né à

Belmont Yv. le quatorze décembre

mil huit cent nonante neuf fils de

Jean Louis Dupuis, agriculteur et de

Louise née Dupuis à Belmont Yv.

2. Welesserh Berthe Marie

célibataire

originaire de Leuz le Jorat domiciliée à

Rauces née à

Rauces le vingt trois avril

mil neuf cent deux fille de

Alfred Welesserh et de

Emma-Louisa née Contesse, à Raucos

Comme témoins : { 1. Dupuis Henri, agriculteur, à Belmont Yv.
2. Léopold Gustave, mécanicien, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Belmont le 9 à Leuz le Jorat
et Raucos le 10 janvier 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre février mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Belmont Yv.

Les époux :

Georges Dupuis
Berthe Dupuis

Les témoins :

André Dupuis.
Gustave Leopold

Communiqué à Belmont et
Lucelles le Jorat et Baulmes.

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Registre des mariages A.

N^o 45

Bieler

et
de Cèrenville

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bieler Ernest

divorcé de Marie Michelle - Louise Vimont dès le 2. mars 1922

artiste peintre

originaire de Prévocuges domicilié à

Montellier vicie Chexbres né à

Rolle le treute juillet

mil huit cent soixante trois fils de

Samuel Bieler et de

Nathalie - Caroline - Jeannette née de Putzom, décédés

2. de Cèrenville Madeleine

célibataire

originaire de Paudex domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix octobre

mil huit cent huitante quatre fille de

Hémi de Cèrenville et de

Henriette Mathilde Charlotte - Jeanne née de Lausanne, décédés

Comme témoins : } 1. de Lausanne Raymond, D^r - médecin, à Genève
2. Guex Robert, Professeur, à l'Université, à LausanneLes publications ont eu lieu à Chexbres le 5, à Paudex, Prévocuges
et Lausanne le 6. janvier 1928.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre février mil neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Chexbres

Les époux :

Ernest Bieler
Madeleine Bieler

Les témoins :

D^r R. de Lausanne

R. Guex

P. de Chaux de Sévry
A. Dubois-Randall

L'officier de l'état civil :

H. Baug

M. de Cèrenville
R. GuexCommuniqué à Echaouds et
Pully et Chexbres.

Registre des mariages A.

No 46
Rougemon
et
Maronnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rougemon Gilbert-Mauri
célibataire
employé à l'Assurance mutuelle vaudoise
originaire de Provençe domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt quatre septembre
mil neuf cent deux fils de
Henri Louis - Rougemon, cafetier et de
Marie-Marguerite née Regamey à Lausanne

2. Maronnier Léontine-Marie-Mortense
célibataire
couturière
originaire de origine française domiciliée à
Lausanne née à
Glagion (Nord, France) le sept octobre
mil neuf cent quatre fille de
Léonce - Emile Maronnier, décédé et de
Adèle née Louisa, à Lausanne

Comme témoins :
1. Rougemon Henri, cafetier, à Lausanne
2. Rougemon Jules, restaurateur, à Orsery
Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, et à Provençe le 12 janvier 1953.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent cinquante trois.

Pièces déposées :
actes de naissance
conseil de la mère de la fiancée et acte de décès de son père
actes de publication

certificat de capacité de la fiancée
Permis de publier du Département de Justice et Police
Communiqué à Provençe et à la Chancellerie bantonaise.

Les époux :
Rougemon
Maronnier
Les témoins :
H. Rougemon
Maronnier
L'officier de l'état civil :
H. Fraux

Par jugement du Tribunal du District de Lausanne rendu en date du 31 janvier 1953 déclaré définitif et exécutoire le deux mars 1953. Le Tribunal a fait à deux ans, dès le 2 mars 1953, à quel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage : Lausanne, le 12 mars 1953.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 47
Benjamin
et
Benzonana

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benjamin Isackino dit Isaac-Albert
celibataire
commerçant

originaire de nationalité grecque domicilié à
Lausanne né à
Salonique le douze septembre
mil huit cent nonante trois fils de
David Benjamin, décédé et de
Rebecca née Arditti, à Lausanne

2. Benzonana Sara
célibataire

originaire de Tirourne (Italie) domiciliée à
Paris (10^e) née à
Constantinople le six mars
mil neuf cent quatre fille de
Behor-Samuël Benzonana, commerçant et de
Ester née Pesse, à Paris

Comme témoins :
1. Venozia Moïse, négociant, à Salonique.
2. Besso Joseph, négociant, à Paris (3^e arr.)

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30. à Paris le 31-12-27
à Lausanne le 19. janvier 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six janvier mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

actes de naissance
promesse de mariage pour
la fiancée
déclaration pour le mariage
religieux, actes de publication
certificat de capacité de la fiancée
Permis de publier et de
recevoir des Dispens de J. et P.
Communiqué à la Chancellerie
Cantonale (2)

Les époux :

Benjamin
Sarah Benzonana

Les témoins :

J. Besso
Maria Venozia

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Registre des mariages A.

N^o 48
Bally
Kilchör

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bally François-Henri
célibataire
manœuvre
originaire de Sulleus domicilié à
Lausanne né à
Sulleus. le six novembre
mil huit cent huitante huit fils de
François Bally et de
Alice-Lina née Guerry, décédés

2. Kilchör Cécilia
célibataire
cuisinière
originaire de Liebistorf domiciliée à
Lausanne née à
Gurmels le vingt huit février
mil neuf cent deux fille de
Johann Kilchör, agriculteur et de
Anna née Heunly, à Cormoude

Comme témoins :
1. Rahm Victor, jardinier, à Lausanne
2. Heysse Marie, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16. Liebistorf le 17
et à Sulleus le 18 janvier 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six février mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :
actes de naissance et actes
de publication.

Les époux :
François Bally
Cécilia Bally

Les témoins :
V. Rahm
Heysse M^{rs}

Communiqué à Sulleus et à
Gurmels

L'officier de l'état civil :
H. Prunier

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 49
Krieg
et
Landry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Krieg Charles-Henri-Antoine
célibataire
négociant
originaire de Lausanne et Nuri (Berne) domicilié à Lausanne né à Lausanne le vingt six novembre mil huit cent nonante huit fils de Charles-Louis-César Krieg, décédé et de Louise-Berthe, née Séchaud à Lausanne

2. Landry Simone-Éléonore
célibataire
originaire des Ferrières, Le Locle et Neuchâtel domiciliée à Lausanne née à Lausanne le dix neuf mars mil neuf cent neuf fille de Pierre Landry, négociant et de Nina-Éléonore née Châtelain, à Lausanne

Comme témoins :
1. Landry Pierre, négociant, à Lausanne
2. Landry Éléonore, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Nuri, Les Ferrières, Le Locle et Neuchâtel le 17 janvier 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

actes de naissance
consentement des pères et mère de la fiancée
actes de publication

Les époux :

Charles Krieg
Simone Krieg

Les témoins :

P. Landry
E. Landry

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Communiqué Nuri N. Les Ferrières, Le Locle et Neuchâtel

Registre des mariages A.

N^o 50
Zeeb
et
Gauthier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zeeb Charles-Henri
célibataire
chauffeur à la C^{ie} générale de navigation
originaire de St^e Croix domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix sept novembre
mil neuf cent cinq fils de
Naurice Albert Zeeb, employé
et de
Elisa née Schneider à Lausanne

2. Gauthier Marguerite-Hélène
célibataire
ménagère
originaire de Ruyres-les-Prés (Fribourg) et de Neuchâtel domiciliée à
Lausanne née à
Neuchâtel le dix huit avril
mil neuf cent six fille de
Léon Gauthier greffier à Neuchâtel et de
Marie Louise née Prodt, décédée

Comme témoins :
1. Zeeb Albert, employé, à Lausanne
2. Schneider Charles, batelier, à Montbaur.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9. à St^e Croix, Ruyres-les-Prés et Neuchâtel le 11. janvier 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze février mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

actes de naissance
et actes de publication

Les époux :

Charles Zeeb
Marie Zeeb.

Les témoins :

Albert Zeeb
Schneider C^{ie}

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Communiqué à St^e Croix
Ruyres-les-Prés et Neuchâtel.

Registre des mariages A.

N^o 50
Zeeb
et
Gauthier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zeeb Charles-Henri
célibataire
chauffeur à la C^{ie} générale de navigation
originaire de St^e Croix domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix sept novembre
mil neuf cent cinq fils de
Maurice Albert Zeeb, employé
et de
Elisa née Schneider à Lausanne

2. Gauthier Marguerite-Hélène
célibataire
ménagère
originaire de Ruyres-les-Prés (Fribourg) et de Neuchâtel domiciliée à
Lausanne née à
Neuchâtel le dix huit avril
mil neuf cent six fille de
Léon Gauthier greffier à Neuchâtel et de
Marie Louise née Prodt, décédée

Comme témoins :
1. Zeeb Albert, employé, à Lausanne
2. Schneider Charles, batelier, à Montbaur.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9. à St^e Croix, Ruyres-les-Prés et Neuchâtel le 11. janvier 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze février mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

actes de naissance
et actes de publication

Les époux :

Charles Zeeb
Marie Zeeb.

Les témoins :

Albert Zeeb
Schneider C^{ie}

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Communiqué à St^e Croix
Ruyres les Prés et Neuchâtel.

A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

| NOM | PRENOMS | Page |
|------------|---------------------------|------|
| Abrezol | Jules-Henri-Gustave | 318 |
| Ackerly | Samuel-Leroy | 67 |
| Ackermann | Charles-Alphonse | 17 |
| Aeckbacher | Louis-Edouard | 174 |
| Ammann | Doile-Lda-Marguerite | 29 |
| id | Frieda | 288 |
| Amstad | Julienne | 279 |
| André | Florent-Joseph-Maria-Max | 124 |
| id | Miry-Louise | 324 |
| Anea | Amelie-Augustine | 254 |
| Anzermier | Marie-Lina | 178 |
| Anzermoz | Julie-dite-Juliette | 152 |
| Antonin | Constant-Florentin | 221 |
| Aricha | Jeanne-Marie-Louise | 142 |
| Arnold | Charles-Gustave-Adolphe | 3 |
| Aubert | Maries-Lionie | 336 |
| Aubert | Lda-Jeanne-Elise | 24 |
| Augeburger | Lucien-Louis-Henri | 98 |
| Aviolat | Berthe-Charlotte-dite-Gil | 159 |
| Ayez | Violette-Lophie | 153 |

Le volume se termine par le n° 50, de l'année 1928. La suite se trouve dans le volume n° 62, commençant par le n° 57. Un double du présent registre a été remis au Département de Justice et Police, conformément à la loi. Ce que nous certifions. Lausanne, le 11 février 1928.

L'Officier de l'Etat civil



Le Bailli

| NOM | PRENOMS | Page | NOM | PRENOMS | Page |
|------------|-----------------------------|------|-----------------------|-------------------------------|------|
| Baataz | François - Charles | 105 | Bielez | Ernest | 295 |
| Bacizwil | Henri - Vincent | 165 | Bilhaz | Germaine - Elise - Rosine | 23 |
| Bacizwyl | Marquise - Christine | 164 | Bill | Anna | 266 |
| Baillot | Berthe - Olga | 224 | Bize | Emilie | 207 |
| Balziger | Ida | 162 | Bizot | Pierre - Jean | 218 |
| Bally | François - Henri | 398 | | | |
| Barberiz | Ernest - Charles - Henri | 167 | Blanc | Caroline - Marguerite | 30 |
| Barbezat | Elisa dite Olga | 356 | id | Adrienne - Odette | 154 |
| Barbini | Yvonna - Barbara | 115 | id | Henri - François - Jules | 220 |
| Barlatay | Germaine - Julie - Olympie | 249 | Blonay (de) | Renie - Jeanne | 234 |
| Barney | Sarah - Adèle | 67 | Blondel | Marthe - Louisa | 176 |
| Baranc | Catherina | 237 | | | |
| Barraz | Joseph - François | 132 | Bolliger | Juliette - Lina | 96 |
| Barler | Berthe - Adèle | 78 | Bolomey | Jeanne | 122 |
| Bazet | Susanne - Marie | 81 | id | Marguerite - Lina | 150 |
| Baum | Anna | 266 | Bonnard | Suzanne - Gabrielle | 340 |
| Baumeister | Marguerite | 218 | Bonny | Jérôme - Eugène | 172 |
| Bayard | Heinrich - Ignaz | 200 | Bonzon | Henri - Daniel - Philippe | 71 |
| | | | Boraley | Alme - Louise | 357 |
| Bekoua | Berthe - Rose | 312 | Borboën | Simon - Fernand | 291 |
| Bekolley | Louis | 4 | Botel | Jacques - Marc - Frédéric | 255 |
| Bekrenz | Wilhelmine - Catharina | 60 | Borza | Lofia | 244 |
| Belet | Yvonne | 105 | Borgeaud | Aimé - Charles | 152 |
| id. | Fruca - Louise | 184 | id | Marcelle | 210 |
| Belotti | Marcelle - Elise | 257 | id | Frédéric - Marcel | 393 |
| Bender | Hermine - Limerie | 258 | Born | Rodolphe - Emile | 87 |
| Benjamin | Isachino dit Isaac - Albert | 397 | Borckung | Blancina | 123 |
| Benoit | Susanne - Marguerite | 17 | Borz | Mina - Olga | 277 |
| id | Rose - Marie | 386 | Boudry (Ducommun dit) | Yvonne - Germaine | 172 |
| Benzonana | Lara | 397 | Bourqui | Marie - Virginie | 165 |
| Berdoz | Marie - Louise | 195 | Bovard | Felix | 126 |
| Bergier | Charles - Henri | 90 | id | William - Maurice - Marc | 142 |
| Berlic | Jean - Henri | 385 | Bovay | Julia - Marie | 80 |
| Bernez | Oskar | 333 | id | Pierre - Lion | 252 |
| Berthel | Jeanne - Louise - Marie | 14 | Bovey | Auguste - Louis | 28 |
| Berthoud | Marthe - Lina | 70 | | | |
| id | Elise - Lina | 379 | Brahier | François - Lion | 309 |
| Bertuzzi | Adelmo - Filiberto - Silvio | 94 | Braissant | Berthe - Auguste | 175 |
| Besson | Emma - Louise | 197 | Braun | Charles - Edouard | 92 |
| id | Angèle - Emilie | 208 | Briegen | Marguerite | 194 |
| Bezencon | Maurice | 40 | Brolliet | Ticlette - Jeanne - Henriette | 138 |
| Bezzola | Tomino - Giuseppe - Ottore | 231 | | | |
| | | | Buffat | Louis - Auguste - Alexis | 249 |
| Biamino | Alice - Jenny - Rose | 274 | Bühler | Ernest | 74 |
| Biba | Oscar - Conrad | 327 | id | Auguste - Wilhelm | 284 |

B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y

| NOM | PRENOMS | Page | NOM | PRENOMS | Page |
|-----------------|------------------------------|------|-----------------------|--|------|
| Cachin | Violette | 141 | Chollet | Gernest | 19 |
| Cagna | Victor | 117 | id | Gernest. Rodolphe | 42 |
| Caillet | Georges. Emile | 217 | id | Louise | 220 |
| id | Odette. Marguerite | 293 | Christin | Marthe. Lophie. Marcelle | 200 |
| Calderara | Angeline | 38 | id | Jeanne | 259 |
| Calmelet | Madeline | 344 | id | Louis. Isaac. Benjamin | 274 |
| Capra | Carlo. Felice. Beresio | 219 | | | |
| Cazzard | Emile. Louis | 184 | Clement | Marguerite. Emma | 161 |
| Carrizziano | Anne. Rose | 212 | Clerc | Jean. Francois | 280 |
| Cazzani | Roberto | 129 | Clerici | Adèle. Maria. Domenica | 64 |
| Castellano | Marguerite. Violetta. Rosina | 137 | id | Hedwig | 226 |
| Carin | Armand. Eugène | 224 | | | |
| Cizenville (de) | Madeline | 395 | Cochet | Jeanne. Elise | 132 |
| Cesf | Odette. Jeanne. Elise | 186 | Collioud | Berthe | 98 |
| Cahn | Leopold | 57 | Conod | Frederic. Emmanuel | 241 |
| Chabault | Henriette. Jeanne | 53 | Conli | Blandine. Margherita. Est. | 250 |
| Chaillet | Madeline. Jeanne | 185 | id | Battista. Gerolamo. ^{terina} Giuseppe | 363 |
| Chambaz | Maria. Caroline. Catherine | 177 | Coppini | Luisa | 342 |
| Chamol | Georges. Max | 65 | Cockaz | Helene. Aline | 27 |
| id | Chéophile | 356 | id | Alice. Marguerite | 31 |
| Chapallaz | Marcel. Francois | 272 | id | Emma. Rosa | 40 |
| Chappuis | Violette. Blanche | 57 | id | Marguerite. Juste. Mathilde | 103 |
| id | Aimée. Clara | 357 | id | Roger. Tony. André | 299 |
| Chapuis | Yvonne. Elise | 181 | Cordey | Alice | 107 |
| Charbon | Yvonne. Marcelle | 48 | id | Louis. Fernand | 116 |
| id | Louis. César | 127 | Corninkoey | Rosa | 390 |
| Chard | Marcel. René | 238 | Cornioley | Marthe. Emma | 93 |
| Chaubert | Louis | 125 | Cornu | Paul. Prosper | 192 |
| Chaulens | Camille. Albert | 346 | id | Marguerite | 262 |
| Chavan | William. Marius | 285 | Cortello | Jean. Adolphe | 247 |
| Chave | Eugène. Albert | 194 | Cosandey | Heinmann | 78 |
| id | Frederic | 204 | Courtat | Albert. Edouard | 106 |
| id | Lina. Marguerite | 348 | Couzeu de Deckersberg | Pierre. Emmanuel. Frederic. Edouard | 234 |
| Charvial | Henri. Pierre. Emile | 248 | | | |
| Chenaux | César. Emile. Henri | 261 | Crauzaz | Olga. Lucile | 65 |
| Chenevard | Juliette. Renée | 187 | id | Emile. Constant. Albert | 120 |
| id | Roger. Marc. Louis | 212 | id | Elise. Frieda | 392 |
| id | Angèle. Eugénie | 385 | Croizier | Maria. Louise. Catherine | 311 |
| Cherbuin | Fanny | 35 | Crouzaz (de) | Angeline | 33 |
| Chérif | Maria. Christine. Pasquale | 89 | | | |
| Chessa | Idelly. Hortense | 83 | Cuendel | Wilfrid | 199 |
| id | Léa. Susanne | 84 | Cuzhod | William. Albert | 110 |
| Chevalier | Frieda | 288 | id | Rose. Eugénie | 322 |
| Chevauz | Eugène. Albert | 93 | Cuérél | Charles. Edmond | 104 |
| Chiaradia | Palmyra. Leonora | 358 | | | |

C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

NOM

PRÉNOMS

Page

NOM

PRÉNOMS

Page

C

| NOM | PRENOMS | Page | NOM | PRENOMS | Page |
|-------------------------|--|------|--------------|-------------------------------|------|
| Diaglia - Salero | Fernand - Jean | 358 | Normand | Elisabeth | 364 |
| Dällenbach | Adrien - Jules | 214 | Doubazoff | Carlina | 378 |
| Daniel | Henrich | 122 | Doudin | Paul | 57 |
| | | | Doy | Georges - Etienne | 375 |
| Debernati | Emile | 133 | Dreyer | Ernest | 79 |
| Debioua | Romain - Jules | 119 | Droux | Marie - Augusta | 262 |
| de Delonay | Renée - Jeanne | 234 | | | |
| de Cerenville | Madeline | 395 | Dubois | Adrien | 368 |
| Deckerberg (de Courzeu) | Juive. Emmanuel. Frédéric ^{Edouard} | 234 | Duboua | Augusta - Lophie | 219 |
| Decompoia | Andrie - Jeanne | 127 | Dubuis | Emile - Samuel | 268 |
| Decoppet | Alexandre - Marius | 338 | Ducommun dit | Boudry Yvonne Germaine | 172 |
| Decosterd | Adèle | 158 | Ducolterd | Jeanne - Marie | 4 |
| Decrivet | Alfred - Robert | 345 | Duczel | Albert - Marius | 16 |
| De Crouzae | Angeline | 33 | Duczy | Emma Olga - Adelaïde | 205 |
| Dégion | Armand - Charles - René | 82 | Dumathieray | Olga - Alice | 257 |
| De Goudron | Leontine - Rose | 360 | Dumont dit | Voitel Edgard - Henri | 392 |
| de Haller | Marianne - Flora - Georgette | 216 | Dumoulin | Euphémie - Elise | 54 |
| Delacrelaz | Fernand - Lucien | 207 | Dumuid | Charles - Edouard | 315 |
| id | Marquerite - Aline | 239 | Dupost | Pierre - Jean | 41 |
| id | Marianne | 267 | id | Marie - Louise | 119 |
| id | Maurice | 61 | Dupuis | Germaine - Marquerite - Marie | 76 |
| Delapraz | Emilie | 377 | id | Armand - Marcel | 85 |
| Delavaua | Marc | 337 | id | Alfred - Maurice | 229 |
| Delebert | Berthe - Marie | 394 | id | Alice - Jeanne | 248 |
| Delisle | François - Louis | 376 | id | Georges | 394 |
| Delmotte | Aline | 347 | Duzuzel | Adolphe - Gustave | 108 |
| Dénieraz | Andrie | 75 | Dutoit | Jean - Adrien | 70 |
| id | Rose - Adèle | 374 | id | Robert | 159 |
| Dizias | Isabelle - Lophie | 231 | id | Eugène - Edouard | 342 |
| Dzazzenz | Alice - Emma | 393 | Duvaney | Berthe - Rose | 160 |
| Dzgalier | Henri - Louis - Gilbert | 191 | Duvaud | Jenny - Louise | 215 |
| Dzponds | François - Louis | 324 | Duveluz | Lophie | 292 |
| id | Yvonne - Alice | 369 | Düzig | Rodolphe | 260 |
| de Suzannet | Alain - Henri - Georges - Jean - ^{Constant} | 378 | | | |
| Devaud | Jeanne - Alice | 291 | | | |
| Deville | Marquerite | 97 | | | |
| de Beck | Albert - Hippolyte - Marie | 347 | | | |
| Dezal - Huguenin | Jeanne - Olga | 35 | | | |
| Digoin | Simon - Ernest | 242 | | | |
| Diviné | Fernand - Adolphe | 137 | | | |
| Dizzenz | Charles - Isaac | 134 | | | |
| Dönni | Ernest - Heinrich | 278 | | | |
| Dony | Rose - Emma | 19 | | | |

D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

| NOM | PRENOMS | Page | NOM | PRENOMS | Page |
|--------------|---------------------------|------|-----|---------|------|
| Fahni | Henri - Florian | 319 | | | |
| Falcy | Simone - Lucie | 173 | | | |
| Fazekind | Caroline - Marie - Simone | 191 | | | |
| Fauzel | Mina - Marguerite | 50 | | | |
| Favez | Aimé | 38 | | | |
| Farrat | Charlotte - Marguerite | 281 | | | |
| id | Rose - Berthe | 328 | | | |
| Favre | Rosa | 211 | | | |
| id | Fernand - Lucien | 223 | | | |
| id - Clément | Charles - Henri | 300 | | | |
| Fehlmann | Robert | 160 | | | |
| Felia | Alice - Antoinette | 113 | | | |
| Fiaua | Yvonne | 102 | | | |
| id | Pierre | 103 | | | |
| id | Alfred - Charles | 175 | | | |
| Fink | Ruth | 344 | | | |
| Fischi | Ines - Irma - Marina | 108 | | | |
| Fitting | Emma - Elisabeth | 52 | | | |
| id | Louis | 340 | | | |
| Fivat | Germaine - Augustine | 55 | | | |
| Flangini | Panaghis | 12 | | | |
| Fontannaz | Francis - Paul | 32 | | | |
| Forney | Aimée - Eugénie - Esther | 141 | | | |
| Forzer | Henri - Rodolphe | 323 | | | |
| Forzano | Madeleine | 37 | | | |
| Freisz | Julien | 60 | | | |
| Freivogel | Mariel | 180 | | | |
| Freymond | Ulysse - Victor | 181 | | | |
| Frick | Alice - Emma | 238 | | | |
| Fritzsche | Blanche - Augusta | 309 | | | |
| Froideroux | Germain - Achille | 10 | | | |
| Grund | Yvonne - Eugénie | 345 | | | |
| Fuchs | Barbara | 128 | | | |
| id | Otto - Léo | 148 | | | |

F
C
H
L
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

| NOM | PRENOMS | Page | NOM | PRENOMS | Page |
|--------------|-------------------------|------|--------------|---------------------|------|
| Gachel | Alice Jenny Rose | 274 | Golay | Reni-Francois-Louis | 407 |
| id | Octave | 343 | Golaz | Lucien-Henri | 317 |
| Galley | James-Lionard | 31 | Gonthier | Germaine | 168 |
| id | Jean-Marc | 80 | Goff | James-L. | 344 |
| id | Fernand-Alfred | 246 | Goudron (de) | Leontine-Rose | 260 |
| Galzer | Lunie-Marguerite | 209 | Goumoënz | Francois | 320 |
| Gammenthaler | Marie | 298 | Gouzon | Roger-Gaston | 341 |
| Ganier | Marie-Louise-Eugenie | 241 | Goy | Berthe-Marie | 264 |
| Ganty | Victor-Marc-Alexis | 379 | Gras | Fernand-Marie | 286 |
| Garcin | Jeanne-Lida | 203 | Grand | Marie | 5 |
| Gazin | Emma-Louise | 88 | Gremaud | Angeline | 38 |
| Gasparini | Aubine | 387 | Grémion | Joseph-Nicolas | 304 |
| Gasmann | Theodore-Piatus | 228 | Grêt | Paul-Charles | 264 |
| Gattoliat | Marie-Clara | 20 | Grillon | Fernand-Ernest | 164 |
| Gaud | Jeanne-Elisa | 110 | Grin | Constant | 101 |
| Gauthier | Marguerite-Helene | 400 | Grunder | Anna-Maryartha | 352 |
| Gavillet | Charles-Frederic-Henri | 14 | | | |
| id | Paul-Henri-Maurice | 24 | Gubler | Helene-Clara | 381 |
| id | Paul | 332 | Guerrero | Marina-Mercedes | 227 |
| id | Robert-Georges | 382 | Guera | William | 139 |
| Gavin | Marc | 311 | id | Ena | 202 |
| Gay | Charles-Marius | 301 | id | Jules-Francois | 225 |
| | | | id | Marie-Victorine | 235 |
| Geneva | Germaine-Cecile | 275 | id | Fernand-Alfred | 239 |
| George | Marga-Marie-Francois | 236 | id - Crozier | Marie-Luce | 389 |
| Gerber | Robert-Fritz | 373 | Guhl | Siliane-Cherise | 146 |
| Germanier | Marie-Celine | 221 | Guignel | Germaine-Alice | 133 |
| | | | Gumig | Leonie-Portha | 359 |
| Gigaud | Blanche-Aline | 180 | Gumy | Lydie-Julia | 109 |
| Gilliard | Frederic-Louis | 161 | id | Sidonie | 282 |
| Gillieron | Fritz-Arni | 170 | Guntzen von | Marie-Maryartha | 135 |
| id | Adrien | 197 | Gupfert | Rose-Emma | 19 |
| id | Emma-Louise | 371 | Gutzner | Andri | 208 |
| Gizard | Julie | 285 | | | |
| Gizardel | Georges | 66 | | | |
| Gizoud | Paul | 206 | | | |
| Gizclon | Germaine-Cherise | 147 | | | |
| Giziger | Walter | 265 | | | |
| Giuliani | Guillaume | 11 | | | |
| | | | | | |
| Glabrenner | Emma-Martha | 206 | | | |
| | | | | | |
| Godio | Pietro-Antonio | 250 | | | |
| Godthard | Friederike-Johanna | 365 | | | |
| Golay | Elisabeth-Louise-Amelie | 42 | | | |

NOM

PRENOMS

Page

NOM

PRENOMS

Page

G

| NOM | PRENOMS | Page | NOM | PRENOMS | Page |
|------------------|---------------------------|------|-----|---------|------|
| Haar | Marquise. Eugène Jeanne | 45 | | | |
| Hablützel | Henri | 279 | | | |
| Häfeli | Louise | 230 | | | |
| Häfliger | Léa. Emilie | 301 | | | |
| Haller (de) | Marianne Flora. Georgette | 216 | | | |
| Hals | Franz. Antoine Martin | 63 | | | |
| Hediger | Léa. Elisabeth | 183 | | | |
| Heimberg | Albert. Ernest | 306 | | | |
| Heiss | Brigitte. Rosalie | 300 | | | |
| Helfer | Edouard | 292 | | | |
| Heller | Arnold | 361 | | | |
| Hengartner | Arnold | 77 | | | |
| Henzioud | Marquise. Violette | 373 | | | |
| Hermann | Marie | 143 | | | |
| Hertig | Helene. Marquise | 59 | | | |
| id | Jules. Arnold. Roger | 233 | | | |
| Hervey | Raoul. Eugène | 43 | | | |
| Hirt | Marie. Marcelle | 245 | | | |
| id | Henri. Hermann | 302 | | | |
| Hofstetter | Olga. Rosa | 222 | | | |
| Höhn | Ludwig. August. | 114 | | | |
| Horteltler | Augusta. Sophie | 219 | | | |
| Huber | August. Ernst | 95 | | | |
| Hubler | Marcel. Emile | 297 | | | |
| Hugi | Lion. Emmanuel. Frédéric | 237 | | | |
| Huguenet | Violette. Jeanne | 155 | | | |
| id | Roger. Victor | 193 | | | |
| Huguenin-Ozol | Jeanne. Olga | 95 | | | |
| Huguenin-Vichaux | Louis. Jean | 188 | | | |
| Hulliger | Charles. Ernest | 275 | | | |
| Humbert | Ruth. Elise | 82 | | | |
| Hürlimann | Edouard. Rodolphe | 370 | | | |
| Hürry | Marquise. Françoise | 383 | | | |

H
C
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

| NOM | PRENOMS | Page | NOM | PRENOMS | Page |
|-----------|-------------------------|------|-----------|------------------------|------|
| Amboden | Marie | 5 | Aäckle | Albert | 352 |
| Amhoff | Olga. Angeline. Chèrese | 46 | Aacottel | Fiolette. Lina | 106 |
| Amzand | Emmanuel | 389 | id | Gabrielle. Emilie | 253 |
| Anaebnit | Pierre. Emmanuel | 84 | Aaccoud | Colvina. Juliette | 101 |
| Anghoffer | Maurice. Henri. Samuel | 153 | Aäger | Marquente. Julia. Lina | 131 |
| Arabel | Lucie. Elise | 79 | Aaggi | Heons | 56 |
| Asler | Otto | 25 | Aallard | Alphonse. Aimé. Gaston | 7 |
| Asoz | Blanche. Augustone | 310 | Aanz Janz | Jean. Christian | 286 |
| Ath | Hermann | 97 | Aaquerood | Marquente. Renie | 126 |
| | | | Aaquez | Henri. Paul. Louis | 115 |
| | | | Aaquiez | Eugène. Henri | 46 |
| | | | id | Reni. Alois | 283 |
| | | | Aaton | Eveline. Louisa | 204 |
| | | | id | Edmond. Colvard | 353 |
| | | | id | Jean. Henri | 384 |
| | | | id | Pauline. Bertha | 391 |
| | | | Aaunin | Valentin | 355 |
| | | | Aawetz | Louis | 295 |
| | | | Aayet | Jules | 72 |
| | | | Aeanmonod | Léone. Hélène | 346 |
| | | | Aeannezet | Ernest. César | 178 |
| | | | Aeger | Emile | 76 |
| | | | Aenny | Joseph. Filicim | 210 |
| | | | Aohn | Hermann. Joseph | 271 |
| | | | Aomini | Mexie | 246 |
| | | | Aörgenzen | Bertha | 139 |
| | | | Aoos | Anna | 343 |
| | | | Aozzevel | Hélène. Louise | 47 |
| | | | Aunod | Thomé. Adolphine | 1 |

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y

NOM

PRENOMS

Page

NOM

PRENOMS

Page

J

| NOM | PRENOMS | Page | NOM | PRENOMS | Page |
|----------------|---------------------------|------|-----|---------|------|
| Kalogeropoulos | Helene | 34 | | | |
| Kammacher | Alphonse | 21 | | | |
| Keller | Emma | 280 | | | |
| Kienzer | Jeanne - Marguerite | 99 | | | |
| Kilchör | Clotilde | 398 | | | |
| Klinger | Albert - Otto | 169 | | | |
| Klingler | Gotthard - Siegfried | 226 | | | |
| Kneubühler | Marie Louise | 18 | | | |
| Köchli | Hans | 267 | | | |
| Kohler | Valentin - Albert | 88 | | | |
| Köhli | Frida - Elisabeth | 71 | | | |
| Krähenbühl | Otto | 263 | | | |
| Krebs | Prunbilde - Martha | 335 | | | |
| Krieg | Charles - Henri - Antoine | 399 | | | |
| Krieger | Edouard | 294 | | | |
| Krüger | Georges - Henri | 308 | | | |
| Kurzner | Gyverne | 61 | | | |

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

NOM

PRENOMS

Page

NOM

PRENOMS

Page

K

| NOM | PRENOMS | Page | NOM | PRENOMS | Page |
|--------------|-----------------------------|------|-----|---------|------|
| Saizeur | Marie - Virginie | 321 | | | |
| Samberey | Yvonne - Berthe | 9 | | | |
| Sandolf | Lia - Marguerite | 22 | | | |
| Sandry | Simone - Thionore | 399 | | | |
| Saranchy | Robert - Henri - Albert | 156 | | | |
| Secoultre | Madeline - Louise | 174 | | | |
| Sederez | Albin - Hermann | 182 | | | |
| Segrezet | Cesar - Adrien | 298 | | | |
| Schmann | Max - Emile | 177 | | | |
| id | Byril - Robert | 316 | | | |
| Sendl | Franz - Joseph | 303 | | | |
| Seuba | Saul - Marcel | 99 | | | |
| Seutwylez | Robert | 157 | | | |
| Sometti | Marcelline | 49 | | | |
| Songchamp | Seline - Agathe | 273 | | | |
| Sozio | Fiorino - Felice - Giovanni | 293 | | | |
| Söwer | Bluette - Blanche | 307 | | | |
| Sugzin | Selly - Berthe | 337 | | | |
| Suzati | Giobanni - Giuseppe | 36 | | | |
| Süzcher | Marica - Sophie | 07 | | | |
| Suztenberger | Elsa - Lionie - Josefina | 350 | | | |
| Süthi | Rosa | 72 | | | |
| Suthi | Blanche - Marguerite | 380 | | | |

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

| NOM | PRENOMS | Page | NOM | PRENOMS | Page |
|----------------|---------------------------|------|----------|-------------------------------|------|
| Madaro | Fernando-Salvatore-Luigi | 449 | Michaud | Louis-Charles | 325 |
| Mäder / Maeder | Alfred | 381 | Michel | Wilhelm | 243 |
| Madzen | Wilhelmine-Catharina | 60 | id | Oscar-Etiophile-Oswald | 287 |
| Magnin | Georges | 288 | id | Philomène-Lucie | 287 |
| Maier | Luis-Caroline | 171 | Mignot | Marguerite-Blanche | 75 |
| Maillefer | Renée-Yvonne | 268 | id | Gaston-Constant | 118 |
| Maibach | Katharina | 8 | Millioud | André-Finonk | 65 |
| Marcel | André-Auguste | 150 | Minning | Rose-Aline-Marguerite | 10 |
| id | Paul-Gustave | 157 | | | |
| Mazenda | Marcel-Alfred | 86 | Mollet | Marie | 314 |
| Marquerat | Arthur-Jules | 257 | Monachon | Augusta | 13 |
| Maziller | Fernand | 176 | id | Marthe | 198 |
| id | Germaine-Rogère | 289 | Monneron | Sylviane-Adine-Emma-Gabrielle | 43 |
| Mazonnier | Fontine-Marie-Fortense | 396 | Monnet | Marie-Chérie | 69 |
| Martin | Elisabeth-Emilie | 116 | Monod | Marthe-Clara | 192 |
| id | Ernest-Eugène | 147 | Mora | Joseph-Eugène | 135 |
| id | Roger-Henri | 155 | Morandi | Amélie-Ottilia | 36 |
| id | Cléude-Bernard | 216 | Mozel | Charles-Futor-Emmanuel | 141 |
| id | Edmond-Maurice | 235 | id | Irene-Jeanne | 213 |
| id | Louis | 256 | Mozier | Berthe-Lydie | 32 |
| id | Fiolette | 299 | Mozet | Anna-Geitrud | 74 |
| id | Emma-Alice | 368 | id | Bernhardine-Ferona | 252 |
| Mazon | Marcel | 26 | Mottier | Henriette-Elise-Suzanne | 325 |
| id | Georges-Henri | 290 | Mouthier | Ida-Clémentine | 263 |
| Mathey | Georges | 145 | | | |
| Matter | Maria-Anna | 15 | Müller | Pius | 365 |
| Matthey | Paul-Henri-Gottlieb | 372 | id | Hunrich-Arnold | 374 |
| Matti | Henri-Charles | 383 | Murizier | Marie | 16 |
| Maudry | Rosa-Seraphine | 338 | id | Fictor | 47 |
| Maurer | Marie-Louise-Eugénie | 241 | id | Emile-Alexis | 48 |
| May | Jane-Louise | 217 | | | |
| Mayoz | Liliane-Céline-Marie | 182 | | | |
| | | | | | |
| Megevand | Bernard-Henri | 254 | | | |
| Mégoz | Benjamin-Jean-François | 171 | | | |
| Me Loed | Irene-Elisabeth | 163 | | | |
| Menetrey | Alfred-Etiophile | 23 | | | |
| Mentropoulos | Athanas | 371 | | | |
| Mercier | Inès-Gabrielle-Emmanuelle | 255 | | | |
| Merminod | Marguerite-Elisabeth | 382 | | | |
| Métrava | Fritz-Louis | 359 | | | |
| Meyer | Henriette-Elisabeth | 149 | | | |
| id | Bernardine dite Adine | 326 | | | |
| Meylan | Gustave-Louis | 13 | | | |
| id | François-Edouard | 313 | | | |

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y

| NOM | PRENOMS | Page | NOM | PRENOMS | Page |
|-------------|---------------------------|------|-----|---------|------|
| Nantua | Jean | 350 | | | |
| Narkel | Julie - Victoria - Leda | 188 | | | |
| Neezer | Lophie | 240 | | | |
| Nicole | Louis - Ernest | 179 | | | |
| Nicolet | Adèle - Emma | 261 | | | |
| Nielzen | Louis - Frederick - Helge | 120 | | | |
| Nikles | Bertha | 139 | | | |
| Noqazède | Ernest | 73 | | | |
| Nouchi | Kather | 6 | | | |
| Nydegger | Lina | 130 | | | |
| id | Friedrich | 270 | | | |
| Nyffenegger | Frederic Louis Emmanuel | 124 | | | |

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

| NOM | PRENOMS | Page | NOM | PRENOMS | Page |
|-----------------|-------------------------------|------|-----------|----------------------|------|
| Gache | Marius - Emile - Charles | 183 | Gilet | Germaine - Louise | 193 |
| id | Robert - Adrien | 203 | id | Alois - Ami | 273 |
| id | Jean - Henri - Constant | 262 | id | Madeline | 317 |
| Gage | Maria - Louise - Irma | 77 | Gillard | Hulda | 269 |
| Gazche | Charles | 6 | Gilloud | René - Jacques | 112 |
| id | Alice - Jeanne | 140 | Giol | Lucanne | 290 |
| id | François | 332 | Gitteloup | Lola - Caroline | 196 |
| Gazchoud | Hedwige - Amélie | 157 | Gittel | Juliette - Madeleine | 134 |
| Gazquali | Mathilde - Alberta - Maria | 94 | id | Marthe - Marie | 156 |
| Gazlore | Ernest - Robert | 111 | id | Lusanne - Victorine | 308 |
| Ganchard | Angèle | 166 | Glözer | Klara - Theresa | 112 |
| Gauli | Fernande - Julienne - Agnès | 44 | Gorchel | Paul | 281 |
| Gavillard | Marcelle - Annita - Louise | 355 | Grahin | Jeanne | 170 |
| Gelichet | André | 186 | Gucci | Stephanie | 304 |
| Gellegrini | Lucie - Juliette | 243 | Gy | Paul - Henri | 367 |
| Gellet | Alphonse - Joseph | 133 | Gythou | Christophe - Oscar | 262 |
| Genœyres | Marthe | 92 | | | |
| id | Louis - Emmanuel | 282 | | | |
| Gerago | Alessandro | 257 | | | |
| Gerizleropoulos | Alessandre | 307 | | | |
| Gernet | Gustave - Charles - Henri | 9 | | | |
| id | Marie - Léa | 320 | | | |
| Gerrandin | Marie - Louise - Séraphine | 284 | | | |
| Gerret | Paul - James | 245 | | | |
| id | Emma - Alice | 368 | | | |
| Gerriard | Marie - Jeanne - Cecile | 21 | | | |
| Gerzin | Fernand | 154 | | | |
| id | Berthe - Hélène | 323 | | | |
| Gerzottel | Sarah - Gertrude | 201 | | | |
| Gerzoud | Stephanie | 304 | | | |
| id | Rosa - Victorine | 354 | | | |
| Gerzuchoud | Marie - Philomène | 283 | | | |
| Getil | Jean - Edouard | 136 | | | |
| Getroud | Adèle - Marie | 247 | | | |
| Getzoff | Joseph | 326 | | | |
| Gfizer | Edmond - Henri - Frédéric | 109 | | | |
| Ghilipponax | Mitha - Angeline dite Colette | 228 | | | |
| Gidoua | Lucette - Hélène | 100 | | | |
| Giquel | Colette | 85 | | | |
| id | Emma - Albertine | 256 | | | |
| Gilet | André - Ernest | 1 | | | |

P
O
B
S
J
U
V
X
Y

| NOM | PRENOMS | Page | NOM | PRENOMS | Page |
|-----------------|----------------------------------|------|----------------|------------------------------|------|
| Mäker | Max | 312 | Mozzel | Angèle - Emilie | 62 |
| Mahn | Elise - Albertine | 121 | id | Esther - Lina | 157 |
| Mamel | Edwin - Victor - Adolphe - Louis | 52 | Mozzi | Rome - Lodovico - Aldobrande | 227 |
| Mamus | Lily - Aline | 2 | Mozzic | Jules - Henri | 260 |
| Mapar | Blise | 330 | Moth | Ferdinand | 201 |
| Mavuzzin | Robert - Desiré | 390 | Motzer | Oscar - Mauria | 230 |
| Mary | Helene - Emilie | 120 | Moud | Armand - Lucien - Gaston | 162 |
| Mesondini | Rosilio - Domenico | 190 | Mouge | Stienne - Fernand | 209 |
| Megamey | Alfred - Jules | 63 | id - Goulazzon | Michel - Francois | 266 |
| Reinhard | Liliane - Eugenie | 233 | Mouge | Louise - Henriette | 305 |
| Reinhardt | Hans - Otto | 296 | Mougemont | Gilbert - Henri | 396 |
| Meylar | Lucie - Marie - Lonie | 28 | Mouilly | Jeanne - Louise | 318 |
| Meymond | Charles - Alfred | 54 | Mouza | Louis | 158 |
| id | Marie - Anne | 90 | Moy | Mareille - Rose | 129 |
| id | Roger - Eugene | 387 | id. | Alice - Jeanne | 363 |
| Mhynec | Kaspar | 205 | Muby | Alois - Louis | 354 |
| Mibi | Arnold - Hugo | 240 | Muchel | Eugene - Henri | 69 |
| id | Blanche - Elisa | 313 | Muffino | Auguste - Angel | 269 |
| Richard | Fernand - Emile | 143 | Muppen | Armin | 348 |
| id | Helene - Emma | 235 | Muzconi | Guattierino | 244 |
| Richard | Korush | 20 | Müllimann | Frieda - Agatha | 148 |
| Richard | Robert - Charles | 131 | Muff. | Blanche - Augustea | 309 |
| id | Friedrich - Otto | 386 | | | |
| Rickli | Irene - Renie | 232 | | | |
| id | Emile - Auguste | 391 | | | |
| Rigoli | Paul | 30 | | | |
| Rime | Urban - Alfred | 332 | | | |
| Rizzo | Marie - Louise | 190 | | | |
| Rithner | Marguerite | 179 | | | |
| Rivera | Leilio | 364 | | | |
| Robert | Modeline - Marie - Louise | 371 | | | |
| Robertson | Archibald - Wallace | 163 | | | |
| Roehat | Lida - Eugenie | 118 | | | |
| id | Auguste - Samuel | 121 | | | |
| id | Louis - Arnold | 202 | | | |
| Roemy | Pauline - Bertha | 391 | | | |
| Rod | Gerard - Emile | 59 | | | |
| Roelbach | Friedrich | 339 | | | |
| Rolli | Lina | 303 | | | |
| Rovazza - Celin | Guille - Charles - Joseph | 305 | | | |
| Roze | Anna - Milca | 375 | | | |

R
S
J
U
V
X
Y

| NOM | PRENOMS | Page | NOM | PRENOMS | Page |
|---------------|------------------------------------|------|---------------|--|------|
| Satomon | André - Estère | 57 | Streuli | Eduard | 277 |
| Sandoz | Eugène | 2 | Strohm | Paul - Lion | 173 |
| Sauty | Léopold - Robert | 146 | Studer | Gaston - Robert | 39 |
| Savary | Manuel | 5 | Stüdi | Johanna | 169 |
| Schatron | Emil | 258 | Sudheimer | Alexandre - Louis - Ferdinand | 366 |
| Schauk | Emmanuel | 168 | Sumi | Ulrich - Louis | 37 |
| Schenk | Albert | 15 | Summermatter | Rose - Emma | 114 |
| Schifner | Clara - Jeanne | 302 | Suzannet (de) | Alain - Henri - Georges - Jean - Constant | 378 |
| Schlezingen | Genevieve | 125 | | | |
| Schmid | Lion - Alfred | 31 | | | |
| Schmidt | Lophie - Hermine | 68 | | | |
| id | Julie - Elisabeth | 333 | | | |
| Schönborn | Eduard - Julius | 138 | | | |
| Schneider | Albert - Hermann | 222 | | | |
| Schneiter | Hermann | 68 | | | |
| Schnetzler | Jean - François - Albert - Charles | 289 | | | |
| Schnölzer | Leslie - Charles | 102 | | | |
| Schule | Henri - Louis | 357 | | | |
| Schumacher | Hélène - Bertha | 206 | | | |
| Schwab | Marie - Tada | 367 | | | |
| Schwegler | Marius - Adrien | 44 | | | |
| Secretan | Mina - Olga | 277 | | | |
| Seiler | Louise - Marguerite | 117 | | | |
| Sellie | Thérèse - Louise - Fanny | 145 | | | |
| Sinechoud | Manuel | 185 | | | |
| Siber | Rose - Emma | 19 | | | |
| Sick | Georgette - Roxane - Marguerite | 334 | | | |
| Sieber | Maria - Josefina | 26 | | | |
| id. | Elisa - Léa - Olga | 356 | | | |
| Simon | Alice - Emma | 393 | | | |
| Simonet | Louise - Adrienne | 332 | | | |
| Simouin | Céline - Rosine | 39 | | | |
| Soldini | Giuseppe - Giosué | 196 | | | |
| Sonnenberg | Alice - Johanna | 388 | | | |
| Stäger | Konst | 215 | | | |
| Stanojevitich | Ljoubitzka | 295 | | | |
| Stehrenberger | Karl - August | 187 | | | |
| Steiner | Marguerite - Eugénie | 58 | | | |
| id | Marguerite - Elise | 297 | | | |
| Stoller | Maria | 339 | | | |
| Strani | Attilio - Eusebio | 29 | | | |
| Strebel | Jules - Henri | 369 | | | |

S
T
U
V
X
Y
Z

| NOM | PRENOMS | Page | NOM | PRENOMS | Page |
|--------------|------------------------|------|-----|---------|------|
| Tanner | Emile | 213 | | | |
| Tauae | Auguste-Henri-Edmond | 314 | | | |
| Teissier | Lucien-Eugène | 388 | | | |
| Tenthorey | Charles | 349 | | | |
| Terrier | Simone-Antoinette | 376 | | | |
| Thazin | Fritz | 334 | | | |
| Thiinké | Elise-Marguerite-Adèle | 167 | | | |
| Thievenaz | Rose-Louise | 3 | | | |
| id | Pierre-Armand | 321 | | | |
| Tissot | Jean-Theodore | 58 | | | |
| id - Veugena | Edouard-Albert | 330 | | | |
| Torche | Gaston | 144 | | | |
| Treyraud | Rose-Blanche | 73 | | | |
| Tritikach | Otto | 128 | | | |
| Troester | Paul-Pierre | 113 | | | |
| Tzölker | Reni-Robert | 357 | | | |
| Tzolliet | Suzanne-Jeanne | 294 | | | |
| Tzottel | Suzanne-Elise | 370 | | | |
| Tuzzian | Albert-Emile-Samuel | 331 | | | |

T
U
V
X
Y
Z

| NOM | PRENOMS | Page | NOM | PRENOMS | Page |
|-----------------|-------------------------|------|--------------|----------------------------|------|
| Palazza | Lucie | 372 | Wagner | Sophie - Hermine | 68 |
| Valentini | Maurice - Thomas | 64 | Wagniere | Helene - Leda | 270 |
| Valotton | Mathilde | 86 | Waldner | Roland - Yves | 332 |
| id | Messime - Paul | 189 | Waller | Mina | 63 |
| Vandoro | Eugenie | 12 | Walther | Lucie - Elise | 79 |
| | | | Wamrakeridiz | Constantin | 34 |
| Venier | Maria - Aloisia | 278 | | | |
| Vetter | Jakob | 27 | Weber | Emilie - Ottilie | 260 |
| Veuve | Sophie - Elisabeth | 136 | Weck (de) | Albert - Hippolyte - Marie | 347 |
| | | | Weizhaupt | Franziska - Josefa | 265 |
| Vizet | Pierre - Louis | 83 | Welten | Jules - Alois | 35 |
| id | Alfred - Eugenie | 198 | | | |
| Viscardi | Gaston - Maurice | 62 | Wicky | Julia - Olga | 353 |
| Vizinand | Bernard - Albert | 140 | Widmer | Arnold - Jean | 22 |
| id | Louis - Charles | 328 | Willy | Blanche - Marie | 144 |
| Vocat | Helie | 91 | Winandy | Genevieve - Emma | 41 |
| Vock | Frieda | 329 | Wipf | Anna - Martha | 372 |
| Voitel (Dumont) | Jil) Edgard - Henri | 392 | Wittwer | Louise - Marie | 315 |
| von Gunten | Maria - Margaretha | 135 | | | |
| Vuagniaux | Jean - Edmond | 33 | Wyss | Jean - Pierre | 18 |
| Vuffray | Lidia - Blanche | 361 | id | Eugene - Albert | 310 |
| Vulliamin | Berthe - Marie - Jeanne | 316 | id | Frederic | 377 |

| NOM | PRENOMS | Page | NOM | PRENOMS | Page |
|------------|---------------------------|------|-----|---------|------|
| Zanazelli | Rosalie - Gene - Dorothee | 11 | | | |
| Zech | Charles - Henri | 400 | | | |
| Zenoni | Juliette - Marguerite | 145 | | | |
| Zernik | Gertrude | 125 | | | |
| Zimmermann | Eva - Mathilde | 7 | | | |
| id | Rosa - Clara | 66 | | | |
| id | Jules - Oscar | 311 | | | |
| Zoucaz | Jean - Georges - Grigore | 89 | | | |
| Zurlinden | Lydia | 319 | | | |
| Zwahlen | Marcel | 49 | | | |
| id | Willy | 50 | | | |
| id | Alice - Gertrude | 366 | | | |

